

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple. Page xix comporte une numérotation fautive: p. xvix.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / ~~Transparence~~
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	12x	14x	16x	18x	20x	22x	24x	26x	28x	30x	32x
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							



JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

VOL. XIX.

DOCUMENTS OFFICIELS

NOV 19 1970

BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSITÉ LAVAL

J
102
H3
1861

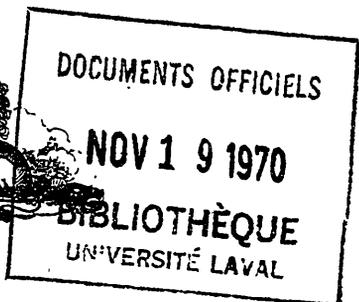
JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF

DE LA

PROVINCE DU CANADA.



SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE SIR EDMUND WALKER
HEAD, BARONNET, Etc., GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
etc., etc., etc.

ÉTANT LA QUATRIÈME SESSION

DU

SIXIÈME PARLEMENT PROVINCIAL.

1861.

VOLUME XIX.





JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

PROVINCE DU CANADA.



EDMUND HEAD.

PROVINCE }
du }
Canada. }

[L. S.]

VICTORIA, *par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de notre dite province, qui devait se tenir et avoir lieu en notre cité de Québec, le vingt-septième jour de Juin courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le dix-neuvième jour du mois de Mai dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au VINGT-SEPTIEME jour du mois de JUIN courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en notre cité de Québec. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présents vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre Parlement Provincial, en notre cité de Québec, SAMEDI, le QUATRIEME jour du mois d'AOUT prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER,

EN FOI DE QUOI, nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite Province du Canada: TEMOIN, notre très-fidèle et bien-aimé le très-honorable SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des membres de notre très-honorable conseil privé, Gouverneur Général de l'Amérique Britanique du nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur nos provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité de QUEBEC, dans notre dite Province du Canada, ce VINGT-TROISIEME jour de JUIN, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent soixante, et de notre Règne la vingt-quatrième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Quatrième jour d'Août courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

AT TENDU que le Vingt-troisième jour du mois de Juin dernier, Nous AVONS JUGE A PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au QUATRIEME jour du mois d'AOÛT courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, NOUS AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de QUÉBEC, SAMEDI, le HUITIEME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentés, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TEMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de QUÉBEC, dans Notre dite Province du Canada, ce QUATRIEME jour d'AOÛT, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent soixante, et de Notre Règne, la Vingt-quatrième.

Par Ordre,
L. R. FORTIER,
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



EDMUND HEAD.

PROVINCE }
du }
Canada. }

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Huitième jour de Septembre courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Quatrième jour du mois d'Août dernier, NOUS AVIONS JUGE A PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au HUITIEME jour du mois de SEPTEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, NOUS AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de QUÉBEC, MERCREDI, le DIX-SEPTIEME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Secau de Notre dite Province du Canada: TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très Honorable SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE de QUEBEC, dans Notre dite Province du Canada, ce HUITIÈME jour de SEPTEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante, et de Notre Règne, la Vingt-quatrième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE)
du)
Canada.)

EDMUND HEAD.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront ou pourront concerner—SALUT :

PROCLAMATION.

GEO. ET. CARTIER, **A**TENDU qu'à une Session de Parlement de Notre Province du *Proc. Génl.* Canada, tenue en la Cité de Québec, dans Notre dite Province, en la présente année, et dans la vingt-troisième de Notre Règne, un certain Bill, intitulé : "Acte relatif à l'administration des terres et des biens des sauvages," a été passé par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative, et a été, pendant la dite Session, savoir, le dix-neuvième jour de Mai dernier, présenté à Notre Gouverneur Général de Notre dite Province, pour Notre Assentiment à icelui, qui, en vertu de l'autorité à lui conférée par un certain Acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième années de Notre Règne, intitulé : "Acte pour réunir les provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le gouvernement du Canada," déclara alors qu'il réservait le dit Bill pour la signification de Notre Plaisir sur icelui. SACHEZ MAINTENANT que le dit Bill, intitulé : "Acte relatif à l'administration des terres et des biens des Sauvages," Nous ayant été soumis en Conseil, le Trentième jour de Juin maintenant dernier, il Nous a plu donner à icelui, et par ces présentes, et en vertu des dispositions du dit Acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Nous donnons notre Assentiment au dit Bill ; Ce dont Nos sujets dévoués et tous ceux que ces présentes pourront concerner, sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TEMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE de QUEBEC, dans Notre dite Province du Canada, ce ONZIÈME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante, et de Notre Règne la Vingt-quatrième.

Par Ordre,

CHARLES ALLEYN,
Secrétaire.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }
[L. S.]

W. F. WILLIAMS.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Dix-Septième jour d'Octobre courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Huitième jour du mois de Septembre dernier, Nous avons JUGE A PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au DIX-SEPTIÈME jour du mois d'OCTOBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec, SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, NOUS AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif de vous exempter, et chacun de vous d'être présent au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de QUEBEC, SAMEDI, le VINGT-QUATRIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: TEMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé Lieutenant Général Sir WILLIAM FENWICK WILLIAMS, Baronnet, de Kars, C. C. D., Administrateur du Gouvernement de la Province du Canada, Commandant de Nos Forces en icelle, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE de QUEBEC, dans Notre dite Province du Canada, ce SEIZIEME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante, et de Notre Règne la Vingt-quatrième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



W. F. WILLIAMS.

PROVINCE }
du }
Canada. }

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Vingt-Quatrième jour de Novembre courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le seizième jour du mois d'octobre dernier, NOUS AVIONS JUGÉ A PROPOS de proroger notre Parlement provincial au VINGT-QUATRIEME jour du mois de NOVEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en notre cité de Québec. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, NOUS AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présent au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre Parlement provincial, en notre cité de QUEBEC, JEUDI, le TROISIEME jour du mois de JANVIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite province du Canada: TEMOIN, Notre fidèle et bien-aimé Lieutenant-Général Sir WILLIAM FENWICK WILLIAMS, Baronnet, de Kars, C. C. B., Administrateur du Gouvernement de la Province du Canada, et Commandant de Nos Forces en icelle, etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre CITÉ de QUÉBEC, dans notre dite province du Canada, ce VINGT-QUATRIÈME jour de NOVEMBRE, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent soixante, et de notre Règne la vingt-quatrième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

W. F. WILLIAMS.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Troisième jour de Janvier prochain, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Vingt-quatrième jour du mois de Novembre dernier, NOUS AVONS JUGÉ A PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au TROISIÈME jour du mois de JANVIER prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, NOUS AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous d'être présent au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de QUÉBEC, MERCREDI, le SIXIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé Lieutenant-Général Sir WILLIAM FENWICK WILLIAMS, Baronnet, de Kars, C. C. B., Administrateur du Gouvernement de la Province du Canada, et Commandant de Nos Forces en icelle, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de QUÉBEC, dans Notre dite Province du Canada, ce VINGT-NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante, et de Notre Règne la Vingt-quatrième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

W. F. WILLIAMS.

[L. S.]

VICTORIA, *par la Grâce de Dieu*, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la province du Canada, et à nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Sixième jour de Février courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le vingt-neuvième jour du mois de Décembre dernier, Nous avions jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au SIXIÈME jour de FEVRIER courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec. SACHEZ MAINTENANT que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en notre Parlement Provincial, en Notre Cité de QUÉBEC, MERCREDI, le TREIZIÈME jour du mois de MARS prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de Notre dite Province du Canada: TEMOIN, Notre fidèle et bien-aimé Lieutenant-Général Sir WILLIAM FENWICK WILLIAMS, Baronnet, de Kars, C. C. B., Administrateur du Gouvernement de la Province du Canada, et Commandant de Nos forces en icelle, etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE de QUEBEC, dans Notre dite Province du Canada, ce DEUXIEME jour de FEVRIER, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante et un, et de Notre Règne la vingt-quatrième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA



EDMUND HEAD.

PROVINCE }
du }
Canada. }

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Treizième jour du mois de Mars prochain, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement Provincial se trouve prorogée au Treizième jour du mois de Mars prochain, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, NOUS AVONS JUGE A PROPOS de la proroger de nouveau à SAMEDI, le SEIZIEME jour du mois de MARS prochain, de manière que vous, ni aucun de vous, n'êtes tenus ou obligés de paraître en Notre dite Cité de Québec le dit Treizième jour de Mars prochain, et NOUS VOULONS EN CONSÉQUENCE que vous et chacun de vous soyez entièrement déchargés cet égard; Vous commandant et par ces présentes enjoignant à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de paraître personnellement et être en Notre dite CITE DE QUÉBEC, SAMEDI, le SEIZIEME jour du mois de MARS prochain, pour la DÉPECHE DES AFFAIRES, et y traiter, faire, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement Provincial, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Province, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Präsentes Lettres Patentes, et à icelles fait appöser le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: TÄMOIN, Notre Träs-Fidèle et Bien-Aimé le Träs-Honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, C. C. B., un des Membres de Notre Träs-Honorable Conseil Privé, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ de QUÉBEC, dans Notre dite Province du Canada, ce VINGT-CINQUÈME jour de FÉVRIER, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante et un, et de Notre Règne la vingt-quatrième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

SAMEDI, le seizième jour du mois de mars, dans la vingt-quatrième année du règne de Notre Souveraine Dame, VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande, protectrice de la Foi, étant la quatrième session du sixième parlement provincial du Canada, tel que continué par diverses proclamations, jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans l'édifice préparé pour la réception du Conseil Législatif, dans la cité de Québec, ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De La Ferrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>

Son Excellence le Très Honorable SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, Chevalier Commandant du Très Honorable Ordre du Bain, l'un des Conseillers du Très Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., étant assis dans le fauteuil, sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge-noire d'informer l'Assemblée " que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue avec Son Orateur,

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un discours gracieux aux deux Chambres.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif :

Messieurs de l'Assemblée Législative :

J'ai à vous féliciter de l'abondante récolte dont il a plu à la Providence de nous favoriser, et je crois pouvoir me flatter que la prospérité commerciale du Canada se ravive rapidement.

Dans le cours de l'année 1860, nous avons eu l'honneur d'accueillir sur nos rivages Son Altesse Royale le PRINCE DE GALLES. Notre Gracieuse Souveraine a su reconnaître la loyauté avec laquelle Son fils a été reçu en cette Province, et j'ai l'assurance que l'agréable souvenir de sa visite vivra longtemps dans le cœur de notre peuple.

Il a été beaucoup accompli dernièrement en fait de législation, et j'espère que la province se trouve dans des circonstances qui n'exigent qu'il vous soit soumis que peu de mesures importantes pendant cette session, la dernière de ce parlement.

C'est pour moi un sujet de satisfaction de voir que les statuts refondus du *Haut* et du *Bas-Canada* ont été promulgués dans une forme authentique ; mais je dois vous rappeler qu'il reste quelque chose de plus à faire : et je désire votre assistance dans l'œuvre de l'assimilation, autant que possible, des lois qui régissent l'une et l'autre section de la province.

Il vous sera soumis une mesure ayant pour objet de régulariser convenablement l'administration des biens des faillis dans le *Haut-Canada*. Je recommande instamment un aussi grave sujet à votre sérieuse considération. La loi criminelle demande quelques changements, et pour l'amélioration ultérieure de la discipline des prisons, il est désirable d'établir en certains endroits quelques prisons bien réglées ou pénitenciers locaux.

L'enregistrement des jugements dans le *Haut-Canada* a été cause de frais et de délais, et je pense que vous sentirez qu'il est à propos d'amender les lois qui régissent cette matière.

Le rapport du Commissaire des Terres de la Couronne sera mis devant vous. Il vous fera voir l'augmentation qui a eu lieu dans la recette du département, ainsi que les grands efforts qui ont été faits pour établir un bon système d'immigration, et avancer l'établissement de nos terres incultes.

Mon attention a été appelée au fait qu'un mandat lancé par la cour du banc de la Reine en *Angleterre* a été signifié en cette colonie. J'ai été avisé de représenter au gouvernement de Sa Majesté qu'il serait à propos de prévenir, par une loi impériale, tout conflit possible de juridiction. J'ajouterai de plus que certaines décisions judiciaires récentes sembleraient vous appeler à définir, par des dispositions législatives émanant de vous, la nature et l'étendue de la loi du parlement tels qu'elle devra être en *Canada*.

Messieurs de l'Assemblée Législative :

Les comptes de l'année qui vient de s'écouler vous seront soumis sans délai, et je me flatte que vous n'aurez aucun lieu d'être mécontents des résultats qu'ils présentent. Vous y verrez que la réception du PRINCE DE GALLES, tout en ayant été, nous l'espérons, digne de la province et de son hôte illustre, a été conduite par le commissaire des travaux publics avec toute l'économie désirable.

J'ai de nouveau à vous demander les subsides que requerra le service de Sa Très Gracieuse Majesté pour l'année courante.

Honorables Messieurs, et Messieurs :

Il ne me reste plus qu'à vous prier de considérer du mieux qu'il vous sera possible les divers sujets dont j'ai fait mention, et je supplie DIEU de guider vos conseils, et d'accorder ses meilleures faveurs à notre peuple.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et l'Assemblée Législative s'en est allée.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte relatif aux écoles communes."

Le dit bill a été lu la première fois *pro formâ*.

L'honorable Orateur a fait rapport du discours de Son Excellence prononcé du trône, et Il a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'Honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'Honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que la Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur Général, mardi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'Honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que deux cent cinquante copies du discours de Son Excellence le Gouverneur Général, soient imprimées dans les deux langues, pour l'usage des membres.

Sur motion de l'Honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'Honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que tous les membres présents ce jour composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre, quand et comme il le jugera à propos.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait été reçu des rapports du greffier de la couronne en chancellerie, au sujet des membres élus au Conseil Législatif, en vertu des dispositions de l'acte intitulé : " Acte pour changer la constitution du Conseil Législatif et le rendre électif."

Le greffier en a alors donné lecture comme suit :

PROVINCE DU CANADA, }
SAVOIR : }

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un writ d'élection, en date du huit de mai dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général et adressé à l'officier rapporteur du collège électoral de *Sauvel, Pierre R. Chevalier*, écuyer, officier-rapporteur nommé pour le collège électoral de *Sauvel* pour l'élection d'un membre pour représenter le dit collège électoral de *Sauvel*, qui ne l'était pas alors dans le Conseil Législatif de cette province.

Jean Baptiste Guévremont, écuyer, a été rapporté comme étant dûment élu en conséquence, tel qu'il appert par le rapport du dit writ d'élection, en date du dix-huitième jour de juin courant, lequel est maintenant déposé dans les archives de ce bureau.

Bureau du greffier de la Couronne en Chancellerie,
Québec, 30 juin, 1860.

L. R. FORTIER,
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

JOHN FENNINGS TAYLOR, Ecuyer,
Greffier du Conseil Législatif,
Québec.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE,
Québec, 9 Octobre, 1860.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre ordre m'enjoignant d'émettre un nouveau writ pour l'élection d'un membre pour représenter dans le Conseil Législatif le collège électoral de *Western*, en remplacement de l'hon. *John Prince*, qui depuis son élection a accepté la charge de juge du district judiciaire provisoire d'*Algonia*.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. R. FORTIER,
G. C. C.

A l'Honorable
Sir N. F. BELLEAU,
Orateur du Conseil Législatif,
Québec.

PROVINCE DU CANADA, }
SAVOIR :

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un writ d'élection, en date du quinzième jour d'Octobre dernier, émané par Son Excellence l'administrateur du gouvernement de cette province, et adressé à l'officier-rapporteur pour le collège électoral de *Western*, *John McEwan*, écuyer, nommé officier-rapporteur pour le collège électoral de *Western*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit collège électoral de *Western*, dans le Conseil Législatif de cette province, en remplacement de l'hon. *John Prince*, qui depuis son élection comme représentant du dit collège électoral de *Western*, a accepté la charge de Juge du district judiciaire provisoire d'*Algoma*, dans la dite province, l'hon. Sir *Allan Napier MacNab*, de *Dundurn*, dans le comté de *Wentworth*, Baronnet, a été rapporté comme étant dûment élu en conséquence, tel qu'il appert par le rapport du dit writ d'élection, en date du vingt-quatrième jour de novembre dernier, lequel est maintenant déposé dans les archives de ce bureau.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Québec, 10 décembre, 1860.

L. R. FORTIER,
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

JOHN FENNINGS TAYLOR, écuyer,
Greffier du Conseil Législatif,
Québec.

RAPPORT des Conseillers élus pour servir au Conseil Législatif de la Province du Canada, conformément aux writs émis par Son Excellence le Très Honorable Sir Edmund Walker Head, Baronnet, Gouverneur Général, etc., etc., en date du premier jour de Septembre dernier, et rapportables le premier mardi de Novembre courant, pour les Collèges Electoraux suivants, en vertu des dispositions de l'Acte, Chapitre 1, des Statuts Refondus du Canada, intitulé: "Acte concernant le Conseil Législatif."

Collège Electoral.	Officiers Rapporteurs.	Date du Rapport.	Réception du Rapport.	Conseillers élus.
Stadacona	Wm. Smith Sewell, shérif de Québec.....	27 septembre 1860...	28 septembre * 1860...	Pierre Gabriel Huot, Ecuyer.
Bedford	Richard Dickinso, registraieur de Bedford	do	do	do ... Asa B. Foster, Ecuyer.
Grandville.....	John Heath, registraieur No. 1, Rimouski	15 octobre do	do	do ... Luc Letellier de St. Just, Ecuyer.
Trakeman	James F. Taylor, registraieur, Ottawa.....	24 do	do	do ... John Hamilton, Ecuyer.
Rigaud	Frs. de Sales Bastion, registraieur, Yaudrevil.....	18 do	do	do ... Hon. Robert U. Hinwood.
De la Vallière	Jean Olivier Arcand, registraieur, Yamaska	25 do	do	do ... Jean Be. Proulx, Ecuyer.
Brook	George J. Grange, shérif, Wellington	26 septembre do	do	do ... Adam Johnston Ferguson, Ecuyer.
St. Clair	James Fergusson, registraieur, Middlesex	29 do	do	do ... Hon. Malcolm Cameron.
Niagara	William Kingmill, shérif, Lincoln	29 do	do	do ... Hon. W. H. Merritt.
Bathurst	James Thompson, shérif, Lanark et Renfrew.....	13 do	do	do ... James Shaw, Ecuyer.
King's	Nelson G. Reynolds, shérif, Ontario	15 do	do	do ... David Reesor, Ecuyer.
Newcastle	J. B. Fortune, shérif, Northumberland et Durham...	6 novembre do	do	do ... Andrew Jeffrey, Ecuyer.

L. R. FORTIER,
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Québec, 19 novembre, 1860.

L'honorable Orateur a alors informé la Chambre qu'il y avait plusieurs membres qui se présentaient pour être introduits.

Lorsque l'honorable *William Hamilton Merritt* a été introduit entre l'honorable Sir *E. P. Taché* et l'honorable M. *Morris*.

L'honorable *Jean Bte. George Proulx* a été introduit entre les honorables MM. *Dessaulles* et *Masson*.

L'honorable *Luc Letellier de St. Just*, a été introduit entre les honorables MM. *Tessier* et *Armstrong*.

L'honorable *Andrew Jeffrey* a été introduit entre les honorables MM. *Boulton* et *Ferry*.

L'honorable *Asa B. Foster* a été introduit entre les honorables MM. *Knowlton* et *Moore*.

L'honorable *Jean Bte. Guéremont* a été introduit entre l'honorable Sir *E. P. Taché* et l'honorable M. *Matheson*.

L'honorable *David Reesor* a été introduit entre les honorables MM. *Morris* et *McDonald*.

L'honorable *John Hamilton* a été introduit entre les honorables MM. *Morris* et *Crawford*.

L'honorable Sir *Allan Napier MacNab*, Baronnet, a été introduit entre les honorables MM. *Matheson* et *Boulton*.

Alors l'honorable Orateur a informé la Chambre que les honorables membres qui venaient d'être introduits, avaient séparément prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui leur avait été administré par le greffier de cette Chambre.

Et alors sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 18 Mars, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Crawford,</i>	(<i>Inkerman.</i>)	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panel,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leshie,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Proulx,</i>	

PRIÈRES :

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait deux membres qui se présentaient pour être introduits.

Lorsque l'honorable *Adam Johnston Fergusson* a été introduit entre les honorables MM. *Morris* et *Christie*.

Alors l'honorable M. *J. A. Fergusson* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable M. *James Shaw* a été introduit entre les honorables MM. *Matheson* et *Crawford*.

Alors l'honorable M. *Shaw* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette chambre, et il a pris son siège en conséquence.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Renaud* ; Des directrices de l'asile de *St. Joseph*, de *Montréal* ; du révérend M. *V. Rousselot*, de *Montréal* ; de *G. L. Rolland* et autres, des cité et district de *Montréal*, et de *H. S. Beaudry* et autres, de la paroisse de *St. Antoine Abbé*, dans les comtés de *Chateauguay* et de *Huntingdon*.

Par l'honorable M. *Quesnel* ; De "La Banque du Peuple," en la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Dessaulles* ; De la corporation de l'asile de la Providence de *Montréal*, pour le soutien des femmes âgées et infirmes et des orphelins ; et des sœurs de la charité administratrices de l'hôpital général de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Patton* ; De *W. J. McDonell*, président d'une assemblée des actionnaires de la banque d'*Ontario* ; du président et des directeurs de la banque d'*Ontario*, et du conseil municipal du township de *Tecumseth*, dans le comté de *Simcoe*.

Par l'honorable M. *Panel* ; Des dames du comité de l'école des enfants en bas âge de la basse-ville de *Québec* ; et de *Thomas Cary* et autres, créanciers des conseils municipaux et de districts du *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Allan* ; Du comité de l'association de *Toronto*, pour l'instruction des sourds-muets et aveugles.

Par l'honorable M. *McDonald* ;—Des conseils des municipalités des townships de *Stanley*, *Turnberry*, *Tuckersmith*, *Colborne*, *McGillivray* et *Howick* ; et du village de *Clinton*, dans les comtés-unis de *Huron* et *Bruce*.

Par l'honorable M. *Guévremont* ; Du révérend *J. B. Durocher* et autres, et de *Benjamin Ouimet* et autres, de la paroisse de *St. Ephrem d'Upton*.

Par l'honorable M. *Masson* ; Du révérend *V. Plinguet* et autres, de la paroisse de *Ste. Scholastique*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; De la société *St. Jean Baptiste* de *Québec*.

Par l'honorable Sir *Allan N. MacNab* ; Des juges de paix de Sa Majesté, dans et pour le comté d'*Essex*.

Par l'honorable Orateur ; Des conseils des municipalités des townships de *Wawanosh* et d'*Elderslie* ; et des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre le rapport du bibliothécaire du Conseil Législatif sur l'état de la bibliothèque de la législature.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Voir *Appendice*, No. 1.)

L'honorable Orateur a présenté à la chambre le rapport du greffier en loi, sur les lois expirantes.

Ordonné, qu'il reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre le rapport de la compagnie d'assurance sur la vie, du *Canada*, jusqu'au 30 avril, 1860.

Aussi, le rapport de la banque de prévoyance et d'épargnes de *Québec*, jusqu'au 1er mars, 1860.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable Orateur a informé la chambre qu'il avait reçu du commissaire nommé pour prendre l'enquête dans l'affaire de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Montarville*, une copie des minutes de ses délibérations en vertu de la dite commission.

L'honorable Orateur a de plus informé la chambre, que le septième jour de mars, il avait émis son *warrant* pour réunir le comité spécial sur la pétition de l'élection de *Montarville*, mardi, le vingt septième jour de mars courant, à onze heures avant midi, dans une des chambres du comité de l'honorable Conseil Législatif, pour prendre en considération la procédure et rapport du dit commissaire et pour juger des mérites de la dite pétition suivant la loi.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par M. *Morris*, il a été

Ordonné, que le rapport du bibliothécaire du Conseil Législatif sur l'état de la bibliothèque du parlement, soit imprimé pour l'usage des membres.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que les honorables MM. *Moore*, Sir *E. P. Taché*, *Morris*, *Alexander*, *Tessier*, *Matheson*, *Perry*, *Armand*, *Letellier de St. Just*, *Boulton*, *Christie*, *Renard*, *Seymour* et le moteur, composent un comité pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que les honorables MM. *Ferrier*, *A. J. Fergusson*, *de La Terrière*, *Patton*, *Dessaulles*, *John Hamilton (Inkerman)* et *Crawford*, forment un comité pour examiner et perfectionner les journaux de cette session et des sessions précédentes du parlement provincial.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, qu'à l'avenir, jusqu'à la fin de la session, l'honorable Orateur laisse le fauteuil de six à sept heures et demie de l'après midi, à moins qu'il n'en soit ordonné autrement.

L'honorable M. *Alexander* a présenté à la chambre un bill intitulé : " Acte pour empêcher les municipalités d'émettre des débetures au-delà d'un certain montant, et pour " d'autres objets."

Le dit bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable Mr. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 19 Mars, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Christie,</i>	(<i>Inkerman,</i>)	<i>Moore,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Proulx,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Fergusson, A. J.,</i>			

PRIÈRES :

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'honorable *Robert U. Harwood* a été introduit entre les honorables MM. *Moore* et *Armstrong*.

Alors l'honorable M. *Harwood* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette chambre, et il a pris son siège en conséquence.

Les Pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable Sir *Allan N. MacNab* ; de la compagnie d'amélioration à *Windsor*.

Par l'honorable M. *Christie* ; du conseil municipal du village de *Cayuga*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; de *François Nadeau*, de la cité de *Québec* ; et d'*Edouard Glackemeyer* et autres, électeurs de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Ross* ; du comité de la maison de refuge des dames protestantes de *Québec*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet* ; deux pétitions de la chambre des arts et des manufactures du *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Guévremont* ; de *G. E. Mayrand* et autres, de *Maskinongé*.

Par l'honorable M. *Crawford* ; de la municipalité des comtés-unis de *Stormont, Dundas et Glengarry*.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un état de l'actif et du passif de la banque d'épargnes des cité et district de *Montréal*, pour l'année 1860.

Et aussi des rapports des baptêmes, mariages et sépultures des districts de *Beauharnois* et de *Chicoutimi*.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Papiers parlementaires.*)

L'honorable Orateur a informé la chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette chambre.

Et il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

EDMUND HEAD,—

Son Excellence le Gouverneur Général informe l'honorable Conseil Législatif qu'il a accordé à l'honorable *Eusèbe Cartier* la permission de s'absenter de son siège dans cette chambre durant la présente session.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, *Québec*, mars, 1861.

L'honorable M. *McDonald* a présenté à la chambre un bill intitulé : " Acte pour faciliter la liquidation des affaires des compagnies incorporées et des associations incapables de faire face à leurs engagements pécuniaires."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la chambre un bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la banque d'*Ontario*."

Le dit bill a été alors lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la chambre un bill intitulé : " Acte pour permettre le rapport de verdicts dans les procès par jury au civil, quoique le jury ne soit pas unanime."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'honorable M. *Ferrie* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du discours de Son Excellence prononcé du trône, à l'ouverture de la présente session.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Shaw*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, pour remercier Son Excellence de son gracieux discours à l'ouverture de la présente session du parlement provincial ;—et de plus pour assurer à Son Excellence :—

Que nous recevons avec un grand plaisir les félicitations de Son Excellence sur l'abondante récolte dont il à plu à la Providence de nous favoriser, et que nous partageons avec Son Excellence l'espoir que la prospérité commerciale du *Canada* se ravive rapidement.

Que nous nous rappellerons toujours avec orgueil que dans le cours de l'année 1860, nous avons eu l'honneur d'accueillir sur nos rivages Son Altesse Royale le Prince de *Galles* ; et que notre Gracieuse Souveraine a su reconnaître la loyauté avec laquelle son fils a été reçu en cette province ; et que nous avons la ferme assurance que l'agréable souvenir de sa visite vivra longtemps dans le cœur de notre peuple.

Que comme il a été beaucoup accompli dernièrement en fait de législation, nous concourons avec Son Excellence, dans l'espoir que la Province se trouve dans des circonstances qui n'exigent qu'il nous soit soumis que peu de mesures importantes pendant cette session, la dernière de ce parlement.

Que nous nous réjouissons avec Son Excellence de voir que les statuts refondus du *Haut* et du *Bas-Canada* ont été promulgués dans une forme authentique ; que nous dirigerons toute notre attention sur ce qu'il peut encore rester à faire, et que Son Excellence peut compter sur notre concours dans l'œuvre de l'assimilation autant que possible, des lois qui régissent l'une et l'autre section de la province.

Que toute mesure que Son Excellence pourra nous soumettre, ayant pour objet de régulariser convenablement l'administration des biens des faillis dans le *Haut-Canada*, recevra de nous la sérieuse considération qu'un aussi grave sujet peut mériter, de même que tous changements que peuvent nécessiter les lois criminelles—et l'établissement, en certains endroits, de quelques prisons bien réglées ou pénitenciers locaux, que l'amélioration ultérieure de la discipline des prisons semble exiger.

Que l'enregistrement des jugements dans le *Haut Canada* ayant été cause de frais et de délais, nous prendrons en notre sérieuse considération l'opportunité d'amender les lois qui régissent cette matière.

Que nous recevons avec plaisir le rapport du Commissaire des Terres de la Couronne ; et que nous serons heureux de voir l'augmentation qui a eu lieu dans la recette du département, ainsi que les grands efforts qui ont été faits pour établir un bon système d'immigration, et avancer l'établissement de nos terres incultes.

Que nous nous réjouissons d'apprendre que l'attention de Son Excellence a été appelée au fait qu'un mandat lancé par la cour du banc de la reine en *Angleterre* a été signifié en cette colonie, et qu'elle a été avisée de représenter au gouvernement de Sa Majesté qu'il serait à propos de prévenir, par une loi impériale, tout conflit possible de juridiction ; et que nous ne manquerons pas de donner toute notre considération à la question de savoir si certaines décisions judiciaires récentes auxquelles Son Excellence fait allusion, ne nous appellent pas à définir, par des dispositions législatives émanant de nous, la nature et l'étendue de la loi du parlement, tels qu'il devront être en *Canada*.

Que nous ne manquerons pas de considérer du mieux qu'il nous sera possible les divers sujets dont Son Excellence a fait mention dans son gracieux discours ; et qu'avec Son Excellence nous supplions Dieu de guider nos conseils, et d'accorder ses meilleures faveurs à notre peuple.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite résolution,
Elle a été résolue unanimement dans l'affirmative

Ordonné, que l'honorable Sir *E. P. Taché*, et les honorables Messieurs *Vankoughnet*, *Quesnel* et *Shaw*, composent un comité pour préparer une adresse sur la dite résolution.

La chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la chambre a repris la séance, et

L'honorable Sir *E. P. Taché* a fait rapport d'une adresse préparée par le comité dans les termes suivants :

A Son Excellence le Très Honorable Sir *Edmund Walker Head*, Baronnet, Chevalier Commandant du très-honorable Ordre du Bain, un des membres du très honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'*Amérique Britannique du Nord* et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE.

Nous les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada* réunis en Parlement Provincial, remercions respectueusement Votre Excellence de votre gracieux discours à l'ouverture de la présente session.

Nous recevons avec un grand plaisir les félicitations de Votre Excellence sur l'abondante récolte dont il a plu à la Providence de nous favoriser, et nous partageons avec Votre Excellence l'espoir que la prospérité commerciale du *Canada* se ravive rapidement.

Nous nous rappellerons toujours avec orgueil que dans le cours de l'année 1860, nous avons eu l'honneur d'accueillir sur nos rivages Son Altesse Royale le Prince de *Galles*; et que notre Gracieuse Souveraine a su reconnaître la loyauté avec laquelle son fils a été reçu en cette province; et que nous avons la ferme assurance que l'agréable souvenir de sa visite vivra longtemps dans le cœur de notre peuple.

Comme il a été beaucoup accompli dernièrement en fait de législation, nous concourons avec Votre Excellence, dans l'espoir que la province se trouve dans des circonstances qui n'exigent qu'il nous soit soumis que peu de mesures importantes pendant cette session, la dernière de ce parlement.

Nous nous réjouissons avec Votre Excellence de voir que les statuts refondus du *Haut* et du *Bas-Canada* ont été promulgués dans une forme authentique; et nous dirigerons toute notre attention sur ce qu'il peut encore rester à faire; et Votre Excellence peut compter sur notre concours dans l'œuvre de l'assimilation, autant que possible, des lois qui régissent l'une et l'autre section de la province.

Toute mesure que Votre Excellence pourra nous soumettre, ayant pour objet de régulariser convenablement l'administration des biens des faillis dans le *Haut Canada*, recevra de nous la sérieuse considération qu'un aussi grave sujet peut mériter, de même que tous changements que peuvent nécessiter les lois criminelles—et l'établissement en certains endroits de quelques prisons bien réglées ou pénitenciers locaux, que l'amélioration ultérieure de la discipline des prisons semble exiger.

L'enregistrement des jugements dans le *Haut Canada* ayant été cause de frais et de délais, nous prendrons en notre sérieuse considération l'opportunité d'amender les lois qui régissent cette matière.

Nous recevons avec plaisir le rapport du Commissaire des Terres de la Couronne; et nous serons heureux de voir l'augmentation qui a eu lieu dans la recette du département, ainsi que les grands efforts qui ont été faits pour établir un bon système d'immigration, et avancer l'établissement de nos terres incultes.

Nous nous réjouissons d'apprendre que l'attention de Votre Excellence a été appelée au fait qu'un mandat lancé par la Cour du Banc de la Reine en *Angleterre*, a été signifié en cette colonie, et que Votre Excellence a été avisée de représenter au gouvernement de Sa Majesté qu'il serait à propos de prévenir, par une loi impériale, tout conflit possible de juridiction; et nous ne manquerons pas de donner toute notre considération à la question

de savoir si certaines décisions judiciaires récentes auxquelles Son Excellence fait allusion ne nous appellent pas à définir, par des dispositions législatives émanant de nous, la nature et l'étendue de la loi du Parlement, telle qu'elle devra être en *Canada*.

Nous ne manquerons pas de considérer du mieux qu'il nous sera possible les divers sujets dont Votre Excellence a fait mention dans son gracieux discours ; et avec Votre Excellence, nous supplions Dieu de guider nos conseils, et d'accorder ses meilleures faveurs à notre peuple.

Laquelle adresse étant lue par le greffier, a été agréée unanimement.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée et qu'elle soit signée par l'Orateur de cette chambre.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général par toute la chambre.

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général pour savoir quand il plaira à Son Excellence de recevoir la dite adresse.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre les comptes du greffier, depuis le No. 1. jusqu'au No. 260, inclusivement.

Ordonné, qu'ils restent sur la table.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*,
La chambre s'est ajournée.

Mercredi, 20 Mars, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guvémont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Inkerman,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Dessaultes,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>	
<i>Ferrie,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>		

PRIÈRES :

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'honorable *Malcolm Cameron* a été introduit entre les honorables MM. *Dessaulles* et *Morris*.

Alors l'honorable M. *Cameron* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette chambre, et il a pris son siège en conséquence.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Armstrong* ; Du conseil municipal du comté de *Soliette* ; de *Pierre Imbleau* et autres, du village d'*Industrie*, et de *Louis Mercier* et autres, du village d'*Industrie*.

Par l'honorable M. *Crawford* ; Du conseil municipal du township d'*Augustin*, dans le comté de *Grenville*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith* ; Dessyndics et membres de la faculté du collège *St. François, Richmond*.

Par l'honorable M. *A. J. Fergusson* ; De *Joseph Larkin* et autres, de la septième concession du township de *King*.

Par l'honorable Sir *Allan N. MacNab* ; De *John Counter*, de la cité de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet* ; Trois pétitions de la chambre des arts et manufactures pour le *Bas-Canada*.

Par l'honorable Orateur ; Du révérend *Siméon Belleau* et autres, de la paroisse de *St. Croix* ; et du révérend *John Cook* et autres, de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Des conseils municipaux des townships de *Stanley, Turnberry, Tuckersmith, McKillop, Colborne, Howick, McGillivray, Wawanosh* et *Elderslie* ; du village de *Clinton*, tous des comtés-unis de *Huron* et *Bruce* ; demandant séparément une loi pour obliger les non-résidents, au paiement des taxes, le ou avant le premier de mai, de chaque année.

De *W. J. MacDonell*, président d'une assemblée des actionnaires de la banque d'*Ontario* ; et des président et directeurs de la dite banque d'*Ontario* ; demandant séparément un amendement à leur charte.

De la corporation de l'Asile de la Providence de *Montréal*, pour le soutien des femmes âgées et infirmes et des orphelins ; des Sœurs de la Charité administratrices de l'Hôpital Général de *Montréal* ; des dames du comité de l'école des enfants en bas âge de la Basse-Ville de *Québec* ; du comité de l'association de *Toronto* pour l'instruction des sourds-muets et aveugles ; de la société *St. Jean-Baptiste* de *Québec* ; et deux pétitions du révérend *V. Rousselot*, au nom de la Salle d'Asile *St. Joseph* de *Montréal*, et aussi au nom d'une institution pour l'instruction des aveugles ; demandant séparément une allocation.

Du révérend *J. B. Durocher* et autres, de la paroisse de *St. Ephrem d'Upton*, dans le township d'*Upton*, et du conseil municipal de la dite paroisse de *St. Ephrem d'Upton* ; demandant séparément des amendements à l'acte des municipalités et chemins du *Bas-Canada* de 1860.

De *G. L. Rolland* et autres, des cité et district de *Montréal* ; demandant un acte pour punir plus sévèrement les abus de confiance.

De *H. S. Beaudry* et autres, de la paroisse *St. Antoine-Abbé*, dans les comtés de *Chateauguay* et *Huntingdon* ; demandant un amendement à l'acte 20 *Victoria*, chap. 120, qui divise la dite paroisse entre les dits deux comtés sus-mentionnés.

De "La Banque du Peuple," en la cité de *Montréal* ; demandant un acte pour l'autoriser à augmenter son capital de \$800,000.

Du conseil municipal du township de *Tecumseth* ; demandant une allocation pour le soutien de l'institution établie à *Toronto* pour l'instruction des sourds-muets, et aveugles, et qu'elle devienne une institution provinciale.

De *Jean Langevin* et autres, créanciers des conseils municipaux des districts du *Bas-Canada* ; demandant que des mesures soient prises pour qu'ils soient payés de ce qui leur est dû par les dits conseils.

Du révérend M. *V. Plinquet* et autres, de la paroisse de *St. Coloman* ; demandant une allocation pour améliorer un certain chemin.

Des juges de paix de Sa Majesté, dans et pour le comté d'*Essex* ; demandant l'extension de l'acte relatif à l'administration prompte et sommaire de la justice criminelle.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre le rapport de la banque de prévoyance et d'épargnes de *Québec*, jusqu'au 1er mars, 1860 ;

Aussi, le rapport de la banque d'épargnes de *Northumberland* et *Durham*, jusqu'au 2 mars, 1861 ;

Aussi le rapport de la compagnie d'assurance sur la vie du *Canada*, jusqu'au 30 avril, 1860 ;

Et aussi, le rapport de la compagnie de prévoyance et d'assurance sur la vie, de *Toronto*, jusqu'au 31 août, 1860.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir *Papiers parlementaires*.)

L'honorable M. *Patton* a présenté à la chambre un bill intitulé : " Acte pour amender un acte qui amende un acte relatif aux biens des institutions religieuses dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable M. *McDonald* a présenté à la chambre un bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative aux corporations."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable M. *Merritt* est entré.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Morris*. La chambre s'est ajournée.

Jeudi, 21 Mars, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gutvremont,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Christie,</i>	(<i>Inkerman</i>),	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Crauford,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>		

PRIÈRES :

L'honorable Orateur a fait rapport qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand il plairait à Son Excellence de recevoir l'adresse de cette Chambre, et que Son Excellence avait fixé ce jour, à trois heures et demie de l'après midi, à l'hôtel du gouvernement en cette ville.

La chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la chambre a repris sa séance.

L'honorable Orateur a fait rapport que la Chambre s'était rendue aujourd'hui auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec son adresse en réponse au discours de Son Excellence prononcé du trône, à laquelle il avait plu à Son Excellence de faire la gracieuse réponse suivante :

Honorables Messieurs du Conseil Législatif :

Je vous remercie sincèrement de l'adresse loyale que l'on vient de me lire. Elle m'assure que vous êtes prêts à remplir les devoirs de la session.

Ordonné, que l'adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, ainsi que la réponse de Son Excellence à icelle, soient imprimées et publiées dans les deux langues, pour l'usage des membres.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; des commissaires d'école du village de *Chicoutimi*.

Par l'honorable M. *Patton* ; de la corporation de la ville d'*Owen-Sound*.

Par l'honorable Sir *Allan N. MacNab* ; de *Frederick Chase Capreol*, de *Toronto* ; et de la compagnie de transport du nord-ouest.

Par l'honorable M. *Walker* ; du comité dirigeant l'asile des orphelins ; et du comité dirigeant l'asile des orphelines de *Québec*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; du conseil municipal du township de *Stephen*.

Par l'honorable M. *Harmannus Smith* ; de *James Dewry* et autres, du township de *Beverley*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; de *E. Boudreau* et autres, pilotes pour et au-dessus du havre de *Québec*.

Par l'honorable M. *Quesnel* ; des directrices de l'asile de *Montréal*, pour le soutien de femmes âgées et infirmes.

Par l'honorable M. *Tessier* ; du révérend *F. A. Blouin* et autres, de *Ste. Cécile du Bic*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la compagnie d'amélioration de *Windsor* ; demandant un acte d'incorporation.

Du conseil municipal du village de *Cayuga* ; demandant que l'acte 23 *Victoria*, chapitre 53, soit amendé de manière à accorder un plus grand nombre de licences pour auberges dans les villes de comté dont la population est peu considérable.

De *François Nadeau*, de la cité de *Québec* ; demandant qu'il soit indemnisé de ses pertes en conséquence d'avoir été démis de la surveillance des ouvrages pour la construction d'une cour de justice et prison à *St. Etienne* de la *Malbaie*, et qu'il soit rémunéré de ses services comme surveillant de ces ouvrages.

D'*E. Glackemeyer* et autres, électeurs de la cité de *Québec* ; demandant certains amendements aux actes d'incorporation de la dite cité de *Québec*.

De *Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant à être incorporés sous le nom de "La Banque des Marchands."

Du comité de la maison de refuge des dames protestantes de *Québec*; demandant que son allocation annuelle lui soit continuée.

Deux pétitions de la chambre des arts et manufactures pour le *Bas-Canada*; demandant une allocation de \$40,000 pour se procurer des objets destinés à la grande exposition à être tenue à *Londres* en 1862; et aussi une autre somme de pas moins de \$6,000 pour établir un musée d'industrie canadienne et de géologie économique qui y serait attaché, et aussi une institution pour l'instruction des jeunes gens comme ingénieurs des mines.

De *G. E. Mayrand* et autres; demandant à être incorporés sous le nom de "compagnie de navigation du lac *St. Pierre*."

Du conseil municipal des comtés-unis de *Stormont, Dundas et Glengarry*; demandant certains amendements à la loi de cotisation.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre une lettre du secrétaire de la *Nouvelle-Zélande*, et aussi une copie des statistiques de la *Nouvelle-Zélande*, pour 1859.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Beauce*, pour l'année 1860.

Aussi, le rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de *Gaspé*, pour l'année 1860.

Aussi, le rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Saguenay*, pour l'année 1859.

Et aussi, le rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de *Trois-Rivières* et de *Montmagny*, pour l'année 1860.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir Papiers parlementaires.*)

L'honorable M. *Patton* a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte pour l'avantage des femmes mariées en assurant la vie de leurs maris."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, que les honorables MM. *Ferrier, Morris, Crawford, Sir E. P. Taché, Seymour, Moore, Jeffrey, Quesnel* et *Simpson*, composent un comité sur les banques pour la présente session, auquel seront renvoyés tous bills sur ce sujet.

L'honorable M. *Alexander* a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte pour amender davantage l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender la charte de la Banque d'*Ontario* ;"

Et aussi pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour permettre le rapport de verdicts dans les procès par jury au civil, quoique le jury ne soit pas unanime," il a été *Ordonné*, qu'ils soient remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Mills*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 22 Mars, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Ler Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Knochton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier* ; De *Fisher Ames* et autres, du township de *Franklin*, dans le comté de *Huntingdon* ; et de *Mary Fulford* et autres, directrices et gérantes de la maison de refuge de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Matheson* ; Trois pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; Du révérend *L. Roy* et autres, du township de *Bégon*, dans le comté de *Témiscouata*.

Par l'honorable M. *Allan* ; Quatre pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *York* et *Peel*.

Par l'honorable M. *A. J. Fergusson* ; De *George J. Grange* et autres, du comté de *Wellington* ; et trois pétitions de la corporation de la ville de *Guelph*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; Du conseil municipal du comté de *Grey*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; D'*O. S. Gildersleeve*, de la cité de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Seymour* ; D'*Annie Elizabeth Roche*, de la ville de *Port Hope*.

Par l'honorable M. *Guévremont* ; D'*Alexander McClure* et autres, d'*Acton*, dans le comté de *Bagot* ; et du conseil municipal du comté de *Bagot*.

Par l'honorable M. *Proulx* ; Des commissaires d'école de la paroisse de *St. Antoine de la Baie*, dans le comté de *Yamaska*.

Par l'honorable Sir *Allan N. MacNab* ; Quatre pétitions du conseil municipal du comté de *Kent*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; Du révérend *E. Rousseau* et autres, du comté de *Rimouski*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du comté de *Joliette* ; demandant l'abrogation de l'acte 23 Vic., ch. 25, " Acte pour exempter certains effets de saisie en paiement de dettes," en autant que cet acte a rapport à cette partie de la province appelée *Bas-Canada*.

De *Pierre Imbleau* et autres, et de *Louis Marcell* et autres, du village d'*Industrie* ; demandant séparément un acte pour incorporer l'*Union St. Joseph* de l'*Industrie*.

Du conseil municipal du township d'*Augusta*, dans le comté de *Grenville* ; demandant une loi pour pourvoir à ce que certaines sommes d'argent placées par le dit township, soient employées pour les fins de l'éducation dans le dit township.

Des syndics et membres gérants du collège *St. Francis*, à *Richmond* ; demandant une allocation.

De *Joseph Larkin* et autres, de la septième concession du township de *King* ; demandant un acte pour confirmer l'arpentage de *George Lount*, écuyer, dans la dite concession.

De *John Counter* de la cité de *Kingston*, demandant la liquidation de sa réclamation contre le bureau des travaux publics.

Trois pétitions de la Chambre des Arts et des Manufactures pour le *Bas-Canada* ; demandant certains amendements à la loi relative aux brevets d'inventions ;

Aussi demandant certains amendements à l'acte constituant le bureau des patentes et prescrivant ses devoirs.

Et aussi, demandant que des mesures soient prises pour pourvoir d'avantage à la conservation de la santé publique.

Du révérend *Siméon Belleau* et autres, de la paroisse de *Ste. Croix* ; demandant une allocation de \$1200 pour l'agrandissement du local de l'académie des dames de la dite paroisse.

Du révérend *John Cook* et autres, de la cité de *Québec* ; demandant un acte pour incorporer le Collège *Morrin*.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre le rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district d'*Iberville*, durant l'année 1860.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir Papiers parlementaires.)

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que les honorables MM. *Tessier* et *Campbell* soient ajoutés au comité sur les banques.

L'honorable M. *Ross* est entré.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, que les honorables MM. *Ross* et *E. H. J. Duchesnay* soient ajoutés au comité en dernier lieu mentionné.

L'honorable M. *de La Terrière* a présenté à la chambre un bill, intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant l'abolition générale des droits et devoirs féodaux."

Le dit bill a été lu la première fois,

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'honorable M. *Campbell*, a présenté à la chambre un bill, intitulé : " Acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour restreindre l'émission de débetures par les municipalités, au-delà d'un certain montant, et pour d'autres fins,"

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*, que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité special composé des honorables MM. *Alexander, Crawford, Jeffrey, Boulton, Seymour, Simpson, Sir Allan N. MacNab et Campbell*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux biens des institutions religieuses dans le *Haut-Canada*," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la banque d'*Ontario*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité sur les banques.

Les honorables MM. *Merritt et Cameron* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour permettre le rapport de verdicts dans les procès par jury, au civil, quoique le jury ne soit pas unanime,"

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*.

Que le dit bill soit maintenant lu pour la seconde fois.

Après débats ;

La question de concours étant mise sur la dite motion, la chambre s'est divisée et les noms étant demandés, ils ont été pris, comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Paré,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay E. H. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Gubvremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>De La Ferrière,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier.—36.</i>

NON CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Campbell,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Merritt,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Walker.—12.</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la chambre, à sa prochaine séance.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

Que lorsque cette chambre s'ajournera aujourd'hui, elle demeure ajournée à demain, à onze heures avant midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Morris*, La Chambre s'est ajournée.

Samedi, 23 Mars, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Christie,</i>	(<i>Inkerman</i>),	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panel,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton</i>	<i>Perry,</i>	
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>	

PRIÈRES :

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*, Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle demeure ajournée à mardi, le deuxième jour d'avril prochain.

L'honorable M. *Simpson* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

De retrancher tous les mots après "à" et d'insérer : "mercredi le troisième jour d'avril prochain."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*, en amendement au dit amendement,

Que lorsque la chambre s'ajournera ce jour, elle demeure ajournée à mardi prochain.

La question de concours étant alors mise sur la dite motion en amendement au dit amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit, savoir :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Smith, Harmaunus.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>		

NON CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Armand,</i>	<i>Foster.</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>(Inkerman.)</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De La Terrière.</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier.—19.</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours étant alors mise sur la motion principale. telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Christie* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte pour définir et établir certaines réserves de chemins et lignes de division dans le township de "*Burford*."

Le dit bill a été lu la première fois,

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Dessaulles* ;—Des dames religieuses de Notre-Dame de charité du Bon Pasteur de *Montréal*.

Par l'honorable M. A. *J. Fergusson* ;—de *A. MacDonald* et autres, du comté de *Wellington*.

Par l'honorable M. *Christie* ;—Du conseil municipal du comté de *Norfolk* ; et du conseil municipal du township de *Burford* dans le comté de *Brant*.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*,

La chambre s'est ajournée, à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 26 Mars, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McNab, Sir A. N.,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Foster.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>(Inkerman),</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Fergusson, A. J.,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Campbell* ; de la corporation de la cité de *Kingston* ; du comité de l'asile des orphelins de *Kingston* ; et deux pétitions du bureau des syndics de l'université de " *Queen's College*."

Par l'honorable M. *Moore* ; du conseil municipal du comté de *Missisquoi*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; du révérend *O. Paradis* et autres, de *St. Edouard*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. *Merritt* ; de la convention de l'église Méthodiste Wesleyenne, choisie pour représenter les circuits qui comprennent les comtés de *Lincoln*, *Welland*, *Haldimand*, *Wentworth*, *Nord et Sud*, et *Halton*.

Par l'honorable M. *John Hamilton (Inkerman)* ; de la compagnie du chemin de fer de *Carillon* et *Grenville*.

Par l'honorable M. *Masson* ; de *J. L. Leprohon* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Christie* ; de *James Dougall*, de la ville de *Windsor*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; de *Frederick Widder* et de *William Benjamin Robinson*, de *Toronto*, procureurs et commissaires de la compagnie du *Canada* ; de *James Wilkison* et autres, du township de *Goderich*, dans le comté de *Huron* ; de *John Galt*, de la ville de *Goderich* ; des conseils municipaux des comtés-unis de *Huron* et *Bruce* ; et des townships de *Bruce* et *Osborne*, dans les dits comtés-unis.

Par l'honorable M. *Patton* ; trois pétitions du conseil municipal du comté de *Simcoe* ; deux pétitions du conseil municipal du village de *Southampton* ; et du conseil municipal du township d'*Arran*.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; de *Hypolite Dubord*, de la cité de *Québec*.

Par l'honorable Sir *Allan N. MacNab* ; de *Thomes Kenwick* et autres, du township de *Romney* ; de *William Macdonald* et autres, marchands, propriétaires, capitaines de navires et commerçants sur le lac *Erié* ; de *Thomas Wilson* et autres, du township de *Tilbury*, Est ; et de *John R. Cornwell* et autres, du township de *Tilbury*, Ouest, dans le comté d'*Esser*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Des commissaires d'écoles du village de *Chicoutimi* ; demandant une allocation pour construire une maison d'école.

De la corporation de la ville d'*Owen Sound* ; demandant un acte pour l'autoriser à percevoir des droits de havre ; et aussi pour l'autoriser à vendre dix acres de terrain appartenant à la dite corporation.

De *Frederick Chase Capreol*, de la cité de *Toronto* ; demandant un acte pour l'exempter des restrictions imposées par l'acte relatif aux lotteries et pour le mettre en état de disposer de certaine propriété.

De la compagnie de transport du Nord-Ouest ; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

Du comité dirigeant l'asile des orphelins de *Québec*, et du comité dirigeant l'asile des orphelines de *Québec* ; demandant séparément la continuation de leur allocation annuelle.

Du conseil municipal du township de *Stephen*, dans les comtés-unis de *Huron* et *Bruce* ; demandant un acte pour obliger les non-résidents au paiement des taxes, le ou avant le premier de mai, de chaque année.

De *James Dewry* et autres, du township de *Beverly* ; demandant un acte pour décharger *Walter Armstrong* et *David Rintoul*, du paiement d'une réclamation due par ces derniers à la municipalité du dit township.

D'*E. Boudreau* et autres, pilotes, pour et au-dessous du havre de *Québec* ; demandant l'adoption de l'un ou l'autre des tarifs mentionnés dans leur pétition, et aussi que certaines règles et règlements soient ajoutés à ceux déjà sanctionnés le 3 mai 1853.

Des directrices de l'asile de *Montréal*, pour les femmes âgées et infirmes; demandant certains amendements à l'acte d'incorporation du dit asile.

Du révérend *F. A. Blouin* et autres, de la paroisse de *Ste. Cécile du Bic*; demandant une allocation pour l'amélioration du havre du *Bic*, et pour d'autres objets.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son sein manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette chambre;

Et il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

EDMUND HEAD.

Le Gouverneur Général transmet, pour l'information des deux Chambres de la Législature, copie d'une dépêche du Secrétaire d'Etat contenant un ordre de Sa Majesté en Conseil, confirmant d'une manière spéciale l'acte relatif à l'administration des terres et propriétés des sauvages.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, *Québec*, 19 mars, 1861.

CANADA : }
No. 85. }

Downing Street,
14 juillet, 1860.

ORDRE EN CONSEIL.

MONSIEUR,—L'acte No. 2132 passé par la Législature du *Canada* dans le mois de mai dernier, intitulé : " Acte relatif à l'administration des terres et propriétés des Sauvages," ayant été transmis à ce bureau dans votre dépêche No. 48, du 18 mai, le Duc de *Newcastle* a fait rapport à Sa Majesté en Conseil, comme étant son opinion, que le dit Bill devait être confirmé d'une manière spéciale.

J'ai maintenant l'honneur de vous transmettre un ordre de Sa Majesté en Conseil, en date du 30 de juin, approuvant ce rapport.

J'ai, etc.,

(Signé,) G. C. LEWIS.

M. LE GOUVERNEUR,
Le Très Honorable Sir *E. Head*, Bart.,
etc., etc., etc.

Cour du Palais de *Buckingham*,
ce 30e jour de juin, 1860.

PRESENTS :—

Sa Très Excellente Majesté la Reine, Son Altesse Royale le Prince Consort, le Grand Chancelier, le Grand Chambellan, le Lord Président, le Vicomte *Palmerston*, le Duc de *Somerset*, Sir *Charles Wood*, Bart., le Duc de *Newcastle*, Sir *George Lewis*, Bart., le Marquis d'*Ailesbury*, Mr. *Charles Villiers*, le Grand Sénéchal, Sir *George Grey*, Bart., le Comte de *Spencer*.

Attendu que le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative de la Province du *Canada* ont, dans le mois de mai 1860, passé un acte qui a été transmis, intitulé comme suit :—

No. 2132 " Acte relatif à l'administration des terres et propriétés des Sauvages."

Et attendu que le dit acte a été mis devant Sa Majesté en Conseil, avec une lettre adressée au Lord Président du Conseil, de la part du Très Noble Duc de *Newcastle*, un des principaux secrétaires d'état de Sa Majesté, recommandant le dit acte à la confirmation spéciale de Sa Majesté, il a en conséquence plu à Sa Majesté, ce jour, par et de l'avis de son Conseil Privé, de donner sa confirmation spéciale au dit acte, et il est par le présent confirmé et ratifié d'une manière spéciale et finalement édicté en conséquence : dont le Gouverneur, le Lieutenant Gouverneur ou Commandant en chef, alors en charge, de la Province du *Canada*, et toutes autres personnes que ces présentes pourront concerner, devront prendre connaissance et se gouverner en conséquence.

(Signé,)

ARTHUR HELPS.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport des baptêmes, mariages et sépultures pour les districts de *Québec* et *Arthabaska*, durant l'année 1860.

Aussi le rapport de la compagnie du chemin de fer du nord du *Canada*, pour l'année 1860.

Ordonné, qu'ils restent sur la table et ils sont comme suit :

(*Voir Papiers parlementaires.*)

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre une communication de l'honorable *René E. Caron*, et aussi une copie de son mémoire à Sa Majesté la Reine au sujet des procédures du Conseil Législatif relatives à son absence de son siège, pendant deux sessions consécutives du Parlement.

Le dit mémoire a été alors lu par le Greffier, et

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit mémoire du dit honorable *René E. Caron*, maintenant soumis à cette Chambre, reste sur la table, pendant la décision en appel sur icelui.

L'honorable M. *Proulx* est entré.

L'honorable M. *A. J. Fergusson* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : " Acte pour diminuer le nombre des licences accordées pour la vente en détail des liqueurs enivrantes."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'honorable M. *Quesnel* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour augmenter de nouveau le capital de La Banque du Peuple."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*, en ce qui concerne l'émission des licences de boutiques et d'auberges."

Le dit bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, de jeudi prochain en huit.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender le seizième paragraphe de la vingt-septième section de l'acte des écoles communes du *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour rendre plus générale la pratique de la vaccination."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable M. *Boulton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire de meilleures dispositions pour l'élection de directeurs de banques, et de compagnies de chemins de fer et d'assurance."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative au douaire."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'honorable M. *Reesor* a présenté à la Chambre un Bill intitulé " Acte pour amender l'acte relatif à la cotisation de la propriété dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain en huit.

L'honorable M. *Reesor* a présenté à la Chambre un Bill intitulé "Acte relatif aux cartes ou plans de villes ou villages dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain en huit.

L'honorable M. *McDonald* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour confirmer le nouvel arpentage de partie du township de *Goderich*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois de jeudi prochain en huit.

L'honorable M. *Alexander*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour restreindre l'émission de débentures par les municipalités, au-delà d'un certain montant, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait, aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus deux fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été ordonné, que le dit bill, avec les amendements, soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé "Acte pour amender la charte de la Banque d'*Ontario*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été ordonné, que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Merritt* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Qu'un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché*, et des honorables Messieurs *Quesnel*, *Campbell*, *Tessier*, *Ferrier*, *Leslie* et du moteur, soit nommé à l'effet de s'enquérir des causes qui ont amené le commerce de l'ouest à se diriger vers les *Etats-Unis*, par la voie de l'*Hudson* et du havre de *New-York*, et de soumettre à la considération de cette chambre les mesures les plus propres à lui faire reprendre son cours primitif et naturel, le *St. Laurent*, par la voie du havre de *Québec*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé: "Acte pour permettre le rapport de verdicts dans les procès par jury, au civil, quoique le jury ne soit pas unanime.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Mills* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel elle demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour faciliter la liquidation des affaires des compagnies incorporées et sociétés de commerce qui ne peuvent faire face à leurs engagements," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour l'avantage des femmes mariées qui assurent la vie de leurs maris,"

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Kierzkowski*,
Que le dit bill soit maintenant lu pour la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Vankoughnet*, *Boulton*, *Quesnel*, et *Sir E. P. Taché*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, mercredi de la semaine prochaine.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux biens des institutions religieuses dans le *Haut-Canada*," il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Boulton*,
La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 27 Mars, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton.</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Letellier de St. Just</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Proulx,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Masson,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *A. J. Fergusson* ; du conseil municipal du township de *Nichol*.

Par l'honorable M. *Patton* ; deux pétitions du conseil municipal du comté d'*Elgin*.

Par l'honorable M. Moore ; de John Crébassa et autres, du collège électoral de Saurel.

Par l'honorable M. Reesor ; trois pétitions du conseil municipal des comtés-unis de York et Peel.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Des dames religieuses de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur de Montréal ; et de Mary Fulford et autres, directrices et administratrices de la maison de refuge de Montréal ; demandant séparément une allocation.

Du révérend E. Rousseau et autres, du comté de Rimouski ; demandant que le dit comté soit divisé en deux districts pour les fins d'enregistrement.

Du conseil municipal du comté de Bagot, et d'Alexandre McClure et autres, du township d'Acton ; demandant séparément un amendement à l'acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada, de 1860.

Des commissaires d'école de la paroisse de St. Antoine de la Baie, dans le comté d'Yamaska ; demandant une allocation pour réparations de la maison d'école académique, dans la dite paroisse.

Du révérend L. Roy et autres, du township de Bégon, dans le comté de Témiscouata ; demandant une allocation pour compléter une route qui conduit au chemin Taché.

De Fisher Ames et autres, du township de Franklin, dans le comté de Huntingdon ; demandant qu'aucune mesure ne soit adoptée pour changer les limites du dit township.

Du conseil municipal du township de Grey, dans le comté de Huron ; demandant un acte pour obliger les non-résidents au paiement des taxes, le ou avant le premier de mai chaque année.

De George J. Grange et autres, du comté de Wellington ; demandant que les règles exigeant qu'avis soit donné de l'application pour un acte d'incorporation, soient suspendues en autant qu'elles ont rapport à l'application pour l'incorporation d'un hôpital-général de charité pour le comté de Wellington et la ville de Guelph.

D'A. McDonald et autres, du comté de Wellington ; demandant un acte pour l'incorporation d'un hôpital-général à Guelph.

Trois pétitions de la ville de Guelph ; demandant un acte pour venir en aide aux municipalités endettées à raison d'entreprises de chemins de fer ;

Aussi, demandant l'abrogation de l'acte imitant le nombre des licences pour auberges ;

Et aussi, demandant l'incorporation d'un hôpital dans la dite ville de Guelph, et que pouvoir soit accordé aux townships de Wellington, Grey et Bruce, d'aider au soutien du dit hôpital.

Du conseil municipal du township de Burford, dans le comté de Brant ; demandant un acte pour établir et fixer certaines réserves de chemins et lignes de division dans le dit township.

Du conseil municipal du comté de Norfolk ; demandant que des mesures soient prises pour l'instruction des sourds-muets en cette province.

De O. S. Gildersleeve, de la cité de Kingston ; demandant l'établissement d'institutions collégiales dans différentes parties de la province, et demandant que la dotation de l'université de Toronto soit partagée.

D'Annie Elizabeth Roche, de la ville de Port Hope, veuve de John K. Roche, ci-devant de la dite ville de Port Hope ; demandant un acte pour placer certains biens en la possession de syndics pour la mettre en état de décharger certaines dettes et de subvenir au soutien de ses enfants.

Trois pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew* ; demandant un acte pour opérer la séparation des dits comtés-unis, quant aux fins municipales, judiciaires et, pour autres objets.

Aussi demandant que la loi de cotisation soit amendée quant à la manière d'imposer la propriété personnelle dans le *Haut-Canada* ;

Et aussi demandant que l'acte relatif aux jurés et aux jurys dans le *Haut-Canada* soit amendé.

Quatre pétitions du conseil municipal du comté de *Kent* ; demandant qu'ils ne soient pas tenus responsables, soit pour le capital ou pour les intérêts, dans le cas où l'acte du fonds consolidé d'emprunt municipal serait amendé, parce que le dit conseil n'a fait aucun emprunt du dit fonds.

Aussi demandant un acte pour autoriser les municipalités à passer des règlements obligeant les personnes condamnées à l'emprisonnement, aux travaux forcés, dans la prison commune, à faire ces travaux dans les rues et chemins dans le voisinage de telle prison, lorsqu'il n'y a rien à faire dans telle prison.

Aussi demandant que la loi de cotisation soit amendée.

Et aussi, demandant la construction d'un phare et lumière au hâvre *Ronde-Eau*.

Quatre pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *York* et *Peel* ; demandant un acte pour pourvoir à mieux faire observer le dimanche.

Aussi demandant qu'il soit pourvu à l'instruction des sourds-muets et des aveugles dans cette province.

Aussi demandant un acte pour pourvoir à ce que l'élection des *reeves* et députés *reeves* de townships et villages, se fasse de la même manière que celle des maires des cités et des villes.

Et aussi demandant que l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada* soit amendé à l'effet d'empêcher une personne de représenter comme conseiller, pendant la même année, deux municipalités distinctes.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre l'état des affaires de " La caisse d'économie Notre Dame," jusqu'au 31 mai, 1860.

Aussi l'état des affaires de l'hôpital de *Kingston* pour l'année 1860.

Aussi le rapport de la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain*, pour l'année 1860.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir *Papiers parlementaires*.)

L'honorable M. *Merritt* est entré.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour l'avantage des femmes mariées qui assurent la vie de leurs maris," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier,

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Que les dits amendements soient agréés.

Après débats,

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain, et que dans l'intervalle le bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des membres,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, il a été

Ordonné, en conséquence,

L'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition de *John Fraser*, se plaignant de l'élection et rapport irréguliers de l'honorable *Alexandre Edouard Kierzkowski*, pour le collège électoral de *Montarville*, a informé la Chambre que le dit comité avait fixé mercredi, le troisième jour d'avril prochain, à onze heures avant midi, afin d'entendre conseil pour et contre la dite pétition, et l'avait chargé de demander la permission de s'ajourner.

Ordonné, que le comité spécial sur la pétition d'élection du collège électoral de *Montarville*, ait la permission de s'ajourner jusqu'à mercredi, le troisième jour d'avril prochain, à onze heures, A. M., lorsque conseil sera alors entendu sur les mérites de la pétition renvoyée au comité.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour restreindre l'émission de débetures par les municipalités au-delà d'un certain montant."

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé de nouveau au même comité auquel il avait été renvoyé en premier lieu, pour qu'il soit considéré de nouveau.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la " banque d' *Ontario*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative aux corporations," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi de la semaine prochaine.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau " l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Alexander*, *Campbell* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill, intitulé : " Acte pour définir " et établir certaines réserves de chemins et lignes de divisions dans le township de " *Burford*," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour augmenter de nouveau " le capital de la Banque du Peuple," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité sur les banques.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faciliter la liquidation des affaires des compagnies incorporées et sociétés de commerce qui " ne peuvent faire face à leurs engagements," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi de la semaine prochaine.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender " l'acte relatif aux biens des institutions religieuses dans le *Haut-Canada*."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Vankoughnet*, *Campbell*, *Christie* et *Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Morris*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 28 Mars, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>McCore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Walker,</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Crawford* ; de *Jean George Taché*, de la paroisse de *St. Louis de Kamouraska*.

Par l'honorable Mr. *Alexander* ; du conseil municipal du comté d'*Oxford*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; du révérend *L. Bissey*, prêtre, de la congrégation des catholiques-romains, et autres, de la ville de *St. Thomas*, dans le comté d'*Elgin* ; et du ministre et de la congrégation de l'église méthodiste Wesleyenne de *St. Thomas* susdit.

Par l'honorable M. *McDonald* ; du conseil municipal du township de *Goderich*.

Par l'honorable M. *Patton* ; du conseil municipal du township de *Kincardine* ; et du conseil municipal du village de *Kincardine*.

Par l'honorable M. *Reesor* ; du conseil municipal du township de *Scarboro'*.

Par l'honorable M. *Allan* ; des directrices et dames du comité d'administration de "l'asile des garçons" à *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend *O. Paradis* et autres, de *St. Edouard de Frampton* ; demandant une allocation pour l'ouverture de certains chemins pour les fins de la colonisation.

De *J. L. Leprohon* et autres, de *Montréal* ; demandant à être autorisés à construire un chemin à barrières, à partir du pont sur la rivière des *Prairies* et à terminer au pont sur la rivière *Jésus*.

D'*Hypolite Dubord*, de la cité de *Québec* ; demandant qu'il soit déclaré membre élu pour le collège électoral de *Stadacona*, au lieu de *Pierre Gabriel Huot*.

De *James Dougall*, de la ville *Windsor* ; se plaignant de l'élection et du rapport irréguliers de Sir *Allan Napier MacNab*, pour le collège électoral de *Western* ; et demandant que la dite élection soit déclarée nulle et non-avenue.

Du conseil municipal du comté de *Missisquoi* ; demandant que la charte de la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et *Vermont* soit renouvelée et amendée.

De la compagnie du chemin de fer de *Carillon* et *Grenville* ; demandant un acte pour lui accorder certains pouvoirs.

Du comité de l'église Méthodiste *Wesleyenne* nommé pour représenter les circuits qui comprennent les comés de *Lincoln*, *Welland*, *Haldimand*, *Wentworth* nord et sud et *Halton* ; demandant que l'acte de l'université de Toronto de 1853, soit amendé.

De la corporation de la cité de *Kingston* ; demandant que des mesures soient prises pour pourvoir à l'instruction des sourds-muets et des aveugles en cette province.

Du comité de l'asile des orphelins de *Kingston* ; demandant une allocation.

Deux pétitions de l'université du "Queen's College" ; demandant que des mesures soient prises pour répandre les avantages d'une éducation universitaire dans la province.

Et aussi demandant que l'allocation annuelle accordée à la dite université soit augmentée.

Trois pétitions du conseil municipal du comté de *Simcoe* ; demandant que l'acte pour réduire le nombre des licences octroyées pour la vente en détail des liqueurs enivrantes, soit amendé, en autant qu'il a rapport au village incorporé de *Bradford*,

Aussi, demandant une loi prohibitive des liqueurs,

Aussi, demandant certains amendements à la loi du jury,

Deux pétitions du conseil municipal du village de *Southampton* ; demandant que le comté de *Bruce* soit divisé en deux comtés.

Et aussi, demandant un acte pour obliger les non-résidents au paiement de leurs taxes, le ou avant le premier de mai de chaque année.

Du conseil municipal du township d'*Arran* ; demandant que le township de *Bruce* soit divisé en deux comtés.

De *Frédéric Widder* et de *William Benjamin Robinson*, de la cité de *Toronto*, procureurs et commissaires de la compagnie du *Canada* ; de *John Galt*, de la ville de *Goderich* ; et de *James Wilkinson* et autres, du township de *Goderich* ; demandant séparément un acte pour confirmer un nouvel arpentage de partie du dit township de *Goderich*, et que la carte ou plan du dit township, en usage au bureau de la dite compagnie du *Canada*, soit considéré comme le seul autorisé du dit township.

Des conseils municipaux des townships de *Bruce* et *Usborne* ; et des comtés-unis de *Huron* et *Bruce* ; demandant séparément un acte pour obliger les non-résidents au paiement de leurs taxes, le ou avant le premier de mai, de chaque année.

De *Thomas Kenwick* et autres, du township de *Romney* ; de *William MacDonald* et autres, marchands, propriétaires, capitaines de navires commerçants sur le lac *Erié* ; de *Thomas Wilson* et autres, du township de *Tilbury Est*, et de *John R. Cornwall* et autres, du township de *Tilbury Ouest*, dans le comté d'*Essex* ; demandant séparément une allocation pour la construction d'un havre à *Two Creeks*, sur le lac *Erié*.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre le rapport de la compagnie d'assurance britannique américaine, pour l'année 1860.

Et aussi le rapport des baptêmes, mariages et sépultures du district de *Bedford*, pour l'année 1860.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir Papiers parlementaires.)

L'honorable M. *Alexander*, du comité spécial auquel a été renvoyé de nouveau, le bill intitulé : " Acte pour restreindre l'émission de débetures par les municipalités " au-delà d'un certain montant et pour d'autres fins, " a fait rapport qu'il avait réexaminé le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers nouveaux amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits nouveaux amendements étant alors lus deux fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le dit bill, avec les nouveaux amendements, soit imprimé et lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *De La Terrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que cette chambre s'ajourne maintenant, et demeure ajournée jusqu'à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative ; et

L'honorable Orateur a alors déclaré cette chambre continuée à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 2 Avril, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Létellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Proulx,</i>	<i>Walker.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Perry* ; de la corporation de la ville de *Peterborough*.

Par l'honorable M. *Reesor* ; du conseil municipal du township de *Toronto* ; et du conseil municipal du township d'*Albion*.

Par l'honorable M. *Shaw* ; de *Peter McLaren* et autres, de *Lanark*, membres de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Moore* ; deux pétitions de *William Barrett* et autres, du township de *Hemmingford*, et de *Robert Douglas* et autres, du township de *Godmanchester*, dans le comté de *Huntingdon*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith* ; deux pétitions du conseil municipal du comté de *Compton*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *Jane Ross*, et autres, dames directrices de l'université de l'hospice de la Maternité de *Montréal* ; de l'asile des orphelins protestants de *Montréal* ;

de la société bienveillante des dames de *Montréal*; de la faculté médicale du collège *Mc Gill*, *Montréal*; et d'*Edward Jackson* et autres, de *Hamilton*, *Kingston*, *London* et *Belleville*.

Par l'honorable M. *Boulton*; de *James Doran* et autres, hôteliers; et de *C. E. Wallbridge* et autres, du township de *Clark*, dans le comté de *Durham*.

Par l'honorable M. *Quesnel*; deux pétitions de la société historique de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Allan*; d'*Alexander Easton*, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Masson*; du conseil municipal de la paroisse de *St. Ambroise de Kildare*, dans le comté de *Joliette*; et de la communauté des révérendes sœurs de la charité de *Bytown*.

Par l'honorable M. *Patton*; du conseil municipal du township de *Huron*; du conseil municipal du township de *Gwillimbury Ouest*; du conseil municipal provisoire du comté de *Bruce*; et deux pétitions du conseil municipal des townships unis d'*Amabel* et *Albemarle*.

Par l'honorable M. *Murney*; du conseil municipal du township de *Fénélon*, dans le comté de *Victoria*.

Par l'honorable M. *McDonald*; du conseil municipal du township de *Stratford*; de la convention de l'église méthodiste wesleyenne, représentant les circuits qui renferment les comtés de *Huron*, *Bruce*, *Perth* et partie d'*Oxford*; et du conseil municipal du township de *Colborne*.

Par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*; du révérend *P. J. Bédard* et autres, de la paroisse de *St. Raymond*.

Par l'honorable M. *Jeffrey*; de *Platt Hanman* et autres, membres de l'église baptiste à *Haldimand*.

Par l'honorable M. *Harwood*; du révérend *Joseph Aubry* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Tessier*; de *Nazaire Dupuis* et autres, de la *Grande Rivière*.

Par l'honorable M. *Knowlton*; d'*Alson Knight* et autres, manufacturiers et trafiquants de cuir à semelles, dans le district de *Bedford*.

Par l'honorable M. *Fankoughnet*; de *William Simpson* et autres, arrimeurs à *Québec*; et de la corporation de l'asile *Finlay* de *Québec*.

Par l'honorable M. *Alexander*; du conseil municipal du Gore de *Toronto*; d'*Otto Klotz* et autres, contribuables de la municipalité du village de *Preston*; et du conseil municipal du dit village de *Preston*.

Par l'honorable M. *De La Terrière*; du révérend *Joseph Laqueux* et autres, de la paroisse de *St. Agnès*, dans le comté de *Charlevoix*; et de *Charles E. Levy* et autres, de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*; de *Patrick O'Rourke* et autres, de la paroisse de *St. Isidore*.

Par l'honorable M. *Guvremont*; de *Joseph Morin*, et autres, des municipalités de *St. Justin* et de *Maskinongé*, dans le comté de *Maskinongé*.

Par l'honorable Orateur; des dames directrices de l'institut de l'asile du Bon Pasteur de *Québec*; et de l'hospice de *St. Joseph* de la Maternité de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du conseil municipal du township de *Nichol*; demandant l'abrogation de l'acte pour diminuer le nombre des licences pour le débit des liqueurs enivrantes.

Deux pétitions du conseil municipal du comté d'*Elgin*; demandant certains amendements à la loi du jury.

Et aussi demandant que les reeves soient élus par la majorité des électeurs.

De *John Crébassa* et autres, du collège électoral de *Sauvel*, réclamant contre le rapport du membre siégeant.

Trois pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *York* et *Peel*; demandant à être séparés de la cité de *Toronto*, pour les fins judiciaires.

Aussi demandant que les chemins communs aux municipalités de townships et villages soient placés sous le contrôle conjoint des dites municipalités.

Et aussi demandant un acte pour autoriser les municipalités à placer les fonds d'écoles avec hypothèques sur des propriétés foncières.

L'honorable M. *Vankouyhnet* a présenté à la chambre l'état des cautionnements et garanties enregistrés entre le vingt-huit février 1860, et le seize mars mil huit cent soixante-et-un.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Papiers parlementaires.*)

L'honorable Orateur a présenté à la chambre l'état des affaires de l'hospice *St. Joseph* de la maternité de *Québec*, pour l'année 1860 ;

Et aussi le rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *St. François*, durant l'année 1860.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Papiers parlementaires.*)

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son sceau manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Et il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Québec, 28 mars, 1861.

J'accorde par le présent à l'honorable *Walter Dixon*, la permission de s'absenter du Conseil Législatif jusqu'au vingtième jour d'avril de la présente année.

EDMUND HEAD.

Donné sous mon sceau et sceau à *Québec*,
ce vingt-huitième jour de mars, 1861. }

L'honorable M. *Alexander*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Ca-*"
"nada, au sujet de l'émission des licences de boutique et d'auberges dans les cités," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait, aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier :

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité sur les banques auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour augmenter de nouveau le capital de La Banque du Peuple," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Quesnel*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Perry* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour consolider la dette de la ville de *Peterborough*, et pour autoriser l'émission de débentures sur la garantie de la propriété de la ville, et pour d'autres fins."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Ferrier* a présent à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour incorporer le collège wesleyen de filles à *Hamilton*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. l'Orateur a informé la chambre que son warrant pour la nomination des membres du comité général des élections, était déposé sur la table ;

Et le dit warrant a été alors lu par le greffier, comme suit :

{ CONSEIL LÉGISLATIF,
Chambre de l'Orateur.

En conformité à l'acte relatif aux élections parlementaires contestées, je nomme par le présent l'honorable Sir *Etienne Pascal Taché*, l'honorable *Alexander Campbell*, membre du collège électoral de *Cataragui*, l'honorable *Joseph F. Armand*, membre du collège électoral d'*Alma*, l'honorable *John Simpson*, membre du collège électoral de *Queen*, l'honorable *Pierre Urgel Archambault*, membre du collège électoral de *Repentigny*, et l'honorable *Harmaunus Smith*, membre du collège électoral de *Burlington*, membres du comité général des élections pour la présente session.

Donné sous mon seing, ce deuxième jour d'avril, 1861.

N. F. BELLEAU,
Orateur du Conseil Législatif.

Ordonné, que le dit warrant soit imprimé.

Le greffier a alors lu ce qui suit :

LISTE ALPHABÉTIQUE des noms des Membres du Conseil Législatif, préparée en conformité de la 46e section de l'acte concernant les élections parlementaires contestées.

NOMS DES MEMBRES.	REMARQUES.
Alexander, George.	
Allan, G. W.	
Archambault, Pierre U.	
Armand, Joseph F.	
Armstrong, David M.	
Belleau, Sir Narcisse F.....	Orateur.
Boulton, George S.	
Cameron, Malcolm.	
Campbell, Alexander.	
Cartier, Eusèbe	Absent avec la permission de Son Excellence le Gouverneur Général.
Christie, David.	
Crawford, George.	
De Beaujeu, G. S.	
De La Terrière, Marc P. de Sales.	
Dessaullès, Louis A.	
Dickson, Walter H	Absent avec la permission de Son Excellence le Gouverneur Général jusqu'au 20 avril 1861.
Duchesnay, Antoine J.	
Duchesnay, Elzéar H. J.	
Fergusson, Adam.	
Fergusson, Adam J.	
Ferrie, Adam.	
Ferrier, James.	
Foster, Asa B.	
Goodhue, George J.	
Gordon, James.	
Guévremont, Jean Bte.	Pétition pendante contre son rapport.
Hamilton, John.	
Hamilton, John, (Inkerman.)	
Harwood, Robert U.	
Huot, Pierre G.....	Do do do.
Jeffrey, Andrew.	
Kierzkowski, Alexandre E.....	Do do do.
Knowlton, Paul H.	
Leslie, James.	
Letellier de St. Just, Luc.....	Do do do.
MacNab, Sir Allan N.....	Do do do.
Masson, Edouard.	
Matheson, Roderick.	
McDonald, Donald.	
Merritt, William H.	
Mills, Samuel.	
Moore, Philip H.	
Morris, James.	
Murney, Edmund.	
Panet, Louis.	
Patton, James.	
Perry, Ebenezer.	
Proulx, J. B. George.	
Quesnel, Frederick A.	
Reesor, David.	
Renaud, Louis.	
Ross, John.	
Seymour, Benjamin.	
Shaw, James.	
Simpson, John.	
Smith, Harmaunus.	
Smith, Hollis.	
Taché, Sir Etienne P.	
Tessier, Ulric J.	
Vankoughnet, Philip.	
Walker, William.	
Wilson, Charles.	

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*, qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance ou dépêche échangée entre les Gouvernements Provincial et Impérial, ou entre les départements des bureaux de poste d'iceux, relativement aux subventions postales accordées par le Gouvernement Britannique aux différentes lignes de steamers océaniques qui voyagent entre la *Grande-Bretagne* et ce continent.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite Adresse.

L'honorable Orateur, du comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, a fait rapport, en conformité au quatrième ordre permanent de cette Chambre, que l'honorable *Peter McGill* et l'honorable *Peter Boyle de Blaquière*, Conseillers Législatifs, sont décédés depuis la dernière session.

Sur quoi l'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier* que comme marque de respect à la mémoire des deux honorables membres sus-nommés, cette Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 3 Avril, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald.</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton, J.,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	(<i>Inkerman.</i>)	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Kierzkowski* ; de *Louis Mercille* et autres, de *St. Lambert*.

Par l'honorable M. *McDonald*; de *Thomas Cosford* et autres, Méthodistes Wesleyens du circuit de *Stratford*.

Par l'honorable M. *John Hamilton* (Inkerman); de *Daniel de Hertel* et autres, du comté d'*Argenteuil*.

Par l'honorable M. *Leslie*; de *William Workman* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*; des Sœurs de Charité et directrices de l'asile des orphelins catholiques romains de *Montréal*; et de l'association St. Antoine de *Montréal*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*; des dames religieuses de Jésus-Marie, de la paroisse de *St. Joseph de la Pointe Lévis*, dans le comté de *Lévis*; et du révérend *C. E. Poiré*, et autres, du comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. *Patton*; du conseil municipal provisoire du comté de *Peel*; du conseil municipal du village de *Streetsville*; du conseil municipal et de divers contribuables du township de *Collingwood*; et du conseil municipal du township de *Tosorontio*.

Par l'honorable M. *Crawford*; de la banque de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Simpson*; de *Sarah Davidson*, de la cité de *Montréal*, veuve de feu *Collin Russell*, en son vivant, du même lieu.

Par l'honorable M. *Panet*; de l'association des instituteurs en liaison avec l'école Normale-Laval.

Par l'honorable M. *Ferrier*; De *L. Foisy* et autres, de *St. Christophe d'Arthabaska*; de la société d'agriculture du comté d'*Arthabaska*; du recteur et des marguilliers de la paroisse protestante de *Drummondville*, dans le comté de *Drummond*; de la société des fonds d'annuités et de garantie de la banque de *Montréal*; du Lieutenant-Général Sir *William Fenwick Williams*, Baronnet, de *Kars*, Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre Militaire du Bain, et autres, de la cité de *Montréal*; et des ministres, syndics et autres, officiers de l'Eglise Baptiste de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Proulx*; de *Louis Labbé* et autres, de la paroisse de *St. Michel d'Yamaska*.

Par l'honorable M. *Campbell*; de la compagnie de dépôt et de prêt du *Haut-Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Jean George Taché*, de la paroisse de *St. Louis de Kamouraska*, Ecuier, Avocat; se plaignant de l'élection et rapport du Membre siégeant pour le Collège Electoral de *Grandville*.

Du conseil municipal du comté d'*Oxford*; demandant une allocation pour le soutien d'une institution à *Toronto*, pour l'instruction des sourds-muets.

Du révérend *L. Bissey*, prêtre, et de la congrégation des catholiques romains et autres, de la ville de *St. Thomas*, dans le comté d'*Elgin*; et des ministres et de la congrégation de l'église méthodiste wesleyenne, dans la dite ville de *St. Thomas*; demandant séparément des amendements à la loi de cotisation, de manière à exempter des taxes locales toute propriété curiale, comprise dans les limites de la propriété de l'église, lorsque cette propriété est à l'usage du prêtre ou ministre d'aucune dénomination.

Du conseil municipal du township de *Goderich*; demandant un acte pour pourvoir au paiement des taxes par les non-résidents, le ou avant le premier de mai, chaque année.

Du conseil municipal du township de *Kincardine*, et du conseil municipal du village de *Kincardine*; demandant séparément que le comté de *Bruce* soit divisé en deux comtés.

Du conseil municipal du township de *Scarborough*; demandant un acte pour déterminer des routes dans le dit township.

Des directrices et dames du comité d'administration de l'asile des garçons à *Toronto*; demandant un acte d'incorporation et une allocation annuelle.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre des rapports de certaines municipalités du *Haut-Canada*.

Aussi le rapport des baptêmes, mariages et sépultures du district de *Saguenay*, durant l'année 1860.

Aussi, le rapport des honoraires versés au fonds des honoraires du *Haut-Canada*, et des salaires payés aux juges durant l'année 1860.

Et aussi le rapport des baptêmes, mariages et sépultures du district de *Montréal* durant l'année 1860.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, qu'un comité spécial soit nommé pour aider l'honorable Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir au nom de cette Chambre comme Membres du comité conjoint des deux Chambres de la bibliothèque, et que les membres dont les noms suivent composent le dit comité: l'honorable *Sir E. P. Taché*, l'honorable M. *Allan*, l'honorable M. *Morris*, l'honorable *Sir Allan N. MacNab*, l'honorable M. *Merritt*, l'honorable M. *Patton*, et l'honorable M. *Desaulles*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la résolution précédente soit transmise à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. *A. J. Fergusson* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour incorporer l'hôpital général de *Guelph*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant l'abolition générale des droits et devoirs féodaux," il a été

Ordonné qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte pour diminuer le nombre des licences accordées pour la vente en détail des boissons enivrantes."

L'honorable M. *A. J. Fergusson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de courts débats,

L'honorable M. *Simpson* a proposé en amendement, secondé par M. *Perry*,

De retrancher le mot "maintenant" et après "fois" d'insérer "d'hui à trois mois."

Après de longs débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion d'amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>(Inkerman),</i>	<i>Perry,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson.—15.</i>

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Guévremont,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Reesor,</i>	<i>Walker.—29.</i>

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *A. J. Fergusson, Patton, Allan, Reesor* et *Christie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Merritt* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire de " meilleures dispositions pour l'élection des directeurs de banques et de compagnies de chemins de fer et d'assurance," il a été

Ordonné, qu'il soit remis d'hui en huit.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender " la loi relative au douaire " il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération le bill intitulé : " Acte pour l'avantage des femmes mariées qui assurent la vie de leurs maris " tel que le comité spécial propose de l'amender, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour définir et " établir certaines réserves de chemins et lignes de division, dans le township de *Burford*," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender " le seizième paragraphe de la vingt-septième section de l'acte des écoles communes du " *Haut-Canada*."

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Perry*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Allan, Vankoughnet, Tessier, Sir Allan N. MacNab* et *Campbell*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour rendre plus générale la " pratique de la vaccination," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. Allan, Sir E. P. Taché, Ferrier, Campbell, Tessier, Harmaunus Smith, De La Terrière et Gordon, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a été appelée :

L'honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur - - - - - Présent.

Les Honorables Messieurs :

ADAM FERGUSSON,	- - - - -	Absent.
JOHN HAMILTON,	- - - - -	Absent.
ADAM FERRIE,	- - - - -	Présent.
PAUL H. KNOWLTON,	- - - - -	Présent.
PHILIP H. MOORE,	- - - - -	Présent.
GEORGE J. GOODHUE,	- - - - -	Absent.
WILLIAM WALKER,	- - - - -	Présent.
JAMES MORRIS,	- - - - -	Présent.
JAMES GORDON,	- - - - -	Présent.
JAMES FERRIER,	- - - - -	Présent.
RODERICK MATHESON,	- - - - -	Présent.
GEORGE S. BOULTON,	- - - - -	Présent.
SIR ETIENNE P. TACHÉ,	- - - - -	Présent.
JAMES LESLIE,	- - - - -	Présent.
FREDERICK A. QUESNEL,	- - - - -	Présent.
GEORGE SAVEUSE DE BEAUJEU,	- - - - -	Absent.
JOHN ROSS,	- - - - -	Présent.
SAMUEL MILLS,	- - - - -	Présent.
LOUIS PANET,	- - - - -	Présent.
CHARLES WILSON,	- - - - -	Absent.
BENJAMIN SEYMOUR,	- - - - -	Présent.
DAVID M. ARMSTRONG,	- - - - -	Présent.
EBENEZER PERRY,	- - - - -	Présent.
EUSEBE CARTIER,	absent avec la permission de Son Excellence le gouverneur général.	
WALTER H. DICKSON,	absent avec la permission de Son Excellence le gouverneur général.	
JOSEPH F. ARMAND,	- - - - -	Présent.
JAMES SHAW,	- - - - -	Présent.
ASA B. FOSTER,	- - - - -	Absent.
ADAM JOHNSTON FERGUSSON,	- - - - -	Présent.
HARMAUNUS SMITH,	- - - - -	Présent.
ALEXANDER CAMPBELL,	- - - - -	Présent.
J. B. G. PROULX,	- - - - -	Présent.
LOUIS RENAUD,	- - - - -	Absent.
DAVID CHRISTIE,	- - - - -	Présent.
GEORGE ALEXANDER,	- - - - -	Présent.
LUC LETELLIER DE ST. JUST,	- - - - -	Présent.
ULRIC JOSEPH TESSIER,	- - - - -	Présent.
JOHN HAMILTON, (Inkerman),	- - - - -	Présent.
DAVID REESOR,	- - - - -	Présent.
ANTOINE JUCHEREAU DUCHESNAY,	- - - - -	Présent.
M. P. DE SALLES LA TERRIÈRE,	- - - - -	Présent.
ELZÉAR H. J. DUCHESNAY,	- - - - -	Présent.
EDOUARD MASSON,	- - - - -	Présent.
ALEXANDER EDWARD KIEZKOWSKI,	- - - - -	Présent.
ANDREW JEFFREY,	- - - - -	Présent.
WILLIAM HAMILTON MERRITT,	- - - - -	Présent.
JOHN SIMPSON,	- - - - -	Présent.
PIERRE URGEL ARCHAMBAULT,	- - - - -	Présent.
PHILIP M. M. S. VANKOUGHNET,	- - - - -	Présent.
ROBERT U. HARWOOD,	- - - - -	Présent.

LOUIS A. DESSAULLES,	-	-	-	-	-	-	-	Présent.
JAMES PATTON,	-	-	-	-	-	-	-	Présent.
JEAN BAPTISTE GUEVREMONT,	-	-	-	-	-	-	-	Présent.
PIERRE GABRIEL HUOT,	-	-	-	-	-	-	-	Absent.
MALCOLM CAMERON,	-	-	-	-	-	-	-	Absent.
GEORGE CRAWFORD,	-	-	-	-	-	-	-	Présent.
DONALD McDONALD,	-	-	-	-	-	-	-	Présent.
EDMUND MURNEY,	-	-	-	-	-	-	-	Présent.
HOLLIS SMITH,	-	-	-	-	-	-	-	Présent.
SIR ALLAN NAPIER MACNAB,	-	-	-	-	-	-	-	Présent.
GEORGE WILLIAM ALLAN,	-	-	-	-	-	-	-	Présent.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à la cotisation de la propriété dans le *Haut-Canada*."

L'honorable M. *Reesor* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Reesor*, *Morris*, *Simpson*, *Allan*, *Alexander* et *Campbell*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif aux cartes ou plans de villes ou de villages dans le *Haut-Canada*."

L'honorable M. *Reesor* a proposé, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité spécial en dernier lieu nommé et que les honorables MM. *Vankoughnet*, *A. J. Fergusson* et *Patton* soient ajoutés au dit comité.

L'ordre du jour étant lu pour que la chambre se forme en comité sur le bill intitulé : " Acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada*," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*," tel que le comité spécial propose de l'amender, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Morris*,

La chambre s'est ajournée.

Jeudi, 4 Avril, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	(<i>Inkerman,</i>)	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Crawford* ; de *Jacob A. Brown* et autres, de la ville de *Brockville* et de ses environs.

Par l'honorable M. *Walker* ; de la chambre de commerce de *Québec*.

Par l'honorable M. *Panet* ; de *Henry Crawford* et autres, de *St. Gabriel de Val Cartier*, dans le comté de *Québec*.

Par l'honorable M. *Morris* ; des directeurs de la Banque du district de *Niagara*.

Par l'honorable M. *Dessaulles* ; des officiers et des membres de la congrégation *St. Michel* de *Montréal*, et du révérend *John Irwin* et autres, de la ville de *St. Jean*.

Par l'honorable Sir *Allan N. MacNab* ; de *John Winer* et autres, de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Masson* ; de *C. A. M. Globenski* et autres, du comté des *Deux Montagnes*.

Par l'honorable M. *Archambault* ; de *A. Dallaire* et autres, de l'association des instituteurs en union avec l'école normale *Jacques Cartier*.

Par l'honorable M. *Panet* ; d'*Abraham Perron*, de la cité de *Québec*, maître mécanicien et de *George Gingras*, carrossier, du même lieu.

Par l'honorable M. *Hollis Smith* ; de *Chs. Pennoyer* et autres, du township d'*Oxford* ; et de *James Pennoyer* et autres, du township de *Lingwick* et *Bury*, dans le comté de *Compton*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; du révérend *F. A. Blouin* et autres, de la paroisse de *St. Cécile du Bic*, dans le comté de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Armand* ; des sœurs de miséricorde, administratrices de la maternité catholique, dans la cité de *Montréal* ; et de la communauté des sœurs de miséricorde ; et de l'asile de *St. Patrice* pour les orphelins de *Montréal*.

Par l'honorable Sir *Allan N. MacNab* ; de *John Scott* et autres, des townships d'*Aldbrough* dans le comté d'*Elgin*, d'*Oxford*, dans le comté de *Kent*, et des townships de *Zone*, *Euphemia*, *Mosa*, *Howard* et *Dunwich*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, du conseil municipal, du comté de l'*Islet*.

Par l'honorable M. *Reesor* ; de *William N. Rutledge* et autres, du village de *Streetsville*, de *Richard Allan* et autres, du township de *Caledon*, dans le comté de *Peel* ; et de *James Magrath* et autres, du township de *Toronto*, dans le dit comté de *Peel*.

Par l'honorable Sir *Allan N. MacNab* ; d'*Eli R. Duming* et autres, du township de *Mersea*, dans le comté d'*Essex*.

Par l'honorable Orateur ; de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque catholique romain de *Montréal*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; du conseil municipal de *Stephen*, dans le comté de *Huron*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; des gouverneurs de l'hôpital de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet* ; de la corporation du collège de *Bytown*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de la compagnie de manufacture britannique américaine.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De l'asile des orphelins protestants de *Montréal* ; de *Jane Ross* et autres, dames directrices de l'université de l'hospice de la maternité de *Montréal* ; de la société bienveillante des dames de *Montréal* ; de la faculté de médecine du collège *McGill* ; de la communauté des révérendes sœurs de la charité de *Bytown* ; de la société historique de *Montréal* ; de l'hospice *St. Joseph* de la maternité de *Québec* ; des dames directrices de l'institut de l'asile du Bon Pasteur de *Québec* ; et de la corporation de l'asile *Finlay* de *Québec* ; demandant séparément une allocation.

Du conseil municipal de la ville de *Stratford* ; de la corporation du village de *Preston*, et d'*Otto Klotz* et autres, de la municipalité de *Preston* ; demandant séparément qu'une mesure soit adoptée pour venir à leur aide en conséquence des dettes par eux contractées au sujet de chemins de fer.

Du conseil municipal du township d'*Albion* ; du conseil municipal du township de *Toronto* ; et du conseil municipal du Gore de *Toronto* ; demandant séparément un acte pour réunir le comté de *Peel* au comté de *York*.

De *Peter McLaren* et autres, de *Lanark*, membres de l'église presbytérienne du *Canada*, en liaison avec l'église d'*Ecosse* ; et de la convention de l'église méthodiste wesleyenne, représentant les circuits qui renferment les comtés de *Huron*, *Bruce*, *Perth*, et partie d'*Oxford* ; demandant séparément que l'acte de l'université de *Toronto* de 1853, soit amendé.

Du conseil municipal du comté de *Compton* ; et de *Robert Douglas* et autres, du township de *Godmanchester* ; et de *William Barrett* et autres, du township de *Hemmingford*, dans le comté de *Huntingdon* ; demandant séparément que l'acte des municipalités et chemins du *Bas-Canada* de 1860, soit amendé.

De *William Simpson* et autres, arrimeurs exerçant leur métier à *Québec* ; demandant que l'acte pour incorporer les arrimeurs de *Québec*, ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du township de *Huron* ; et du conseil municipal des townships-unis d'*Amabel* et *Albemarle* ; demandant séparément un acte pour diviser le comté de *Bruce* en deux comtés.

Du conseil municipal du township de *Gwillimbury* Ouest ; demandant l'établissement d'une institution provinciale pour l'instruction des sourds-muets et des aveugles.

Du conseil municipal provisoire du comté de *Bruce* ; demandant une allocation pour la construction d'un ou de plusieurs havres de refuge sur la côte est du lac *Huron*.

Du conseil municipal des townships unis d'*Amabel* et d'*Albemarle*, demandant que la loi de cotisation à l'égard des villages, et le paiement des taxes par les non-résidents, soit amendée.

De la société historique de *Montréal*; demandant une allocation pour l'aider à payer certains documents, papiers et manuscrits, et aussi la bibliothèque de feu *Jacques Viger*, écuier.

De *Platt Hinman* et autres, membres de l'église baptiste, à *Haldimand*; demandant que la dotation de l'université de *Toronto* soit conservée intacte.

D'*Alson Knight* et autres, manufacturiers et trafiquants de cuir à semelles, dans le district de *Bedford*; demandant qu'un inspecteur de cuir à semelles soit nommé pour le dit district.

Du conseil municipal de comté de *Compton*; demandant une loi prohibitive des liqueurs.

De la corporation de la ville de *Peterborough*; demandant un acte pour consolider la dette de la dite corporation; et aussi, pour autoriser la dite corporation à émettre des débentures n'excédant pas, en aucun temps, \$120.000.

De *William Barrett* et autres, du township de *Hemmingford*, dans le comté de *Huntingdon*; demandant que le dit township soit divisé en deux municipalités distinctes.

D'*Edward Jackson* et autres, de *Hamilton*, *Kingston*, *London* et *Belleville*; demandant un acte d'incorporation de l'académie wesleyenne des filles à *Hamilton*.

D'*Alexander Easton* et autres, de la cité de *Toronto*; demandant un acte pour les incorporer sous le nom de "compagnie du chemin de fer de la ville de *Toronto*."

Du conseil municipal de la paroisse de *St. Ambroise de Kildare*, dans le comté de *Joliette*; demandant une allocation pour l'amélioration d'un certain chemin.

Du conseil municipal du township de *Fenelon*, dans le comté de *Victoria*; demandant que la séparation du dit comté de *Victoria*, d'avec le comté de *Peterborough*, n'ait pas lieu.

De *James Doran* et autres, hôteliers, demandant un acte pour restreindre la responsabilité des hôteliers et aubergistes relativement aux effets mis sous leur garde par les voyageurs.

De *C. E. Walbridge* et autres, du township de *Clark*, dans le comté de *Durham*; demandant que le bill pour changer les bornes actuelles de certains lots dans le dit township ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du township de *Colborne*, dans le comté de *Huron*; demandant un acte pour pourvoir au paiement des taxes par les non-résidents, le ou avant le premier de mai, de chaque année.

De *Joseph Morin* et autres, des municipalités de *St. Justin* et de *Maskinongé* dans le comté de *Maskinongé*; demandant que certaines terres dans la municipalité de *St. Didace*, soient annexées à la municipalité de *St. Justin*, pour les fins municipales, scolaires et judiciaires.

De *Charles E. Levey* et autres, de la cité de *Québec*; demandant une allocation pour la construction de deux jetées au *Carouge*, dans le but de former un pont de glace à *Québec*.

De *Patrick O'Rourke* et autres, de la paroisse de *St. Isidore*, demandant à être mis sur un pied d'égalité avec les censitaires des autres seigneuries, quant au rachat de leurs cens et rentes, et aussi relativement au *quantum* des dites rentes.

Du révérend *P. J. Bédard* et autres, de la paroisse de *St. Raymond*; demandant une allocation de \$3000 pour les aider à construire un pont sur la rivière *Ste. Anne*, dans la dite paroisse.

De *Nazaire Dupuis* et autres, de la *Grande-Rivière* ; demandant à être indemnisés de leurs pertes occasionnées par leur expulsion en 1859, de la rivière *Moisy*, où ils avaient fait des établissements de pêche au saumon.

Du révérend *Joseph Lagueux* et autres, de la paroisse de *Ste. Agnès*, dans le comté de *Charlevoix* ; demandant une allocation pour ouvrir et compléter un certain chemin dans le dit township.

Du révérend *Joseph Aubry* et autres, de *Montréal* ; demandant un acte pour les autoriser à construire un chemin à barrières depuis le pont sur la rivière *Des Prairies*, dans la paroisse de *St. Vincent de Paul*, au village de *Ste. Rose*, et de là au village *Ste. Thérèse*.

L'honorable M. *Armand* a présenté à la Chambre l'état des affaires de l'hospice de la maternité de *Montréal*, depuis le premier de janvier 1860, au 1er février, 1861.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Voir *Papiers parlementaires*.)

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, Que l'honorable M. *Moore* soit ajouté au comité spécial nommé hier pour assister l'honorable Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir au nom de cette Chambre comme Membre du comité collectif des deux Chambres de la bibliothèque.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la résolution précédente soit communiquée à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. *Merritt* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à la Banque du district de *Niagara*.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, d'hui en huit.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour diviser le comté de *Bruce* en deux comtés et pour en définir les divisions territoriales.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Turcotte* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Jeudi, 4 avril, 1861.

Résolu, qu'un comité spécial, composé de M. *Turcotte*, l'honorable J. S. *McDonald*, l'honorable M. *Sicotte*, l'honorable M. le procureur général *McDonald*, l'honorable M. *Dorion*, l'honorable M. *Mowat*, l'honorable M. *Alley*, M. *Laberge*, M. *Campbell*, M. *McGee* et M. *Wallbridge*, soit nommé pour assister M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme Membres du comité collectif des deux Chambres de la bibliothèque.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, communiquant à leurs Honneurs la résolution précédente.

Ordonné, que M. *Turcotte* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,
Greffier Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

L'honorable M. *Christie* est entré.

L'honorable M. *McDonald* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, qu'il soit *Résolu*, que le Conseil Législatif, tel qu'il est actuellement constitué, est à la fois l'expression de la volonté populaire et offre une garantie contre toute législation hâtive et contre l'exercice indu du pouvoir exécutif.

Que sa dignité, son indépendance et son utilité seraient augmentés davantage et son influence plus étendue, si tous ceux qui exercent des fonctions rétribuées de la couronne en étaient exclus.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Ferrie, *McDonald*, *Simpson*.—3.

NON CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander</i> ,	<i>Duchesnay, E. H. J.</i> ,	<i>MacNab, Sir A. N.</i> ,	<i>Reesor</i> ,
<i>Allan</i> ,	<i>Fergusson, A. J.</i> ,	<i>Masson</i> ,	<i>Ross</i> ,
<i>Archambault</i> ,	<i>Ferrier</i> ,	<i>Matheson</i> ,	<i>Seymour</i> ,
<i>Armand</i> ,	<i>Goodhue</i> ,	<i>Mills</i> ,	<i>Shaw</i> ,
<i>Armstrong</i> ,	<i>Gordon</i> ,	<i>Moore</i> ,	<i>Smith, Harmanus</i> ,
<i>Campbell</i> ,	<i>Hamilton, John</i> ,	<i>Morris</i> ,	<i>Smith, Hollis</i> ,
<i>Christie</i> ,	(<i>Inkerman</i>),	<i>Murney</i> ,	<i>Taché, Sir E. P.</i> ,
<i>Crawford</i> ,	<i>Harwood</i> ,	<i>Perry</i> ,	<i>Tessier</i> ,
<i>De La Terrière</i> ,	<i>Jeffrey</i> ,	<i>Proulx</i> ,	<i>Vankoughnet</i> ,
<i>Dessaulles</i> ,	<i>Knowlton</i> ,	<i>Quesnel</i> ,	<i>Walker</i> .—41.
<i>Duchesnay, A. J.</i> ,	<i>Lestie</i> ,		

Ainsi elle a passé dans la négative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*, en ce qui concerne l'émission des licences de boutiques et d'auberges," il a été *Ordonné*, qu'il soit remis d'hui en huit.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour confirmer la nouvel arpentage de partie du township de *Goderich*," il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte pour amender la loi relative aux corporations,"

L'honorable M. *McDonald* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois ;

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faciliter la liquidation des affaires des compagnies incorporées et sociétés de commerce qui ne peuvent faire face à leurs engagements," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer l'académie wesleyenne de filles de *Hamilton*," il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative au douaire," il a été
Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération le bill intitulé : " Acte pour l'avantage des femmes mariées qui assurent la vie de leurs maris," tel que le comité spécial propose de l'amender;

Et les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,
L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,
Que les dits amendements soient agréés.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Vankoughnet.</i> —13.
<i>Fergusson, A. J.,</i>			

NON CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>(Inkerman),</i>	<i>Reesor,</i>	<i>Tessier.</i> —14.

Ainsi elle a passé dans la négative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour définir et établir certaines réserves de chemins et lignes de divisions dans le township de *Burford* " il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : " Acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut Canada*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Knowlton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

Ordonné, que le dit bill, avec les amendements, soit imprimé, et lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle été résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut Canada*," tel que le comité spécial propose de l'amender, et

Les premier, second et troisième amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Le quatrième amendement étant lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que le dit quatrième amendement soit amendé en retranchant depuis "ville" dans la page 2, ligne 5, jusqu'à "l'expiration" dans la page 2, ligne 6 du rapport du comité spécial" et en insérant "pourra à toute assemblée, dans l'espace d'un mois depuis et après."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit quatrième amendement, tels qu'amendé, a été alors agréé.

Ordonné, que le dit bill, avec les amendements, soit imprimé et lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, le bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Perry*,
La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 5 Avril, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	(<i>Inkerman</i>),	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Fergusson, A. J.,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de la congrégation de l'église *St. Paul, Montréal* ; de *Moses Millette* et autres, du township de *Kingsey* ; de la compagnie du chemin de fer des comtés de *Drummond* et *Arthabaska* ; et de la compagnie des mines du sud-est du *Canada*.

Par l'honorable M. *Goodhue* ; trois pétitions de l'association de l'église du diocèse de *Huron*.

Par l'honorable M. *Boulton* ; de *Joslin* et *Dunklee*, propriétaires de l'hôtel *Clifton, Chutes de Niagara*, et autres, hôteliers.

Par l'honorable M. *Shaw* ; du révérend *William Aitkin* et autres, du village de *Smith's Falls*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; d'*Angélique Guy*, de la paroisse de *Ste. Anne La Pocatière*.

Par l'honorable M. *John Hamilton, (Inkerman)* ; du préfet des comtés unis de *Prescott* et *Russell*, et autres, intéressés dans le commerce des bois ; de la chambre de commerce d'*Ottawa* ; et de la corporation de la cité d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Archambault* ; du conseil municipal du comté de *Montcalm*.

Par l'honorable M. *De La Terrière* ; de *Louis Tremblay* et autres, de la municipalité de *St. Irénée*.

Par l'honorable M. *Walker* ; de *Sophia Louisa Ashworth* et autres, de *Québec* et de ses environs.

Par l'honorable M. *Murney* ; de *J. W. Dunbar Moodie*, de la ville de *Belleville*, shérif du comté de *Hastings* ; et de *William Brown* et autres, du village de *Trenton* et des townships de *Sidney, Rawdon, Murray* et *Seymour*.

Par l'honorable M. *Panet* ; de *N. H. Bowen* et autres, de la cité de *Québec* ; et de *W. Rhodes* et autres, de *Québec* et autres endroits.

Par l'honorable M. *Simpson* ; du conseil municipal du township de *Mariposa* ; et du conseil municipal du township de *Ops*, dans le comté de *Victoria*.

Par l'honorable M. *Kierzkowski* ; de *Laurent Benoit*, et autres, de *St. Hubert*, succursale de la paroisse de *St. Antoine de Longueuil*, dans le comté de *Chambly*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; d'*Antoine Hallé* et autres, de *St. Lambert*, dans le comté de *Lévis*.

Par l'honorable M. *Seymour* ; du conseil municipal du township de *Hope*.

Par l'honorable M. *Harwood* ; de *Henri Lappare*, de la cité de *Montréal*, notaire ; et du conseil municipal de la *Côte St. Louis*, en la paroisse de *Montréal* et comté d'*Hochelaga*.

Par l'honorable M. *Reesor* ; de *John Montgomery*, de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Allan* ; de *Robert Pomeroy* et autres, de la cité de *Toronto* ; de la corporation de la cité de *Toronto* ; et de *James McGuire* et autres, du township de *Toronto*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; de *John Smith* et autres, de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Louis Mercille* et autres, de cette partie de la municipalité de *St. Lambert*, comprise dans la seigneurie de *Longueuil* ; demandant à être annexés à la municipalité de la paroisse de *Longueuil*, pour les fins scolaires.

De *Thomas Cosford*, et autres, méthodistes wesleyens du circuit de *Stratford* ; demandant un acte pour appliquer à certaine propriété, les dispositions d'un acte connu sous le titre de "*Model deed*."

De *Daniel de Hertel* et autres, du comté d'*Argenteuil*; demandant une allocation pour améliorer le chenal de la Rivière du Nord.

De *William Workman* et autres, de *Montréal*; demandent à être incorporés sous le nom de "Compagnie de dépôt et de prêt du *Bas-Canada*."

Des sœurs de la charité et administratrices de l'asile des orphelins catholiques romains de *Montréal*; demandant une allocation.

De l'association *St. Antoine* de *Montréal*; demandant un acte d'incorporation.

Du conseil municipal provisoire du comté de *Peel*, et du conseil municipal du village de *Streetsville*; demandant séparément un acte pour réunir le comté de *Peel* au comté de *York*.

Du conseil municipal et de divers contribuables du township de *Collingwood*; demandant une allocation de \$5000 pour aider à la construction d'une jetée à *Thornbury*, sur le lac *Huron*.

Du conseil municipal du township de *Tossorontio*; demandant l'établissement d'une Institution provinciale pour l'éducation des sourds-muets et des aveugles.

De la banque de *Montréal*; demandant que sa charte soit amendée.

De *Sarah Davidson*, de la cité de *Montréal*, veuve de feu *Colin Russell*, en son vivant, du même lieu; demandant un acte pour lui transporter, sous certaines conditions, un certain chemin dans le township de *Madoc*, dans le comté de *Hastings*.

De l'association des instituteurs en liaison avec l'école Normale Laval; demandant que son allocation annuelle soit portée à quatre mille dollars.

De *L. Foisy* et autres de *St. Christophe d'Arthabaska*; demandant à être incorporés sous le nom de village de *Victoriaville*.

De la société d'agriculture du comté d'*Arthabaska*; demandant qu'une mesure soit adoptée pour légaliser l'élection de certains officiers de la dite société, en janvier dernier.

Des titulaire et marguilliers de la paroisse protestante de *Drummondville*, dans le comté de *Drummond*; demandant un acte pour leur permettre de disposer de certaine propriété foncière.

De l'association du fond d'annuité et de garantie de la banque de *Montréal*; demandant que son acte d'incorporation soit amendé.

Du Lieutenant-Général Sir *William Fenwick Williams*, Baronnet, de *Kars*, Chevalier Commandeur du Très Honorable Ordre militaire du Bain, et autres, de la cité de *Montréal*; demandant à être incorporés sous le nom de "Club des patineurs de *Montréal*."

Des ministre, syndics, et autres officiers de l'Église Baptiste de *Montréal*; demandant un acte pour confirmer la vente d'un certain lot de terre consentie par les dits syndics, et aussi demandant à être incorporés sous le titre de "Première Eglise Baptiste de *Montréal*."

De *Louis Labbé* et autres, de la paroisse de *St. Michel d'Yamaska*; demandant que l'acte qui règle la commune de la seigneurie d'*Yamaska*, soit amendé.

Du révérend *C. E. Poiré* et autres, du comté de *Dorchester*; demandant une allocation pour les fins de la colonisation dans le dit comté.

Des dames religieuses de *Jesus-Marie* de la paroisse de *St. Joseph de la Pointe Lévis*; demandant un acte d'incorporation.

De la compagnie de dépôt et de prêt du *Haut-Canada*; demandant un acte pour l'autoriser à transporter des terres, décharger et transférer des hypothèques, et exécuter d'autres documents écrits en cette province, par ses procureurs et commissaires.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre le rapport de la Société Canadienne des menuisiers et charpentiers de *Montréal*, jusqu'au premier de mars, 1861.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Papiers parlementaires.*)

L'honorable M. *Tessier* est entré.

L'honorable M. *Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour rendre plus générale la pratique de la vaccination," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. *A. J. Fergusson* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux compagnies d'assurance mutuelle dans le Haut-Canada." Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable M. *Crawford* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

Que la pétition de *Jacob A. Brown* et autres, de la ville de *Brockville* et de ses environs, demandant que la loi des licences d'auberges soit amendée, de manière à permettre aux corporations municipales d'émettre des licences pour la vente de la bière, cidre, bière de gingembre, etc., à tel prix que les dites corporations trouveront équitable, sans obliger les parties qui tiennent telles licences, à payer pour une licence d'auberge, et toute autre pétition ayant rapport au même objet, soient renvoyées au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " acte pour amender l'acte intitulé " Acte pour diminuer le nombre des licences accordées pour la vente en détail des boissons enivrantes."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Christie* est entré.

L'honorable Orateur, avec la permission de la Chambre, a retiré son warrant, déposé mardi dernier sur la table, pour la nomination des Membres devant servir sur le comité général des élections, dans le but de l'amender.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Perry*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 8 Avril, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	(<i>Inkerman</i>),	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Knobton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>		

PRIÈRES :

Dans l'affaire de la pétition d'élection, se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Stadacona*, l'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre que le cautionnement à la pétition ne souffre pas d'objection.

Dans l'affaire de la pétition d'élection se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Grandville*, l'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre, que le cautionnement à la pétition ne souffre pas d'objection.

L'honorable Orateur a informé la Chambre que son nouveau warrant pour la nomination des Membres du comité général des élections était sur la table.

Il a été alors lu, comme suit :

Cité de Québec. }

CHAMBRES DE L'ORATEUR,
Conseil Législatif.

En conformité à l'acte relatif aux élections parlementaires contestées, je nomme par le présent l'honorable *Alexander Campbell*, membre du collège électoral de *Cataragui*; l'honorable *Joseph F. Armand*, membre du collège électoral d'*Alma*; l'honorable *Robert U. Harwood*, membre du collège électoral de *Rigaud*; l'honorable *John Simpson*, membre du collège électoral de *Queen*; l'honorable *Pierre Urgel Archambault*, membre du collège électoral de *Repentigny*; et l'honorable *Harmannus Smith*, membre du collège électoral de *Burlington*, membres du comité général des élections pour la présente session.

Donné sous mon seing, ce huitième }
jour d'avril, 1861. }

N. F. BELLEAU,
Orateur.

Ordonné, que le dit warrant soit imprimé.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Campbell*; des président, conseil et membres de la société Botanique du *Canada*.

Par l'honorable M. *Alexander*; du conseil municipal du comté d'*Oxford*; du conseil municipal du township de *Dereham*; et du conseil municipal du village d'*Ingersoll*.

Par l'honorable M. *Moore*; de *D. T. R. Nye* et autres, de *Philipsburg*.

Par l'honorable M. *Jeffrey*; du synode de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Cameron*; du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*, et de la convention des membres de l'église méthodiste wesleyenne nommée pour représenter les circuits qui renferment les comtés de *Wellington*, *Waterloo* et *Halton*.

Par l'honorable M. *Christie*; du conseil municipal du township de *Lobo*; du conseil municipal du comté de *Norfolk*; et de *Henry Lemmon* et autres, de *Brantford*.

Par l'honorable Sir *Allan N. MacNab*; de *John Urquhart* et autres, du comté de *Halton*; de *N. S. McLeod* et autres, du township de *Gosfield*, dans le comté d'*Essex*; et de la compagnie du chemin de fer du *Great Western*.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à l'Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général en date du 2 courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance ou dépêche échangée entre les gouvernements Provincial et Impérial, ou entre les départements des postes d'iceux, relativement aux subventions postales accordées par le gouvernement britannique aux différentes lignes de *steamers* océaniques qui voyagent entre la *Grande Bretagne* et ce continent.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(Voir *Papiers parlementaires*.)

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre le rapport de la distribution des statuts provinciaux de la 23^e Victoria, 1860.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Papiers parlementaires.*)

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état approximatif de l'actif et du passif de la Banque de la Cité de *Montréal*, jusqu'au 31 mars, 1861.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Papiers parlementaires.*)

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Et il a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

Son Excellence le Gouverneur-Général regrette d'avoir à communiquer à l'honorable Conseil Législatif, copie d'une dépêche annonçant le décès de Son Altesse Royale la Duchesse de *Kent*, mère de Sa Majesté la Reine.

EDMUND HEAD.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Québec, 8 avril, 1861.

(Copie.)

DOWNING STREET,
18 mars, 1861.

CIRCULAIRE.

MONSIEUR,

C'est avec le plus profond chagrin que j'ai à vous informer de la triste nouvelle de la mort de Son Altesse Royale la Duchesse de *Kent*.

Son Altesse Royale est décédée à "Frogmore House" le matin du 16 courant, vers les neuf heures et demie, au grand regret de Sa Très Gracieuse Majesté et de la Famille Royale.

J'ai, etc.,

(Signé)

NEWCASTLE.

Au Très Honorable
Sir EDMUND HEAD,
Baronnet. }

Sur quoi l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*, que cette Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi ; la chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi 9 Avril, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Renard,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>(Inkerman),</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *John Young* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Cameron* ; de la corporation du township de *Delaware*, dans le comté de *Middlesex* ; de la convention des membres de l'église méthodiste wesleyenne, nommée pour représenter les circuits qui renferment du comté de *Grey* et d'une partie du comté de *Bruce* ; et de *Jacob Weyler* et autres, du dit township de *Delaware*.

Par l'honorable M. *Boulton* ; des directeurs provisoires et des actionnaires de l'association du prêt agricole du *Canada*.

Par l'honorable M. *Masson* ; deux pétitions de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque catholique romain d'*Ottawa* ; et de *H. Corcoran* et *G. Taillon*, de la cité d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; de *J. A. Klein* et cie, de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Kierzkowski* ; d'*Antoine Riendeau*, de la paroisse de *Boucherville* dans le comté de *Chambly*.

Par l'honorable M. *A. J. Fergusson* ; de *T. S. Parker* et autres, du comté de *Wellington*.

Par l'honorable M. *Allan* ; deux pétitions de la corporation de la cité de *Toronto* ; et deux pétitions de la Chambre des arts et manufactures du *Haut-Canada*.

Par l'honorable M. *Christie* ; de *Ira Spaulding* et autres, de la ville de *Clifton*.

Par l'honorable M. *Patton* ; de *William Hanna* et autres, du comté de *Peel* ; du *Reeve* et des conseillers de la municipalité du township de *Stanley*, et d'*A. Brownson* et autres ; et du conseil municipal du township de *Brant*.

Par l'honorable M. *Jeffrey* ; des modérateurs du synode de l'église presbytérienne du *Canada* ; et de l'église presbytérienne-unie du *Canada* ; et des syndics de l'école de grammaire du comté de *Colborne*.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; du révérend *F. Morrisset* et autres, de la paroisse de *St. Urbain*, dans le comté de *Charlevoix*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; du révérend prêtre catholique romain de la paroisse de *Notre Dame de la Victoire*, et du révérend ministre presbytérien, et autres, de la dite paroisse.

Par l'honorable M. *Masson* ; du conseil municipal du village de *Ste. Rose*.

Par l'honorable M. *Harwood* ; du conseil municipal du village de *Lachine*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Jacob A. Brown* et autres, de la ville de *Brockville* et de ses environs ; demandant que le loi des licences d'auberges soit amendée de manière à permettre aux corporations municipales d'octroyer des licences pour la vente de la bière, cidre, bière de gingembre, etc., au prix qu'elles trouveront équitable, sans obliger les parties tenant telles licences à payer pour une licence d'auberge.

De la Chambre de Commerce de *Québec* ; demandant que le bill pour l'incorporation des arrimeurs de *Québec*, ne devienne pas loi.

De *Henry Crawford* et autres, de la municipalité de *Valcartier* ; demandant que la dite municipalité soit divisée en deux municipalités distinctes.

Du président et des directeurs de la Banque du district de *Niagara* ; demandant que l'acte d'incorporation de la dite Banque soit amendé.

Des officiers et membres de la congrégation de *St. Michel* de *Montréal* ; demandant un acte d'incorporation.

Du révérend *John Irwin* et autres, de la ville de *St. Jean* ; demandant que des mesures soient adoptées pour venir en aide à *Albert Roands*.

De *John Winer* et autres, de la cité de *Hamilton* ; demandant une loi de banqueroute.

De *C. A. M. Globenski* et autres, du comté des *Deux Montagnes* ; demandant une indemnité pour pertes souffertes durant les troubles de 1837 et 1838.

De *A. Dallaire* et autres, membres de l'association des instituteurs en liaison avec l'école Normale *Jacques Cartier* ; demandant une augmentation de l'allocation accordée à " La caisse d'économie," pour le soutien des instituteurs pauvres.

De *Charles Pennoyer* et autres, du township d'*Oxford* ; et de *Joseph Pennoyer* et autres, des townships de *Lingwick* et *Bury*, dans le comté de *Compton* ; demandant séparément que les arpentages des dits townships faits par la compagnie britannique américaine des terres soient confirmés.

Du révérend *F. A. Blouin* et autres, de la paroisse de *Ste. Cécile du Bic* ; demandant l'abrogation de l'acte 22^e *Victoria*, ch. 85, qui amende les lois de cette province réglant le taux de l'intérêt.

Des sœurs de la miséricorde administratrices de la maternité catholique de la cité de *Montréal* ; demandant que leur allocation annuelle soit augmentée.

Des directeurs et des syndics de l'asile des orphelins de *St. Patrice* de *Montréal* ; demandant une allocation.

De *John Scott* et autres, du township d'*Aldborough*, dans le comté d'*Elgin*, d'*Orford* dans le comté de *Kent*, et des townships de *Zone*, *Euphemia*, *Mosa*, *Howard* et *Dunwich* ; demandant une allocation pour la construction d'un havre sur le lac *Erié*, à l'embouchure de l'anse No. 16.

Du conseil municipal du comté de *l'Islet* ; demandant qu'aucune autre aide ne soit accordée à la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc ; et demandant aussi que l'acte 22 *Victoria*, ch. 85, amendant les lois de cette province qui règlent le taux de l'intérêt, soit abrogé ; et demandant aussi que certains effets soient exempts de saisie pour dettes.

De *William N. Rutledge* et autres, du village de *Streetsville* ; de *Richard Allan* et autres, du township de *Caledon* ; et de *James Magrath* et autres, du township de *Toronto*, dans le comté de *Peel* ; demandant séparément que les actes pour pourvoir à la séparation du dit comté de *Peel* du comté de *York*, et pour le choix de la ville de comté du comté de *Peel*, soient abrogés.

D'*Eli R. Deming* et autres, du township de *Mersea*, dans le comté d'*Essex* ; demandant une allocation pour la construction d'un havre à *Two Creeks*, sur le lac *Erié*.

De Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque Catholique Romain de *Montréal* ; demandant que l'allocation annuelle en faveur de l'Hôpital *St. Patrice* de *Montréal* soit augmentée.

Du conseil municipal de *Stephen*, dans le comté de *Huron* ; demandant un acte pour pourvoir au paiement des taxes par les non-résidents, le ou avant le premier de mai de chaque année.

Du gouverneur de l'Hôpital de *Kingston* ; demandant que l'allocation annuelle en faveur du dit hôpital soit continuée, et aussi une allocation pour linge et vêtements d'hôpital.

De la corporation du collège de *Bytown* ; demandant une allocation égale à celle accordée aux autres collèges dans le *Haut-Canada*.

De la compagnie de manufacture britannique américaine ; demandant que sa charte soit amendée de manière à augmenter son capital, de temps à autre, jusqu'à ce qu'il atteigne la somme d'un million de dollars.

D'*Abraham Perron*, de la cité de *Québec*, maître mécanicien, et de *George Gingras*, du même lieu, carrossier ; demandant que le Conseil Législatif veuille acheter une machine à étamper les lettres, inventée par le dit *Abraham Perron*, et l'indemniser des frais encourus pour la dite invention.

De la congrégation de l'église de *St. Paul, Montréal* ; demandant des amendements à l'acte de l'université de 1853, à l'effet de répandre d'avantage les bienfaits d'une éducation universitaire.

De la compagnie des mines du *Sud-Est* ; demandant que sa charte d'incorporation soit amendée.

De la compagnie du chemin de fer des comtés de *Drummond* et *Arthabaska* ; demandant que sa charte d'incorporation soit amendée.

De *Moïse Milette* et autres, du township de *Kingsey*, dans le comté de *Drummond* ; demandant une loi prohibitive des liqueurs.

Trois pétitions de la société ecclésiastique du diocèse de *Huron* ; demandant un acte pour définir et fixer les limites sud du terrain sur lequel l'église *St. Paul* est bâtie ; aussi, un acte pour confirmer et donner effet à un certain arrangement entre la dite société ecclésiastique du diocèse de *Huron* et le diocèse de *Toronto* ; et aussi demandant un acte pour autoriser la dite société à contracter un emprunt au moyen d'une hypothèque sur la propriété sur laquelle l'église *St. Paul* à *London*, est construite.

De *Joslin* et *Dunklee*, propriétaires de l'hôtel *Clifton, Châtes de Niagara*, et autres, hôteliers ; demandant un acte pour restreindre la responsabilité des hôteliers et aubergistes relativement aux effets mis sous leur garde par les voyageurs.

Du révérend *William Aitkin* et autres, du village de *Smith's Falls* ; demandant que la dotation de l'université de *Toronto* soit conservée intacte.

D'*Angélique Guy*, de *Ste. Anne de la Pocatière* ; demandant une allocation pour le soutien d'un asile pour les orphelins et les pauvres.

Du préfet des comtés de *Prescott* et *Russell* et autres intéressés dans le commerce des bois ; de la corporation de la cité d'*Ottawa* ; et de la chambre de commerce d'*Ottawa* ; demandant séparément un acte pour amender les chartes de certaines compagnies de ponts de manière à accélérer la marche des radeaux.

Du conseil municipal du comté de *Montcalm* ; demandant que l'acte 23^e *Victoria*, ch. 25, qui exempte certains effets de saisie en paiement de dettes, soit abrogé ou amendé.

De *Louis Tremblay* et autres, de la municipalité de *St. Irénée* ; demandant une allocation pour construire un pont sur le ruisseau *Jureaux*.

De *Sophia Louisa Ashworth* et autres, de *Québec* et de ses environs; demandant un acte pour incorporer l'asile des orphelines appartenantes à l'église d'Angleterre, à *Québec*.

De *J. W. Dunbar Moodie*, de la ville de *Belleville*, shérif du comté de *Hastings*; demandant qu'on vienne à son aide à raison de la poursuite intentée contre lui pour contravention à la loi qui défend la vente ou l'achat des emplois.

De *William Brown* et autres, du village de *Trenton* et des townships de *Sidney*, *Rawdon*, *Murray* et *Seymour*; demandant une allocation pour construire un pont sur la rivière *Trent*, et d'un canal aux rapides de *Chisholm*; dans le township de *Sidney*.

De *N. H. Bowen* et autres, de la cité de *Québec*; demandant à être incorporés sous le nom de "Club de *Stadacona*."

De *William Rhodes* et autres, de *Québec* et d'autres parts; demandant à être incorporés sous le nom de "Banque Royale du *Canada*."

Du conseil municipal du township de *Ops*, et du conseil municipal du township de *Mariposa*, dans le comté de *Victoria*; demandant séparément un acte pour séparer le dit comté de *Victoria* du comté de *Peterborough*, et que le township d'*Emily*, ne soit pas annexé au dit comté de *Peterborough*.

De *Laurent Benoit* et autres, de la succursale *St. Hubert*, paroisse de *St. Antoine de Longueuil*; demandant un acte pour autoriser le prêtre desservant la dite succursale, à tenir des registres de baptêmes, mariages et sépultures.

D'*Antoine Hallé* et autres, de *St. Lambert*; demandant une allocation pour construire un pont sur la rivière *Chaudière*, et pour l'ouverture de certains chemins.

Du conseil municipal du township de *Hope*; demandant un acte pour conserver au dit conseil sa qualité d'actionnaire dans la compagnie amalgamée du chemin de *Hope*.

De *Henri Lappare*, notaire, de la cité de *Montréal*; demandant une indemnité pour pertes par lui souffertes durant l'exécution de ses devoirs comme dépositaire et gardien des notariats des notaires défunts ou interdits, et aussi d'être remboursé de certaines dépenses faites à ce sujet.

Du conseil municipal de la *Côte St. Louis*, paroisse de *Montréal*; demandant certains amendements à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1860.

De *John Montgomery*, de *Toronto*; demandant à être indemnisé des pertes qu'il a souffertes pendant l'année 1837, à raison de la destruction par le feu de sa maison et autres bâties de grande valeur.

De *Robert Pomeroy* et autres, de la cité de *Toronto*; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie des moulins à coton de *Toronto*."

De la corporation de la cité de *Toronto*; demandant qu'elle soit autorisée à accorder certains privilèges à *D. L. Macpherson* et à *C. S. Gzowski*.

De *James McGuire* et autres, du township de *Toronto*; demandant l'abrogation de tous actes spéciaux relatifs à la séparation des comtés de *York* et *Peel*.

De *John Smith* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie d'élevateurs pour le grain et d'entrepôts flottants du *St. Laurent*."

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre, un état relatif aux biens des Jésuites, en date du 31 janvier, 1860.

Et aussi, un état des commutations effectuées dans la censive du domaine de la couronne, à *Québec*, depuis le 1er février 1859, au 31 mars, 1861.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit:

(Voir *Papiers parlementaires*.)

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre, le rapport des baptêmes, mariages et sépultures du comté de *Bonaventure*, dans le district de *Gaspé*, pour l'année 1860.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir *Papiers parlementaires.*)

L'honorable M. *Reesor*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à la cotisation de la propriété dans le *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Jeffrey*, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit pris en considération jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que la réponse à l'adresse en date du deux du courant, à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copies de toute correspondance ou dépêches échangées entre les Gouvernements Provincial et Impérial, ou entre les départements des bureaux de poste d'iceux, relativement aux subventions postales accordées par le Gouvernement Britannique aux différentes lignes de *steamers* océaniques qui voyagent entre la *Grande Bretagne* et ce Continent, soit imprimée pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté, dans les termes suivants :

A Sa Très Excellente Majesté la Reine :

Nous les loyaux et fidèles sujets de Votre Majesté, le Conseil Législatif et de la Province du *Canada*, assemblés en Parlement Provincial, approchons humblement de Votre Majesté pour Vous réitérer l'assurance de notre dévouement inébranlable à la personne et au Gouvernement de Votre Majesté, et exprimer la profonde affliction avec laquelle nous avons reçu la triste nouvelle du décès de l'illustre mère de Votre Majesté, Son Altesse Royale la Duchesse de *Kent*, et la sympathie que nous ressentons pour la douleur que doit éprouver Votre Majesté de cette perte irréparable.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée.

Ordonné, que l'Orateur signe la dite adresse au nom de cette Chambre.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a adopté l'adresse ci-dessus à Sa Très Gracieuse Majesté, à laquelle il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour rendre plus générale la pratique de la vaccination," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour consoler la dette de la ville de *Peterborough* et pour autoriser l'émission de débentures sur la garantie de la propriété de la ville, et pour d'autres fins."

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été Ordonné, qu'il soit remis jusqu'au dix-neuf courant.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour définir " et établir certaines réserves de chemins et lignes de divisions dans le township de *Burford*.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis jusqu'au dix-neuf courant.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incor " porer l'hôpital général de *Guelph*,"

L'honorable M. *A. J. Fergusson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que la seconde lecture du dit bill soit remise à demain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant l'abolition générale des droits et devoirs féodaux,"

L'honorable M. *De La Terrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Tessier*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats, et

Une question d'ordre s'étant élevée, savoir, si telle mesure, étant un bill d'argent, aurait dû originer dans cette Chambre,

Et l'honorable Orateur ayant été appelé à donner sa décision,

Son Honneur a déclaré que le bill n'aurait pas dû originer dans cette Chambre.

Le dit bill a été en conséquence déchargé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour diviser " le comté de *Bruce* en deux comtés, et pour en définir les divisions territoriales."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Que le dit bill soit maintenant lu pour la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial, composé des honorables MM. *Patton*, *Vankoughnet*, *Christie*, *Simpson* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour confirmer le nouvel arpentage de partie du township de *Goderich*."

L'honorable M. *McDonald* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*.

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours, étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial, composé des honorables MM. *McDonald*, *Vankoughnet* et *Allan*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " " Acte pour " amender la loi relative au douaire," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faoi " liter la liquidation des affaires des compagnies incorporées et des sociétés de commerce qui " ne peuvent faire face à leurs engagements."

L'honorable M. *McDonald* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative
et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial, composé des honorables
MM. *McDonald*, *Vankoughnet*, *Campbell*, *Patton*, *Quesnel* et *Letellier de St. Just*, qui
s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif
" aux compagnies d'assurance mutuelle dans le *Haut Canada*," a été lu la seconde

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial, composé des honorables
MM. *A. J. Fergusson*, *Simpson*, *Jeffrey* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à
loisir.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Morris*,
La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 10 Avril, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	(<i>Inkerman,</i>)	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Duchesnay A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Fergusson, A. J.</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *McDonald* ; du conseil municipal du township de *Howick*, dans le
comté de *Huron*.

Par l'honorable M. *Crawford* ; de *John Mackay* et autres, du village de *New Eding-
burg*, de la cité d'*Ottawa*, de la cité de *Montréal*, et de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de la corporation de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; de *J. B. Poulin* et autres, des seigneuries
de *Témiscouata* et de *Madawaska*, dans le comté de *Témiscouata*.

Par l'honorable M. *Boulton* ; d'*Arthur Boulbee*, du village de *New Market*, dans le
comté de *York*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith* ; de *Duncan Campbell Napier*, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Reesor* ; de *E. Brougham* et autres, du Gore de *Toronto*, dans le comté de *Peel*.

Par l'honorable M. *De La Terrière* ; deux pétitions du conseil municipal d'*Hébertville*

Par l'honorable M. *Masson* ; de la corporation de la communauté des révérendes sœurs de la charité de *Bytown*.

Par l'honorable M. *Renaud* ; du révérend *James C. Muir* et autres, de *Georgetown* ; du révérend *John Anderson* et autres, de *Ormistown* ; de la congrégation de l'église presbytérienne du *Canada* d'*Huntingdon*, en union avec l'église d'*Ecosse* ; de dame *Sophie Masson* ; du révérend *M. Vinet* et autres, de *Montréal* ; du révérend *P. Bédard* et autres, de la paroisse de *St. Rémi*, dans le district judiciaire d'*Iberville* ; de *V. Hudon* et autres, de la cité de *Montréal* ; et d'*Augustin Dupuis* et autres, de *St. Amicet*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; de *C. P. de Champlain* et autres, du township de *Halifax* sud.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; de *A. N. Patton* et autres, de la paroisse de *Notre Dame de la Victoire*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Des président, conseil et membres de la société botanique du *Canada* ; demandant une allocation.

Du conseil municipal du comté d'*Oxford* ; demandant que l'acte des compagnies à fonds social pour la construction de chemins, dans le *Haut-Canada*, soit amendé.

Des conseils municipaux de *Dereham* et *Ingersoll* ; demandant un acte pour autoriser les dites municipalités à passer un règlement qui confirme un certain arrangement fait entre les compagnies de chemins à gravier et planchiés de *Dereham*, *Ingersoll* et *Dorchester*.

De *D. T. R. Nye* et autres, de *Philipsburg* ; demandant que la charte de la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Vermont* soit renouvelée.

Du synode de l'église presbytérienne du *Canada* ; demandant qu'aucune mesure tendant à diminuer l'efficacité de l'université de *Toronto*, ou pour diviser la dotation de la dite université, ne devienne loi.

Du synode de l'église presbytérienne du *Canada*, en union avec l'église d'*Ecosse*, et de la convention des membres de l'église méthodiste wesleyenne nommés pour représenter les circuits qui renferment les comtés de *Wellington*, *Waterloo* et *Halton* ; demandant séparément que l'acte de l'université de *Toronto*, 1853, soit amendé.

Du conseil municipal du township de *Lobo* ; demandant un acte pour légaliser un placement de fonds fait par le dit conseil.

Du conseil municipal du comté de *Norfolk* ; demandant que la loi de cotisation soit amendée.

De *John Urquhart* et autres, du comté de *Halton* ; demandant que le choix de la ville de comté pour le dit comté soit réglé par le vote des contribuables du dit comté.

De *W. S. McLeod* et autres, du township de *Gosfield*, dans le comté d'*Essex* ; demandant une allocation pour la construction d'un havre à " *Two Creeks*."

De la compagnie du chemin de fer " *Great Western* ;" demandant qu'on dispose de l'intérêt sur la balance non payée de l'emprunt du gouvernement comme on a fait à l'égard de l'intérêt sur les avances faites à la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, et aussi demandant une rémunération proportionnelle pour service postal.

L'honorable M. *McDonald*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " *Acte pour confirmer le nouvel arpentage de partie du township de Goderich*," a fait rap-

port qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus deux fois par le greffier,

L'honorable M. *McDonald* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que les dits amendements soient agréés.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le dit bill, avec les amendements, soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour confirmer l'arpentage de certaines parties de la cité d'*Ottawa*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable M. *Merritt* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Welland*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois d'hui en huit.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour faire de meilleures dispositions pour l'élection des directeurs de banques, et de compagnies de chemin de fer et d'assurance,"

Une question d'ordre s'étant élevée, savoir, si ce bill est considéré être un bill privé, ou non,

L'honorable Orateur a été appelé à donner sa décision.

Son Honneur ayant décidé dans l'affirmative, il a été

Ordonné, que le dit ordre du jour soit déchargé.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer le collège wesleyen de filles à *Hamilton*,"

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Cameron*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables M.M. *Ferrier*, *Leslie*, *Cameron*, Sir *Allan N. MacNab*, *Mills*, *Harmannus Smith* et *Campbell*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'hôpital général de *Guelph*" a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables M.M. *A. J. Fergusson*, *Patton* et *Alexander*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Divers messages de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureur général *Cartier* et autres, comme suit:

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Mardi, 9 avril, 1861.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'Honorable Conseil Législatif, informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté l'adresse à Sa Très Gracieuse Majesté, lui

exprimant la profonde douleur avec laquelle nous avons reçu la triste nouvelle du décès de l'illustre mère de Sa Majesté, Son Altesse Royale la Duchesse de *Kent*, et la sympathie que nous ressentons pour l'affliction que doit éprouver Sa Majesté de cette perte irréparable, en remplissant le blanc avec les mots "et les Communes."

Ordonné, que l'honorable M. le procureur général *Cartier* porte le dit message au Conseil Législatif.

(Attesté,)

W. B. LINDSAY,
G. A.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Mardi, 9 avril, 1861.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'Honorable Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a passé l'adresse ci-jointe à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre l'adresse collective des deux Chambres à Sa Très Gracieuse Majesté, lui exprimant la profonde douleur avec laquelle nous avons reçu la triste nouvelle du décès de l'illustre mère de Sa Majesté, Son Altesse Royale la Duchesse de *Kent*, et la sympathie que nous ressentons pour l'affliction que doit éprouver Sa Majesté de cette perte irréparable, en la manière que Son Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit mise au pied du trône, à laquelle elle demande le concours de leurs Honneurs.

Ordonné, que l'honorable M. le procureur général *Cartier* porte le dit message au Conseil Législatif.

(Attesté,)

W. B. LINDSAY,
G. A.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Mardi, 9 avril, 1861.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre, dans la formation d'un comité conjoint des impressions de la Législature, et pour informer leurs Honneurs que les membres du comité permanent des impressions, l'honorable M. *Thibaudeau*, M. *Benjamin*, M. *Fortier*, M. *Bell*, M. *Chapais*, M. *Simpson*, M. *Beaubien*, M. *Patrick*, M. *Ferres* et M. *Clerke*; agiront comme membres du dit comité conjoint de la part de cette chambre.

Ordonné, que l'honorable M. le procureur général *Cartier* porte le dit message au Conseil Législatif.

(Attesté,)

W. B. LINDSAY,
G. A.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif en verra une réponse par son propre messager.

L'adresse à Son Excellence le Gouverneur Général a été alors lue par le greffier comme suit :

A Son Excellence le Très Honorable Sir *Edmund Walker Head*, Baronnet, Chevalier Commandant du Très Honorable Ordre du Bain, un des Membres du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et Vico-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté,
les Communes du *Canada*, en Parlement Provincial réunis, approchons respectueusement de Votre Excellence pour lui demander de vouloir bien transmettre, en

la manière qu'elle jugera à propos, et pour qu'elle soit déposée au pied du Trône, notre adresse collective à Sa Très-Gracieuse Majesté, lui exprimant la profonde douleur avec laquelle nous avons reçu la triste nouvelle du décès de l'illustre mère de Sa Majesté, Son Altesse Royale la Duchesse de *Kent*, et la sympathie que nous ressentons pour l'affliction que doit éprouver Sa Majesté de cette perte irréparable.

SALLE DES SÉANCES DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, }
Mardi, 9 avril, 1861.

HENRY SMITH,
Orateur de l'Assemblée Législative.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Résolu, de concourir avec l'Assemblée Législative, en remplissant le blanc avec les mots : " Le Conseil Législatif, et."

Ordonné, que l'Orateur signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à la dite adresse en remplissant le blanc par les mots " Le Conseil Législatif et."

Ordonné, que l'adresse collective à Sa Majesté, mentionnée en dernier lieu, et aussi l'adresse collective à Son Excellence le Gouverneur Général, soient présentées, de la part de cette Chambre, par son honneur l'Orateur et par les honorables Messieurs *Ross* et *Vankoughnet*, et qu'ils se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand il plaira à Son Excellence de recevoir les dites adresses.

L'honorable Orateur a informé la Chambre que Son Excellence a fixé à cette fin, jeudi prochain, à deux heures de l'après-midi.

Ordonné, qu'il soit envoyé un message à l'Assemblée Législative, par un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général a fixé jeudi prochain, à deux heures de l'après-midi, pour recevoir les adresses collectives des deux Chambres, mentionnées en dernier lieu, à Sa Très-Gracieuse Majesté et à Son Excellence le Gouverneur-Général, et que son honneur l'Orateur de cette Chambre et les honorables Messieurs *Ross* et *Vankoughnet*, seront alors présents de la part de cette Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Résolu, que les honorables Messieurs *Simpson*, *Seymour*, *Murney*, *Alexander*, *Campbell*, *Masson*, *Archambault*, *Patton*, *Armstrong*, *Christie* et le moteur, composent un comité pour agir de la part de cette Chambre comme membres d'un comité conjoint des impressions de la législature, et pour agir de concert avec les Membres de l'Assemblée Législative, nommés à cette fin par résolution dont copie est contenue dans le message à ce sujet reçu ce jour, de la dite Chambre,

Ordonné, que la résolution ci-dessus soit communiquée à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*,
La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 11 Avril, 1861.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Christie,</i>	(<i>Inkerman</i>)	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Knoulton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>	

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée :—

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; de *Suzanne de Gaspé*, veuve de feu l'honorable *William Power*, en son vivant, un des juges de la cour supérieure de Sa Majesté, du *Bas-Canada*.

Laquelle pétition a été alors lu, et il a été ordonné, qu'elle reste sur la table.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Harmaunus Smith* ; de la corporation de la ville de *Dundas*.

Par l'honorable M. *Patton* ; du conseil municipal du township de *Kincardine* ; et du conseil municipal du township de *Greenock*.

Par l'honorable M. *Reesor* ; de l'école de médecine de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; des directeurs de la caisse ou banque d'économie de *Notre Dame de Québec* ; et du révérend *Jos. Matte* et autres, de *Somerset*, dans le comté de *Mégantic*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *John Young* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant à être incorporés aux fins de construire des bassins à *Montréal* et pour d'autres objets.

Du conseil municipal du township de *Delaware* ; et de *Jacob Weyler* et autres, du même lieu ; demandant que le dit township de *Delaware* soit séparé de la division ouest, du comté de *Middlesex* et annexé à la division est du dit comté.

De la convention des membres de l'église méthodiste wesleyenne, nommés pour représenter les circuits qui renferment le comté de *Grey* et une partie du comté de *Bruce* ; demandant que l'acte de l'université de *Toronto*, de 1853, soit amendé.

De l'association du prêt agricole du *Canada* ; demandant que sa charte d'incorporation soit amendée.

Deux pétitions de Sa Grandeur l'évêque catholique romain d'*Ottawa* et autres ; demandant que la charte du collège de *Bytown* soit amendée, et que son titre soit changé en celui de " Collège d'*Ottawa* ;" et aussi demandant que le nom de " la corporation épiscopale catholique romaine de *Bytown*" soit changé en celui de " La corporation épiscopale catholique romaine d'*Ottawa*."

De *H. Corcoran* et *G. Taillon*, de la cité d'*Ottawa* ; demandant que l'ouverture d'une certaine rue dans la dite cité n'ait pas lieu, à moins que les pétitionnaires ne soient indemnisés.

De *J. et A. Klein* et Cie., de la cité de *Québec* ; demandant un acte d'incorporation à l'effet d'être autorisés à construire un pont flottant sur le *St. Laurent*, vis-à-vis la ville de *Québec*, ou dans les vingt milles au-dessus d'icelle.

D'*Antoine Riendeau*, de la paroisse de *Boucherville*, dans le comté de *Chambly* ; exposant qu'après avoir fait une cléricature régulière comme notaire, on lui a refusé son admission à la partique du Notariat, et demandant justice.

De *T. S. Parker* et autres, du comté de *Wellington* ; demandant une allocation pour l'instruction des sourds-muets.

Deux pétitions de la corporation de la cité de *Toronto* ; demandant des amendements à la loi municipale, et aussi un acte pour autoriser la dite corporation à émettre des débentures jusqu'au montant de \$200,000, pour rencontrer les dettes flottantes de la dite cité ; aussi, pour mettre la dite corporation en état de pourvoir à la consolidation de la dette publique de la dite cité ; et aussi, demandant certains amendements à l'acte relatif à l'esplanade.

Deux pétitions de la chambre des arts et manufactures du *Haut-Canada* ; demandant une allocation de \$60,000 aux fins d'envoyer des échantillons de l'industrie canadienne à la grande exposition qui doit se tenir à *Londres* en 1862 ; et aussi demandant que les actes d'incorporation des chambress des arts et manufactures et des sociétés d'agriculture, soient amendés.

De *Ira Spaulding* et autres, de la ville de *Clifton* ; demandant un acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer international.

De *William Hanna* et autres, du township d'*Albion*, dans le comté de *Peel* ; demandant l'abrogation de tous les actes spéciaux pour la séparation du dit comté d'avec le comté de *Fork*.

Du reeve, des conseillers et autres, du township de *Stanley* ; demandant que *Bayfield* soit déclaré être un des havres de refuge sur la côte est du *Lac Huron*.

Du conseil municipal du township de *Brant* ; demandant un acte pour pourvoir au paiement des taxes par les non résidents, le ou avant le premier de mai de chaque année.

Des modérateurs du synode de l'église presbytérienne du *Canada*, et de l'église Presbytérienne Unie du *Canada* ; exposant que les dites églises sont convenues de s'unir sous le nom " d'église presbytérienne du *Canada* ;" et demandant un acte pour régler et pourvoir à l'administration de certains biens confiés à la première des églises sus-mentionnées.

Des syndics de l'école de grammaire du comté de *Colborne* ; demandant que la loi relative aux écoles de grammaire soit amendée.

Du révérend *T. Morrisset* et autres, de la paroisse de *St. Urbain* ; demandant une allocation pour la construction d'un pont sur la *Rivière-du-Gouffre*.

Du révérend prêtre catholique romain de la paroisse *Notre Dame de la Victoire*, et du ministre de l'église presbytérienne du même lieu, et autres ; demandant qu'une partie de la dite paroisse soit incorporée sous le nom de *Ville de Lévis*.

Du conseil municipal du village de *Lachine*, dans le comté de *Jacques Cartier* ; demandant que l'acte 3 et 4 *Victoria*, chapitre 31, soit amendé.

Du conseil municipal du village de *Ste. Rose* ; demandant qu'aucun acte d'incorporation ne soit accordé aux compagnies pour macadamiser les principaux chemins dans le comté de *Laval*, qu'aux conditions mentionnées en leur pétition.

L'honorable Orateur a informé la Chambre, que conformément à l'ordre, les honorables MM. *Ross*, *Vankoughnet* et lui même, se sont rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur-général à l'hôtel du gouvernement, où ils ont rencontré Sir *Henry Smith*, l'Orateur de l'Assemblée Législative, et autres Membres de l'Assemblée, et qu'ils ont présenté à Son Excellence les adresses des deux Chambres, exprimant la profonde douleur avec laquelle elles ont reçu la triste nouvelle du décès de l'illustre mère de Sa Majesté, Son Altesse Royale la Duchesse de *Kent*, et la sympathie qu'elles ressentent pour l'affliction que doit éprouver Sa Majesté de cette perte irréparable, et qu'il avait plu à Son Excellence de dire qu'il transmettrait sans délai et avec le plus grand plaisir, l'adresse collective à la Reine, au principal secrétaire d'état de Sa Majesté, pour être mise au pied du trône.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre, l'état des affaires de la compagnie d'assurance de *Liverpool et Londres* contre le feu et sur la vie, jusqu'au premier juillet, 1860.

Et aussi l'état des affaires de la congrégation de Notre Dame de *Montréal*, du 21 juin, 1854 au 21 juin, 1860.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Papiers parlementaires.*)

L'honorable M. *Fergusson* du comité spécial a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte relatif aux compagnies d'assurance mutuelle dans le *Haut-Canada*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *A. J. Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Jeffrey*, il a été

Ordonné, que le dit bill, avec les amendements, soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour incorporer le collège wesleyen de filles à *Hamilton*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus par le greffier,

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mills*,

Que les dits amendements soient agréés,

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le dit bill, avec les amendements, soit imprimé et lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint des impressions de la Législature a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été lu par le greffier comme suit :

SALLE DES CONFÉRENCES,

Jedi, 11 avril, 1861.

Le comité conjoint des impressions de la Législature, a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :

Le Comité conjoint demande la permission de recommander que son quorum soit réduit à sept membres.

Le tout respectueusement soumis.

L'honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Perry*,
Que le dit rapport soit adopté.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été Résolu, que l'honorable M. *Vankoughnet* soit exempté de servir sur le comité conjoint des impressions de la Législature.

Ordonné, que la résolution ci-dessus soit transmise à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. *Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender le seizième paragraphe de la vingt-septième section de l'acte des écoles communes du *Haut Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Cameron*, il a été

Ordonné, que le dit bill, avec les amendements, soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *A. J. Fergusson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : " Acte pour diminuer le nombre de licences accordées pour la vente en détail des liqueurs enivrantes," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

Il a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *A. J. Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, que le dit bill, avec les amendements, soit imprimé et pris en considération lundi prochain.

L'honorable M. *Cameron* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire disparaître certaines obstructions à la navigation de la *Rivière-des-Prairies* et pour abroger certaines clauses des actes dixième et onzième *Victoria*, chapitres 97 et 98.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Moore* a présenté à la chambre un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et *Vermont* de 1861."

Le dit bill a été lu la première fois,

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Sicotte* et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Mardi, 9 avril, 1861.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, informant leurs honneurs que cette Chambre a adopté certaines règles, ordres et formules de procédés, et qu'une copie en est transmise avec le présent pour l'information de leurs honneurs.

Ordonné, que l'honorable M. *Sicotte* porte dit le message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,
Gref. Ass.

Et alors ils se sont retirés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour confirmer le nouvel arpentage de partie du township de *Goderich*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau " les actes relatifs à la banque du district de *Niagara*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité sur les banques.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender " l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*, en ce qui concerne l'émission " des licences de boutiques et d'auberges," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain et qu'il soit le premier item sur les ordres du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre a procédé à la considération du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à la cotation de la propriété dans le *Haut-Canada* " tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender, et

Les dits amendements étant alors lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, avec les amendements, soit imprimé et lu la troisième fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Morris*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 12 Avril, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs . .

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gutvremont,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Crawford,</i>	(<i>Inkerman</i>),	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Proulx,</i>	<i>Walker.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. Dessaulles ; de *Charles Bazin*, de *St. Ours*, notaire.

Par l'honorable M. Ferrier ; de la société d'histoire naturelle de *Montréal*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; de *B. Pouliot* et autres, des paroisses de *l'Islet* et de *St. Cyrille*.

Par l'honorable M. Walker ; des syndics de la banque de prévoyance et d'épargnes de *Québec*.

Par l'honorable M. Cameron ; des syndics, directeurs et gérants de la banque d'épargnes de *Toronto*.

Par l'honorable Sir *Allan N. MacNab* ; de *George Duck* et autres, de *Morpeth* ; de *J. et W. Brough* et autres, de *Chatham* ; et de *John B. Smyth* et autres, de *London*.

Par l'honorable M. Patton ; du conseil municipal du township de *Culross*.

Par l'honorable M. Renaud ; de la chambre de commerce de *Montréal*.

Par l'honorable M. Tessier ; d'*Edouard Martin* et autres, de *St. Germain de Rimouski*.

Par l'honorable Sir *Allan N. MacNab* ; trois pétitions du conseil municipal du comté d'*Essex* ; et deux pétitions de la corporation de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable Orateur ; de *Noë Bergeron* et autres, du comté de *Lotbinière* ; et de *James Thurber* et autres, de la paroisse de *Ste. Croix*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du township de *Howick*, dans le comté de *Huron* ; demandant que la loi de la cotisation soit amendée afin d'accorder droit d'appel de la décision du comité de répartition.

De *A. N. Patton* et autres, de la paroisse de *Notre Dame de la Victoire* ; demandant qu'une partie de la dite paroisse soit incorporée en un village sous le nom de "*Québec Sud*."

De *John MacKay* et autres, du village de *New Edinburgh* et des cités d'*Ottawa*, *Montréal* et *Toronto*, fils et filles survivants de feu l'honorable *Thomas MacKay*, en son vivant, de *New Edinburgh*; demandant un acte pour légaliser certaines procédures relatives au testament et au partage de certains biens du dit feu honorable *Thomas MacKay*.

De la corporation de la cité de *Montréal*; demandant un acte pour autoriser la dite corporation à emprunter une somme de deniers, pour compléter les ouvrages de l'aqueduc de la dite cité, et aussi pour limiter la dépense annuelle de la dite cité.

De *J. B. Poulin* et autres, des seigneuries de *Témiscouata* et de *Madawaska*, dans le comté de *Témiscouata*; demandant que des mesures soient adoptées aux fins de maintenir les occupants de terres dans les dites seigneuries, en la possession et jouissance paisibles d'icelles, aussi pour encourager la colonisation des dites seigneuries.

D'*Arthur Boulbee* du village de *New Market*, dans le comté de *York*; demandant un acte pour autoriser les juges des cours du *Haut-Canada*, à l'admettre comme solliciteur et procureur, sous certaines conditions y mentionnées.

De *Duncan Campbell Napier*, de la cité de *Montréal*; demandant à être indemnisé de ses services comme commissaire des terres des sauvages pour le *Bas-Canada*.

D'*E. Brougham* et autres, du *Gore* de *Toronto*, dans le comté de *Peel*; demandant l'abrogation de tous les actes relatifs à la séparation du dit comté de *Peel* du comté de *York*.

Deux pétitions du conseil municipal d'*Hébertville*; demandant que l'acte pour la décision sommaire des petites causes du *Bas-Canada*, soit amendé; et demandant aussi qu'un certain chemin soit complété.

De la corporation de la communauté des révérendes Sœurs de la Charité de *Bytown*; demandant que le nom de la dite corporation soit changé en celui de "Communauté de l'Hôpital Général, de la maison de Charité et d'éducation des Sœurs de Charité d'*Ottawa*."

Du révérend *James C. Muir* et autres, de *Georgetown*; du révérend *John Anderson* et autres, d'*Ormistown*; et de la congrégation de l'église presbytérienne du *Canada*, en union avec l'église d'*Ecosse*; demandant séparément que l'acte de l'Université de *Toronto* de 1853, soit amendé.

De dame *Sophie Masson* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant un acte pour les autoriser à construire un certain chemin à barrières.

Du révérend *P. Bédard* et autres, de la paroisse de *St. Rémi*, dans le district judiciaire d'*Iberville*; demandant que la dite paroisse soit séparée du dit comté d'*Iberville*, et réunie au comté de *Laprairie*, pour les fins judiciaires.

De *V. Hudon* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant que la valeur du chelin sterling soit fixée par la loi à vingt-quatre centins, et celle de six deniers sterling à douze centins.

D'*Augustin Dupuis* et autres, de la paroisse de *St. Anicet*; demandant l'abrogation d'une certaine partie de la 53^e section de l'acte des municipalités et chemins du *Bas-Canada*, de 1860.

De *C. P. de Champlain* et autres, du township d'*Halifax sud*; demandant l'ouverture de certains chemins de colonisation.

L'honorable M. *Kierzkowski* est entré.

L'honorable M. *A. J. Fergusson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'hôpital général de *Guelph*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier,

L'honorable M. *A. J. Fergusson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que les dits amendements soient agréés.

Après débats,

La question de concours étant mise sur les dits amendements, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le dit bill, avec les amendements, soit imprimé et lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour diviser le comté de *Bruce* en deux comtés, et pour en définir les divisions territoriales," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Les honorables MM. *Campbell*, *Armand*, *Harwood*, *Simpson*, *Archambault* et *Harmaunus Smith*, étant les membres nommés par l'honorable Orateur pour servir sur le comité général des élections, et auxquels la Chambre n'a point objecté, ont séparément prêté le serment qui suit :

"Je jure que je remplirai bien et fidèlement les devoirs qui sont dévolus à un membre du comité général des élections, et au meilleur de mon jugement et de ma capacité, sans crainte ni faveur."—*Ainsi que Dieu me soit en aide.*

Son honneur l'Orateur a fixé à demain, à onze heures avant midi, dans la chambre des comités, la première réunion du comité général des élections.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*; il a été

Ordonné, qu'un comité soit nommé pour assister l'honorable Orateur de cette Chambre dans la considération des règles, ordres et formules de procédés adoptés par l'honorable Chambre d'Assemblée pour sa gouverne et transmis hier à cette Chambre par un message de l'Assemblée, et que le comité soit composé de l'honorable Sir *Allan N. MacNab*, de l'honorable Sir *E. P. Taché*, et des honorables MM. *Morris*, *Gordon*, *Dessaulles*, *Patton*, *Moore*, et du moteur.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Harwood*, il a été

Ordonné, que la liste alphabétique corrigée des membres qui doivent servir sur les comités d'élections soit renvoyée au comité général des élections.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Harwood*, il a été

Ordonné, que la pétition d'*Hypolite Dubord*, de la cité de *Québec* et du collège électoral de *Stadacona*, se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le dit collège électoral, soit renvoyée au comité général des élections.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Harwood*, il a été

Ordonné, que la pétition de *Jean George Taché*, de la paroisse de *Kamouraska* et du collège électoral de *Grandville*, se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le dit collège électoral, soit renvoyée au comité général des élections.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Harwood*, il a été

Ordonné, que la pétition de *James Dougall*, de la ville de *Windsor* et du collège électoral de *Western*, se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le dit collège électoral, soit renvoyée au comité général des élections.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Harwood*, il a été :

Ordonné, que la pétition de *John Orébassa* et autres, de la ville de *Sorel*, et du collège électoral de *Sauvel*, se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le dit collège électoral, soit renvoyée au comité général des élections.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour confirmer une transaction faite en vertu des dispositions du testament de feu l'honorable *Thomas Mackay* par les légataires y nommés."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour incorporer l'hospice des jeunes garçons dans la cité de *Toronto*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Les honorables MM. *De Beaujeu*, *McDonald* et *Mills* sont entrés.

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*, Que le bill intitulé : " Acte pour l'avantage des femmes mariées qui assurent la vie de leurs maris," soit placé sur les ordres du jour, et pris en considération par la Chambre présentement, avec le rapport du comité spécial sur icelui.

Après débats,

L'honorable M. *Simpson* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Seymour*,

De retrancher le mot " présentement," et après " Chambre" d'insérer " d'hui en trois mois."

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion d'amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Morris,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Murney,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Panel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	(<i>Inkerman.</i>)	<i>Merritt,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier.—31.</i>

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Jeffreys,</i>	<i>Renaud,</i>	<i>Vankoughnet.—19.</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Ross.</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Ferrier*, de sa place, a informé la Chambre que durant l'absence de M. *Blackwell*, gérant du Grand Tronc de chemin de fer, il se trouve obligé de remplir les devoirs de tel gérant, et a demandé à être exempté de servir sur aucun comité d'élection.

Sur quoi, il a été

Ordonné, que la liste alphabétique des membres qui doivent être choisis pour servir sur les comités d'élection, soit amendée en retranchant le nom de l'honorable *James Ferrier*.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Sicotte* et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Jeudi, 11 avril, 1861.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, demandant à leurs honneurs une conférence au sujet des règles relatives aux bills privés, dans le but d'établir des règles uniformes à cet égard.

Ordonné, que l'honorable M. *Sicotte* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY.

Greff. Ass.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messenger.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif acquiescé à la conférence désirée au sujet des règles relatives aux bills privés, et que les directeurs de la part de cette Chambre, seront l'honorable Sir *E. P. Taché*, et les honorables MM. *Vankoughnet*, *Morris*, *Patton*, *Ross*, *Dessaulles*, Sir *Allan N. MacNab* et *Moore*, qui se rencontreront avec les directeurs de l'Assemblée Législative dans la Salle des Conférences de cette Chambre, lundi prochain, à trois heures et demie de l'après-midi.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux compagnies d'assurance mutuelle dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le collège wesleyen de filles à *Hamilton*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le seizième paragraphe de la vingt-septième section de l'acte des écoles communes du *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour confirmer l'arpentage de certaines parties de la cité d'Ottawa," il a été ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Morris*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 15 Avril, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Christie,</i>	<i>(Inkerman,)</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Pamet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Mills* ; de *George H. Mills* et autres, de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Jeffrey* ; de la convention des membres de l'église méthodiste wesleyenne nommés pour représenter les circuits qui renferment les comtés de *Northumberland, Durham, Peterborough* et *Ontario*.

Par l'honorable M. *Quesnel* ; du révérend *J. J. Vinet* et autres, propriétaires des ponts de péage sur la *Rivière des Prairies* ; et de *Louis Lacasse*, de *St. Jean*.

Par l'honorable M. *Cameron* ; de la conférence de l'église méthodiste wesleyenne en *Canada*.

Par l'honorable Sir *Allan N. MacNab* ; de *John Urquhart* et autres, du comté de *Halton*.

Par l'honorable M. *A. J. Fergusson* ; de *Leslie Battersby* et autres, de *Guelph*.

Par l'honorable M. *Patton* ; du conseil municipal du comté de *Grey*.

Par l'honorable M. *Merritt* ; des syndics de l'école de grammaire du comté de *Thorold* ; et de *Rowsey Kilborn* et autres, du township de *Clinton*, dans le comté de *Lincoln*.

Par l'honorable M. *Christie* ; deux pétitions du conseil municipal du comté de *Brant*.

Par l'honorable M. *Harwood* ; du révérend J. H. *Prevost* et autres, commissaires des écoles catholiques romaines de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Moore* ; de *Willis Russell* et de certains autres propriétaires de tables de billards et autres intéressés, dans la cité de *Québec* ; et de *George Honoré Simard*, écuier marchand, *Adolphe Guillet* dit *Tourangeau*, écuier, notaire public, et de l'honorable *François Lemieux*, avocat, tous de la cité de *Québec*.

Laquelle dernière pétition a été alors lue, et il a été *Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,
Que la pétition d'*Hypolite Dubord*, de la cité de *Québec*, présentée à cette Chambre le
20 mars dernier, soit placée la dernière sur la liste des pétitions d'élection.

Après débats, il a été

Ordonné, que la dite motion soit prise en considération par la Chambre demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Sicotte* et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Lundi, 15 avril, 1861.

Résolu, que les honorables MM. *Sicotte*, *Sherwood*, *John Sandfield Macdonald*, *Dorion*, *Loranger*, *Foley* et *Cauchon*, et MM. *Turcotte*, *Dunkin*, *Gowan*, *Abbott*, *McDougall*, *Désaulniers*, *Benjamin*, *Morrison* et *Laberge*, soient nommés de la part de cette Chambre pour conduire la conférence avec l'honorable Conseil Législatif au sujet des règlements relatifs aux bills privés, pour mettre de l'uniformité dans les dits règlements, et que l'honorable Conseil Législatif soit informé de la nomination des dits directeurs de la part de cette Chambre chargés de conduire la conférence à l'heure fixée par leurs Honneurs.

Résolu, que la dite résolution soit communiquée par un message au Conseil Législatif.

Ordonné, que l'honorable M. *Sicotte* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY.
Ass. Greff.

Et alors ils se sont retirés.

La Chambre a été informée que les directeurs de l'Assemblée Législative étaient présents dans la salle des conférences pour la conférence au sujet des règles relatives aux bills privés, dans le but d'établir un règlement uniforme à cet égard.

Les noms des directeurs de la part de cette Chambre ont été alors appelés.

La Chambre s'est ajournée à loisir, et leurs Honneurs sont allés à la conférence.

Laquelle étant terminée, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Koss*, a fait rapport que les directeurs de leurs Honneurs s'étaient rencontrés à la conférence avec les directeurs de l'Assemblée Législative, représentée par l'honorable M. *Sicotte* et autres, qui leur délivrèrent un document dans les termes suivants :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Lundi, 15 avril, 1861.

Résolu, qu'en vue d'assurer l'uniformité dans la pratique et les procédures dans la Législature, relativement aux bills privés, cette Chambre est d'opinion qu'il est très à désirer que les règles des deux chambres du Parlement à cet égard soient uniformes.

Résolu, que les directeurs nommés par cette Chambre, pour conduire la conférence accordée par l'honorable Conseil Législatif, au sujet des règles relatives aux bills privés, reçoivent instruction de communiquer aux directeurs de l'honorable Conseil Législatif, les règles suivantes comme étant les règles de cette Chambre relatives aux bills privés, savoir :

les 49e, 50e, 51e, 52e, 53e, 54e, 56e, 57e, 58e, 59e, 60e, 61e, 62e, 63e, 64e, 65e, 66e, 67e, 68e, 69e, 70e, 71e, 72e, 73e, et aussi la résolution adoptée par cette Chambre déclarant qu'il est à désirer que les règles des deux Chambres soient assimilées, quant aux procédures sur les bills privés.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,
Gref. Ass.

(Voir les règles de l'Assemblée, publiées et adoptées le 15 mai 1860.)

Sur motion de l'honorable M. Ross, secondé par l'honorable M. Vankoughnet, il a été *Ordonné*, que le sujet du dit document soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir E. P. Taché, et des honorables MM. Vankoughnet, Morris, Patton, Ross, Dessaulles, Sir Allan N. MacMab et Moore.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. Campbell ; d'Archibald John Macdonell et autres.

Par l'honorable M. Ross ; de N. Burwash et autres, d'Arnprior ; et de la chambre d'agriculture du Haut-Canada.

Par l'honorable M. Matheson ; du conseil municipal du township de Wawanosh.

Par l'honorable M. E. H. J. Duchesnay ; de la compagnie d'entrepôts, des bassins et quais du St. Laurent.

Par l'honorable M. Tessier ; du conseil municipal du comté de Bonaventure.

Par l'honorable Orateur ; de la société littéraire et historique de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De Suzanne de Gaspé, veuve de feu l'honorable William Power, en son vivant un des juges de la cour supérieure de Sa Majesté pour le Bas-Canada ; demandant une indemnité pour les services rendus par son mari.

De la corporation de la ville de Dundas ; demandant certains amendements à l'acte municipal du Haut-Canada.

Des conseil municipaux des townships de Kincardine et Greenock ; demandant séparément un acte pour pourvoir au paiement des taxes par les non-résidents le ou avant le premier de mai de chaque année.

De la corporation de l'école de médecine de Toronto ; demandant que l'allocation accordée à la dite corporation l'année dernière, lui soit continuée cette année.

Des directeurs de la caisse ou banque d'économie de Notre Dame de Québec ; demandant que l'acte d'incorporation de la dite banque soit renouvelé.

Du révérend Joseph Matte et autres, du township de Somerset Sud ; demandant l'ouverture d'un certain chemin.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport de la Banque d'Épargnes de Toronto, du 30 juin 1859, au 28 février 1861.

Ordonné, qu'il reste sur la table, il est comme suit :

(Voir Papiers parlementaires.)

L'honorable M. Campbell, du comité général des élections, a fait rapport que le comité avait nommé les six membres suivants pour composer la liste des présidents qui devront servir comme présidents des comités d'élection, pour la présente session.

Les Honorables Messieurs

JEFFREY,
FERGUSSON, A. J.,
PATTON,

TESSIER,
PANET,
MASSON.

Ordonné, que le dit rapport reste sur la table.

L'honorable M. *Campbell*, du comité général des élections, a fait rapport que le comité avait divisé en trois listes, la liste des membres qui devaient servir dans les comités d'élection, Sur quoi le greffier a tiré au sort, à la table, l'ordre des dites listes, et à désigné chacune par un numéro, indiquant l'ordre dans lequel elles ont été respectivement tirées, comme suit :

Liste C. No. 1 ; liste B. No. 2 ; liste A. No. 3.

Ordonné, que les dites listes soient imprimées.

No. 1.

Les Honorable Messieurs

MURNEY,
PERRY,
PROULX,
QUESNEL,
REESOR,
RENAUD,
ROSS,

SEYMOUR,
SHAW,
SMITH, HOLLIS,
TACHÉ, Sir E. P.,
VANKOUGHNET,
WALKER,
WILSON.

No. 2.

Les Honorables Messieurs

FERRIE,
FOSTER,
GOODHUE,
GORDON,
HAMILTON,
HAMILTON, (Inkerman),
KNOWLTON,

LESLIE,
MATHESON,
MCDONALD,
MERRITT,
MILLS,
MOORE,
MORRIS,

No. 3.

Les Honorables Messieurs

ALEXANDER,
ALLAN,
ARMSTRONG,
BOULTON,
CAMERON,
CHRISTIE,
CRAWFORD,

DE BEAUJEU,
DE LA TERRIERE,
DESSAULLES,
DICKSON,
DUCHESNAY, A. J.,
FERGUSSON, ADAM.

Ordonné, que l'honorable M. *Vankoughnet* soit dispensé de servir sur aucun comité spécial d'élection pendant la présente session.

L'Honorable Orateur fait rapport à la Chambre que le cautionnement à la pétition de *James Dougall*, écuyer, se plaignant de l'élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Western* est passible d'objection.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Harwood*, il a été

Ordonné, que l'ordre de cette Chambre renvoyant la pétition de *James Dougall* se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Western* au comité général des élections soit déchargé, l'honorable Orateur ayant rapporté le cautionnement dans ce cas, passible d'objection.

L'honorable *M. Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour remettre en force et amender un acte pour incorporer la compagnie d'assurance contre le feu et maritime de *Kingston*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à la cotisation de la propriété dans le *Haut-Canada*."

L'honorable *M. Reesor* a proposé, secondé par l'honorable *M. Simpson*,

Que le dit bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité spécial auquel il a été premièrement renvoyé.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative ; et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'hôpital général de *Guelph*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada* en ce qui concerne l'émission de licences de boutiques et d'auberges."

L'honorable *M. Allan* a proposé, secondé par l'honorable *M. Reesor*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables *MM. Allan, Campbell, Patton, Simpson* et *Reesor*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative au douaire," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : " Acte pour diminuer le nombre des licences accordées pour la vente en détail des liqueurs enivrantes," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire disparaître certaines obstructions à la navigation de la rivière des *Prairies*, et pour abroger certaines clauses des actes dix et onze *Victoria*, chapitres quatre-vingt-dix-sept et quatre-vingt-dix-huit," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte pour diviser le comté de *Bruce* en deux comtés et pour en définir les divisions territoriales," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du dit bill intitulé : " Acte pour confirmer l'arpentage de certaines parties de la cité d'*Ottawa*," il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 16 Avril, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Foster,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Crawford,</i>	(<i>Inkerman,</i>)	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
			<i>Walker.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de la corporation de l'Hôpital Général de *Montréal*.

Par l'honorable M. *A. J. Fergusson* ; du révérend *Arthur Palmer* et autres, de la ville de *Guelph*.

Par l'honorable M. *Guévremont* ; du ministre, des syndics et autres membres de la congrégation de l'église presbytérienne du *Canada*, à *Beauharnois*.

Par l'honorable M. *Shaw* ; du révérend *W. C. Clarke* et autres, syndics d'écoles cadettes de grammaire.

Par l'honorable M. *Goodhue* ; du conseil municipal du comté de *Lambton*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; du conseil municipal du comté de *Matapédia*, dans le comté de *Bonaventure*.

Par l'honorable M. *Armand* ; de la corporation des clercs paroissiaux de *St. Viateur* du diocèse de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; de *Jules Huguenin*, étudiant en droit de *Berthier en haut*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Charles Bazin*, de la paroisse de *St. Ours*, dans le district de *Richelieu*, notaire ; demandant que justice lui soit rendue au sujet de sa réclamation contre les commissaires de la Tenure Seigneuriale.

De la société d'histoire naturelle de la cité de *Montréal*; demandant une allocation.

De *B. Pouliot* et autres, des paroisses de *l'Islet* et de *St. Cyrille*; demandant une allocation pour ouvrir un certain chemin.

Des syndics de la banque de prévoyance et d'épargnes de *Québec*; des syndics, directeurs et gérants de la banque d'épargnes de *Toronto*; demandant séparément que l'acte 4 et 5 *Victoria*, chap. 32, qui les incorpore, et qui expire en mai 1862, soit renouvelé.

De *George Duck* et autres, de *Morpeth*; de *J. Brough* et autres, de *Chatham*; et de *John B. Smyth* et autres, de *London*; demandant séparément une loi de banqueroute.

Du conseil municipal du township de *Culross*; demandant que la loi de cotisation, en tant qu'elle a rapport aux taxes des non-résidents, et aux taxes sur les propriétés de village, soit amendée.

De la chambre de commerce de *Montréal*; demandant que le pouvoir de régler le tarif du pilotage, reste entre les mains de la maison de la trinité de *Montréal*.

D'*Edouard Martin* et autres, de *St. Germain de Rimouski*; demandant une allocation de \$4000 en faveur de l'académie de filles à *St. Germain de Rimouski*.

Trois pétitions du conseil municipal du comté d'*Essex*; demandant une allocation pour compléter le chemin à partir du fort *Malden*, sur la rivière *Détroit*, à aller à *Maidstone Cross*; aussi, un acte pour exempter certains effets de la famille d'être saisis en paiement de dettes; et aussi pour l'adoption de mesures pour pourvoir à la cotisation, au drainage et à l'amélioration de la propriété foncière dans le township d'*Anderdon*.

Deux pétitions de la corporation de la cité de *Hamilton*; demandant un acte pour transférer la direction de l'aqueduc de la dite cité du bureau des commissaires à la dite corporation; et aussi un acte pour consolider la dette de la dite cité de *Hamilton*, et pour d'autres objets.

De *Noël Bergeron* et autres, du comté de *Lotbinière*; demandant une allocation pour la reconstruction d'un certain pont.

De *James Thurber* et autres, de la paroisse de *Ste. Croix*; demandant que la dite paroisse continue d'être le chef-lieu du comté de *Lotbinière*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport de la banque de la cité de *Montréal*; indiquant le nom et le domicile de chaque actionnaire, et le nombre et la valeur nominale des actions pour lesquelles chaque actionnaire est responsable, directement ou indirectement, envers les créanciers de la dite banque.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir Papiers parlementaires.)

L'honorable M. *Simpson*, du comité sur les banques et auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à la banque du district de *Niagara*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et
Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été renvoyé le sujet du document délivré par les directeurs de la part de l'Assemblée Législative, hier, à la conférence, au sujet des règles relatives aux bills privés, dans le but de mettre de l'uniformité dans les règlements, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

CONSEIL LÉGISLATIF,
Chambre de Comité,
Mardi, 16 avril, 1861.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le sujet du document délivré par les directeurs de l'Assemblée Législative, aux directeurs de cette Chambre, à une conférence tenue hier, au sujet des règles relatives aux bills privés, dans le but d'établir l'uniformité dans la pratique et les procédés des deux Chambres, a l'honneur de faire rapport.

Qu'il a examiné en entier les différentes règles de l'Assemblée Législative, relatives aux bills privés, numérotées 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, contenues dans un livre accompagnant le dit document, et est d'opinion que les dites règles de l'Assemblée Législative, devraient être adoptées et les règles de votre honorable Chambre sur le sujet amendées, afin que les règles des deux Chambres soient assimilées relativement aux procédés sur les bills privés. Ces règles devant être mises en force depuis et après la clôture de la présente session.

Comme ce changement des règles de cette Chambre nécessitera la nomination d'au moins un comité des ordres permanents et des bills privés, votre comité a laissé à votre honorable Chambre de décider si la pratique de la Chambre des Lords doit être suivie, et s'il doit être nommé deux comités, ou si un seul comité suffira pour les deux objets.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN ROSS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ross, secondé par l'honorable M. Vankoughnet, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

Sur motion de l'honorable Sir E. P. Taché, secondé par l'honorable M. Crawford, il a été

Ordonné, que la pétition de *Suzanne de Gaspé*, veuve de feu l'honorable *William Power*, en son vivant un des juges de la cour supérieure de Sa Majesté pour le *Bas-Canada*, soit renvoyée au comité conjoint des impressions de la législature, afin de la faire imprimer dans les deux langues, pour l'usage des membres.

L'honorable M. *McDonald* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender la soixante-dixième section de la loi de cotisation."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois le premier mai prochain.

L'honorable M. *Ferrier* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux marques des manufacturiers, et pour pourvoir à l'enregistrement des dessins."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu une seconde fois, vendredi prochain.

Les honorables MM. *Dessaulles* et *Merritt* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la considération de la question, " Que la pétition de *Hypolite Dubord*, écr., de la cité de *Québec*, demandant " Qu'il soit déclaré le membre élu pour le collège électoral de *Stadacona*, aux lieu et place de *P. G. Huot*, écr.," soit placée la dernière sur la liste des pétitions d'élection, il a été

Ordonné, qu'il soit déchargé.

Alors, l'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*.

Que la pétition de *George Honoré Simard*, écr., marchand, d'*Adolphe Guillet* dit *Tourangeau*, écr., notaire public, et de l'honorable *François Lemieux*, avocat, tous de la cité de *Québec*, présentée hier, et demandant à être admis comme parties à opposer la

demande de la pétition d'*Hypolite Dubord*; et de plus, que le dit *Hypolite Dubord* ne soit pas déclaré avoir droit à un siège dans le Conseil Législatif, soit renvoyée au comité général d'élections.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé: "Acte pour amender " l'acte intitulé: "Acte pour diminuer le nombre des licences accordées pour la vente en " détail des liqueurs enivrantes," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,

L'honorable M. *A. J. Fergusson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que les amendements au dit bill soient maintenant agréés,

Après débats,

L'honorable M. *Boulton* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Perry*, De retrancher le mot "maintenant," et après "agréés" d'insérer "d'hui en trois mois."

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion d'amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Foster,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>De La Terrière,</i>	(<i>Inkerman,</i>)	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Proulx,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Walker.—40.</i>
<i>Ferrier,</i>			

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Taché, Sir E. P.—5.</i>
<i>Christie,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, la Chambre s'est de nouveau divisée, comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Foster,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>De La Terrière,</i>	(<i>Inkerman,</i>)	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Keirzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Proulx,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Walker.—40.</i>
<i>Ferrier,</i>			

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Allan, *Fergusson, A. J.,* *Patton,* *Taché, Sir E. P.—5.*
Christie,

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

Les honorables MM. *de Beaujeu* et *Moore* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour confirmer l'arpentage
 " de certaines parties de la cité d'*Ottawa*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables
 MM. *Vankoughnet, Morris, Matheson, Crawford, Shaw* et *Campbell*, qui s'assembleront
 et s'ajourneront à loisir.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*,
 La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 17 Avril, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Christie,</i>	(<i>Inkerman</i>),	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dessaullles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Froulx,</i>	
<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hollis Smith* ; de la convention des membres de l'église méthodiste
 wesleyenne, nommée pour représenter les circuits qui renferment les comtés et cités sui-
 vants, savoir : les comtés de *Brome, Chambly, Compton, Drummond, Arthabaska,*
Mégantic, Huntingdon, Argenteuil, Missisquoi, Stanstead, Vaudreuil, Napierville, Rich-
mond, Wolfe, St. Jean, Shefford et *Iberville*, et les cités de *Montréal* et *Québec*.

Par l'honorable M. *Merritt* ; du ministre et de la congrégation de l'église de *St.*
André à *Niagara* ; de l'église presbytérienne du *Canada*, en union avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *Seymour* ; de la corporation de la ville de *Port Hope*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; du conseil municipal de la paroisse de *Ste. Arsène*,
 dans le comté de *Témiscouata*.

Par l'honorable M. *Masson* ; de *L. Guérin* et autres, de la paroisse de *St. Eustache*, dans le comté des *Deux-Montagnes*.

Par l'honorable M. *Reesor* ; de *Thomas John Bunker* et autres, de *Chinguacousy*, dans le comté de *Peel*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *François Laroche* et autres, de la paroisse de *St. Christophe d'Arthabaska* ; et de *A. E. Bruneau* et autres, des première et seconde concessions du township de *Bulstrode*, dans le comté d'*Arthabaska*.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; d'*Ephraim Tremblay*, marchand, de *Chicoutimi*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de *W. G. Draper* et autres, de *Kingston* ; et du conseil municipal du township de *Brant*, dans le comté de *Bruce*.

Par l'honorable M. *Christie* ; du collège congrégationnel de l'*Amérique Britannique du Nord*.

Par l'honorable M. *Patton* ; du conseil municipal provisoire du comté de *Bruce*.

Par l'honorable M. *Reesor* ; de *Samuel P. Irwin* et autres, électeurs de la division nord du comté de *York*.

La dernière pétition a été alors lue, et il a été
Ordonné, qu'elle reste sur la table.

La pétition suivante a été alors présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *McDonald* ; du conseil municipal du township de *Morris*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *George H. Mills* et autres, de la cité de *Hamilton* ; demandant que l'acte des municipalités du *Haut-Canada*, soit amendé.

De la convention des membres de l'église méthodiste wesleyenne, nommée pour représenter les circuits qui embrassent les comtés de *Northumberland*, *Durham*, *Peterborough*, et *Ontario* ; et de la conférence de l'église-méthodiste wesleyenne du *Canada*, demandant séparément que l'acte de l'université de *Toronto* de 1853, soit amendé.

Du révérend *J. J. Vinet* et autres, propriétaires de ponts de péage sur la rivière des *Prairies* ; demandant que l'acte maintenant devant la législature pour faire disparaître certaines obstructions à la navigation de la dite rivière des *Prairies*, ne devienne pas loi.

De *Louis Lacasse*, de *St. Jean* ; demandant une indemnité pour ses services durant la guerre américaine de 1812.

De *John Urquhart* et autres, du comté de *Halton* ; demandant que le choix du site de la ville de comté pour le dit comté, soit laissé aux vote des contribuables.

De *Leslie Battersby* et autres, de *Guelph* ; demandant qu'aucune mesure ne soit adoptée à l'effet d'autoriser la corporation de la ville de *Guelph*, à donner à bail une partie de la place du marché.

Du conseil de comté du comté de *Grey* ; demandant que le paragraphe de l'acte autorisant les cités, villes et villages incorporés, à passer des règlements pour prévenir les nuisances et pour pourvoir à la conservation de la santé publique, soit étendu aux townships.

Des syndics des écoles de grammaire du comté de *Thorold* ; demandant que la loi relative aux écoles de grammaire, soit amendée.

De *Rowsay Kilborn* et autres, du township de *Clinton*, dans le comté de *Lincoln* ; demandant que la dotation de l'université de *Toronto*, soit maintenue intacte.

Deux pétitions du conseil municipal du comté de *Brant* ; demandant un acte pour amender les lois des écoles communes à l'effet d'égaliser la cotisation de la propriété pour les fins scolaires ; et aussi demandant que des mesures soient adoptées pour l'éducation des sourds-muets de cette province.

Du révérend *J. H. Prevost* et autres, commissaires des écoles catholiques romaines de la cité de *Montréal*; demandant que leur allocation annuelle soit augmentée.

De *Willis Russell* et de certains autres propriétaires et teneurs de tables de billards, et autres intéressés, en la cité de *Québec*; demandant l'abrogation de la taxe provinciale imposée sur les tables de billards.

De *George Honoré Simard*, écuyer, marchand, d'*Adolphe Guillet* dit *Tourangeau*, notaire public, et de l'honorable *François Lemieux*, avocat, tous de la cité de *Québec*; demandant à être admis comme parties à opposer la demande de la pétition de *Hypolite Dubord*, et de plus que le dit *Hypolite Dubord* ne soit pas déclaré avoir droit à un siège dans le Conseil Législatif.

D'*Archibald John Macdonell* et autres, de la cité de *Kingston*; demandant que l'acte pour incorporer la compagnie d'assurance contre le feu et maritime de *Kingston*, soit remis en vigueur et amendé.

De *N. Burwash* et autres, du village de *Arnyprior*; demandant un acte pour incorporer le dit village comme municipalité séparée.

De la chambre d'agriculture du *Haut-Canada*; demandant une allocation afin d'assurer la représentation des produits industriels du *Haut-Canada*, à l'exposition universelle de 1862.

Du conseil municipal du township de *Wawanosh*; demandant un acte pour pourvoir au paiement de taxes par les non-résidents, le ou avant le premier mai de chaque année.

De la compagnie d'entrepôts et des bassins et quais du *St. Laurent*; demandant un acte pour l'autoriser à augmenter son capital, et demandant aussi que ses actes d'incorporation soient amendés.

Du conseil municipal du comté de *Bonaventure*; demandant certains amendements à l'acte des municipalités, au sujet de la vente des liqueurs enivrantes et de l'émission des licences à cet effet.

De la société littéraire et historique de *Québec*; demandant une allocation.

L'honorable *M. Campbell*, du comité général des élections, a fait rapport que le comité a fixé les jours suivants pour la nomination des comités spéciaux, pour décider du mérite des pétitions se plaignant des élections et rapports irréguliers pour les collèges électoraux suivants :

Grandville.

Vendredi, le 26^e jour d'avril courant, à dix heures du matin. Comité à être choisi sur la liste C, No. 1.

Stadacona.

Vendredi, le 3^e jour de mai prochain, à dix heures du matin. Comité à être choisi sur la liste B, No. 2.

L'honorable *M. Simpson*, du comité conjoint des impressions de la législature, a présenté son second rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

SALLE DES CONFÉRENCES,

16 avril, 1861.

Le comité conjoint des impressions de la législature, à l'honneur de présenter son second rapport :

Le comité a examiné avec soin les documents auxquels il est fait référence dans les motions suivantes pour impressions, savoir :

Par *M. Langevin*.—Réponse à l'adresse, liste des juges de paix dans chaque comté du *Haut* et du *Bas-Canada*.

Par M. *Roblin*.—La pétition du révérend Dr. *Stinson*, président de la conférence méthodiste wesleyenne.

Par M. *McGee*.—Le premier rapport du comité spécial sur l'émigration.

Par M. *Langevin*.—Réponse à l'adresse, rapport du commandant *Orlebar*, relatif à l'amélioration du fleuve *St. Laurent*. Le comité recommande l'impression des documents ci-dessus.

Par l'honorable M. *Alexander*.—Réponse à l'adresse, correspondance, etc., au sujet des subventions postales. Le comité recommande que cette réponse soit imprimée, en abrégé.

Par M. *Roblin*.—La pétition de *John Counter*, écuier. Le comité recommande que cette pétition ne soit pas imprimée.

Le comité recommande aussi que l'appendice au rapport du commissaire des terres de la couronne soit imprimé, en abrégé, comme document parlementaire.

Le tout respectueusement soumis.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer *Welland*," il a été
Ordonné, qu'il soit remis d'hui en quinze jours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et *Vermont* 1861," il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'hospice " des jeunes garçons de la cité de *Toronto*," a été lu la seconde fois."

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Allan*, *Fatton*, *Campbell* et *Gordon*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire disparaître certaines obstructions à la navigation de la rivière des *Prairies*, et pour abroger certaines clauses des actes dix et onze *Victoria*, chapitres quatre-vingt-dix-sept et quatre-vingt-dix-huit,"

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Campbell*, *Ross*, *Shaw*, *Hamilton* (*Inkerman*), *Quesnel*, *Armand* et *Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à la Banque du district de *Niagara*," tel qu'il est proposé par le comité sur les Banques, de l'amender, et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été
Ordonné, que le dit bill, avec les amendements, soit imprimé et lu la troisième fois, vendredi prochain.

L'honorable M. *de Beaujeu* est entré.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du bill intitulé : " Acte pour diviser le comté de *Bruce* en deux comtés, et pour en définir les divisions territoriales," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender, et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,
L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,
Que les dits amendements soient agréés.

Après de longs débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs.

<i>Christie,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Patton.—6.</i>
<i>Fergusson, A. J.</i>	<i>Masson,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Vankoughnet.—25.</i>
<i>Ferrie,</i>			

Ainsi elle a passé dans la négative.

La Chambre, conformément à l'ordre, à procédé à la considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le document délivré par les directeurs de l'Assemblée Législative aux directeurs de cette Chambre, à une conférence tenue lundi dernier au sujet des règles relatives aux bills privés, dans le but d'établir de l'uniformité dans la pratique et les procédés des deux Chambres, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté et que l'Assemblée Législative en soit informée par un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. *Quesnel*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été Ordonné, que la pétition du révérend M. *Vinet* et autres, demandant que le bill intitulé " Acte pour faire disparaître certaines obstructions à la navigation de la Rivière des " *Prairies*, et pour abroger certaines clauses des actes dix et onze *Victoria*, chapitres " quatre-vingt-dix-sept et quatre-vingt-dix-huit," ne devienne pas loi, soit renvoyée au comité spécial auquel le dit bill a été renvoyé.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 18 Avril, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Crawford,</i>	(Inkerman,)	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Proulx,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Murney* ; de *Robert C. Wilkins* et autres, assureurs, expéditeurs maîtres de vaisseaux et habitants de "*Carrying Place*," et de ses environs, intéressés dans la navigation du lac *Ontario* ; et de la division de *Shannonville*, des fils de la tempérance No. 121, dans le comté de *Hastings*.

Par l'honorable M. *Goodhue* ; de *C. C. Abbott* et autres, du comté d'*Elgin*.

Par l'honorable M. *Jeffrey* ; de *Thomas George Choate* et autres, de *Warsaw, Canada-Ouest*.

Par l'honorable M. *Seymour* ; de *Walter Ross* et autres, assureurs, expéditeurs, maîtres de vaisseaux et habitants du comté de *Prince Edward*, intéressés dans la navigation du lac *Ontario*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; du révérend *F. Brunet* et autres, du township de *Halifax Nord*, dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; du révérend *Clovis Gagnon* et autres, de *Settrington de Salles, etc., etc.*

Par l'honorable M. *Dessaulles* ; de *Michel Couture* et autres, de la paroisse de *St. Bernard de Lacolle*, dans le comté de *St. Jean*.

Par l'honorable Sir *Allan N. MacNab* ; de *Philip Bender* et autres, du comté de *Welland* ; de *A. F. Scott* et autres, du comté de *Peel* ; et de la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du lac *Huron*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; de *Henry Best Williams*, de la cité de *Toronto*, propriétaire d'omnibus.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la corporation de l'hôpital général de *Montréal* ; demandant une allocation.

Du révérend *Arthur Palmer* et autres, de la ville de *Guelph* ; demandant que l'acte pour autoriser la corporation de la dite ville à donner à bail une partie de la place du marché, ne devienne pas loi.

Des ministres, syndics et autres, membres de la congrégation de *Beauharnois* de l'église presbytérienne du *Canada*; demandant un acte pour autoriser les syndics de la dite congrégation à disposer de certaines terres, et pour d'autres objets.

Du révérend *W. C. Clarke* et autres, syndics d'une école cadette de grammaire; demandant que la loi des écoles de grammaire soit amendée.

Du conseil municipal du comté de *Lambton*; demandant certains amendements à la loi du jury.

Du conseil municipal du township de *Matapédia*; demandant une allocation pour ouvrir certains chemins dans le dit township.

De la corporation des clercs paroissiaux de *St. Viateur*, dans le district de *Montréal*; demandant la continuation de son allocation annuelle et même son augmentation, s'il était possible.

De *Jules Huguenin*, de *Berthier*, en haut; demandant à subir son examen comme notaire et son admission à la pratique comme tel.

L'honorable *M. E. H. J. Duchesnay* a présenté le rapport final du comité spécial sur la pétition de l'élection de *Montarville*.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
Jeudi, 18 avril, 1861.

Le comité spécial nommé pour décider du mérite de la pétition de *John Fraser*, se plaignant de l'élection et du rapport irréguliers de l'honorable *Alexandre Edouard Kierzkowski*, pour le collège électoral de *Montarville*, a l'honneur de faire rapport de la résolution suivante, comme étant sa décision finale.

1° Que le membre siégeant *Alexandre Edouard Kierzkowski*, écuyer, n'était pas, au temps de son élection pour le collège électoral de *Montarville*, dûment qualifié, quant à la qualification foncière, à siéger comme membre du Conseil Législatif, selon l'esprit et l'intention de la loi.

2° Que quant à la demande de *John Fraser*, écuyer, d'être déclaré dûment élu membre de votre honorable Chambre, le comité est d'opinion que le dit *John Fraser* a perdu son droit à un siège dans votre honorable Chambre, comme membre pour le collège électoral de *Montarville*, en autant que dans l'opinion de votre comité, il a été établi par la preuve produite devant lui que le dit *John Fraser* a employé des moyens de subornation et de séduction à la dite élection en contravention à la loi.

3° Que le dit honorable *Alexandre Edouard Kierzkowski* n'est pas dûment élu membre pour le collège électoral de *Montarville*.

4° Que *John Fraser*, écuyer, a perdu son droit à un siège dans le Conseil Législatif comme membre pour le collège électoral de *Montarville*.

5° Que la pétition, ni la défense du membre siégeant ne sont frivoles ni vexatoires.

Votre comité fait aussi rapport en conformité à la 9e section des statuts refondus du *Canada*, chapitre 7, des questions sur lesquelles le comité s'est divisé, avec les noms des membres votant dans l'affirmative et la négative.

Le tout respectueusement soumis.

ELZ. DUCHESNAY,
Président.

PROCÉDÉS DU COMITÉ.

CHAMBRE DE COMITÉ,
17 avril, 1861.

Membres présents :

L'honorable ELZEAR H. J. DUCHESNAY, Président.

“ *Samuel Mills*,

“ *James Morris*,

“ *Frédéric A. Quesnel*.

Questions sur lesquelles le comité s'est divisé.

Résolu,—

1° “ Que le membre siégeant, *Alexandre Edouard Kierzkowski*, écuyer, n'était pas, au temps de son élection pour le collège électoral de *Montarville*, dûment qualifié, quant à la qualification foncière, à siéger comme membre du Conseil Législatif, selon l'esprit et l'intention de la loi.”

Le comité étant divisé sur cette résolution, les noms ont été pris, comme suit :

CONTENTS :

L'honorable *Elzéar H. J. Duchesnay*,
 “ *Samuel Mills*,
 “ *Frédéric A. Quesnel*.

NON-CONTENT :

L'honorable *James Morris*.

Résolue, 3° “ Que l'honorable *Alexandre Edouard Kierzkowski* n'est pas dûment élu membre pour la division de *Montarville*.”

Le comité étant de nouveau divisé sur cette résolution, les noms ont été pris, comme suit :

CONTENTS :

L'honorable *Elzéar H. J. Duchesnay*,
 “ *Samuel Mills*,
 “ *Frédéric A. Quesnel*.

NON-CONTENTS :

L'honorable *James Morris*.

Alors l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* a proposé, secondé par l'honorable M. *Quesnel*,

Que l'honorable Orateur émane son *warrant* adressé au clerk de la Couronne en Chancellerie, pour l'émission d'un nouveau *writ* pour l'élection d'un conseiller législatif pour représenter le collège électoral de *Montarville*, aux lieu et place d'*Alexandre Edouard Kierzkowski*, écuyer, dont l'élection a été déclarée nulle.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour abroger les lois relatives à l'enregistrement des jugements dans le *Haut-Canada*.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Ferrier* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour abroger une certaine partie du trente-deuxième chapitre des statuts refondus du *Canada*, et pour faire de meilleures dispositions pour l'encouragement des arts et manufactures.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour confirmer les arrangements pris en vertu du testament de feu l'honorable *Thomas Mackay*, par les légataires y nommés.” il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et *Vermont* (1861),” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. Moore, Ferrier, Knowlton et Foster, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors, sur motion de l'honorable M. Ferrie, secondé par l'honorable M. Moore, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 19 Avril, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

Alexander,	Ferrie,	MacNab, Sir A. N.,	Quesnel,
Allan,	Ferrier,	Mason,	Reesor,
Archambault,	Foster,	Matheson,	Ross,
Armand,	Goodhue,	McDonald,	Seymour,
Armstrong,	Gordon,	Merritt,	Shaw,
Boulton,	Guévremont,	Mills,	Simpson,
Campbell,	Hamilton, John,	Moore,	Smith, Harmaunus,
Christie,	(Inkerman),	Murney,	Smith, Hollis,
Crawford,	Hurwood,	Panet,	Taché, Sir E. P.,
De La Terrère,	Jeffrey,	Patton,	Tessier,
Dessaulles,	Knowlton,	Perry,	Vankoughnet,
Duchesnay, A. J.,	Leslie,	Proulx,	Walker.
Fergusson, A. J.,	Letellier de St. Just,		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table:—

Par l'honorable M. Leslie ; de la banque d'épargnes de la cité et du district de Montréal.

Par l'honorable M. McDonald ; du conseil municipal du township de Stephen.

Par l'honorable M. Masson ; de l'union St. Joseph de Montréal.

Par l'honorable M. Armand ; du conseil municipal de la paroisse de St. Martin.

Par l'honorable M. Patton ; du conseil municipal du township de Bruce ; de C. R. Beecher et autres, de London ; et du Reeve et du conseil du village de Southampton.

Par l'honorable Sir Allan N. MacNab ; de Francis Graham et autres, des townships de Rochester et Maidstone.

Par l'honorable M. Ferrier ; du conseil municipal du comté d'Arthabaska ; de A. Stein et autres, de la paroisse de St. Christophe d'Arthabaska ; et de Joseph Belliveau et autres, du township de Bulstrode.

Par l'honorable M. Merritt ; de Henry Buchner et autres, de la quatrième concession du township de Crowland, dans le comté de Welland.

Par l'honorable M. Ross ; d'Azal Storrs Lyman, de la cité de New York.

Par l'honorable M. Vankoughnet ; d'Arumah Huntingdon et autres, de la ville de Brantford.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la convention des membres de l'église méthodiste wesleyenne, nommée pour représenter les circuits qui renferment les comtés et cités ci-après nommés, savoir : les comtés de *Brome, Chambly, Compton, Drummond, Arthabaska, Mégantic, Huntingdon, Argenteuil, Missisquoi, Stanstead, Vaudreuil, Napierville, Richmond, Wolfe, St. Jean, Shefford* et *Iberville*, et les cités de *Montréal* et *Québec* ; et de la congrégation de l'église de *St. André, Niagara* ; demandant séparément que l'acte de l'université de *Toronto* de 1853 soit amendé.

De la corporation de la ville de *Port Hope* ; demandant un acte pour consolider la dette de la dite ville, et pour d'autres objets.

Du conseil municipal de la paroisse de *St. Arsène*, dans le comté de *Témiscouata* ; demandant l'abrogation des lois qui règlent le taux de l'intérêt.

De *L. Guérin* et autres, de la paroisse de *St. Eustache*, dans le comté des *Deux Montagnes*, et de la paroisse de *St. Rose*, dans le comté de *Laval* ; demandant que la cinquième clause de la version anglaise de l'acte 10 et 11 *Victoria*, ch. 99, soit amendée de manière à correspondre avec la cinquième clause de la version française du dit acte.

De *Thomas John Bunker* et autres, du township de *Chinguacousy*, dans le comté de *Peel* ; demandant l'abrogation des actes spéciaux pour la séparation du dit comté de celui de *York*.

De *François Laroche* et autres, de *St. Christophe d'Arthabaska, Squatters* ; demandant qu'il leur soit permis d'acheter les terres qu'ils occupent actuellement à certaines conditions.

D'*A. Bruneau* et autres, des première et seconde concessions du township de *Bulstrode*, dans le comté d'*Arthabaska* ; demandant que les dites concessions soient séparées de la municipalité de *Bulstrode*, et qu'elles soient unies à celle de *Blandford*, et que la dite municipalité soit appelée : " La municipalité locale de la paroisse de *St. Louis de Blandford*."

D'*Ephraïm Tremblay*, de *Chicoutimi*, marchand ; demandant que des mesures soient prises pour pourvoir au paiement de sa réclamation contre MM. *Sinclair* et *Skelsey*, contracteurs pour la construction de la nouvelle prison et cour de justice du district de *Chicoutimi*.

De *W. G. Draper* et autres, de *Kingston* ; demandant que la loi pour la protection du gibier soit amendée.

Du conseil municipal du township de *Brant*, dans le comté de *Bruce* ; demandant que le comté de *Bruce* ne soit pas divisé, et demandant que la proclamation qui désigne *Walkerton* comme ville de comté du dit comté, reste en force.

Du collège congrégationnel de l'*Amérique Britannique du Nord* ; demandant que la dotation de l'université de *Toronto* ne soit pas partagée entre les institutions collégiales dissidentes.

Du conseil municipal provisoire du comté de *Bruce* ; demandant un acte pour ériger le dit comté en deux comtés, sous les noms respectifs de *Bruce* et *Saugeen*, et pour d'autres fins.

De *Samuel P. Irwin* et autres, électeurs de la division Nord du comté de *York* ; demandant que des mesures soient adoptées pour prévenir l'abrogation du traité de réciprocité avec les *Etats-Unis*.

Du conseil municipal du township de *Morris* ; demandant un acte pour pourvoir au paiement des taxes par les non-résidents, le ou avant le premier mai de chaque année.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer de jonction de *Montréal* et *Vermont*, " 1861," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Alors l'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois lundi prochain.

Après débats,
La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, pour la présente session, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de Comité, 19-avril, 1861.

Le comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité a examiné les comptes du greffier, depuis le 9 de mai 1860, étant le jour auquel la dernière audition de ses comptes s'est étendue, jusqu'au 31 décembre dernier.

Le jour premièrement mentionné, il y avait une balance au crédit du greffier de neuf cent soixante et douze dollars et cinq centins (\$972.05) en sus de laquelle il a depuis déboursé cinquante-trois mille deux cent-vingt-six dollars et quatre-vingt-dix-neuf centins (\$53,226 99), de l'emploi desquels il a rendu compte à la satisfaction de votre comité, appuyé de pièces justificatives numérotées depuis un jusqu'à deux cent soixante, inclusivement.

Ces deux sommes, faisant ensemble cinquante-quatre mille cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et quatre centins (54,199 04) composent le côté du crédit des comptes du greffier avec votre honorable Chambre pour la période de temps ci-haut mentionnée.

Le côté du débit du dit compte est composé des sommes reçues par le greffier durant la même période, se montant en tout à soixante-dix mille sept cent soixante-cinq dollars (70,765 00), laissant une balance au crédit de la Chambre, le 31 décembre dernier, de seize mille cinq cent soixante-cinq dollars quatre-vingt-seize centins (16,565 96).

Le tout respectueusement soumis.

E. P. TACHÉ,

Président.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire disparaître certaines obstructions à la navigation de la rivière des *Prairies* et pour abroger certaines clauses des actes dix et onze *Victoria*, chapitres quatre-vingt-sept et quatre-vingt-huit," a fait rapport, qu'il a examiné l'acte du parlement de cette province, 10 et 11 *Victoria*, chapitre 97, intitulé : "Acte pour autoriser *Pierre Vieau* et autres à construire un pont de péage sur la rivière des *Prairies*," et aussi l'acte du parlement de cette province 10 et 11 *Victoria*, chapitre 98, intitulé : "Acte pour autoriser *Paschal Persillier* dit *Lachapelle*, à construire un pont de péage sur la rivière des *Prairies*," et que dans chacun des dits actes, il se trouve une disposition (contenue dans la quatrième section de chacun des dits actes) statuant que les propriétaires ou conducteurs de tous cageux qui descendent la rivière des *Prairies* donneront avis deux heures d'avance aux receveurs des péages ou aux gardiens des dits ponts, de leur intention de passer avec tels cageux, et ordonnant qu'il ne passera pas plus d'un seul radeau de bois de construction ou de sciage à la fois sous les dits ponts.

Qu'on n'a pas essayé de mettre à effet les dites dispositions des actes d'incorporation sus-mentionnés avant l'année 1859.

Que la grande partie des bois provenant de la contrée de l'*Ottawa* en descendant par la rivière des *Prairies*, et que l'existence des clauses en question affecte des intérêts majeurs, en autant que par la mise à effet des dispositions y contenues, il faudrait de trois à cinq ans pour la descente des bois que l'*Ottawa* expédie actuellement en une année.

Le comité croit que l'intérêt public exige impérieusement l'abrogation des dispositions en question, et quoiqu'elles se trouvent dans des chartes accordées par acte du parlement à des particuliers, le comité, dans les circonstances qui ont été mentionnées, en recommande l'abrogation.

Le comité, cependant, comprend très bien que l'intervention dans des droits acquis par des particuliers, en vertu d'actes du parlement, ne peut être permise que pour de graves motifs d'intérêt public, et qu'en indemnisant raisonnablement ceux qui sont en possession de ces droits; et le comité étant d'opinion que dans le cas actuel il y a lieu à telle intervention, suggère humblement que les propriétaires des dits ponts doivent être raisonnablement indemnisés par le gouvernement, de toute perte qu'ils pourront encourir par l'abrogation des deux dispositions contenues dans les quatrièmes sections des actes sus-mentionnés.

Le comité pense aussi que les deux ponts supérieurs suffisent largement aux besoins du public et que le troisième ou dernier pont pourrait être démoli sans inconvénient pour le public, si le gouvernement et les propriétaires s'entendaient sur ce point.

Et le comité, pour les raisons énoncées, rapporte sans amendement le dit bill à lui renvoyé.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. *Reesor*, du comité spécial auquel a été renvoyé de nouveau le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à la cotisation de la propriété dans le Haut-Canada," tel que déjà amendé, conformément à son rapport précédent, a fait rapport qu'il avait examiné de nouveau le dit bill, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport annuel des Chancelier, Vice-Chancelier et Sénat de l'Université de *Toronto*.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir Papiers parlementaires.)

L'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre que le cautionnement à la pétition d'élection de *John George Crébassa*, écuyer, et autres, se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Saurel*, est passible d'objection.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Harwood*, il a été

Ordonné, que l'ordre de cette Chambre renvoyant la pétition de *John George Crébassa* et autres, se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Saurel*, au comité général des élections, soit déchargé.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que le premier rapport du comité spécial sur les comptes contingents de cette Chambre, soit pris en considération lundi prochain.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Seymour*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence d'émettre son warrant en faveur du greffier de cette Chambre pour la somme de vingt mille dollars, afin de mettre cet officier en état de faire face aux dépenses contingentes de cette Chambre et dont il rendra compte ci-après.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif, qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été *Ordonné*, que la pétition du collège congrégationel de l'*Amérique Britannique du Nord*, soit renvoyée au comité conjoint des impressions de la législature.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau " les actes relatifs à la banque du district de *Niagara*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour consolider " la dette de la ville de *Peterborough* et pour autoriser l'émission de débentures sur la garantie de la propriété de la ville, et pour d'autres fins," il a été

Ordonné, qu'il soit remis d'hui en quinze.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour définir " et établir certaines réserves de chemins et lignes de divisions dans le township de " *Burford*,"

Et aussi du bill intitulé : " Acte pour remettre en force et amender un acte pour incorporer la compagnie d'assurance contre le feu et maritime de *Kingston*," il a été

Ordonné, qu'ils soient remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender " l'acte relatif aux marques des manufacturiers, et pour pourvoir à l'enregistrement des " dessins," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 22 Avril, 1861.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Crawford,</i>	(<i>Inkerman,</i>)	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *A. J. Fergusson* ; de la congrégation de l'église *St. André à Fergus* ; de l'église presbytérienne du *Canada*, en union avec l'église d'*Ecosse* ; et des magistrats du comté de *Wellington* assemblés en sessions trimestrielles.

Par l'honorable M. *Jeffrey* ; du conseil municipal du township de *Murray*, dans le comté de *Northumberland*.

Par l'honorable M. *Leslie* ; de *George Browne*, de la cité de *Montréal*, architecte.

Par l'honorable M. *Patton* ; de M. le juge *Wells*, et autres, du comté de *Kent*.

Par l'honorable M. *Archambault* ; de *Thomas Kelly* et autres, du township de *Cathcart* ; et du conseil municipal de la paroisse de *St. Alphonse*, dans le comté de *Joliette*.

Par l'honorable M. *Simpson* ; du conseil municipal du township de *Elderslie*, dans le comté de *Bruce*.

Par l'honorable M. *Guévremont* ; de *William H. Parker* et autres, des paroisses de *St. Barnabé*, *St. Paulin*, *St. Sévère*, *Yamachiche*, et des townships de *Caxton*, *Hunterstown*, *St. Maurice* et *Maskinongé* ; et de *Charles Lajoie* et autres, de la paroisse de *Ste. Anne d'Yamachiche*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; des officiers et membres du club de *Cobourg*, pour protéger le gibier.

Par l'honorable M. de *La Terrière* ; d'*Ephraim Tremblay* et autres, des townships de *Chicoutimi* et *Tremblay*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet* ; deux pétitions de la corporation de la cité d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Harwood* ; de *J. A. Cushing* et autres, du village d'*Acton-Vale*, dans le comté de *Bagot*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Robert C. Wilkins* et autres, et de *Walter Ross* et autres, assureurs, expéditeurs, et maîtres de vaisseaux et autres, habitants de "*Carrying Place*" et ses environs, intéressés

dans la navigation du lac *Ontario* ; demandant séparément l'amélioration, comme havre de refuge, de la "*Baie de Weller*."

De la division *Shannonville* des fils de la tempérance, No. 121, dans le comté de *Hastings* ; demandant une loi prohibitive des liqueurs.

De *C. C. Abbott* et autres, du comté d'*Elgin* ; demandant un acte pour les incorporer comme compagnie de fabricants d'articles en laine dans la ville *St. Thomas*.

De *Thomas George Choate* et autres, de *Warsaw, Canada Ouest* ; demandant que la dotation de l'université de *Toronto* soit conservée intacte.

Du révérend *Clovis Gagnon* et autres, de *Settrington de Salles* ; demandant une allocation pour parachever un certain chemin.

De *Michel Couture* et autres, de la paroisse de *St. Bernard de Lacolle* ; demandant un acte pour séparer la dite paroisse du comté de *St. Jean*, et l'annexer au comté de *Napierville*.

De *Philip Bender* et autres, du comté de *Welland* ; demandant qu'aucune mesure ne soit adoptée pour autoriser la construction d'un chemin de fer à partir du pont suspendu à *Clifton*, jusqu'aux bords de la chute de *Niagara*.

De *A. F. Scott* et autres, du comté de *Peel* ; demandant qu'aucune mesure ne soit adoptée pour l'abrogation de l'acte qui pourvoit à la séparation du dit comté de *Peel* d'avec le comté de *York*.

De la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du lac *Huron* ; demandant un prêt de £100,000 sterling.

De *Henry Best Williams* de la cité de *Toronto*, propriétaire d'omnibus ; demandant qu'aucune charte ne soit accordée pour la construction de chemins de fer dans les rues, à moins qu'elle ne contienne une disposition qui oblige la compagnie d'acheter à un prix raisonnable les omnibus qu'il emploie dans les rues où passera le dit chemin de fer.

Du révérend *F. Brunet* et autres, du township de *Halifax* nord, dans le comté de *Mégantic* ; demandant l'ouverture d'un chemin.

L'honorable Orateur a informé la Chambre que, conformément à l'ordre de la Chambre du 19 mai, 1860, lui enjoignant de présenter à Son Altesse Royale le Prince de *Galles*, l'adresse de félicitations à son arrivée en *Canada*, accompagné de la masse, et escorté par les membres de cette honorable Chambre présents à la cérémonie, il adressa des lettres circulaires aux membres, les priant de se trouver à *Québec* le 18 août, pour y attendre les ordres de Son Altesse Royale, relativement au jour et au lieu auxquels il lui plairait de recevoir la dite adresse. Qu'il plût à Son Altesse Royale de signifier son intention de recevoir l'adresse de la Chambre, le mardi 21 août, à la salle des séances de votre honorable Chambre, étant le jour de réception fixé à cet effet, et qu'en conséquence l'honorable Orateur s'y rendit à l'heure indiquée accompagné du sergent d'armes, portant la masse, et escorté des honorables membres qui s'étaient réunis à *Québec*, pour cet événement mémorable.

Qu'il a plu à Son Altesse Royale de recevoir gracieusement des mains de l'Orateur l'adresse de la Chambre et d'y répondre comme suit :

MESSIEURS :—“ Du fond de mon cœur je vous remercie de cette adresse qui témoigne
 “ un sentiment d'amour et de dévouement à votre reine, et l'intérêt bienveillant que vous
 “ portez à moi, qui la représente. Chaque jour de mon progrès dans les colonies britan-
 “ niques, et surtout dans le *Canada*, je deviens de plus en plus convaincu que je dois la
 “ cordialité éclatante de ma réception aux liens qui m'unissent à la personne à qui je suis
 “ redevable de tout, ma souveraine et ma mère. Je lui rapporterai avec orgueil l'expres-
 “ sion de vos sentiments loyaux, et s'il plaît à Dieu, dans un avenir si lointain que je puis
 “ le contempler, avec moins de douleur, de me mettre dans la position près de vous que
 “ vous indiquez, je ne pourrai désirer une distinction plus honorable que de gagner pour

“ moi-même l'expression d'attachement généreux que je dois maintenant à votre appréciation des vertus de la reine.

“ Bien qu'il n'y ait que peu de jours que j'aie passés dans ce pays, j'ai assez vu pour me démontrer le progrès actuel, et la grandeur future du *Canada-Uni*. L'enfance de cette province ressemble, sous quelque rapport, à celle de mon île natale, et comme dans les siècles passés la mère-patrie a réuni les diverses vertus des races normandes et anglo-saxonnes, j'ose aussi prévoir que le caractère du *Canada* dans sa maturité, réunira les excellences de ses aïeux des deux côtés.

“ Je désire aussi cordialement que vous, que les relations qui subsistent entre la souveraine et le peuple canadien soient fortes et cordiales.”

Qu'après la réception de l'adresse, les honorables membres alors présents furent séparément présentés à Son Altesse Royale, qui les reçut très gracieusement.

L'honorable M. *Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour incorporer l'hospice des jeunes garçons dans la cité de *Toronto*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et
Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint des impressions de la législature, a présenté ses troisième, quatrième et cinquième rapports.

Ordonné, qu'ils soient reçus, et
Ils ont été alors lus par le greffier, comme suit :

SALLE DES CONFÉRENCE, 22 avril, 1861.

Le comité conjoint des impressions de la législature, a l'honneur de soumettre son troisième rapport :

Que conformément aux instructions données par votre comité, le greffier lui a soumis à sa première assemblée les comptes de l'année dernière des entrepreneurs des impressions, reliure et papier à imprimer, ainsi que le rapport qu'il en a fait.

Les susdits comptes ont été examinés par un sous-comité, qui rapporte les avoir trouvés corrects, et se montre satisfait de la manière dont tous ces comptes ont été tenus et contrôlés par M. *Hartney*, son greffier.

Votre comité donne ci-annexé le rapport de son greffier, dont il a déjà parlé, et les résultats qui y sont démontrés ne peuvent qu'être de nature à réjouir le pays et votre honorable Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

SALLE DES CONFÉRENCES, 11 avril, 1861.

Au Président et aux Membres du comité conjoint des impressions :

MESSIEURS,—En conformité de la résolution suivante adoptée par le comité conjoint des impressions, le 13 avril 1859, savoir :—“ Qu'il sera du devoir du greffier du comité des impressions de fournir au dit comité à sa première assemblée, chaque session, un état détaillé des divers comptes des entrepreneurs, avec indication des mesurages et des quantités, tels que constatés et alloués par lui pour l'année précédente, de la date et du chiffre de chaque paiement et pour quel service ; il dira aussi de quelle manière ont été exécutés les divers ouvrages, afin que le comité puisse exercer une surveillance rigoureuse sur cette partie des dépenses.”—J'ai l'honneur de soumettre au comité les comptes détaillés des impressions, de la reliure et du papier à imprimer.

On trouvera avec les comptes la série complète des documents imprimés ; ceux de l'honorable Conseil Législatif sont compris entre les numéros 1 et 321, ceux de l'Assemblée Législative depuis ce dernier chiffre jusqu'à 1050 inclusivement.

Au dos de chaque document est inscrite l'énumération exacte de ce qu'il a coûté, le mesurage de la composition et la quantité de papier employé. Ce moyen remplira, j'espère, les intentions du comité, car chaque document imprimé deviendra ainsi le dossier de ses propres frais : outre que ce mode fait foi de la surveillance exercée par votre greffier, il tend encore à simplifier la besogne de ceux qui peuvent être chargés de faire l'audition des comptes.

La partie mécanique des impressions et de la reliure ne peut que faire honneur à leurs auteurs, et sous ce rapport, je puis dire que les contrats de ces ouvrages ont été très bien exécutés. Quant au temps spécifié par le contrat pour l'achèvement des impressions, l'entrepreneur à complètement fait défaut. Nombre de documents, et surtout de documents français, dont l'impression était ordonnée afin de faciliter la législation, n'ont été livrés qu'après la clôture de la dernière session, c'est-à-dire, dans un temps où ils ne pouvaient plus avoir aucune utilité pratique. Le parlement exige spécialement de son imprimeur qu'il suive dans ses ouvrages la marche de la session : à ce point de vue, le délai est une perte et doit nécessairement influencer sur les idées d'économie de ceux qui ont proposé le système des contrats.

Cette plainte n'embrasse pas que les ouvrages de la session, car durant la vacance, les greffiers des deux Chambres ont cru de leur devoir de faire signifier un protêt à votre entrepreneur, parce que l'impression des journaux n'était pas finie à la date spécifiée dans le contrat. Dans la nécessité où je me trouve de signaler de tels faits à l'attention de votre comité, il me sera sans doute permis d'observer que l'entrepreneur, n'ayant aucune expérience de ces ouvrages, on peut espérer avec raison, et on espère en toute sincérité que de semblables délais ne se répèteront pas davantage.

C'est ici le lieu de décharger de tout blâme le relieur qui dépend nécessairement de l'imprimeur ; les irrégularités ou les délais de celui-ci dérangent inévitablement les plans du premier et l'entraînent dans les mêmes retards.

L'entrepreneur du papier à imprimer a fidèlement livré le papier nécessaire après réception de la commande qui lui en était faite.

Afin de mettre le comité conjoint en état de juger des résultats pratiques de ses travaux, il ne sera pas inutile de faire connaître quelques unes des conséquences de l'enquête commencée pendant la session de 1858 sur les impressions du parlement.

En ouvrant les journaux des deux Chambres de cette année, on voit que les comptes d'impression pour 1857, après avoir été vérifiés par les deux comités respectifs, s'élevaient au chiffre total de \$204,859 43. En face de ces frais énormes, il fut fait des enquêtes,—“ afin de s'assurer s'il ne serait pas possible “ d'opérer une réduction dans les dépenses d'impressions du parlement.”

On fit alors plusieurs changements importants qui eurent pour effet de diminuer dans les deux Chambres les frais d'impression, surtout en ce qui regarde les choses de routine et autres affaires de session ; mais ce fut l'opinion générale qu'on ne pourrait améliorer tout à fait cet état de choses sans une enquête approfondie de tout le système suivi à l'égard des impressions du parlement.

Afin de mener ce projet à bonne fin, le Conseil Législatif nomma un comité qui présenta un rapport élaboré de tout le sujet ; non seulement le système alors suivi y était décrit avec beaucoup d'exactitude, mais on y démontrait de plus que les changements projetés dans l'économie de cette dépense ne pourraient être profitables que sous un nouveau système et avec de nouveaux contrats.

Le rapport recommandait d'une manière spéciale que les deux Chambres nommassent chacune au commencement de la session un comité composé d'un

même nombre de membres, qui se réuniraient et régleraient quels documents seraient imprimés et de quelle manière ils devraient l'être.

Ce plan fut approuvé de l'Assemblée Législative, et ce fut au commencement de la session de 1859 que le premier comité conjoint inaugura ses travaux. Par ses ordres, l'ancienne coutume de faire imprimer indistinctement tout document présenté à la Législature fut mise de côté, et on veilla à ce que les mêmes documents présentés sous des noms différents ne fussent plus imprimés deux fois. Il restreignit la circulation des papiers imprimés de la Chambre jusque là administrée sans responsabilité, et mit ainsi fin au gaspillage toujours croissant d'une masse d'impressions où il n'était question que d'intérêts locaux ou passagers : c'est ainsi qu'il peut se flatter d'avoir atteint son but sans avoir causé ni dommage ni difficultés, soit au gouvernement, soit à la législature, soit au public.

Les dépenses d'impressions, etc., tombèrent de \$204,859, 43 qu'elles étaient en 1857, à \$159,547, 91 en 1858; en continuant de se servir de son pouvoir discrétionnaire, le comité diminua encore, en 1859, les dépenses à \$110,645 23, et le nombre des volumes des journaux, etc., de 52 à 24 : tels furent les conséquences immédiates de la mise en opération du nouveau système.

En 1859, on passa de nouveaux contrats à l'avantage des deux Chambres de la législature; cependant on se tromperait si on voulait expliquer la grande réduction des dépenses par le prix réduit auquel les ouvrages furent faits. Dans un exposé qu'il a rendu public, votre entrepreneur a démontré qu'entre ses prix et ceux de ses concurrents la différence à son avantage, sur toute une année, ne dépasse pas \$1000 dans un cas, et \$1500 dans l'autre; je dirai plus, que si les ouvrages eussent été exécutés d'après le taux du contrat précédent la différence n'aurait pas été au delà de \$9000.

Pour rendre compte de la différence notable qui existe dans le chiffre des volumes des journaux et documents de la session publiés, sous l'ancien système, et le chiffre de ceux publiés sous le nouveau, il faut se rappeler que les volumes de l'Assemblée Législative connus sous le nom d'Appendices étaient appelés "Papiers parlementaires" par le Conseil Législatif. Les premiers devaient se relier de manière à faire suite aux journaux de la Chambre basse, les derniers devaient l'être d'une autre façon, pour faire suite aux journaux du Conseil Législatif.

Se conformant aux conclusions du rapport ci-haut mentionné, le comité conjoint de la dernière session arrêta que les deux séries de volumes semblables de fait porteraient le même titre, et sous la désignation de "Documents de la session," appartiendraient aux deux Chambres et formeraient les appendices communs des deux journaux à la fois.

Si l'on avait adopté sous l'ancien régime le système de rendre les documents de la session communs aux deux Chambre, au lieu d'en faire les appendices séparés de chacun des journaux, on aurait déjà réduit de moitié le nombre d'exemplaires nécessaires à la distribution; sous le nouveau, le quart de ce nombre suffit pour le même objet.

Le tableau qui se trouve ci-après, donne le chiffre brut des sommes payées pour les impressions et reliure dans chacune des quatre années des derniers contrats. Le service comprend les frais d'impression de la session et des journaux : le même tableau donne le nombre de volumes imprimés en français et en anglais dans chacune de ces années pour faire suite aux journaux des deux Chambres. Les chiffres de deniers et de volumes sont placés sur la même ligne pour plus de clarté; ils représentent respectivement le total brut des sommes payées pour impressions et pour reliure, et des ouvrages imprimés mis de côté pour être reliés et distribués. On remarquera, de plus, que les volumes n'ont d'autres rapports aux chiffres que la proportion de leur coût sur tout le montant payé annuellement en vertu des contrats du parlement :—

Montant payé en		
1856—\$133,051 58.....	No. de Vols.—	28
1857— 204,859 43.....	"	52
1858— 159,547 91.....	"	44
1859—*110,645 23.....	"	24

* Cette somme comprend la balance nécessaire pour liquider des contrats antérieurs.

Les comptes de 1860, que j'ai l'honneur de soumettre à votre considération, corroborant les espérances que l'on avait formées sur le "nouveau contrat" et sur "le nouveau système;" car ils n'indiquent qu'une dépense totale pour l'année de \$26,000. Le nombre de volumes des journaux et documents de la session est de 12.

En rapprochant les dépenses de la première année du nouveau contrat, de celles de chacune des quatre années précédentes, voici les résultats qu'on y découvre :

Entre 1856 et 1860, la réduction a été de	\$107,051	58
“ 1857 et 1860, “ “	178,859	43
“ 1858 et 1860, “ “	133,547	91
“ 1859 et 1860, “ “	84,645	23

Je me permettrai d'ajouter en terminant que le coût des impressions du parlement de 1860 laisse intacte une balance de \$75000 sur la somme votée à la dernière session pour ce service, en d'autres termes, un quart au dessous du chiffre que l'on croyait nécessaire.

Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNEY,
Greffier du comité conjoint des impressions.

CHAMBRE DES CONFÉRENCES,

22 avril, 1861.

Le comité conjoint des impressions parlementaires, prend la liberté de présenter ce qui suit comme son QUATRIÈME RAPPORT :

Qu'une lettre ayant été soumise au comité par M. *Robert Hunter*, (dont une copie est ci-jointe), mentionnant qu'il avait fait un sous-contrat avec M. *Thompson*, pour exécuter le contrat des impressions de la législature; le comité conjoint a l'honneur de faire rapport de la résolution suivante, comme recommandation :

Résolu, que sur la signification par M. *Thompson* de son consentement donné par écrit à la demande de M. *Hunter*, le président soit autorisé à prendre des cautions de M. *Hunter* et à terminer avec lui l'arrangement qu'il propose, de manière que les conditions du contrat fait avec M. *Thompson* demeurent les mêmes à tous égards, à l'exception de la substitution du nom de *Hunter* à celui de *Thompson* et Cie.

Le tout respectueusement soumis.

QUÉBEC, 10 avril, 1861.

MONSIEUR,—M'étant engagé par un sous-contrat avec M. *Thompson* à remplir les conditions de son contrat pour les impressions des Chambres Législatives, sous les nom et raison de *Thompson, Hunter et Cie.*, me trouvant en possession de tout le matériel qui jusqu'à présent a été employé dans l'exécution de l'ouvrage susdit; fermement convaincu de pouvoir donner la plus entière satisfaction quant à l'excellence de la partie typographique, et prêt à donner toutes les garanties exigées; considérant aussi le consentement exprès de M. *Thompson* à me céder le contrat primitif, et persuadé que cet arrangement aura pour effet de donner plus de satisfaction à toutes les parties y concernées; étant prêt en même temps à exécuter toutes les obligations que renferme le présent contrat, j'offre d'accepter le dit transport en conséquence et de faire tels arrangements que l'on jugera convenables, afin d'en assurer l'exécution complète et fidèle. Avec le plus profond respect, je sou mets ces propositions au comité conjoint des impressions, et je me souscris,

Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé)

ROBERT HUNTER.

HENRY HARTNEY, Ecr.,
Greffier du

Comité conjoint des Impressions.

CHAMBRE DES CONFÉRENCES,
22 avril, 1861.

Le comité conjoint des impressions parlementaires, prend la liberté de soumettre ce qui suit comme son CINQUIÈME RAPPORT :

Le comité a examiné avec soin les documents mentionnés dans les avis de motions suivants pour impression :

Par l'honorable M. *Dorion*,—Réponse à une adresse, état des balances au crédit de la province à la banque du *Haut-Canada*.

Par l'honorable M. *Dorion*,—Réponse à une adresse, état des avances faites au chemin de fer Grand Tronc.

Par l'honorable M. *Dorion*,—Réponse à une adresse, correspondance entre le gouvernement provincial et le chemin de fer Grand Tronc, au sujet des affaires de la compagnie.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*,—Pétition de *Suzanne de Gaspé*, veuve de feu l'honorable M. le juge *Power*.

Par l'honorable M. *Christie*,—La pétition du collège congrégationnel de l'*Amérique Britannique du Nord*.

Par l'honorable M. *Foley*,—La pétition de *John Montgomery*, de la cité de *Toronto*, hôtelier.

Le comité recommande que les documents ci-dessus mentionnés soient imprimés.

Par M. *Roblin*,—La pétition de *John Counter*, écuier, de la cité de *Kingston*.

Le comité recommande que cette pétition ne soit pas imprimée.

Le tout respectueusement soumis.

L'honorable M. *Ross* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte relatif à la création de commissaires pour recevoir dans le Royaume-Uni de la *Grande Bretagne* et d'*Irlande*, les affidavits et affirmations devant servir en cette province."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été Ordonné, que le temps fixé pour recevoir les pétitions pour les bills privés, soit prolongé d'hui à quinze jours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et *Vermont* 1861," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative au donaire," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain en huit.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour confirmer les arrangements pris en vertu du testament de feu l'honorable *Thomas McKay*, par les légataires y nommés."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Campbell, Morris, Matheson, Crawford* et *Shaw*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité spécial sur le bill intitulé : " Acte pour faire disparaître certaines obstructions à la navigation de la rivière " des *Prairies* et pour abroger certaines clauses des actes dix et onze *Victoria*, chapitres quatre-vingt-dix-sept et quatre-vingt-dix-huit," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à la cotisation de la propriété dans le *Haut Canada*," tel qu'amendé de nouveau par le comité spécial, et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit bill, avec les amendements, soit imprimé et lu la troisième fois, mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du premier rapport du comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 23 Avril, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De La Terrière,</i>	(<i>Inkerman,</i>)	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Knoulton,</i>	<i>Perry,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Allan* ; de *George H. Wyatt* et autres, assureurs, expéditeurs et maîtres de navires et autres, intéressés dans la navigation du lac *Ontario* ; de l'honorable

J. Hillyard Cameron et autres, de la cité de *Toronto*, aussi intéressés dans la navigation du lac *Ontario* ; et de *John Ericsson*, de la cité de *New-York*.

Par l'honorable *Sir E. P. Taché* ; du révérend *Et. Hallé* et autres, de *Ste. Marguerite*, dans le comté de *Dorchester* ; et deux pétitions du révérend *J. Beaubien* et autres, du dit comté de *Dorchester*.

Par l'honorable *M. Jeffrey* ; du bureau de direction de "*Knox's college*," *Toronto* ; et de la corporation de la ville de *St. Thomas*.

Par l'honorable *M. Christie* ; de *Thomas Logan* et autres, du township de *Sherbrooke*, dans le comté de *Haldimand*.

Par l'honorable *M. Reesor* ; de *Leonard Wilcox*, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable *M. Tessier* ; du conseil municipal du comté de *Bonaventure*.

Par l'honorable *M. Morris* ; des magistrats dans et pour le comté de *Middlesex*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la banque d'épargnes des cité et district de *Montréal* ; demandant un acte d'incorporation avec tels pouvoirs spéciaux qui peuvent être jugés nécessaires.

Du conseil municipal du township de *Stephen* ; demandant qu'aucun bill pour pourvoir à la séparation des townships de *McGillivray* et *Biddulph*, ou de l'un ou de l'autre du comté de *Huron*, ne devienne loi.

De l'Union *St. Joseph* de *Montréal* ; demandant une allocation.

Du conseil municipal de la paroisse de *St. Martin* ; demandant que les actes pour incorporer diverses compagnies pour la construction de chemins à barrières, dans le comté de *Laval*, ne soient pas passés, excepté aux conditions mentionnées en icelles.

Du conseil municipal du comté de *Bruce* ; demandant un acte pour étendre le délai pour le paiement de leurs terres et que l'intérêt dû sur icelles leur soit remis.

De *Henry C. R. Beecher* et autres ; demandant un acte pour les autoriser à construire un chemin à rails plats, dans le township de *Enniskillen*, sous le nom de "*Compagnie du chemin des sources de Pétrole*."

Du conseil municipal du village de *Southampton* ; demandant un acte pour autoriser les municipalités à exempter les manufactures de la taxe.

De *Francis Graham* et autres, des townships de *Maidstone* et *Rochester* ; demandant une allocation pour améliorer la navigation de "*La Belle Rivière*."

Du conseil municipal du comté d'*Arthabaska* ; demandant que des mesures soient adoptées pour valider certains procédés du conseil, relativement à l'annexion du township de *Horton* au township de *Bulstrode* ; aussi, demandant que les deux premiers rangs du dit township de *Bulstrode* soient annexés à la municipalité de *Blandford*, pour les fins municipales et scolaires.

De *A. Stein* et autres, de la paroisse de *St. Christophe d'Arthabaska*, (en dehors des limites des villages d'*Arthabaska* et *Victoriaville*) ; demandant un acte pour autoriser les électeurs municipaux de la dite paroisse, en dehors des limites des dits villages, à procéder à l'élection régulière du conseil municipal de la dite paroisse.

De *Joseph Belliveau* et autres, du township de *Bulstrode* ; demandant un acte pour légaliser l'annexion du township de *Horton* au dit township de *Bulstrode* ; et aussi, pour valider tous les procédés du conseil municipal du township de *Bulstrode*.

De *Arunah Huntington* et autres, de la ville de *Brantford* ; demandant un acte pour valider et prouver le testament et dernières volontés de feu *Nathan Gage*, de la dite ville de *Brantford*.

De *Henry Buchner* et autres, du township de *Crowland*, dans le comté de *Welland* ; demandant un acte pour confirmer un certain arpentage dans le dit township.

De *A. S. Lyman*, de la cité de *New-York* ; demandant à étendre à cette province un brevet d'invention pour une méthode améliorée d'effectuer la séparation des fibres du bois pour la manufacture du papier, etc.

Les honorables MM. *Patton*, de *Beaujeu* et *Moore* sont entrés.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, (*Inkerman*), Que la pétition de *John Counter* de la cité de *Kingston*, demandant le règlement de sa réclamation contre le Département des Travaux Publics, soit renvoyée au comité conjoint des impressions de la Législature.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour abroger les lois relatives " à l'enregistrement des jugements dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour abroger " une certaine partie du trente-deuxième chapitre des statuts refondus du *Canada*, et pour " faire de meilleures dispositions pour l'encouragement des arts et des manufactures."

Et aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif " aux marques des manufacturiers et pour pourvoir à l'enregistrement des dessins," il a été *Ordonné*, qu'ils soient remis à jeudi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du bill intitulé : " Acte " pour incorporer l'hospice des jeunes garçons de la cité de *Toronto*," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender, et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sus motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, que le dit bill, avec les amendements, soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Crawford* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire disparaître certaines obstructions à la navigation de la *Rivière des Prairies* et pour abroger certaines clauses des actes dix et onze " *Victoria*, chapitres quatre-vingt-dix-sept et quatre-vingt-dix-huit,"

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*, Que le dit rapport soit adopté.

Après de longs débats,

L'honorable M. *Morris* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit bill soit reçu, mais que le dit rapport ne soit pas adopté.

La dite motion, avec la permission de la Chambre, a été retirée.

Alors l'honorable M. *Simpson* a proposé en amendement à la motion principale, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Que le rapport ne soit pas adopté, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité, dans le but de retrancher cette partie qui recommande qu'une indemnité soit payée aux propriétaires des ponts en question.

La question de concours étant mise sur la dite motion d'amendement, la Chambre s'est divisée ; et le noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier.—20.</i>

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Murney,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>(Inkerman),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Vankoughnet—23.</i>

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

CONTENTS.—23.

NON-CONTENTS.—20.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du premier rapport du comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Morris*, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 24 Avril, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferric,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>De La Terrière,</i>	(Inkerman,)	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dickson,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Punet,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *McDonald* ; deux pétitions du conseil municipal du comté de *Perth*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de la convention des membres de l'église méthodiste wesleyenne, nommée pour représenter le circuit qui renferme la cité de *Kingston*, et les comtés de *Frontenac*, *Lennox* et *Addington*, *Prince Edward*, *Hastings Nord* et *Hastings Sud* ; et de *Hugh Macdonell* du township de *Wolfe Island*, dans le comté de *Frontenac*.

Par l'honorable M. *Patton* ; du conseil municipal du township de *Melancthon* ; du conseil municipal des townships-unis de *Keppel* et *Sarawak* ; et de la corporation de la ville de *Barrie*.

Par l'honorable M. *John Hamilton* (Inkerman) ; des syndics de l'école cadette de grammaire à *Vankleekhill*, dans le comté de *Prescott* ; du conseil municipal du township de *Plantagenet*, dans le dit comté de *Prescott* ; des préfets et maires des divers townships du comté d'*Ottawa* ; et des propriétaires de la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; du révérend *Et. Hallé* et autres, de *Ste. Marguerite*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. *Murney* ; des contribuables du township de *Peterborough*, réunis en assemblée publique.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Des magistrats du comté *Wellington* ; demandant l'incorporation de l'hôpital-général de *Guelph*.

De la congrégation de l'église *St. André* à *Fergus* ; de l'église presbytérienne du *Canada*, en union avec l'église d'*Ecosse* ; demandant que l'acte de l'université de *Toronto*, de 1853, soit amendé ou abrogé.

Du conseil municipal du township de *Murray*, dans le comté de *Northumberland* ; demandant un acte pour le décharger du paiement d'une certaine dette, qu'il a contractée

au sujet de la construction des chemins à gravier, dans les comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

De *George Browne*, architecte, de la cité de *Montréal*; demandant à être indemnisé pour les plans et dessins qu'il a faits pour une nouvelle prison à *Québec*.

De M. le juge *Wells* et autres, du comté de *Kent*; demandant certains amendements à l'acte pour l'administration sommaire et expéditive de la justice en matière criminelle, dans certains cas.

De *Thomas Kelly* et autres, du township de *Cathcart*, dans le comté de *Joliette*; demandant une allocation pour ouvrir certains chemins dans le dit township.

Deux pétitions du conseil municipal de la paroisse de *St. Alphonse*, dans le comté de *Joliette*; demandant une allocation pour construire un pont sur la rivière de *l'Assomption*; et aussi demandant une allocation pour continuer un certain chemin.

Du conseil municipal du township d'*Elderslie*, dans le comté de *Bruce*; demandant que la division projetée du dit comté de *Bruce* n'ait pas lieu.

De *William H. Parker* et autres, des paroisses de *St. Barnabé*, *St. Paulin*, *St. Sévère*, d'*Yamachiche* et des townships de *Caxton*, *Hunterstown* et *St. Maurice*, dans les comtés de *St. Maurice* et *Maskinongé*, dans le district des *Trois-Rivières*; demandant une allocation pour ouvrir un certain chemin.

De *Charles Lajoie* et autres, de la paroisse de *Ste. Anne d'Yamachiche*; demandant qu'une pension soit accordée à *Charles Héroux*, ancien postillon.

Des officiers et membres du club de *Cobourg* pour la protection du gibier; demandant que la loi actuelle de la chasse soit amendée.

D'*Ephraim Tremblay* et autres, des townships de *Chicoutimi* et *Tremblay*; demandant une allocation de \$1642. 21, pour l'acquit de leurs réclamations contre Messieurs *Sinclair* et *Shelley*, entrepreneurs de la bâtisse de la nouvelle prison et cour de justice à *Chicoutimi*.

Deux pétitions de la corporation de la cité d'*Ottawa*; demandant un acte pour autoriser la dite corporation à percevoir toutes les taxes dues par les contribuables de la dite cité; et aussi demandant un acte pour mettre la dite corporation en état d'effectuer un achat, par arbitrage, de certains lots dans la dite cité, ou d'aucune partie d'iceux, dont la cité aurait besoin pour des fins publiques.

De *J. A. Cushing* et autres, du village d'*Acton-Vale*; demandant un acte pour étendre les limites de la dite ville.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour confirmer les arrangements pris en vertu du testament de feu l'honorable *Thomas McKay* par les légataires y nommés," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et que les différents allégués énoncés dans le préambule du dit bill avaient été prouvés à la satisfaction du comité, et que le comité l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été ordonné, que le bill soit imprimé et lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Christie* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte relatif à la cotisation de la propriété dans le *Haut-Canada*."

L'honorable M. *Reesor* a proposé, secondé par l'honorable M. *Allan*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois, et que son titre soit "Acte pour amender l'acte de cotisation."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative :

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'hospice des " jeunes garçons de la cité de *Toronto*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Les honorables MM. *Simpson*, *Hollis Smith* et *deBeaujeu* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour faire " disparaître certaines obstructions à la navigation de la rivière des *Prairies* et pour abroger " certaines clauses des actes dix et onze *Victoria*, chapitre quatre-vingt-dix-sept et quatre- " vingt-dix-huit,"

L'honorable M. *Campbell*, a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Ross*, que ce bill soit maintenant lu la troisième fois,

L'honorable M. *Morris* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Christie*, Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en trois mois.

Après un long débat, et

Une question d'ordre s'étant élevée, savoir si ce bill est un de ceux qui doivent être introduits dans cette Chambre,

Son honneur l'Orateur a exprimé son opinion que le bill peut, de droit, originer dans cette chambre.

Et les débats sur la dite motion ayant été continués,

L'honorable Sir *Allan N. MacNab* a proposé en amendement au dit amendement, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que tous les mots après " Que " soient retranchés et les suivant insérés, " le bill soit " renvoyé de nouveau au même comité spécial, auquel il avait été d'abord renvoyé, avec ins- " truction de faire un nouveau rapport sur icelui."

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Walker.—28.</i>
<i>De Beaujeu,</i>	(<i>Inkerman</i>),	<i>Ross,</i>	
<i>Dickson,</i>	<i>Harwood,</i>		

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier.—23.</i>
<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ferry,</i>	

Ainsi elle a passé dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur l'amendement à la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue, dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

CONTENTS :—28.

NON-CONTENTS :—23.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour définir " et établir certaines réserves de chemins et lignes de divisions dans le township de " *Burford*," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour remettre en force et " amender l'acte pour incorporer la compagnie d'assurance contre le feu et maritime de " *Kingston*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Campbell*, *Patton* et *Crawford*, qui s'assembleront et ajourneront à loisir.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 25 Avril, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchessnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Walker.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Campbell* ; de *H. D. Jessup* et autres, syndics d'écoles cadettes de grammaire.

Par l'honorable M. *Leslie* ; de *William Molson* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Merritt* ; des syndics de l'école de grammaire du comté de *Drummondville*.

Par l'honorable M. *Christie* ; de *Murdoch McLennan* et autres, syndics d'écoles cadettes de grammaire.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *George H. Wyatt* et autres ; et de l'honorable *J. Hillyard Cameron* et autres, intéressés dans la navigation du lac *Ontario* ; demandant séparément une allocation pour l'amélioration de la *Baie Weller* comme havre de refuge.

De *John Ericsson*, de la cité de *New-York* ; demandant un acte pour lui garantir un brevet d'invention pour une machine à calorique perfectionnée.

Deux pétitions du révérend *J. Beaubien* et autres, du comté de *Bellechasse* ; demandant séparément une allocation pour ouvrir certains chemins.

Du bureau de direction de "*Knox's College*," à *Toronto* ; demandant que la dotation de l'Université de *Toronto* soit conservée intacte.

De la corporation de la ville de *St. Thomas* ; demandant que dans l'acte pour incorporer la compagnie de manufacture projetée, dans la dite ville, il y soit insérée une clause pour exempter de la taxe la propriété de la dite compagnie.

De *Thomas Logan* et autres, du township de *Sherbrooke*, dans le comté de *Hadimand* ; demandant que la dotation de l'université de *Toronto*, soit conservée intacte.

Du conseil municipal du comté de *Bonaventure* ; demandant une allocation pour construire certains ponts.

Des juges de paix, du et pour le comté de *Middesex* ; demandant que la loi en force soit modifiée de manière à empêcher les maire et échevins de la cité de *London*, de siéger dans les affaires criminelles qui surgissent dans le dit comté et en dehors des limites de la dite cité.

De *Leonard Wilcox*, de la cité de *Toronto* ; demandant une indemnité pour pertes en conséquence de la saisie illégale de son bateau et autres biens.

Les honorables MM. *Simpson, Fanet, E. H. J. Duchesnay, Hamilton*, (*Inkerman*), *Ross, Hollis Smith, Moore* et de *Beaujeu*, sont entrés.

L'honorable M. *Dessaulles* a proposé, secondé par l'honorable M. *Masson*,

Que la preuve produite devant le comité nommé pour décider du mérite de la pétition relative à la contestation de l'élection de *Montarville*, et qui met au jour les moyens de subornation et de séduction employés lors de la dite élection, soit imprimée et publiée pour l'usage des membres de cette Chambre.

Après un long débat,

La dite motion, avec la permission de la Chambre, a été retirée.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Résolu, que les minutes des témoignages pris devant le comité spécial sur la pétition d'élection de *Montarville* et autres papiers et documents qui y ont rapport, soient mis devant cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour confirmer les arrangements pris en vertu du testament de feu l'honorable *Thomas McKay* par les légataires y nommés," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte relatif à la création de commissaires pour recevoir les affidavits et affirmations dans le Royaume-Uni de la *Grande Bretagne* et d'*Irlande*, devant servir en cette province," il a été

Ordonné, qu'il soit remis d'hui à deux semaines.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le bill intitulé : "Acte pour abroger les lois relatives à l'enregistrement des jugements dans le *Haut-Canada*."

Quelque temps après, la Chambre à repris sa séance, et
L'honorable M. *Moore* a fait rapport de la part du dit comité qu'il avait pris le dit en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour abroger une certaine partie du trente-deuxième chapitre des statuts refondus du *Canada* et " pour faire de meilleures dispositions pour l'encouragement des arts et des manufactures," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux marques des manufacturiers et pour pouvoir à l'enregistrement " des dessins ;"

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Leslie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Campbell*, *Leslie*, *Walker*, et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 26 Avril, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévrement,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De La Ferrière.</i>	(<i>Inkerman,</i>)	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dickson,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Goodhue* ; deux pétitions de la corporation de la cité de *London*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; du conseil municipal du township de *Turnberry*, dans le comté de *Huron*.

Par l'honorable M. *De La Terrière* ; du conseil municipal de *Hébertville*.

Par l'honorable Sir *E. F. Taché* ; du révérend *P. M. Mignault*, fondateur et procureur général du collège de *Chambly* ; et du révérend *J. B. Hébert* et autres, des paroisses de *St. Louis de Kamouraska*, *St. André*, *St. Alexandre*, *Mont Carmel* et *St. Denis*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; du révérend *J. Joseph Dumas* et autres, de la paroisse de *St. Ulric*, dans le township de *Matane*, dans le district de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith* ; de la division *Howard* No. 1, des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *Reesor* ; de *John Bruce* et autres, *Reeves* et députés *Reeves de Brant*, *Carrick* et *Cutross* ; et de *Thomas Bolster* et autres, syndics d'écoles cadettes de grammaire.

Par l'honorable M. *Patton* ; d'*Alexander Manning*, de la cité de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Deux pétitions du conseil municipal du comté de *Perth* ; demandant des amendements à la loi maintenant en force pour pourvoir à ce que les conseillers de comté soient mieux payés ; et demandant aussi un acte pour pourvoir au paiement des taxes par les non-résidents, le ou avant le premier de mai de chaque année.

De la convention des membres de l'église méthodiste wesleyenne nommée pour représenter le circuit qui renferme la cité de *Kingston*, et les comtés de *Frontenac*, *Lennox*, *Addington*, *Prince Edouard* et *Hastings*, Nord et Sud ; demandant que l'acte de l'université de 1853 soit amendé.

Du conseil municipal du township de *Melancthon* ; demandant que le prix des terres dans le dit township soit réduit et que le terme de paiement soit prolongé.

Du conseil municipal des townships unis de *Keppel* et *Saravak* ; demandant que le prix des terres des Sauvages vendues en 1856 et 1857, soit de beaucoup réduit.

Du conseil municipal de la ville de *Barrie* ; demandant un acte pour forcer la compagnie du chemin de fer du Nord à exécuter ses engagements, et placer une aiguille (*switch*), dans la dite ville.

Des syndics de l'école cadette de grammaire à *Vankleek-Hill*, comté de *Prescott* ; demandant que les actes relatifs aux écoles de grammaire soient amendés.

Du conseil municipal du township de *Plantagenet* Sud, dans le comté de *Prescott* ; demandant une allocation pour le drainage d'une partie des townships de *Roxborough*, *Plantagenet* Sud et *Cambridge*.

Du préfet et des maires des divers townships du comté d'*Ottawa* ; demandant que certaines obstructions à la navigation de la *Rivière des Prairies*, disparaissent.

Des propriétaires de la compagnie métropolitaine du gaz de *Toronto* ; demandant un acte à l'effet de leur céder tous les droits et privilèges possédés par la dite compagnie.

Du révérend *Et. Halée* et autres, de *Ste. Marguerite*, dans le comté de *Dorchester* ; demandant une allocation pour l'ouverture de certains chemins.

Des contribuables de la ville de *Peterborough*, réunis en assemblée publique ; demandant qu'aucune mesure ne soit adoptée à l'effet d'annuler l'hypothèque de la dite ville pour la somme de trente mille louis courant, sur l'embranchement de *Peterborough* et *Milbrook*, du chemin de fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton*.

De *Hugh Macdonell*, de *Wolfe Island*, dans le comté de *Frontenac* ; demandant une allocation.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux marques des manufacturiers et pour pourvoir à l'enregistrement des dessins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender, soit imprimé et pris en considération par la Chambre, mardi prochain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint des impressions de la législature, a l'honneur de présenter ses sixième, septième et huitième rapports.

Ordonné, qu'ils soient reçus, et

Ils ont été alors lus par le greffier, comme suit :

SALLE DES CONFÉRENCES,

26 avril, 1861.

Le comité conjoint des impressions de la législature, a l'honneur de soumettre son SIXIÈME RAPPORT :

Le comité a examiné avec soin les documents mentionnés dans les motions suivantes pour impressions, savoir :—

Par M. *Walker Powell* ; la pétition du conseil municipal du comté de *Middlesex*, pour amendements à la loi du jury, du *Haut-Canada*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; pétition de *John Counter*, de la cité de *Kingston*, (renvoyée de nouveau au comité pour être reprise en considération.)

Par M. *McMicken* ; réponse à l'adresse ; tableau des terres vendues à l'association *Elgin*.

Le comité recommande l'impression des documents ci-dessus.

Par l'honorable M. *Alley* ; rapport des inspecteurs des hospices, prisons, etc.

Le comité recommande que ce rapport soit imprimé en abrégé.

Par M. *Daly* ; pétition de la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*.

Le comité recommande que cette pétition ne soit pas imprimée.

Le comité recommande aussi que le rapport de l'honorable Ministre de l'Agriculture soit imprimé.

Le tout respectueusement soumis.

SALLE DES CONFÉRENCES,

26 avril, 1861.

Le comité conjoint des impressions de la législature, a l'honneur de soumettre son SEPTIÈME RAPPORT :

Que le comité en s'acquittant du devoir qui lui a été imposé d'examiner la nature des documents qui lui ont été soumis pour impressions, a été très surpris de la manière incomplète dont quelques-uns de ces documents ont été préparés, aussi bien sous le rapport des sujets y mentionnés, qu'à la manière de les soumettre aux chefs de leurs départements, et il est d'opinion que les rapports des surintendants ou inspecteurs des pêcheries du *Haut* et du *Bas-Canada*, ne sont pas de nature à mériter sa considération, et le comité demande à attirer l'attention du chef du département sur ce sujet.

Le tout respectueusement soumis.

SALLE DES CONFÉRENCES,

26 avril, 1861.

Le comité conjoint des impressions de la législature, a l'honneur de soumettre son HUITIÈME RAPPORT :

Le comité recommande que l'impression des bills à la troisième lecture soit à l'avenir faite par le contracteur des impressions de la législature, et

Que, de ce jour, aucunes charges pour impressions ou reliure ne seront admises, à moins que ce ne soit sous un ordre du greffier de ce comité.

Le tout respectueusement soumis.

L'honorable M. *McDonald* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour prolonger de nouveau le délai pour l'enregistrement de transports aux institutions religieuses du *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité sur le bill intitulé : " Acte pour abroger les lois relatives à l'enregistrement des jugements dans le *Haut-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour abroger une certaine partie du trente-deuxième chapitre des statuts refondus du *Canada*, et pour faire de meilleures dispositions pour l'encouragement des arts et manufactures,"

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 29 Avril, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Christie,</i>	(<i>Inkerman</i>),	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dickson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *A. J. Fergusson* ; deux pétitions du conseil municipal du township d'*Arthur*, dans le comté de *Wellington*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*; du révérend A. *Bouchar*d et autres, des townships de *Stratford*, *Grathby*, *Weedon*, *Ham* et *Ste. Camille*, dans le comté de *Wellington*.

Par l'honorable M. *Proulx*; d'A. M. *Hart* et autres, de la cité des *Trois-Rivières*.

Par l'honorable M. *Reesor*; du presbytériat de *London*, en liaison avec le synode de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Patton*; de *Charles Wm. Covernton*, M. D., et autres, du comté de *Norfolk*.

Par l'honorable M. *John Hamilton* (*Inkerman*); de *William Bradley* et autres, du township de *Caledonia*, dans le comté de *Prescott*, et du conseil municipal du dit township de *Caledonia*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Des syndics de l'école de grammaire du comté de *Drummondville*.

De *Murdoch McLennan* et autres, et de *H. D. Jessup* et autres, syndics d'écoles cadettes de grammaire, demandant séparément des amendements à la loi relative aux écoles de grammaire.

De *William Molson* et autres, de *Montréal*; demandant à être incorporés comme compagnie pour la construction de chemin à rail, dans *Montréal*.

L'honorable M. *Campbell*, du comité général des élections, a fait rapport des noms des membres du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Grandville*, auquel il a annexé la pétition y relative, a lui renvoyée par la Chambre,

Et les noms des membres ont été lus comme suit :

L'honorable M. *Perry*, l'honorable M. *Proulx*, l'honorable M. *Seymour* et l'honorable M. *Hollis Smith*, président,—l'honorable M. *Patton*.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour remettre en force et amender l'acte pour incorporer la compagnie d'assurance contre le feu et maritime de *Kingston*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendments, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que les dits amendments soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Harwood* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour faciliter le recouvrement des arrérages des rentes constituées, représentant les cens et rentes dans le *Bas-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. *Tessier* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour déclarer que les parties lésées par l'expropriation de certains droits de propriété en vertu du quarante-et-unième chapitre des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, ont le même droit d'appel aux tribunaux ordinaires du pays que les autres sujets de Sa Majesté."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. *Reesor* a proposé, secondé par l'honorable M. *A. J. Ferguson*,
 Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général,
 priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre copies de toutes correspondances, pétitions, rapports, engagements et ordres en conseil relativement aux chemins de *Toronto*, ou échangées entre la compagnie des chemins de *Toronto*, ou quelque personne que ce soit de la part de la dite compagnie et le gouvernement, ou qui peuvent avoir été faits ou exécutés par et avec la dite compagnie depuis le premier janvier 1857; aussi un état en détail indiquant :—

1° Les noms des personnes composant la dite compagnie.

2° Le cautionnement donné au gouvernement pour le dû accomplissement des engagements de la dite compagnie.

3° L'étendue de la responsabilité personnelle des membres de la dite compagnie, quant à l'accomplissement des dits engagements.

4° En quoi ils ont été déchargés, s'ils l'ont été, de telle responsabilité ou des cautionnements qu'ils ont pu donner comme compagnie au sujet de telle acquisition.

5° Les paiements faits, la balance restante, la prolongation du terme de paiement et la réduction, s'il en a été fait une, sur le principal ou l'intérêt échu ou à échoir à l'égard de tels chemins.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour définir et établir certaines réserves de chemins et lignes de divisions dans le township de *Burford*" a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Christie*, *Vankoughnet*, *Simpson* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est de nouveau ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le bill intitulé : "Acte pour abroger les lois relatives à l'enregistrement des jugements dans le *Haut-Canada*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et,

L'honorable M. *Moore* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant alors lu deux fois par le greffier et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que le dit bill, avec l'amendement, soit imprimé et lu la troisième fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 30 Avril, 1861.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hollis Smith* ; de *S. A. Hurd* et autres, du township d'*Eaton*, et de ses environs, dans le comté de *Compton*.

Par l'honorable M. *Perry* ; de *John S. Wallace* et autres, de la ville de *Cobourg*.

Par l'honorable M. *Shaw* ; de l'association des arpenteurs et de l'institut des ingénieurs civils et architectes du *Canada* ; deux pétitions du conseil municipal du comté de *Carleton* ; du conseil municipal du township d'*Osgoode* ; de *R. J. Greene* et autres, de *March* ; de *Robert Craig* et autres ; d'*Alexander Sharp* et autres ; et du conseil municipal du village de *Richmond*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de la chambre de commerce de *Montréal* ; et de *Joseph Edouard Guilbault*, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *De La Terrière* ; deux pétitions du révérend *J. B. Villeneuve* et autres, du township de *Laterrière*, dans le comté de *Chicoutimi*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Deux pétitions de la corporation de la cité de *London, C. O.* ; demandant que des mesures soient adoptées à l'effet de décharger les municipalités de leur responsabilité, à l'égard des chemins de fer ; et aussi demandant que le bill pour confirmer et établir la limite nord de la rue "North," dans la dite ville, ne devienne pas loi ; et demandant aussi que le bill pour autoriser le titulaire et les marguilliers de l'église *St. Paul*, à *London*, à disposer de certaine propriété, soit amendé en changeant la description du lopin de terre mentionné dans le dit bill.

Du conseil municipal du township de *Turnberry*, dans le comté de *Huron* ; demandant que la loi de cotisation soit amendée.

Du conseil municipal de *Hébertville* ; demandant qu'un certain chemin soit achevé.

Du révérend *N. Hébert* et autres, des paroisses de *St. Louis de Kamouraska*, *St. André*, *St. Alexandre*, *Mont-Carmel* et *St. Denis* ; demandant l'abrogation des lois acelles sur l'usure.

Du révérend *P. M. Mignault* ; demandant une allocation pour le collège de *Chambly*.

Du révérend *J. Joseph Dumas* et autres, de la paroisse de *St. Ulric*, dans le comté de *Rimouski* ; demandant une allocation pour l'ouverture d'un certain chemin.

De la division *Howard* No. 1, des fils de la tempérance ; demandant une loi prohibitive des liqueurs.

De *John Bruce* et autres, *Reeves* et députés *Reeves*, des townships de *Brant*, *Carrick* et *Culross* ; demandant que la division projetée du comté de *Bruce* n'ait pas lieu, et aussi demandant que la ville de comté du dit comté ne soit pas changée.

De *Thomas Bolster* et autres, syndics d'écoles cadettes de grammaire ; demandant que la loi relative aux écoles de grammaire soit amendée.

D'*Alexander Manning*, de la cité de *Toronto* ; demandant un acte pour faire disparaître tous doutes à l'égard de la validité de certains règlements de la corporation du comté de *Grey*, et de certaines débentures émises en vertu d'iceux.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé de nouveau le bill intitulé : " Acte pour faire disparaître certaines obstructions à la navigation de la rivière " des *Prairies*, et pour abroger certaines clauses des actes dix et onze *Victoria*, chapitres " quatre-vingt-dix-sept et quatre-vingt-dix-huit," a fait rapport qu'il avait examiné de nouveau le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir. Et

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Reesor*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte " relatif aux cartes ou plans de villes ou villages dans le *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint des impressions de la législature, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DES CONFÉRENCES,

30 avril, 1861.

Le comité conjoint des impressions de la législature, a l'honneur de présenter son NEUVIÈME RAPPORT :

Le comité a examiné avec soin les documents mentionnés dans la motion suivante pour impression, savoir :

Par l'honorable M. *Alley*,—réponse à une adresse. Rapport des inspecteurs des prisons, asiles, etc.,—sur l'état de la prison de réforme du *Bas-Canada*, relativement à certaines charges portées contre *F. X. Prieur*, écuyer, surintendant de cette institution. Le comité recommande l'impression de ce rapport.

Sur la reprise en considération de la motion pour imprimer la pétition de la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*, le comité recommande que cette pétition soit imprimée.

Le tout respectueusement soumis.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour abroger les lois relatives " à l'enregistrement des jugements dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que la clause suivante soit ajoutée au dit bill :

CLAUSE A.

“ Le présent acte sera en force à compter du premier jour de septembre prochain, et dans les cas de jugements ci-devant enregistrés, tous writs d'exécution contre les terres, émanés avant le dit premier jour de septembre prochain, auront la priorité suivant les dates respectives de l'enregistrement des jugements en vertu desquels ils ont été ou seront émanés respectivement.”

Et la question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte relatif aux marques de fabrication, et pour pourvoir à l'enregistrement des dessins,” tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a procédé à la considération du bill intitulé : “ Acte pour remettre en force et amender l'acte pour incorporer la compagnie d'assurance contre le feu et maritime de *Kingston*,” tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender, et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, il ont été séparément agréés.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

Que le dit bill soit imprimé, et lu la troisième fois présentement.

Objection étant faite à la dite motion,

L'honorable M. *Moore* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Morris*,

De retrancher le mot “ présentement ” et d'insérer au lieu d'icelui le mot “ demain.”

La question de concours étant mise sur la dite motion d'amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative, par M. *Dunkin* et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Mardi, 30 avril, 1861.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de permettre à l'honorable M. *Goodhue*, un de leurs membres, de comparaître et rendre témoignage devant le comité permanent de cette Chambre, sur les bills privés, au sujet du bill pour confirmer et établir la limite nord de la rue *Nord*, entre les rues *Clarence* et *Richmond*, dans la cité de *London*.

Ordonné, que M. *Dunkin*, porte le dit message au Conseil Législatif.

(Attesté,)

W. B. LINDSAY,
Greffier Assemblée.

Et alors, ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable M. *Goodhue*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Résolu*, qu'il soit permis à l'honorable M. *Goodhue* de comparaître et rendre témoignage s'il le juge à propos, devant le comité permanent de l'Assemblée Législative, tel que le demande la dite Chambre, dans son message reçu ce jour.

Ordonné, que l'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif permet à l'honorable M. *Goodhue*, de comparaître et rendre témoignage devant le comité permanent de la dite Chambre, sur les bills privés, au sujet du bill pour confirmer et établir la limite nord de la rue Nord, entre la rue *Clarence* et la rue *Richmond*, dans la cité de *London*, s'il le juge à propos.

L'honorable M. *Perry*, l'honorable M. *Proulx*, l'honorable M. *Seymour* et l'honorable M. *Hollis Smith* : L'honorable M. *Patton*, président, composant le comité spécial nommé pour décider et juger du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Grandville*; leurs noms ont été appelés, et s'étant approchés de la table, ils ont été assermentés par le greffier.

Ordonné, que la pétition relative à l'élection pour le collège électoral de *Grandville*, soit renvoyée au comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le dit collège électoral.

Ordonné, que le dit comité s'assemble demain, dans l'une des chambres de comité de cette Chambre, à onze heures du matin.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*,
La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 1^{er} Mai, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Crawford,</i>	(<i>Inkerman</i>),	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Matheson* ; du conseil municipal du township de *Beckwith*.

Par l'honorable M. *Crawford* ; de la corporation de la ville de *Prescott*.

Par l'honorable M. *John Hamilton* (*Inkerman*) ; du révérend *Fréd. S. Neve* et autres, de *Grenville*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; du conseil municipal du township de *Howick*, dans le comté de *Huron*.

Par l'honorable Sir *Allan N. MacNab*; de l'association des carabiniers canadiens.

Par l'honorable M. *Dessaulles*; de *Timothée Brodeur* et autres, du township de *Upton*.

Par l'honorable M. *Patton*; du conseil municipal du township de *Wilberforce*.

Par l'honorable M. *Ferrier*; de la chambre de commerce de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

Deux pétitions du conseil municipal du township d'*Arthur*; demandant un acte pour confirmer certains procédés du dit conseil, et aussi que les règles de cette Chambre exigeant qu'avis soit donné de l'intention du dit conseil de demander le dit acte, soient suspendues.

Du révérend A. *Bouchard* et autres, des townships de *Stratford*, *Garthby*, *Weedon*, *Ham* et *Ste. Camille*, dans le comté de *Wolfe*; demandant une allocation pour leur aider à ouvrir un certain chemin.

D'A. M. *Hart* et autres, de la cité des *Trois-Rivières*; demandant une enquête sur certaines transactions de la banque de *Montréal* avec la "compagnie américaine des bois," "*American Lumber Company*."

Du presbytériat de *London*, en union avec le synode de l'église presbytérienne du *Canada*; et de *Charles W. Covert* et autres, de la ville de *Simcoe*; demandant séparément que la dotation de l'université de *Toronto* soit conservée intacte.

Du conseil municipal du township de *Caledonia*; et de *William Bradley* et autres, du dit township de *Caledonia*; demandant séparément que le bill pour incorporer les premier et second rangs du dit township comme village et municipalité séparée, ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Christie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour définir et établir certaines réserves de chemins et lignes de division dans le township de *Burford*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois, demain.

Sur motion de l'honorable M. *Proulx*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été *Ordonné*, que la pétition d'A. M. *Hart* et autres, de la cité des *Trois-Rivières*, lue ce jour, soit renvoyée au comité conjoint des impressions de la législature.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour remettre en force et amender l'acte pour incorporer la compagnie d'assurance contre le feu et maritime de *Kingston*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender la soixante-dixième section de l'acte de cotisation," il a été

Ordonné, qu'il soit remis au huitième jour de mai courant.

Les ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Welland*;"

Et aussi pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative " au douaire," il a été
Ordonné, qu'ils soient remis d'hui en huit.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour prolonger de nouveau le " délai pour l'enregistrement de transports aux institutions religieuses du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *McDonald*, *Campbell* et *Alexander*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour abroger " une certaine partie du trente-deuxième chapitre des statuts refondus du *Canada* et pour " faire de meilleures dispositions pour l'encouragement des arts et manufactures," il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du bill intitulé : " Acte pour faire disparaître certaines obstructions à la navigation de la rivière des *Prairies* et pour abroger certaines clauses des actes dix et onze *Victoria*, chapitre quatre-vingt- " dix-sept et quatre-vingt-dix-huit," tel que le comité spécial propose de l'amender, par son second rapport.

Le dit amendement étant lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (Inkerman),
 Que le dit amendement soit agréé.

Après débats,

L'honorable M. *Moore* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

Que le dit second rapport du comité spécial présenté hier sur le bill relatif à la navigation de la rivière des *Prairies*, maintenant sous considération, soit adopté au lieu et place du premier rapport du même comité sur le dit bill.

Une question d'ordre s'étant élevée sur la motion en amendement,

Il en a été appelé à l'honorable Orateur, sur la question de savoir, si la présente motion en amendement était à l'ordre.

Son Honneur ayant lu la dite motion en amendement, a déclaré qu'elle n'était pas à l'ordre et ne pouvait être reçue.

La question étant alors mise sur la motion principale, la Chambre s'est divisée et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Allan</i> ,	<i>Duchesnay, E. H. J.</i> ,	<i>Harwood</i> ,	<i>Panet</i> ,
<i>Armand</i> ,	<i>Ferrie</i> ,	<i>Knowlton</i> ,	<i>Patton</i> ,
<i>Armstrong</i> ,	<i>Ferrier</i> ,	<i>Leslie</i> ,	<i>Ross</i> ,
<i>Boulton</i> ,	<i>Foster</i> ,	<i>MacNab, Sir A. N.</i> ,	<i>Shaw</i> ,
<i>Campbell</i> ,	<i>Guvremont</i> ,	<i>Matheson</i> ,	<i>Taché, Sir E. P.</i> ,
<i>De Beaujeu</i> ,	<i>Hamilton, John</i> ,	<i>Moore</i> ,	<i>Vankoughnet</i> ,
<i>Duchesnay, A. J.</i> ,	(Inkerman)	<i>Murney</i> ,	<i>Wallcer.—27.</i>

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander</i> ,	<i>Fergusson, A. J.</i> ,	<i>Perry</i> ,	<i>Simpson</i> ,
<i>Archambault</i> ,	<i>Jeffrey</i> ,	<i>Proulx</i> ,	<i>Smith, Harmaunus</i> ,
<i>Christie</i> ,	<i>Lctollier de St. Just</i> ,	<i>Reesor</i> ,	<i>Smith, Hollis</i> ,
<i>De La Terrière</i> ,	<i>McDonald</i> ,	<i>Seymour</i> ,	<i>Tessier.—18.</i>
<i>Dessaulles</i> ,	<i>Morris</i> ,		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le dit bill avec l'amendement soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : "Acte relatif aux cartes ou plans de villes ou villages dans le *Haut-Canada*," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, que le dit bill, avec le rapport du comité spécial sur icelui, soit renvoyé à un comité de toute la Chambre demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'Hôpital Général de *Gueph*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer le collège wesleyen de filles à *Hamilton*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 5,—Après "*Moore*," insérez "et."

Page 1, ligne 6,—Retranchez depuis "*Gurney*," jusqu'à "de" la première fois qu'il se rencontre et retranchez "*Kingston*," et insérez "*Hamilton*."

Page 1,—Après "*Anglin*," insérez "et *John Breden*."

Les dits amendements étant lus une seconde fois et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au bill en dernier lieu mentionné, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la société de l'Union *St. Joseph de l'Industrie*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Guévremont*, secondé par l'honorable M. *Panet*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender la charte de la société des fonds d'annuités et de garantie de la banque de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour incorporer l'asile de *Montréal* pour les femmes âgées et infirmes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer le club des patineurs de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer les " Dames Religieuses de *Jésus Marie*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association *St. Antoine de Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *McGee* et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Mardi, 30 Avril, 1861.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de permettre à l'honorable M. *Vankoughnet*, un de leurs membres, de comparaître devant le comité spécial de cette Chambre, nommé pour prendre en considération l'administration la plus efficace du service de l'émigration, jeudi prochain, à 11 heures de l'avant-midi, pour être examiné au sujet du dit ordre de renvoi.

Ordonné, que M. *McGee* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,

Greff. Ass.

Et alors ils sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Résolu, qu'il soit permis à l'honorable M. *Vankoughnet* de comparaître, s'il le juge à propos, devant le comité spécial de l'Assemblée Législative, tel que le demande la dite Chambre par son message reçu ce jour.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif permet à l'honorable M. *Vankoughnet* de comparaître devant le comité spécial de la dite Chambre, nommé pour prendre en considération l'administration la plus efficace du service de l'émigration, jeudi prochain, et rendre témoignage au sujet du dit ordre du renvoi, s'il le juge à propos.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 2 Mai, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Crawford,</i>	(<i>Inkerman,</i>)	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leshé,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Goodhue* ; de *John Dewar* et autres, des township de *Plympton* et *Enniskillen* ; de *Thomas Forsyth* et autres, de la ville de *Sarnia* ; et de *Donald Robertson* et autres du township d'*Enniskillen*.

Par l'honorable M. *Perry* ; de *John Fowler*, de la ville de *Cobourg*, entrepreneur ; et de la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay* et *Beaverton*.

Par l'honorable M. *Archambault* ; de *James Brown* et autres, du township de *Rawdon*, dans le comté de *Montcalm*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith* ; de la corporation de la ville de *Sherbrooke*.

Par l'honorable M. *Hamilton*, (*Inkerman*), de la chambre de commerce de la cité d'*Ottawa* ; et du préfet des comtés de *Lanark* et *Renfrew*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; de *Venceslas Taché* et autres, seigneurs des fief et seigneurie de *Kamouraska*, dans le district de *Kamouraska*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; du conseil municipal du township de *Hay*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; du conseil municipal du comté de *Lincoln*.

Par l'honorable M. *Christie* ; de la convention des membres de l'église méthodiste wesleyenne nommé pour représenter les circuits qui renferment les comtés ci-après ; savoir, *Leeds Nord* et *Sud, Grenville, Lanark Nord* et *Sud, Dundas* et partie de *Charleton*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De l'association des arpenteurs et de l'institut des ingénieurs civils et architectes du *Canada* ; demandant un acte pour amender les actes relatifs aux arpenteurs.

De *S. A. Hurd* et autres, du township de *Eaton* ; demandant une loi prohibitive des liqueurs.

De *John S. Wallace* et autres, de la ville de *Cobourg* et de ses environs, intéressés dans la navigation du lac *Ontario* ; demandant des améliorations dans la baie *Weller*, comme havre de refuge.

Du conseil municipal du comté de *Carleton*.

Du conseil municipal du township de *Osgoode*.

De *R. Y. Greene* et autres, de *March*.

De *Robert Craig* et autres.

D'*Alexander Sharp* et autres; et du conseil municipal du village de *Richmond*; demandant séparément un acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer central du *Canada*, et que les quatre millions d'acres de terre réservés pour encourager la construction d'un chemin de fer depuis la rivière *Ottawa* jusqu'au lac *Huron*, soient accordés à la dite compagnie.

Du conseil municipal du comté de *Charleton*; demandant que des mesures soient adoptées par l'instruction des sourds-muets de cette province.

De la chambre de commerce de *Montréal*; demandant que l'acte de banqueroute maintenant devant la législature, ne devienne pas loi.

De *Joseph Edouard Guilbault*, de la cité de *Montréal*; demandant une allocation pour le maintien du "Jardin *Guilbault*."

Deux pétitions du révérend *J. B. Villeneuve* et autres, du township de *Laterrière*, dans le comté de *Chicoutimi*; demandant une allocation pour ouvrir certains chemins.

L'honorable *M. Simpson*, du comité conjoint des impressions de la législature, a présenté son dixième rapport,

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SALLES DES CONFÉRENCES,
2 mai, 1861.

Le comité conjoint des impressions de la législature, à l'honneur de présenter son DIXIÈME RAPPORT :

Le comité a examiné avec soin les documents mentionnés dans les motions suivantes pour impression, savoir :—

Par *M. McDougall*,—Réponse à une adresse. Correspondance relative au fugitif *Anderson*. Le comité recommande que cette réponse soit imprimée.

Par *M. Piché*,—La pétition de *Firmin Perrin*, de *Berthier* ;

Par *M. Daoust*,—La pétition d'*A. M. Globensky* et autres, de *St. Eustache* ;

Par *M. Robinson*,—Les certificats de médecin produits par le *Dr. Rees* devant le comité spécial auquel sa pétition a été renvoyée.

Le comité recommande que les pétitions et les certificats sus-mentionnés ne soient pas imprimés.

Le tout respectueusement soumis.

L'honorable *M. McDonald*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour prolonger de nouveau le délai pour l'enregistrement de transports aux institutions religieuses du *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable *M. McDonald*, secondé par l'honorable *M. Alexander*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre certains rapports des municipalités du *Haut-Canada*.

Et aussi un état des affaires de la compagnie de navigation de *Salaberry*, à *Montréal*, jusqu'au premier février, 1861.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir Papiers parlementaires.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour définir et établir certaines réserves de chemins et lignes de divisions dans le township de *Burford*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour faire disparaître certaines obstructions à la navigation de la rivière des *Prairies*, et pour abroger certaines clauses des actes dix et onze *Victoria*, chapitre quatre-vingt-dix-sept et quatre-vingt-dix-huit."

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Inkerman*),

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. *Seymour* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M.

De LaTerrière.

De retrancher tous les mots après " le " et d'insérer " premier rapport du comité spécial sur le bill pour faire disparaître certaines obstructions à la navigation de la rivière des *Prairies*, et pour abroger certaines clauses des actes 10 et 11 *Victoria*, cap. " 97 et 98," soit rescindé.

Après de longs débats,

La dite motion, avec la permission de la Chambre, a été retirée.

Alors l'honorable M. *Seymour* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M.

De LaTerrière,

De retrancher tous les mots après le mot " bill " et d'insérer " ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais que les journaux de cette Chambre du 19 avril dernier, contenant le premier rapport du comité spécial sur le dit bill soient maintenant lus, afin de rescinder le dit rapport."

La question de concours étant mise sur la dite motion d'amendement, la Chambre s'est divisée et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Proulx,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Reesor,</i>	<i>Tessier.—21.</i>
<i>Ferrie,</i>			

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Duchsnay, A. J.,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchsnay, E. H. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Foster,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Walker.—25.</i>
<i>De Baujeu,</i>	(<i>Inkerman,</i>)		

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

CONTENTS :—25.

NON-CONTENTS :—21.

Et le dit bill a été alors lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été alors mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faciliter le recouvrement d'arrérages de rentes constituées représentant les cens et rentes dans le ' *Bas-Canada*," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour déclarer que les parties lésées par l'expropriation de certains droits de propriété en vertu du " chapitre quarante-et-un des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, ont le même droit d'appel aux tribunaux ordinaires du pays que les autres sujets de Sa Majesté," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux marques de fabrication et pour pourvoir à l'enregistrement des dessins," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour abroger une certaine partie du trente-deuxième chapitre des statuts refondus du *Canada*, et pour faire de meilleures dispositions pour l'encouragement des arts et manufactures," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : " Acte relatif aux cartes ou plans de villes ou villages dans le *Haut-Canada*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Ferrier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société de " l'Union *St. Joseph* de l'*Industrie*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Gutvremont*, *Panet* et *Arm.ard*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la charte de " la société des fonds d'annuités et de garantie de la banque de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Crawford* et *Leslie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour in- " corporer l'asile de *Montréal* pour les femmes âgées et infirmes," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Armstrong* et *Leslie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le club des " patineurs de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier, Leslie* et *Crawford*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association " *St. Antoine de Montréal*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier, Leslie*, et *Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *McDonald*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faciliter la liquidation des affaires des compagnies incorporées et sociétés de commerce qui ne peuvent faire face à leurs engagements," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, mardi prochain, et que dans l'intervalle le bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des Membres.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Morris*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 3 Mai, 1861.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Christie,</i>	(<i>Inkerman,</i>)	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>	
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Perry* ; de la compagnie du chemin de fer de *Cobourg* et *Peterborough*.

Par l'honorable M. *Goodhue* ; de *John Wilson* et autres, du comté de *Middlesex* et autres, intéressés dans *Enniskillen*, dans le comté de *Lambton*.

Par l'honorable M. *Harwood*; de *Joseph Cockburn Morrin*, fils de *Joseph Morrin*, écuyer, M. D. de la cité de *Québec*, par son procureur, *Wm. Morsden*, M. D., de la dite cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Reesor*; de la congrégation de l'église presbytérienne du *Canada*, en union avec l'église d'*Ecosse* à *Whitby*; et de l'école de médecine de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Guvremont*; du révérend *H. S. Girouard* et autres, de *St. Simon*, dans le comté de *Bagot*; et deux pétitions de *C. H. McClure* et autres, du township d'*Acton*, dans le comté de *Bagot*.

Par l'honorable M. *Tessier*; de la chambre d'agriculture du *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Campbell*; de la compagnie du pont suspendu des chûtes de *Niagara*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du township de *Beckwith*, et de la corporation de la ville de *Prescott*; demandant séparément que des mesures soient adoptées pour décharger les municipalités des dettes qu'elles ont contractées relativement aux chemins de fer.

Du révérend *Frederick S. Neve* et autres, du township de *Grenville*; demandant un acte pour pourvoir à mieux faire observer le dimanche sur les canaux et chemins de fer, et dans le département des postes.

Du conseil municipal du township de *Howick*, dans le comté de *Huron*; demandant des amendements à la loi de cotisation en permettant d'appeler de l'égalisation faite par les conseils de comté.

De l'association des carabiniers canadiens; demandant une allocation.

De *Thimothé Brodeur* et autres, propriétaires de terres dans le township d'*Upton*; demandant un acte pour confirmer un certain arpentage fait de la ligne de division entre le dit township et le township de *Grantham*.

Du conseil municipal du township de *Wilberforce*, dans le comté de *Renfrew*; demandant que le dit comté soit séparé du comté *Lanark* et que le chef-lieu soit fixé par un acte de la Législature.

De la chambre de commerce de *Québec*; demandant que la considération du bill de banqueroute actuellement en voie de progrès soit remise à une session future du parlement.

L'Honorable Sir *Allan N. MacNab*, a présenté le premier rapport du comité conjoint pour l'administration de la bibliothèque du Parlement.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

Les membres de la part du Conseil Législatif, du comité conjoint pour l'administration de la bibliothèque du Parlement, ont l'honneur de faire rapport :

Le comité a reçu une pétition du professeur *Hind*, chargé des expéditions d'exploration faites en 1857 et 1858 de l'*Assiniboine* et de la *Saskatchewan*, demandant que le comité donne son patronage à la relation récemment publiée des dites expéditions, et le comité est convenu de faire l'achat de vingt-cinq exemplaires de cette publication pour les échanges de la bibliothèque.

Le comité est aussi convenu de faire l'achat de cinquante copies de la relation de la visite de son altesse royale le prince de *Galles* dans l'*Amérique Britannique* et aux *Etats-Unis*, publiée par un anglo-canadien, *M. H. J. Morgan*. Cet ouvrage a été compilé avec soin et fait honneur à son jeune auteur.

Le comité a examiné le "Manual of the Criminal Law of *Canada*" dû à la plume de *J. H. Willan*, écuyer, de *Québec*. Cet opuscule a été compilé des meilleurs auteurs, pour l'usage des étudiants en droit et du public. Le comité considérant que cette publication a du mérite, a décidé d'en faire acheter des exemplaires au montant de cinquante piastres, comme un encouragement à l'auteur.

Il a été reçu un rapport de M. *Coventry* faisant voir les progrès opérés pendant l'année dernière, dans la collection des matériaux qui doivent servir à l'histoire du *Haut-Canada*. Les "*Simcoe manuscripts*" et les "*Henry papers*" ont été transcrits, et il a été fait une collection de mémoires puisés à différentes sources : on espère qu'une grande partie de ces documents sera livrée à la bibliothèque, en volumes reliés, vers la prochaine session du Parlement.

Les rapports satisfaisants qui ont été reçus, du progrès des édifices publics destinés à la législature en voie de construction à *Ottawa*, ont engagé le comité à considérer avec soin la question du local nécessaire à la bibliothèque. La grande et croissante valeur de la collection, et l'importance d'un local suffisant et de mesures judicieuses pour la mettre en sûreté, d'une manière permanente, a fait adopter en 1859 une résolution dans laquelle le comité exprimait l'opinion "que relativement à toutes mesures à être prises par le gouvernement au sujet du local destiné à la bibliothèque, soit temporairement à *Québec*, ou permanemment à *Ottawa*, les bibliothécaires devraient être consultés sur les devis et la "distribution de la bibliothèque." Copie de cette résolution fut communiquée au commissaire en chef des travaux publics le 10 mai 1859 et peu de temps après un mémoire préparé par le bibliothécaire de l'Assemblée Législative, spécifiant les détails que devait embrasser le plan de cette partie des édifices du parlement, fut transmis à ce département. Le comité se plait à dire que le département des travaux publics a approuvé ces suggestions et a ordonné que les plans des architectes soumissionnaires fussent faits en conséquence. Le résultat promet d'être très satisfaisant, et il y a tout lieu de croire que la construction destinée à la bibliothèque conviendra admirablement bien à son usage, et sera d'une beauté remarquable, comme œuvre d'architecture.

Le comité regrette cependant d'avoir à dire que le département des travaux publics a manqué en un point important, de suivre les recommandations qui lui ont été soumises, en ce qu'il n'a pas pris de mesures pour loger, à l'intérieur des édifices du Parlement, un gardien de la bibliothèque. Ceci constitue suivant le comité, un défaut dans le plan actuel, et il devrait y être de suite apporté remède. Si l'on considère la valeur et le nombre des ouvrages de la bibliothèque, et la responsabilité d'en avoir la garde et la surveillance, on comprendra de suite qu'il ne peut être pris de mesures suffisantes pour la mettre à l'abri de tout dommage, la rendre utile en tout temps à ceux qui peuvent avoir besoin de consulter sur le champ les ouvrages, et prévenir des conséquences désastreuses, au cas d'incendie, à moins qu'on n'ait sur les lieux, un officier responsable en charge. Le comité a en conséquence unanimement résolu de recommander aux deux Chambres qu'il soit fait une représentation à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir ordonner qu'il soit préparé à l'usage d'un bibliothécaire, des appartements convenables dans les édifices du Parlement, ou y attenant, en voie de construction à *Ottawa*.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT, 1er mai, 1861.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer le club des patineurs de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender la charte de la société des fonds d'annuités et de garantie de la banque de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé :

“ Acte pour amender l’acte pour incorporer l’asile de *Montreal* pour les femmes âgées et “ infirmes,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Ferrier*, secondé par l’honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

L’honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour incorporer l’association *St. Antoine de Montréal*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Ferrier*, secondé par l’honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

L’honorable M. *Guévremont*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la société de l’Union *St. Joseph de l’Industrie*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Guévremont*, secondé par l’honorable M. *Panet*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que le temps fixé pour recevoir les bills privés de l’Assemblée Législative soit prolongé d’hui en quinze.

L’honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l’honorable M. *Ross*,

Que lorsque cette Chambre s’ajournera aujourd’hui, elle demeure ajournée à demain, à une heure de l’après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l’affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour consolider la dette de la ville de *Peterborough* et pour autoriser l’émission de débentures sur la “ garantie de la propriété de la ville, et pour d’autres fins.”

Sur motion de l’honorable M. *Perry*, secondé par M. *Christie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit déchargé des ordres du jour.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer les dames “ religieuses de *Jésus-Marie*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *E. H. J. Duchesnay*, Sir *E. P. Taché* et *Tessier*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour prolonger “ de nouveau le délai pour l’enregistrement de transports aux institutions religieuses du “ *Haut-Canada*,” tel qu’il est proposé par le comité spécial de l’amender, il a été

Ordonné, qu’il soit remis à lundi prochain.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour faciliter “ le recouvrement des arrérages de rentes constituées représentant les cens et rentes dans “ le *Bas-Canada*,” il a été

Ordonné, qu’il soit remis à lundi prochain.

La Chambre, conformément à l’ordre, a procédé à la considération du bill intitulé :

“ Acte pour amender l'acte relatif aux marques de fabrication, et pour pourvoir à l'enregistrement des dessins,” tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender, et Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, avec les amendements, soit imprimé et lu la troisième fois, mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité sur le bill intitulé : “ Acte relatif aux cartes ou plans de villes ou villages dans le *Haut-Canada*.”

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Ferrier* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant regu, et

Les dits amendements ont été lus deux fois par le greffier, et

La question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, que le bill, avec les dits amendements, soit imprimé et lu une troisième fois demain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour expliquer et amender le quatre-vingt-unième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada* intitulé : “ Acte pour empêcher les empiètements sur les terres de la Couronne et sur celles des sauvages.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer le collège *Morrin* à *Québec*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*, il a été

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois, mardi matin.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender le chapitre cent-onze des statuts refondus du *Canada* ” intitulé : “ Acte concernant le pénitencier provincial du *Canada*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer le “ Club *Stadacona* ” de *Québec*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Harwood*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte

“ pour incorporer ‘ l’asile des orphelines de l’église d’Angleterre,’ à Québec,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Panet*, secondé par l’honorable M. *Harwood*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé : “ Acte pour abolir le droit qu’ont les cours de sessions de quartier et les cours de recorder de juger les cas de trahison et félonies capitales,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *Knowlton*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender le chapitre cent huit des statuts-refondus du Canada, intitulé : “ Acte concernant l’asile des aliénés criminels,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *Knowlton*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender la loi relative à l’administration illégale du poison,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *Knowlton*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Alors, sur motion de l’honorable M. *Ferrie*, secondé par l’honorable M. *Ferry*, La Chambre s’est ajournée à demain, à une heure de l’après-midi.

Samedi, 4 Mai, 1861.

Les Membres assemblés ont été :

L’Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Murney,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Foster,</i>	<i>MacNab; Sir A. N.,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>McCore,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>(Inkerman),</i>	<i>Morris,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Harwood,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Crawford* ; de *James G. Ross* et autres.

Par l'honorable M. *Shaw* ; de *John Stoughton Dennis* et autres, arpenteurs provinciaux ; et de *John Supple* et autres.

Par l'honorable M. *Allan* ; de la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *John Dewar* et autres, des townships de *Plympton* et *Enniskillen* ; de *Thomas Forsyth* et autres, de la ville de *Sarnia* et de *Donald Robertson* et autres, du township d'*Enniskillen* ; demandant séparément un acte pour incorporer la compagnie du chemin des sources de *Pétole*.

De *John Fowler*, de la ville de *Cobourg*, entrepreneur ; demandant que certaines clauses demandées par le conseil de ville de *Peterborough*, soient insérées dans le bill maintenant devant la Législature pour consolider la dette de la dite ville de *Peterborough*, et pour autres objets.

De la compagnie du chemin de fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton* ; demandant que nul amendement ne soit fait à l'acte des chemins de fer.

De *James Brown* et autres, du township de *Rawdon*, dans le comté de *Montcalm* ; demandant une allocation annuelle pour l'académie établie dans le village de *Rawdon*.

Du conseil municipal de la ville de *Sherbrooke* ; demandant que l'acte municipal de 1860 soit amendé à l'effet d'autoriser les conseils de ville à obliger les non-résidents à payer une licence pour les autoriser à vendre à l'encan des marchandises.

De la chambre de commerce de la cité d'*Ottawa* ; demandant que la considération du bill devant la Législature, relatif aux banqueroutiers, soit remise à une session prochaine du Parlement.

Du préfet des comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew* ; demandant de faire disparaître certaines obstructions à la navigation de la rivière des *Prairies*.

De *Venceslas Taché* et autres, de *Kamouraska*, seigneurs ; demandant un acte pour les autoriser à interjeter appel devant les tribunaux ordinaires de la décision donnée par les commissaires de la tenure seigneuriale.

De la convention des membres de l'église méthodiste wesleyenne nommée pour représenter les circuits qui renferment les comtés suivants, savoir : *Leeds*, nord et sud, *Grenville*, nord et sud, *Lanark*, nord et sud, *Dundas* et partie de *Carleton* ; demandant que l'acte de l'Université de *Toronto* de 1853 soit amendé.

Du conseil municipal du township de *Hay* ; demandant un acte pour pourvoir au paiement des taxes par les non-résidents, le ou avant le premier de mai, de chaque année.

Du conseil municipal du comté de *Lincoln* ; demandant un acte pour mettre les contribuables du dit comté en état de choisir un endroit plus convenable pour la ville de comté.

L'honorable M. *Campbell*, de la part du comité sur les institutions de banques, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu ; et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

CONSEIL LÉGISLATIF,
Chambre de Comité, 4 mai, 1861.

Le comité permanent des banques à l'honneur de faire rapport qu'il a constaté que les corporations ci-dessous ont été créées pour transiger des affaires de banque par différents statuts de cette province, et qu'aucune des dites corporations, en autant qu'il est à la connaissance de votre comité, n'a exercé les privilèges qui lui ont été accordés, savoir :

La banque des marchands, incorporée par l'acte 9 *Victoria*, chapitre 115.

La banque de *St. François*, incorporée par l'acte 18 *Victoria*, chapitre 201.

La banque de *Clifton*, incorporée par l'acte 18 *Victoria*, chapitre 202, dont le nom a été changé par 22 *Victoria*, chapitre, 129.

La banque d'union du *Canada*, incorporée par 19 et 20 *Victoria*, chapitre 122.

La banque royale du *Canada*, incorporée par 22 *Victoria*, chapitre 162.

La banque du *Canada Ouest*, incorporée par 22 *Victoria*, chapitre 104.

La banque du *Canada*, incorporée par 22 *Victoria*, chapitre 131.

Et les deux suivantes qui ont exercé leurs privilèges, mais sont maintenant, suivant votre comité, forfaites à raison de la suspension de paiement en espèces pendant plus de soixante jours :

La banque coloniale, incorporée par 19 et 20 *Victoria*, chapitre 123.

La banque internationale, incorporée par 20 *Victoria*, chapitre 162.

Votre comité a soigneusement examiné les actes d'incorporation des différentes banques ci-dessus nommées et est d'opinion que, vû les conditions y énoncées, toutes les dites banques, à l'exception de deux, ont encouru la forfaiture des chartes qui leur ont été données.

Ces deux banques sont la banque de *St. François* et la banque de *Clifton* :

Votre comité recommande néanmoins que l'attention du gouvernement soit appelée aux dits actes d'incorporation et à la position des compagnies créées dans le but d'abroger ceux de ces actes qui peuvent encore être en force, à moins que ces compagnies ne commencent des affaires dans un bref délai à être fixé; lequel délai ne devrait pas, dans l'humble opinion de votre comité, excéder six mois, à compter de la passation de l'acte d'abrogation.

Le tout humblement soumis,

A. CAMPBELL,
Président *pro. tem.*

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer les dames religieuses de *Jésus-Marie*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. *Campbell*, du comité général des élections, a fait rapport des noms des membres du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le siège électoral de *Stadacona*, auquel rapport il a annexé la pétition y relative à lui renvoyée par la Chambre; et les noms des membres ont été lus comme suit :

L'honorable M. *Foster*, l'honorable M. *Leslie*, l'honorable M. *McDonald*, l'honorable M. *Moore*, et l'honorable M. *A. J. Fergusson*, président.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte relatif aux cartes ou plans de villes ou villages dans le *Haut-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 6 Mai, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton, John,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	(Inkerman)	<i>Panet,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Patton,</i>	
<i>De La Terrière,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Perry,</i>	
<i>Dessailles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Proulx,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *McDonald* ; du comité pour l'observance religieuse du dimanche ; du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse* ; du conseil municipal du township de *Hay* ; du conseil municipal du township d'*Usborne*, dans le comté de *Huron* ; et de *Patrick Flanagan* et autres, du township de *McGillivray*, dans le dit comté de *Huron*.

Par l'honorable M. *Jeffrey* ; de *James B. Dixon* et autres, du village de *Colborne*.

Par l'honorable Orateur ; de *Louis Romuald Fortier*, de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Patton* ; de *Francis Cornish* et autres, de *Canada Ouest*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la compagnie du chemin de fer de *Cobourg* et *Peterborough* ; demandant que les amendements proposés à l'acte des chemins de fer ne soient pas agréés.

De *John Wilson* et autres, du comté de *Middlesex* et autres intéressés dans le township d'*Enniskillen* ; demandant la passation du bill pour incorporer la compagnie du chemin des sources de *Pétrole*.

De *Joseph Cocleburn Morrin* ; demandant que le bill pour incorporer le "collège *Morrin*," ne devienne pas loi.

De la congrégation de *Whitby*, de l'église presbytérienne du *Canada* ; demandant que l'acte de l'université de *Toronto* de 1853 soit amendé ou abrogé.

De l'école de médecine de *Toronto* ; demandant que son acte d'incorporation soit amendé à l'effet d'accorder à la dite école le privilège de faire subir des examens à ses étudiants, et de leur accorder, s'ils sont qualifiés, des certificats de capacité comme praticiens en médecine et en chirurgie.

Du révérend *H. L. Girouard* et autres, de *St. Simon*, dans le comté de *Bagot* ; demandant l'établissement d'un bureau, sous la direction de la chambre d'agriculture, pour accorder des licences pour la pratique de l'art vétérinaire.

Deux pétitions de *C. A. McClure* et autres, du township d'*Acton* ; demandant que le bill maintenant devant la législature pour étendre les limites du village d'*Acton Vale*, ne

devienne pas loi, aussi, demandant que des mesures soient adoptées à l'effet de confirmer l'arpentage fait par *P. Blanchard*, arpenteur, des cinq premiers rangs du dit township.

De la compagnie du pont suspendu des chûtes de *Niagara*; demandant que le bill pour incorporer une autre compagnie pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière *Niagara*, ne devienne pas loi.

De la chambre d'agriculture du *Bas-Canada*; demandant que des mesures soient adoptées pour assurer une exposition convenable des produits agricoles de ce pays à l'exposition universelle de *Londres* en 1862.

L'honorable *M. A. J. Duchesnay* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant les municipalités et les chemins dans le *Bas-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable *M. Patton*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Grandville*, a informé la Chambre que le pétitionnaire, par son conseil, a demandé de lui accorder un délai jusqu'à vendredi prochain pour faire assigner ses témoins et procéder dans son affaire, et que le comité, du consentement du membre siégeant par son conseil, est convenu d'ajourner avec la permission de la Chambre, jusqu'à vendredi, le 10 du courant, à dix heures du matin.

Ordonné, que le dit comité spécial sur la pétition d'élection de *Grandville*, ait la permission de s'ajourner à vendredi, le dix de mai courant, à dix heures du matin.

L'honorable *M. de la Terrière* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour permettre l'établissement d'une cour de commissaires dans la municipalité d'*Hébertville*, dans le comté de *Chicoutimi*, bien qu'il n'y ait pas le nombre d'électeurs voulu."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer les dames religieuses de *Jésus-Marie*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *Sir E. P. Taché* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte relatif aux cartes ou plans de villes ou villages dans le *Haut-Canada*,"

L'honorable *M. Reesor* a proposé, secondé par l'honorable *M. Jeffrey*,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable *M. Moore* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le dit bill, avec les amendements, soit imprimé et lu la troisième fois, présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Foster*, l'honorable M. *Leslie*, l'honorable M. *McDonald*, et l'honorable M. *Moore*; président, l'honorable M. A. J. *Fergusson*, composant le comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Stadacona*, leurs noms étant appelés, et s'étant approchés de la table, ils ont été assermentés par le greffier.

Ordonné, que la pétition relative à l'élection et rapport pour le collège électoral de *Stadacona*, et la pétition de *Honoré Simard* et autres, soient renvoyés au comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le dit collège électoral.

Ordonné, que le dit comité s'assemble demain, dans une des chambres de comité de cette Chambre, à onze heures du matin.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé: "Acte pour prolonger de nouveau le délai pour l'enregistrement de transports aux institutions religieuses du "Haut-Canada," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,

L'honorable M. *McDonald* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Crawford* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés

Ordonné, que le dit bill, avec les amendements, soit imprimé et lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour faciliter le recouvrement d'arrérages de rentes constituées représentant les cens et rentes dans le "Bas-Canada,"

L'honorable M. *Harwood* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Harwood, Moore, Archambault, Armand, Armstrong* et *Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Merritt* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre cent onze des Statuts Refondus du *Canada*," intitulé: "Acte concernant le pénitencier provincial," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour abolir le droit qu'ont les cours de sessions de quartier et les cours de recorder, de juger les cas de trahison et de félonies capitales;" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre cent huit des statuts refondus du *Canada*" intitulé: "Acte concernant l'asile des aliénés criminels," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité sur les institutions de banques, présenté samedi dernier,

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,

Que le dit rapport soit adopté.

Après débats,

L'honorable Sir *Allan N. MacNab* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que les débats ultérieurs sur cette motion soient remis à lundi prochain.

La question de concours étant mise sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 7 Mai, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dessaules,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Hollis Smith* ; de *H. Hubbard* et autres, du township de *Shipton*, dans le comté de *Richmond*.

Par l'honorable M. *Jeffrey* ; de *Donald McRae* et autres, du township de *Haldimand*

Par l'honorable M. *Alexander* ; du révérend *W. T. McMullen* et autres, de la ville de *Woodstock*.

Par l'honorable M. *Reesor* ; du conseil municipal des comtés-unis de *York* et *Peel* ; et de la congrégation presbytérienne du *Canada*, de *Scott* et *Uxbridge*, en union avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable Sir *Allan N. McNab* ; de *R. H. Russell* et autres, actionnaires de l'école supérieure (*High School*) de *Québec*, et autres intéressés.

Par l'honorable M. *Reesor* ; de la grande division de l'ordre des Fils de la Tempérance dans le *Canada Ouest*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *James G. Ross* et autres ; demandant à être incorporés comme compagnie à fonds social pour la formation d'une ligne de bateaux à vapeur et autres vaisseaux naviguant sur les lacs et rivières de la province, et aussi pour faire le commerce à l'étranger.

De *John Stoughton Denniss* et autres, arpenteurs ; demandant que la loi relative aux arpenteurs soit amendée.

De *John Supple* et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de " La compagnie du chemin de fer central du *Canada*."

De la compagnie du chemin de fer du nord du *Canada* et de certains porteurs d'obligations de la dite compagnie ; demandant que le bill pour confirmer une certaine réclamation de la municipalité de *Barrie* contre la dite compagnie ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du 29 dernier, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre copies de toutes correspondances, pétitions, rapports, engagements et ordres en conseil relativement aux chemins de *Toronto*, ou entre la compagnie des

chemins de *Toronto*, ou quelque personne que ce soit de la part de la dite compagnie et le gouvernement, ou qui peuvent avoir été faits ou exécutés par et avec la dite compagnie depuis le premier janvier 1857; aussi un état en détail indiquant :—

1. Les noms des personnes composant la dite compagnie.

2. Le cautionnement donné au gouvernement pour le dû accomplissement des engagements de la dite compagnie.

3. L'étendue de la responsabilité personnelle des membres de la dite compagnie quant à l'accomplissement des dits engagements.

4. En quoi ils ont été déchargés, s'ils l'ont été, de telle responsabilité ou des cautionnements qu'ils ont pu donner comme compagnie au sujet de telle acquisition.

5. Les paiements faits, la balance restante, la prolongation du terme de paiement et la réduction, s'il en a été faite une, sur le principal ou l'intérêt échu ou à échoir à l'égard de tels chemins.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(Voir *Appendice No. 3.*)

Sur motion de l'honorable Sir *Allan N. McNab*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que le rapport du comité conjoint des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque du parlement soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour donner juridiction aux magistrats canadiens, relativement à certaines offenses commises au *Nouveau Brunswick* par des personnes qui s'enfuient ensuite en *Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender le cent deuxième chapitre des statuts refondus du *Canada*," intitulé : " Acte concernant les devoirs des juges de paix hors des sessions, relativement aux personnes accusées de délits sujets à poursuite par voie d'indictement."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Ferrier* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour pourvoir à l'administration du havre de *Montréal* et au creusement du chenal pour les vaisseaux entre *Montréal* et *Québec*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le club des patineurs de *Montréal*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la société des fonds d'annuités et de garantie de la banque de *Montréal*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer l'asile de *Montréal* pour les femmes âgées et infirmes," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association *St. Antoine de Montréal*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société de
" l'Union St. Joseph de L'Industrie," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre
que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'honorable M. De Beaujeu est entré.

Une question de privilège s'étant élevée,
Sur motion de l'honorable Sir E. P. Taché, secondé par l'honorable M. Crawford, il
a été

Ordonné, que l'article éditorial du journal " Le Pays," publié en français en la cité
de Montréal, par Dorion et Cie., en date du 23 avril 1861, soit maintenant lu, et

Le dit article étant alors lu en conséquence par le greffier, il a été

Ordonné, qu'il reste sur la table et soit de record dans le bureau du greffier de cette
Chambre, et que la considération du sujet en question soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif
" aux marques de fabrication, et pour pourvoir à l'enregistrement des dessins," a été lu la
troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre
que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre
" cent onze des statuts refondus du Canada, intitulé : " Acte concernant le pénitencier
" provincial," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour abolir le droit qu'ont les
" cours de sessions de quartier et les cours de recorder de juger les cas de trahison et félonies
" capitales," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre cent
" huit des Statuts refondus du Canada," intitulé : Acte concernant l'asile des aliénés cri-
" minels," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre
que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte pour faciliter la
" liquidation des affaires des compagnies incorporées et sociétés de commerce qui ne peuvent
" faire face à leurs engagements," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,
il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour déclarer que les parties lésées par l'expropriation de certains droits de propriété en vertu du quarante et unième chapitre des Statuts refondus pour le *Bas-Canada*, ont le même droit d'appel aux tribunaux ordinaires du pays que les autres sujets de Sa Majesté," il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour expliquer et amender le quatre-vingt-unième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte pour empêcher les empiétations sur les terres de la couronne et sur celles des sauvages," il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer le ' collège *Morrin*, à *Québec*," il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le club *Stadacona* de *Québec*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Panet*, *Armand* et *Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'asile des orphelines de l'église d'*Angleterre* à *Québec*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Panet*, *Walker* et *E. H. J. Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative à l'administration illégale du poison,"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre demain.

L'honorable M. *Patton*, du comité conjoint des impressions de la législature, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

SALLE DE CONFÉRENCE.

7 mai, 1861.

Le comité conjoint des impressions de la législature, a l'honneur de présenter son ONZIÈME RAPPORT :

Le comité a examiné avec soin les documents mentionnés dans les motions suivantes pour impression, savoir :—

Par M. *Robinson*—Certificats de médecins tels que soumis au comité auquel a été renvoyée la pétition du Dr. *Rees*. Sur nouvelle considération, le comité recommande que ces certificats soient imprimés.

Par M. *Walker Powell*—Réponse à une adresse. Rapport des greffiers de la paix dans le *Haut-Canada*, choix des jurés. Le comité recommande que le rapport soit imprimé en abrégé.

Par M. *Clark*—Pétition de *James B. Dixon* et autres, du village de *Colborne* et de ses environs, relativement à la dotation de l'université. Le comité recommande que cette pétition soit imprimée.

Les rapports des diverses banques incorporées, avec les noms et la résidence des actionnaires. Le comité recommande que ces rapports soient imprimés.

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés : savoir :

Rapports des baptêmes, mariages et sépultures de la part de certains districts dans le *Bas-Canada*, pour 1860.

Rapports des municipalités (pour partie) du *Haut* et du *Bas-Canada*, pour 1860.

Rapports des cautionnements et garanties enregistrés entre le 28 février 1860 et 16 mars 1861.

Sommaires des retours du recensement, en autant que reçus.

Réponse à une adresse. Argent dépensé pour l'amélioration de la rivière *Thames*, depuis le 1er janvier 1857.

Réponse à une adresse. Dépenses du fonds d'amélioration du comté de *Wellington*.

Réponse à une adresse. Droits sur les bois perçus dans les comtés d'*Essex*, *Kent* et *Lambton*.

Le comité recommande aussi que le rapport du sénat de l'université de *Toronto*, et le rapport d'*A. C. Buchanan*, écuier, agent en chef de l'émigration, soient imprimés.

Le comité recommande aussi que les documents suivants soient imprimés sous le titre de "Papiers parlementaires."

Bilan des affaires des maisons de la Trinité de *Québec* et de *Montréal*.

Bilan des affaires de la commission des chemins à barrières de *Montréal*.

Etat des affaires de la part des diverses banques et compagnies d'assurance.

Etat des honoraires reçus par les registrateurs.

Etat des affaires de l'Hôpital Général de *Kingston*.

Rapports et états des affaires des compagnies de chemins de fer.

Rapport concernant les biens des jésuites.

Etat du fonds des honoraires et salaires payés aux juges du *Haut-Canada*.

Rapport annuel du collège de *Bytown*.

Budget de la province du *Canada* pour 1861.

Budget supplémentaire.

Réponse à une adresse relativement à la vente de certaine propriété à *Sarnia*, à la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer.

Le tout respectueusement soumis.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 8 Mai, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guévrement,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Walker.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable Orateur ; de la corporation de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; d'*Antoine Blondeau* et autres, des paroisses de *St. Pascal, Ste. Hélène, Ste. Anne* et *St. Onésime*.

Par l'honorable M. *Panet* ; de *H. N. Patton* et autres, de la paroisse de *Notre-Dame de la Victoire*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du comité sur l'observance religieuse du dimanche ; du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse* ; demandant que des mesures soient adoptées pour mieux faire observer le dimanche dans les départements publics et sur les canaux provinciaux et les chemins de fer.

Du conseil municipal du township de *Hay* ; du conseil municipal du township de *Usborne* ; et de *Patrick Flanagan* et autres, du township de *McGillivray*, dans le comté de *Huron* ; demandant séparément que le bill pour séparer les townships de *Biddulph* et *McGillivray* du dit comté de *Huron*, ne devienne pas loi.

De *James B. Dixon* et autres, du village de *Colborne* et de ses environs ; demandant que la dotation de l'université de *Toronto* soit conservée intacte.

De *Louis Romuald Fortier*, de la cité de *Québec* ; demandant une augmentation de son salaire comme clerc de la couronne en chancellerie en conséquence de l'augmentation de ses devoirs depuis que le Conseil Législatif est électif.

De *Francis Cornish* et autres ; demandant à être incorporés comme école de médecine sous le nom de " *Société Médicale Eclectique du Canada*."

L'honorable M. *Panet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " *Acte pour incorporer " l'asile des orphelines de l'église d'Angleterre à Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement, et

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Harwood*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé de nouveau au même comité auquel il a été premièrement renvoyé, pour être réexaminé.

L'honorable M. *Panet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer le " Club *Stadacona* de *Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Harwood*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été alors mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que le temps fixé pour recevoir les pétitions pour bills privés soit prolongé d'une semaine, à compter de ce jour.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux constables."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Allan* est entré.

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*,

Qu'à l'avenir, lorsqu'il sera envoyé à cette Chambre pour son concours, un bill de subsides ou autre bill ayant trait à l'emploi des deniers publics, il sera fait motion que la Chambre se forme en comité général pour le prendre en considération, suivant la pratique de la Chambre des Lords, et suivant la pratique aussi suivie par ce Conseil jusqu'à l'année 1843.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la soixante et dixième section de l'acte de cotisation," il a été

Ordonné, qu'il soit déchargé.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Welland*," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative au douaire," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour abroger une certaine partie du trente-deuxième chapitre des Statuts refondus du *Canada*, et pour faire de meilleures dispositions pour l'encouragement des arts et manufactures," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant les municipalités et les chemins dans le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *A. J. Duchesnay*, *Tessier*, *Harwood* et *Archambault*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour per-

“ mettre l'établissement d'une cour de commissaires dans la municipalité d'*Hébertville*, dans le comté de *Chicoutimi*, bien qu'il n'y ait pas le nombre d'électeurs voulu,” il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'honorable M. *De Beaujeu* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du premier rapport conjoint pour l'administration de la bibliothèque du parlement,

L'honorable Sir *Allan N. MacNab* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le dit rapport soit adopté.

Après débats,

L'honorable M. *Alexander* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *McDonald*,

Que le mot “ adopté ” soit retranché et les suivants insérés : “ renvoyé de nouveau au comité avec instructions d'en retrancher cette partie qui recommande de pourvoir à ce qu'il soit préparé une résidence pour le bibliothécaire dans ou contiguë aux nouvelles bâtisses du parlement actuellement en voie de construction à *Ottawa*.”

Après débats,

La dite motion en amendement a été retirée avec la permission de la Chambre.

Après de nouveaux débats sur la motion principale, il a été

Ordonné, que la considération d'icelle soit remise à lundi prochain

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour donner juridiction aux magistrats canadiens relativement à certaines offenses commises au *Nouveau-Brunswick* par des personnes qui s'enfuient ensuite en *Canada*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : Acte pour amender le cent-deuxième chapitre des Statuts refondus du *Canada*,” intitulé “ Acte concernant les devoirs des juges de paix hors des sessions, relativement aux personnes accusées de délits sujets à poursuite par voie d'indictement ” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte pour pourvoir à l'administration du havre de *Montréal*, et au creusement du chenal pour les vaisseaux entre *Montréal* et *Québec*,” il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération de la question de privilège relativement à l'article éditorial du journal “ *Le Pays*,” publié en français dans la cité de *Montréal*, par “ *Dorion & Cie*,” et contenu dans le numéro 42 du dit journal, en date du 23 avril, 1861,

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que la traduction du dit article publié dans le dit journal soit maintenant lue.

Et elle a été alors lue par le greffier en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que la correspondance insérée dans le dit journal “ *Le Pays*,” No. 37, en date à *Québec* le 11 avril dernier, soit maintenant lue, et

Elle a été alors lue par le greffier en conséquence.

Ordonné, que le dit journal reste sur la table et soit de record dans le bureau du greffier de cette Chambre.

L'honorable M. *Knowlton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

Que la considération ultérieure du sujet en question soit remise à vendredi prochain.

Laquelle dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Et la traduction en langue anglaise de la dite correspondance a été alors lue par le greffier.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que la correspondance insérée dans le dit journal "*Le Pays*," No. 45, en date de *Québec*, 30 avril dernier, soit maintenant lue, et

Elle a été alors lue par le greffier dans les deux langues.

Ordonné, que le dit journal reste sur la table et soit de record dans le bureau du greffier de cette Chambre.

Alors l'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*.

Que l'article éditorial du journal "*Le Pays*" No. 42, daté de *Montréal*, 23 avril dernier, venant immédiatement après le 7^e paragraphe de la correspondance adressée au même journal en date de *Québec*, 19 avril dernier, relativement à la décision sur l'élection contestée du collège électoral de *Montarville*; ainsi qu'à la décision de l'Orateur de cette Chambre à l'égard de certains cautionnements qui lui ont été filés et ont été soumis à sa juridiction suivant la loi, savoir: dans le cas du collège électoral de *Western*; dans le cas du collège électoral de *Granville*, et dans le cas du collège électoral de *Sauvel*, est un libelle malicieux contre les membres du ci-devant comité agissant sous serment, dans une capacité judiciaire, et qu'il est aussi un libelle malicieux contre l'orateur de cette Chambre agissant selon la loi et d'après son serment d'office, et une violation des privilèges de cette Chambre.

Après débats,

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Foster*,

Que la considération ultérieure du sujet en question soit remise à lundi prochain.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

La question étant alors mise sur la motion principale, la Chambre s'est divisée et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Foster,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guèvremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet.—24.</i>

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Archambault,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>McDonald.—7.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été Ordonné, en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte relatif à l'incorporation judiciaire des compagnies à fonds social," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte

“ des clauses générales refondues des compagnies à fonds social,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Qu'à l'avenir, pendant le reste de la session, il y ait deux séances séparées, chaque jour, la première depuis onze heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi, la seconde depuis quatre heures de l'après-midi jusqu'à six heures de l'après-midi, pour être continuée, s'il est nécessaire, à sept heures et demie du soir.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Crawford*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, La Chambre s'est ajournée à vendredi prochain, à onze heures avant midi.

Vendredi, 10 Mai, 1861.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J., Leslie,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J., Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; du conseil municipal du comté de *Beauce*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de MM. *Allan, Gilmour* et Cie., et autres, marchands, propriétaires de vaisseaux et autres, grandement intéressés dans le commerce par la voie du *St. Laurent*.

Ordonné, que cette dernière pétition soit maintenant lue, et

Elle a été alors lue par le greffier en conséquence.

Ordonné, que la dite pétition reste sur la table.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de la congrégation de l'église *St. André, Darlington* : de l'église presbytérienne du *Canada*, en union avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; de *Russell Henry Read* et autres, du village de *Clinton*.

Par l'honorable M. *Allan*; du très-révérend lord évêque du diocèse de *Toronto*, et des membres du synode du dit diocèse assemblés en synode diocésain.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *H. Hubbard* et autres, du township de *Shipton*, dans le comté de *Richmond*; demandant une loi prohibitive des liqueurs.

De *Donald McRae* et autres, du township de *Haldimand*; et du révérend *W. J. McMullen* et autres, de la ville de *Woodstock*; demandant séparément que la dotation de l'université de *Toronto* soit conservée intacte.

Du conseil municipal des comtés-unis de *York* et *Peel*; demandant une indemnité pour dommages causés à la propriété des dits comtés, en conséquence de la construction de l'esplanade dans la cité de *Toronto*.

De la congrégation de *Scott* et *Uxbridge*, de l'église presbytérienne du *Canada*, en union avec l'église d'*Ecosse*; demandant que l'acte de l'université de 1853 soit ou amendé ou abrogé.

De *R. H. Russell* et autres, actionnaires de l'école supérieure de *Québec*, et autres y intéressés; demandant que le bill pour incorporer le " Collège *Morrin*" à *Québec*, ne devienne pas loi.

De la Grande Division de l'ordre des fils de la tempérance; demandant un acte applicable aux besoins du dit ordre, et aussi que les dispositions de l'acte, dont il jouit maintenant, soient continuées.

Sur motion de l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été.

Ordonné, que l'honorable M. *Armstrong* soit ajouté au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour amender l'acte concernant les municipalités et les chemins dans *Bas-Canada*."

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte pour amender le chapitre " cent deux des statuts refondus du *Canada*," intitulé: " Acte concernant les devoirs " des juges de paix hors des sessions, relativement aux personnes accusées de délits sujets " à poursuite par voie d'indictement," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Les honorables MM. *De La Terrière*, *Walker*, *Harwood*, *Merritt* et *Dessaulles* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé: " Acte pour faciliter " la liquidation des affaires des compagnies incorporées et sociétés de commerce qui ne " peuvent faire face à leurs engagements," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,

L'honorable M. *McDonald* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le dit bill, avec le rapport du comité spécial sur icelui, soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative,

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Perry* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le

dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu deux fois par le greffier et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Ordonné, que le dit bill, avec les amendements, soit imprimé et lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour expliquer et amender le quatre-vingt-unième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*," intitulé : "Acte pour empêcher les empiétations sur les terres de la couronne et sur celles des sauvages," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Panet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'asile des orphelines de l'église d'Angleterre à Québec," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 27—Après "*Québec*" insérez "alors en charge."

Le dit amendement étant alors lu deux fois par le greffier et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative à l'administration illégale du poison."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Walker* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte relatif à la nomination de commissaires pour recevoir les affidavits et affirmations dans le Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, devant servir en cette province,"

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été *Ordonné*, qu'il soit déchargé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour déclarer que les parties lésées par l'expropriation de certains droits de propriété en vertu du quarante-et-unième chapitre des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, ont le même droit d'appel aux tribunaux ordinaires que les autres sujets de Sa Majesté," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable Sir *E. P. Taché* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer le collège *Morrin* à *Québec*,"

L'honorable M. *Panet* a proposé, secondé par M. *Armand*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable M. *Harwood* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. A. J. *Duchesnay*,

De retrancher le mot " maintenant," et après le mot " fois " insérer d'hui en trois mois.

Après débats,

La dite motion d'amendement a été retirée avec la permission de la Chambre, et

La question de concours étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial, composé des honorables MM. *Panet*, *Campbell*, *Ross*, *Christie*, *McDonald*, *Leslie*, *Harwood* et *Tessier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif " aux constables," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour abroger " une certaine partie du trente-deuxième chapitre des statuts refondus du *Canada*, et pour " faire de meilleures dispositions pour l'encouragement des arts et manufactures," il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour permettre l'établissement d'une cour de commissaires dans la municipalité d'*Hébertville*, dans " le comté de *Chicoutimi*, quoiqu'il n'y ait pas le nombre d'électeurs voulu," il a été Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : " Acte pour donner juridiction aux magistrats canadiens relativement " à certaines offenses commises au *Nouveau-Brunswick* par des personnes qui s'enfuient " ensuite en *Canada*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour " pourvoir à l'administration du havre de *Montréal*, et au creusement du chenal pour les " vaisseaux entre *Montréal* et *Québec*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Leslie* et *Crawford*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant les droits des mines," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour prévenir plus efficacement l'usage frauduleux de fausses factures en matière de douanes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour consolider la dette de la ville de *Peterborough* et pour autoriser l'émission de débetures sur la garantie de la propriété de la ville, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Jeffrey*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'inspection des asiles et prisons," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Et une heure étant sonnée, l'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à quatre heures de l'après-midi.

A quatre heures de l'après-midi, la Chambre s'est réunie :

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hurwood,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	
<i>Duchesnay, A. J.,</i>			

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Archambault*; d'*A. C. Fortune* et autres, de la paroisse de *St. Anicet*, dans le comté de *Huntingdon*, et de *G. Bisson* et autres, de *St. Liguori*.

Par l'honorable M. *Ferrier*; de la chambre de commerce de *Montréal*;
La dite pétition a été lue par le greffier.

Par l'honorable M. *Patton*; du conseil municipal du township de *Proton*, et des syndics de l'école cadette de grammaire à *Bradford*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre une lettre de la part de l'honorable *René E. Caron*;

La dite lettre a été alors lue par le greffier, comme suit :—

QUÉBEC, 10 mai, 1861.

A l'Honorable Sir *Narcisse F. Belleau*,
Orateur du Conseil Législatif du *Canada*.

MONSIEUR.—Depuis que j'ai fait parvenir à Sa Majesté, au sujet de mon siège au Conseil, le mémoire dont je vous ai transmis copie, il m'a été intimé, de la part du Lord Président du Conseil privé, auquel l'affaire a été renvoyée, qu'elle ne pourra y être prise en considération, avant que le Conseil Législatif ait été mis à même d'y être entendu, s'il le jugeait convenable, et qu'il est de mon devoir de vous notifier à cet effet.

C'est pour satisfaire à cette intimation, que je vous adresse la présente, en vous priant de vouloir bien en accuser réception, et, en le faisant, de me dire si le Conseil Législatif a l'intention de se prévaloir de l'offre qui lui est ainsi faite, afin que j'en puisse informer le président du Conseil privé, et me guider moi-même en conséquence.

Une réponse qui puisse me servir à ces fins, obligera infiniment celui qui a l'honneur d'être avec respect et considération.

Monsieur l'Orateur,
Votre très-humble et obéissant serviteur,

ED. CARON.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à l'administration du havre de *Montréal* et au creusement du chenal pour les vaisseaux entre *Montréal* et *Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill, avec les amendements, soit imprimé et lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Grandville*, a informé la Chambre que l'honorable M. *Proulx*, membre du comité, a été absent pendant l'espace d'une heure après le temps fixé pour la réunion du comité aujourd'hui.

Ordonné, que l'honorable M. *Proulx* soit présent à sa place en cette Chambre, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour faciliter

“ la liquidation des affaires des compagnies incorporées et sociétés de commerce qui ne peuvent faire face à leurs engagements,” il a été
Ordonné, qu’il soit remis à demain.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender la loi relative à l’administration illégale du poison,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender l’acte relatif à l’incorporation judiciaire des compagnies à fonds social,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet*, *Tessier*, *Moore*, *Patton* et *Campbell*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte des clauses générales refondues des compagnies à fonds social,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité spécial en dernier lieu mentionné.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour expliquer et amender le quatre-vingt-unième chapitre des statuts refondus du *Haut-Canada*, intitulé : “ Acte pour empêcher les empiétations sur les terres de la couronne et sur celles des sauvages,” il a été

Ordonné, qu’il soit remis à demain.

L’ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en comité sur le bill intitulé : “ Acte pour donner juridiction aux magistrats canadiens relativement à certaines offenses commises au *Nouveau-Brunswick* par des personnes qui s’enfuient ensuite en *Canada*,” il a été

Ordonné, qu’il soit remis à demain.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour prévenir plus efficacement l’usage frauduleux de fausses factures en matière de douane.”

L’honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l’honorable M. *Ross*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l’affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre demain.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender l’acte d’inspection des asiles et prisons,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre demain.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour permettre l’établissement d’une cour de commissaires dans la municipalité d’*Hébertville*, dans le comté de *Chicoutimi*, bien qu’il n’y ait pas le nombre d’électeurs voulu,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *De La Terrière*, *Armand* et *E. H. J. Duchesnay*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte concernant les droits des mines.”

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*.
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore, Foster, Campbell, Knowlton* et *Tessier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour consolider la dette de la ville de *Peterborough* et pour autoriser l'émission de débetures sur la garantie de la propriété de la ville, et pour d'autres fins," a été lu une seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Perry, Jeffrey* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour augmenter de nouveau le capital de la Banque du Peuple," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill, avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 38—Après " sixième " insérez " et."

Page 1, ligne 39—Retranchez " et huitième."

Page 1, ligne 43—Retranchez " seize mille."

Page 1, ligne 45—Après " actions " insérez " ou tel nombre des dites actions que le président et les directeurs de la dite banque pourront fixer."

Page 1, ligne 46—Retranchez " cinq " et insérez " quatre " et après " acte " insérez ce qui suit comme clause A :

CLAUSE A.

" La huitième section du dit acte en dernier lieu mentionné est par le présent amendée en retranchant les mots " du receveur général " là où il se rencontrent dans cette section et les dispositions de la dite section ainsi amendée seront aussi applicables aux actions que le présent acte permet d'ajouter au capital social de la dite banque."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la Banque d'*Ontario*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 2, ligne 3—Après " actions " insérez " ou telle partie d'icelles que le président et les directeurs susdits pourront faire émettre."

Page 2, ligne 5—Retranchez " sept." et insérez " quatre."

Page 2, ligne 13—Retranchez " sept." et insérez " quatre."

Page 3, ligne 39—Retranchez depuis " susdit " jusqu'à " les " où ce mot se rencontre pour la première fois dans la ligne 43.

Page 3, ligne 43—Retranchez depuis " et " où il se rencontre pour la première fois jusqu'à " de " dans la ligne 44.

Page 3, ligne 45—Après " présent " insérez " amendées en effaçant les mots " du receveur général," où ils s'y rencontrent, et les dispositions de la dite section ainsi amendée; et des autres dispositions de toutes les autres sections du dit acte; sont par le " présent."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,
Que les dits amendements soit agréés.

Après débats,

La question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés, et il a été

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du *Canada Central* et pour amender l'acte intitulé: "Acte pour pourvoir à la construction d'un chemin de fer depuis le lac *Huron* jusqu'à *Québec*, et l'encourager," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Shaw*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Ross* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre treizième des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, relatif à la cour de pourvoi pour erreur et d'appel."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Campbell*, avec la permission de la Chambre, a présenté une pétition de *Catherine Seaton Ewart*, de la cité de *Toronto*, veuve de feu *Thomas Ewart*, en son vivant du même lieu.

Ordonné, que la dite pétition reste sur la table.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Perry*, La Chambre s'est ajournée.

Samedi, 11 Mai, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Barwood,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Jeffrey,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de la banque de *Montréal* et autres institutions de banque, et de certains marchands et autres.

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue.

Elle a été alors lue par le greffier en conséquence.

Par l'honorable M. *Matheson* ; du conseil municipal du township d'*Elderslie*.

Par l'honorable M. *Allan* ; de l'assemblée de l'église de *Knox*, à *Ottawa* ; et de MM. *Thompson* et Cie., éditeurs du "*Miroir du Parlement*."

Par l'honorable M. *Tessier* ; de Sir *Charles Stuart* et autres, propriétaires de seigneuries dans le *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; du révérend *George O'Kill Stuart*, D. D., Archidiacre. et autres, de la cité de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Knowlton* ; de *Joseph Lefebvre*, de *Knowlton*.

Par l'honorable M. *Dessaulles* ; de *Bartholomew Conrad Augustus Guy*, de *Québec* ; et de l'asile pour le soutien des femmes âgées et infirmes de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la corporation de la cité de *Québec* ; demandant que cette partie du bill devant la législature, pour incorporer le village de *Québec sud*, qui propose de donner le pouvoir à la corporation du dit village de régler la traverse du fleuve entre le dit village et la dite cité de *Québec*, ne devienne pas loi.

D'*Antoine Blondeau* et autres, des paroisses de *St. Pascal*, *Ste. Hélène*, *Ste. Anne* et *St. Onésime* ; demandant l'abrogation de la loi d'usure, et que le taux de l'intérêt soit à l'avenir le même que celui qui était payable avant la dite loi.

De *H. N. Patton* et autres, de la paroisse de *Notre-Dame de la Victoire* ; demandant un acte pour incorporer une partie de la dite paroisse comme village et municipalité séparée.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre, la lettre suivante :

A l'honorable Sir *N. F. Belleau*, Orateur du Conseil Législatif,—

M. L'ORATEUR,—Désirant témoigner ma reconnaissance au Conseil Législatif pour l'encouragement libéral qu'il a bien voulu m'accorder dans mon art, j'ose vous prier, M. l'Orateur, de vouloir bien offrir à l'honorable Conseil, de ma part, un portrait de Son Excellence le Gouverneur Général Sir *Edmund Head*, que je viens d'achever.

J'ai l'honneur d'être,

Avec la plus grande considération,

Votre reconnaissant serviteur,

THÉOP. HAMEL.

Québec, 11 mai, 1861.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Perry*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour consolider la dette de la ville de *Peterborough*, et pour autoriser l'émission de " débetures sur la garantie de la propriété de la ville et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Jeffrey*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *De La Terrière*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour permettre l'établissement d'une cour de commissaires dans la municipalité d'*Hébertville*, dans le comté de *Chicoutimi*, bien qu'il n'y ait pas le nombre

“ d'électeurs voulu,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *De La Terrière*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Vankoughnet* est entré.

L'honorable M. *Merritt*, du comité spécial nommé pour s'enquérir des causes qui ont amené le commerce de l'ouest à se diriger vers les *Etats-Unis* par la voie de l'*Hudson* et le havre de *New-York*, et pour soumettre à la considération de cette Chambre les mesures les plus propres à lui faire reprendre son cours primitif et naturel, le *St. Laurent*, par la voie du havre de *Québec*, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

(Voir Appendice No. 2.)

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Merritt*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit imprimé et pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

Que relativement à la lettre de l'honorable *René Edouard Caron* du 10 mai courant, adressée à l'honorable Orateur, et qu'il a soumise à cette Chambre, il soit

Résolu, que relativement à la détermination du dit *René Edouard Caron* d'en appeler à Sa Majesté, concernant la vacance de son siège, cette Chambre s'en tient à ses actes antérieurs, dont le pétitionnaire a reçu copie, et à l'acte impérial sur lequel ils sont fondés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour faciliter la liquidation des affaires des compagnies incorporées et sociétés de commerce qui ne peuvent faire face à leurs engagements.” a été lu la troisième fois.

L'honorable M. *McDonald* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le dit bill passe maintenant; et que le titre d'icelui soit : “ Un acte pour faciliter la liquidation des affaires des compagnies incorporées.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte pour pourvoir à l'administration du havre de *Montréal*, et au creusement du chenal pour les vaisseaux entre *Montréal* et *Québec*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Les ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour expliquer et amender le quatre-vingt-unième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*," intitulé : " Acte pour empêcher les impiétations sur les terres de la couronne et sur celles des sauvages."

Et aussi pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour donner juridiction aux magistrats canadiens relativement à certaines offenses commises au *Nouveau-Brunswick* par des personnes qui s'enfuient ensuite en *Canada*," il a été
Ordonné, qu'ils soient remis à lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : " Acte pour prévenir plus efficacement l'usage frauduleux de fausses factures en matière de douane."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Tessier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 18—Après " sureté " insérez " à moins qu'elle ne soit entre les mains d'un porteur de bonne foi, pour valeur, sans avoir été notifiée."

Le dit amendement étant lu de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'inspection des asiles et prisons."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Allan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre treizième des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, relatif à la cour de pourvoi pour erreur et d'appel."

Et aussi pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour déclarer que les parties lésées par l'expropriation de certains droits de propriété en vertu du quarante-et-unième chapitre des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, ont le même droit d'appel aux tribunaux ordinaires du pays que les autres sujets de Sa Majesté," il a été

Ordonné, qu'ils soient remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du *Canada* central, et pour amender l'acte intitulé : " Acte pour pourvoir à la construction d'un chemin de fer depuis le lac *Huron* jusqu'à Québec, et l'encourager."

L'honorable M. *Shaw*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial, composé des honorables MM. *Shaw, Crawford, Tessier, Matheson, Harwood, Sir Allan N. MacNab* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Ferrier* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour abroger " l'acte pour incorporer les pilotes pour le havre de *Québec* et au dessous."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'asile des orphelines de l'église d'Angleterre à *Québec*," informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a agréée aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : Acte " pour permettre aux municipalités de *Dereham* et *Ingersoll* de passer des règlements pour " confirmer l'arrangement passé avec la compagnie du chemin planchéié et empierré de " *Dereham, Ingersoll* et *Dorchester*, et pour légaliser le dit arrangement," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour partager en deux municipalités distinctes le township de *Reach*, dans le comté " d'*Ontario*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour confirmer certains chemins latéraux dans le township de *Scarborough* et pour " pourvoir à la désignation d'autres réserves et lignes de chemins dans le dit township," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour incorporer la banque des marchands," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour venir au secours de *David Rintoul* et *Walter Armstrong*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu pour la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Harmanus Smith*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour amender la charte de la compagnie des mines du *Sud-Est* du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour changer le nom du collège de *Bytown*, et pour amender l'acte qui l'incorpore," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Harwood*, secondé par l'honorable M. *Panet*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour placer la propriété de l'église et du presbytère méthodiste wesleyen de la ville de *Stratford*, comté de *Perth*, sous les directions et dispositions de " l'Acte modèle " de " l'église méthodiste wesleyenne en *Canada*, en connexion avec la conférence anglaise, " pour la meilleure administration d'icelle," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour changer le nom de la corporation épiscopale catholique romaine de *Bytown*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *Harwood*, secondé par l'honorable M. *Panet*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour venir en aide aux représentants de feu *Thomas Ewart*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été *Ordonné*, que le bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser le titulaire et les syndics de l'église *St. Paul* à *London*, à vendre, louer ou hypothéquer une partie du lot de terre sur lequel la dite église est construite," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Goodhue*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour confirmer et légaliser une certaine convention passée entre les sociétés ecclésiastiques des diocèses de *Toronto* et *Huron*, relative à certains terrains d'église dans le diocèse de " *Huron*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Goodhue*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour diviser le township de *Hemmingford*, dans le comté de *Huntingdon*, en deux " municipalités distinctes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui pourvoit à la séparation du comté de *Victoria* de celui de "*Peterborough*, et pour établir le chef-lieu à *Lindsay*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte passé dans la douzième année du règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour incorporer la communauté des révérendes sœurs de la charité de *Bytown*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Harwood*, secondé par l'honorable M. *Panet*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de manufacture Britannique Américaine," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la séparation du comté de *Renfrew* du comté de *Lanark*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant le système de la médecine éclectique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender les chapitres dix-huit et vingt des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, " concernant l'érection des paroisses et les registres des mariages, baptêmes et sépultures," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer le village d'*Arnprior*, dans le comté de *Renfrew*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour abolir le mode de procédure en matières criminelles dénommé " enregistrement de la sentence de mort," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer l'église baptiste de *Montréal* sous le nom de " première église baptiste de *Montréal*, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender les actes qui règlent la commune de la seigneurie d'*Yamaska* et pour en autoriser le partage," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Show*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour confirmer certains arpentages dans les townships de *Lingwick*, *Bury* et *Orford*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hollis Smith*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation la " société de navigation du lac *St. Pierre*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Guévremont*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer de la cataracte de *Niagara*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Grandville*, a informé la Chambre que l'honorable M. *Proulx*, membre du comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit comité, ce jour.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, que la quatre-vingt-cinquième section du septième chapitre des statuts refondus du *Canada*, relatif aux élections contestées, soit maintenant lue,

Et la dite section étant lue,

Alors, sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Proulx*, un des membres du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Grandville*, ayant été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit comité, vendredi dernier, et ne s'étant pas rendu à son siège en Chambre ce jour, soit mis sous la garde du sergent d'armes de service dans cette Chambre pour telle négligence de son devoir.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Et une heure étant sonnée, l'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à quatre heures de l'après-midi.

A quatre heures de l'après-midi, cette Chambre s'est réunie, et

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Knowlton.</i>	<i>Pinet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Archambault.</i>	<i>Ferric.</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferric.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gutremont,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Jeffrey.</i>		

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Christie* ; de *Henry Munro* et autres.

Par l'honorable Orateur ; de la corporation de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; de la congrégation de " *North East Hope*," de l'église presbytérienne du *Canada*, en union avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *Ross* ; de la compagnie du chemin de fer de la rive *Nord* et de la navigation et des terres du *St. Maurice*.

L'honorable M. *Shaw*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du *Canada Central* et pour amender l'acte intitulé : " Acte pour pourvoir à la construction d'un chemin de fer depuis le lac *Huron* jusqu'à *Québec*, et l'encourager," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Shaw*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. *Panet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer le " collège *Morrin* " à *Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 3, ligne 22—Retranchez " les " insérez " le titre aux " et après " immeubles " dans la même ligne, insérez " qui ait été."

Page 3, ligne 24—Retranchez " seront " et insérez " sera."

Page 3, ligne 25—Retranchez " sont " et insérez " est " et retranchez " transférées " et insérez " transféré " et retranchez " appartiendront " et insérez " appartiendra."

Page 3, ligne 28—Retranchez " feront " et insérez " pourront faire."

Page 3, ligne 31—Retranchez depuis " collège " jusqu'à " secondement " dans la 34^e ligne.

Page 3, ligne 35—Après " *Québec* " insérez " si la corporation d'icelui veut bien le " recevoir."

Page 4, ligne 16—Après " *Kingston* " insérez " ou à l'université de *Toronto*."

Page 4, ligne 17—Après " convenir " insérez clause A.

CLAUSE A.

" Rien au présent acte ne sera interprété de manière à donner à l'acte de donation ci-dessus mentionné un effet légal dont il n'est pas autrement susceptible."

DANS LE PRÉAMBULE DU BILL.

Ligne 1—Après " que " insérez " par un certain acte de donation fait par."

Ligne 2—Retranchez depuis " chirurgien " jusqu'à " passé " dans la 3^e ligne et insérez " et."

Ligne 6—Après " soixante " insérez " et est déclaré que le dit *Joseph Morrin* a par " icelui."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés par la Chambre.

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et le dit bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant les droits de mines," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 13—Après " l'acquéreur " insérez " suivant son rang et droit de " priorité."

Page 1, ligne 21—Après " affaiblira " insérez clauses A. et B.

CLAUSE A.

" Pourvu toujours que l'enregistrement de toute telle vente, location ou autre cession comme susdit, faite avant la passation du présent acte, pourra être fait dans les soixante " jours après la passation d'icelui, avec le même effet et donnera le même rang et priorité que " si tel enregistrement eut été fait immédiatement après telle vente, location ou autre " cession."

CLAUSE B.

" Le présent acte ne s'appliquera qu'au *Bas-Canada*."

Ordonné, que les dits amendements soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour prévenir plus efficacement " l'usage frauduleux de fausses factures en matière de douanes," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'inspec " tion des asiles et prisons," a été lu la troisième fois.

La question a été mise ce bill, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir *Allan N. MacNab* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour permettre l'établissement d'une cour de commissaires dans la municipalité d'*Hébertville*, dans le comté de *Chicoutimi*, bien qu'il n'y ait pas le nombre d'électeurs voulu," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour abolir le mode de procédure en matières criminelles, dénommé " enregistrement de la sentence de mort," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour venir au secours de *David Rintoul* et *Walter Armstrong*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Harmannus Smith*, *A. J. Duchesnay* et *Alexander*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser le titulaire et les syndics de l'église *St. Paul* à *London*, à vendre, louer ou hypothéquer une partie du lot de terre sur lequel est construite la dite église," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour confirmer et légaliser une certaine convention passée entre les sociétés ecclésiastiques des diocèses de *Toronto* et de *Huron*, relative à certains terrains d'église dans le diocèse de *Huron*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Goodhue*, *Alexander* et *Gordon*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Hollis Smith* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui pourvoit à la séparation du comté de *Victoria*, de celui de *Peterborough*, et pour établir le chef lieu à *Lindsay*."

L'honorable Sir *Allan N. MacNab* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les chapitres dix-huit et vingt des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, concernant l'érection des paroisses, et les registres des mariages, baptêmes et sépultures," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Armand, A. J. Duchesnay et Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la séparation du comté de *Renfrew*, du comté de *Lanark*."

L'honorable M. *Matheson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Shaw*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Knowlton* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que la pétition de MM. *Thompson et Cie.*, demandant une rénumération pour la publication du "*Miroir du Parlement*" soit renvoyée au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender la 159e section du chapitre trente-et-un des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, concernant les jurés et jurys," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour empêcher à l'avenir que des indictements vexatoires ne soient formulés dans certains cas de délits," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Walker*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender et étendre les dispositions de la loi concernant les personnes blessées en cette province et décédant en dehors de ses limites," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour consolider la dette de la cité de *Hamilton* et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *Allan N. MacNab*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser le maire, les échevins et citoyens de la cité de *Montréal* à emprunter une somme additionnelle pour terminer le nouvel aqueduc dans la dite cité, et pour restreindre dans de certaines bornes la dépense annuelle du conseil," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à onze heures du matin.

Lundi, 13 Mai, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Perry* ; de *William Cottingham* et autres, du comté de *Victoria*. Laquelle pétition a été lue par le greffier.

Par l'honorable M. *Allan* ; des syndics de l'école de grammaire du comté de *Richmond Hill*.

Par l'honorable M. *Patton* ; des syndics de l'école de grammaire de l'Union de comté, de *Newcastle*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du comté de *Beauce* ; demandant que l'octroi des licences pour la coupe des bois dans le district de *Beauce* soit discontinué

D'*Allan Gilmour* et Cie. et autres, marchands, propriétaires de vaisseaux et autres, grandement intéressés dans le commerce par la voie du *St. Laurent* ; et de la chambre de commerce de *Montréal* ; demandant l'abrogation de l'acte de la dernière session pour incorporer les pilotes pour le havre de *Québec* et au-dessous.

De la Congrégation de l'église de *St. André de Darlington*, de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse* ; demandant que l'acte de l'Université de 1853 soit amendé ou abrogé.

De *Russell Henry Read* et autres, du village de *Clinton* et de ses environs ; demandant que la dotation de l'Université de *Toronto* soit conservée intacte.

D'*A. C. Fortune* et autres, de la paroisse de *St. Anicet*, dans le comté de *Huntingdon*, dans le district de *Beauharnois* ; demandant que l'allocation faite à la dite paroisse par l'acte 22 *Victoria*, ch. 83, soit payée pour les fins y mentionnées.

De *G. Bisson* et autres, de *St. Liguori* ; demandant un acte pour les remettre en possession des terres octroyées à la compagnie du chemin de fer de *Rawdon* et *Industrie* en conséquence de ce que la dite compagnie a cessé ses opérations pour un temps que ne le permettaient les dispositions de son acte d'incorporation.

Des syndics des écoles cadettes de grammaire dans le comté de *Bradford* ; demandant que la loi réglant les écoles de grammaire soit amendée.

De *Catherine Seaton Ewart*, de la cité de *Toronto*, veuve de feu *Thomas Ewart*, du même lieu ; demandant un acte pour la décharger des conséquences d'une erreur dans le testament de feu *John Ewart*.

Du révérend lord évêque du diocèse de *Toronto* et des membres du synode du dit diocèse, assemblés en synode diocésain ; demandant que l'acte des écoles soit amendé en ce qui regarde la distribution de la taxe des écoles.

L'honorable M. *Goodhue* du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour confirmer et pour légaliser une certaine convention passée entre les sociétés ecclésiastiques des diocèses de *Toronto* et de *Huron*, relative à certains terrains d'église dans le diocèse de *Huron*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 42—Après " auparavant " insérez " mais nul acquéreur ne sera responsable de l'emploi des deniers payés par lui sur toute vente faite en vertu des dispositions " du présent acte."

Le dit amendement étant lu la seconde fois et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Goodhue*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour abolir le mode de procédure en matières criminelles, dénommé " enregistrement de la sentence de mort " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le " collège " *Morrin* à *Québec*," a été lu, tel qu'amendé, la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie " du chemin de fer du *Canada* central et pour amender l'acte intitulé : " Acte pour " pourvoir à la construction d'un chemin de fer depuis le lac *Huron* jusqu'à *Québec* et " l'encourager," a été lu la troisième fois.

L'honorable M. *Shaw* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill passe maintenant.

L'honorable M. *Alexander* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *McDonald*,

De retrancher tous les mots après " bill " et d'insérer à la place, " soit renvoyé de " nouveau au comité spécial afin d'amender la 11e clause comme suit " :—

Que les mots : " et a acquitté toutes les réclamations contre lui " soient retranchés et les suivants substitués, " payé en entier " et que les suivants soient ajoutés à la 18e clause du dit bill, " telles obligations, débiteures et hypothèques seront la première hypothèque " ou charge sur les revenus du chemin, après que ses dettes actuelles seront acquittées."

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été résolue dans la négative.

La question a été alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Les ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour expli- " quer et amender le quatre-vingt-unième chapitre des statuts refondus pour le *Haut- " Canada*, intitulé : " Acte pour empêcher les empiétations sur les terres de la couronne " et sur celles des sauvages ;"

Aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour donner juridiction aux " magistrats canadiens relativement à certaines offenses commises au *Nouveau-Brunswick* " par des personnes qui s'enfuient ensuite en *Canada* ;"

Et aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender le treizième " chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada* relatif à la cour de pourvoi pour " erreur et d'appel." il a été

Ordonné, qu'ils soient remis à la prochaine séance de cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la cent " cinquante-neuvième section du chapitre trente-et-un des statuts refondus pour le *Haut- " Canada*, concernant les jurés et jurys," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour empêcher à l'avenir que " des indictements vexatoires ne soient formulés dans certains cas de délit," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender et étendre les " dispositions de la loi concernant les personnes blessées en cette province et décédant en " dehors de ses limites," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement des travaux de la compagnie du chemin " de fer de la rive Nord et de la navigation et des terres du *St. Maurice*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre quatre-vingt-neuf des statuts refondus du *Canada*, concernant le traité entre Sa Majesté et les *Etats-Unis d'Amérique*, pour l'arrestation et l'extradition de délinquants fugitifs," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender et expliquer l'acte concernant les droits de douanes, au sujet des colis dans lesquels sont importées les marchandises," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre vingt-huit des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant les travaux publics en ce qui a rapport aux pouvoirs des arbitres officiels," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre cinquante-quatrième des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant les banques incorporées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du terminus de chemin de fer de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité sur les banques, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Welland*," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité conjoint sur l'administration de la bibliothèque du parlement.

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour abroger une certaine partie du trente-deuxième chapitre des statuts refondus du *Canada*, et pour

“ faire de meilleures dispositions pour l'encouragement des arts et manufactures,” il a été *Ordonné*, qu'il soit déchargé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité spécial sur le commerce, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Les ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du bill intitulé: “ Acte pour déclarer que les parties lésées par l'expropriation de certains droits de propriété en vertu du chapitre quarante-et-un des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, ont le même droit d'appel aux tribunaux ordinaires du pays que les autres sujets de Sa Majesté; ”

Et aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé: “ Acte pour abroger l'acte pour incorporer les pilotes pour le havre de *Québec* et au-dessous,” il a été *Ordonné*, qu'ils soient remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour permettre aux municipalités de *Dereham* et *Ingersoll* de passer des règlements pour ratifier l'arrangement avec la compagnie du chemin planchéié et empierré de *Dereham*, *Ingersoll* et *Dorchester*, et pour légaliser le dit arrangement,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Christie*, *Patton* et *A. J. Fergusson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: “ Acte pour partager en deux municipalités distinctes le township de *Reach*, dans le comté d'*Ontario*.”

L'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Perry*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Christie*, *Ross* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour confirmer certains chemins latéraux dans le township de *Scarborough* et pour pourvoir à la désignation d'autres réserves et lignes de chemins dans le dit township,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Christie*, *Vankoughnet* et *Jeffrey*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour incorporer la banque des marchands,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité sur les banques.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour amender la charte de la compagnie des mines du Sud-Est du *Canada*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Hollis-Smith* et *Tessier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour changer le nom du collège de *Bytown* et pour amender l'acte qui l'incorpore,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Harwood*, *Campbell*, *Shaw* et *Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour placer la propriété de l'église et du presbytère méthodiste wesleyen de la ville de *Stratford*, comté de *Perth*, sous les directions et dispositions de " l'acte modèle " de l'église méthodiste weslyenne en *Canada*, en connection avec la conférence anglaise, pour la meilleure administration " d'icelles," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Perry, McDonald, Ferrier* et *Campbell*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour changer le nom de la corporation épiscopale catholique romaine de *Bytown*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Harwood*, secondé par l'honorable M. *Guévremont*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender et étendre l'acte intitulé : " Acte pour incorporer l'association des " prêts pour les fins agricoles du *Canada* et lui accorder certains pouvoirs," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Jeffrey*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie hydraulique et des docks de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour venir au secours des " représentants de feu *Thomas Ewart*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Campbell, Matheson* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Et une heure étant sonnée, l'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à quatre heures de l'après-midi.

A quatre heures de l'après-midi, la Chambre s'est réunie, et

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs.

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Panel,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crauford,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De La Terrère,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Perry,</i>	
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>		

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Matheson* ; de *Louis Beaudry* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Patton* ; de *Robert Johnson*, maintenant en prison pour dettes, dans la prison de *Milton*, dans le comté de *Halton*.

Laquelle pétition a été alors lue.

Par l'honorable M. *MacDonald* ; de *Thomas Hulbart* et autres, du comté de *Prince Edouard*.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, que la pétition de *Robert Johnson*, présentée ce jour, soit renvoyée au comité conjoint des impressions de la Législature.

L'honorable M. *Christie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour permettre aux municipalités de *Dereham* et *Ingersoll* de passer des règlements aux fins de ratifier l'arrangement passé avec la compagnie du chemin planchéié et empierré de *Dereham*, *Ingersoll* et *Dorchester*, et pour légaliser le dit arrangement," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Campbell*, du comité sur les banques auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque des marchands," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 7, ligne 44—Retranchez depuis " acte " jusqu'à " la " dans la page 8, ligne 1ère et insérez la clause A.

CLAUSE A.

" Le montant réuni des engagements de tous les directeurs envers la dite banque n'excédera pas à la fois, un dixième des avances ou escomptes courants alors faits par la banque."

Les dits amendements étant alors lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Perry*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour placer la propriété de l'église et du presbytère méthodiste wesleyen de la ville de *Stratford*, comté de *Perth*, sous les directions et dispositions de " l'acte modèle," de l'église méthodiste weslyenne en *Canada*, en connection avec la conférence anglaise, pour la meilleure administration d'icelle," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Page 1, lignes 36 et 37—Après " modèle " insérez " sauf toujours les droits qui peuvent avoir été acquis par aucune personne ou corporation avant la passation du présent acte."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Harwood*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour changer le nom du collège de *Bytown* et pour amender l'acte qui l'incorpore," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Harwood*, secondé par l'honorable M. *Guvremont*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Harmaunus Smith*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour venir au secours de *David Rintoul* et *Walter Armstrong*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Harmaunus Smith*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour venir au secours des représentants de feu *Thomas Ewart*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Merritt*, il a été

Ordonné, que les documents relatifs aux subventions en faveur des steamers océaniques soient renvoyés à un comité spécial composé de l'honorable Sir *Allan N. MacNab*, de l'honorable Sir *E. P. Taché* et des honorables MM. *Ross*, *Ferrier*, *Merritt* et du moteur.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour confirmer l'arpentage de certaines parties de la cité d'*Ottawa*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain, et que dans l'intervalle le bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des membres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour confirmer et légaliser une certaine convention passée entre les sociétés ecclésiastiques des diocèses de *Toronto* et de *Huron*, relative à certains terrains d'église dans le diocèse de *Huron*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour

“ amender la cent cinquante-neuvième section du chapitre trente-et-unième des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, concernant les jurés et jurys,” il a été

Ordonné, que le dit ordre soit déchargé et que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ross, Patton et Campbell*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour empêcher à l’avenir “ que des indictements vexatoires ne soient formulés dans certains cas de délit,” a été lu la troisième fois.

La question de concours a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l’affirmative.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender et étendre les “ dispositions de la loi concernant les personnes blessées en cette province et décédant en “ dehors de ses limites,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l’affirmative.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour changer le nom de la “ corporation épiscopale catholique romaine de *Bytown*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour diviser “ le township de *Hemmingford*, dans le comté de *Huntingdon*, en deux municipalités “ distinctes.”

L’honorable M. *Moore*, a proposé, secondé par l’honorable M. *Ferrie*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l’affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore, Vankoughnet, Knowlton, Foster et Hollis Smith*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour expliquer “ et amender le quatre-vingt-unième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, “ intitulé : “ Acte pour empêcher les empiétations sur les terres de la couronne, et sur “ celles des sauvages,” il a été

Ordonné, que le dit ordre soit déchargé.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et c’est mise en comité sur le bill intitulé : “ Acte pour donner juridiction aux magistrats canadiens relativement “ à certaines offenses commises au *Nouveau-Brunswick* par des personnes qui s’enfuient “ ensuite en *Canada*.”

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L’honorable M. *Armstrong* a fait rapport, de la part du dit comité, qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec un amendement, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant alors lu deux fois par le greffier, et la question mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill, avec l’amendement, soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre treizième des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, relatif à la cour de pourvoi pour erreur et d'appel," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement des travaux de la compagnie du chemin de fer de la rive Nord, et de la navigation et des terres du *St. Maurice*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ross*, *Sir E. P. Taché* et *E. H. J. Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre quatre-vingt-neuf des statuts refondus du *Canada*, concernant le traité entre Sa Majesté et les *États-Unis d'Amérique* pour l'arrestation et l'extradition de délinquants fugitifs," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender et expliquer l'acte concernant les droits des douanes au sujet des colis dans lesquels sont importées les marchandises," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre vingt-huit des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant les travaux publics en ce qui a rapport aux pouvoirs des arbitres officiels," a été lu une seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Boulton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre cinquante-quatrième des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant les banques incorporées," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Armand* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 26—Après “ refondus ” insérez clause A.

CLAUSE A.

“ Toutes avances faites sur la garantie d'aucun connaissance, spécification, reçu, reconnaissance ou certificat, donneront et seront censé donner à la personne, banque ou autre corporation faisant telles avances, ou droit pour le remboursement de telles avances, sur les céréales, effets, denrées, ou marchandises y mentionnés, emportant antériorité et privilège sur le droit de tout vendeur non payé, nonobstant toute loi, usage ou coutume à ce contraire.”

Le dit amendement a été lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte passé dans la douzième année du règne de Sa Majesté, intitulé : “ Acte pour incorporer la communauté des révérendes sœurs de la charité à *Bytown*,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Harwood*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, que le bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte pour constituer en corporation la compagnie de manufacture Britannique Américaine,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial, composé des honorables MM. *Ferrier*, *Hollis Smith* et *Vankoughnet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte concernant le système de la médecine éclectique,”

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable M. *De La Ferrière* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Tessier*,

De retrancher le mot “ maintenant,” et après “ fois ” d'insérer “ d'hui en trois mois.”

Objection étant faite à la dite motion,

Après de longs débats,

La question de concours étant mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Campbell,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchessnay, A. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Taché, Sir E. P.—12.</i>

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.—19.</i>
<i>Gordon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Ross,</i>	

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question de concours étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

CONTENTS :—19.

NON-CONTENTS :—12.

Et le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton, Ross, Jeffrey, Perry, Christie et Harmaunus Smith*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer le village d'*Arnprior*, dans le comté de *Renfrew*,"

L'honorable M. *Matheson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Grandville*, a informé la Chambre que l'honorable M. *Proulx*, un des membres du comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit comité ce jour.

Ordonné, que l'honorable M. *Proulx*, soit présent à son siège en cette Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'église baptiste de *Montréal*, sous le nom de " première église baptiste de *Montréal*, et pour " d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier, Knowlton et Leslie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour confirmer " certains arpentages dans les townships de *Lingwick, Bury et Orford*,"

L'honorable M. *Hollis Smith* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La dite motion a été alors retirée avec la permission de la Chambre, et il a été

Ordonné, que le dit ordre du jour soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation " la compagnie de navigation du lac *St. Pierre*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Guévremont, Harwood et Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incor- " porer la compagnie du chemin de fer de la cataracte de *Niagara*," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser " le titulaire et les syndics de l'église *St. Paul à London*, à vendre, louer ou hypothéquer " une partie du lot de terre sur lequel est construite la dite église,"

L'honorable M. *Goodhue* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Goodhue, Vankoughnet, Alexander* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte concernant les droits de mines," et

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui pourvoit à la séparation du comté de *Victoria* de celui de " *Peterborough*, et pour établir le chef-lieu à *Lindsay*,"

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit ordre soit déchargé et que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton, Perry* et du moteur, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour consolider la dette de la " cité de *Hamilton* et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser le maire, les " échevins et citoyens de la cité de *Montréal* à emprunter une somme additionnelle pour " terminer le nouvel aqueduc dans la dite cité et pour restreindre dans de certaines bornes " la dépense annuelle du conseil," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier, Leslie* et *Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie " du terminus de chemin de fer de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier, Sir E. P. Taché* et *Leslie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité des banques, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender " les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Welland*," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité conjoint pour l'administration de la bibliothèque du parlement, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité spécial au sujet du trafic et du commerce, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender " et étendre l'acte intitulé : " Acte pour incorporer l'association des prêts pour les fins " agricoles du *Canada* et lui accorder certains pouvoirs," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie " hydraulique et des docks de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, Sir *E. P. Taché* et *Leslie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Ross*, La Chambre s'est ajournée à demain, à onze heures du matin.

Mardi, 14 Mai, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gubvremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet.</i>

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *Moore* ; de *John C. Baker* et autres, du comté de *Missisquoi*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du township d'*Elderslie* ; demandant que des mesures soient prises pour pourvoir au paiement des taxes par les non-résidents, le ou avant le premier jour de mai de chaque année.

De l'assemblée de l'église de *Knox d'Ottawa* ; et du révérend *George O'Kill Stuart*, D. D., archidiacre, et autres, de *Kingston* ; demandant séparément que des mesures soient adoptées pour faire mieux observer le dimanche dans les départements publics et sur les canaux de la province et sur les chemins de fer.

De MM. *Thompson et Cie.*, éditeurs du "*Miroir du Parlement*;" demandant le paiement de la balance de leur compte.

De l'honorable Sir *Charles Stuart* et autres, seigneurs du *Bas-Canada*; demandant un acte pour accorder aux parties expropriées de certains droits de propriété en vertu du chapitre 41 des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, le droit d'appel aux tribunaux compétents.

De *Joseph Lefebvre*, de *Knowlton*; demandant qu'il lui soit permis de pratiquer comme notaire.

De *Bartholomew Conrad Augustus Guggy*, de la cité de *Québec*, avocat; demandant qu'une enquête soit faite sur la conduite de M. le juge *Aylwin*.

De la corporation de l'asile pour les femmes âgées et infirmes, à *Montréal*; demandant une allocation.

De *Henry Muuro* et autres; demandant que le bill pour la division du township de *Reach*, dans le comté d'*Ontario*, devienne loi.

De la corporation de la cité de *Québec*; demandant un acte pour l'autoriser à prêter £25,000 à une compagnie qui établira une ligne quotidienne de steamers à hélice, entre la tête du lac *Ontario* et *Québec*.

De la congrégation "*North East Hope*" de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*; demandant que l'acte de l'université de 1853 soit amendé ou abrogé.

De la compagnie du chemin de fer de la rive *Nord* et de la navigation et des terres du *St. Maurice*; demandant que le délai pour parachever le dit chemin de fer de la rive *Nord* soit prolongé.

De la banque de *Montréal* et autres institutions de banque, marchands et autres; demandant que le bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre soixante-et-dix-sept des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, en matière d'appels" ne devienne pas loi.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été Résolu, que l'honorable Orateur soit prié d'accuser réception de la lettre de M. *Hamel* du 11 courant, et de l'informer qu'il accepte, avec remerciements, le portrait de Son Excellence le Gouverneur-Général qu'il a présenté à cette Chambre.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'église baptiste de *Montréal* sous le nom de "première église baptiste de *Montréal*," et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour constituer en corporation la compagnie de manufacture "britannique américaine," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant le système de la médecine éclectique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et
Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 16—Retranchez depuis la lettre "D" où elle se rencontre pour la première fois jusqu'à "et."

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre, à sa prochaine séance.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui pourvoit à la séparation du comté de *Victoria* de celui de *Peterborough*, et pour établir le chef-lieu à *Lindsay*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Goodhue*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser le titulaire et les syndics de l'église *St. Paul*, à *London*," à vendre, " louer ou hypothéquer une partie du lot de terre sur lequel est construite la dite église," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Goodhue*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Guévremont*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation la compagnie de navigation du lac *St. Pierre*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Guévremont*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Christie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour confirmer certains chemins latéraux dans le township de *Scarborough*, et pour pourvoir à la désignation d'autres réserves et lignes de chemins dans le dit township," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Merritt*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Grandville*, a informé la Chambre que l'honorable M. *Proulx*, un des membres du comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit comité ce jour.

L'honorable M. *Proulx* s'est levé de son siège et a déclaré qu'il n'avait pu assister au comité spécial en conséquence de la maladie et de la mort d'un des membres de sa famille.

Et l'honorable M. *Proulx* ayant vérifié ce que dessus sous serment, il a été *Ordonné*, que la déclaration ci-dessus soit considérée comme une excuse suffisante.

L'honorable M. *Matheson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Shaw*, que le bill intitulé : " Acte pour incorporer le village d'*Arnprior*, dans le comté de *Renfrew*," soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été résolue dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour donner juridiction aux magistrats canadiens relativement à certaines offenses commises au *Nouveau-Brunswick* par des personnes qui s'enfuient ensuite en *Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre " quatre-vingt-neuf des statuts refondus du *Canada*, concernant le traité entre Sa Majesté " et les *Etats-Unis d'Amérique* pour l'arrestation et l'extradition de délinquants fugitifs," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender et expliquer " l'acte concernant les droits de douane au sujets des colis dans lesquels les marchandises " sont emportées," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre " vingt-huit des statuts refondus du *Canada*, intitulé: "Acte concernant les travaux " publics en ce qui a rapport aux pouvoirs des arbitres officiels," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre " cinquante-quatrième des statuts refondus du *Canada*, intitulé: "Acte concernant les " banques incorporées," a été lu, tel qu'amendé, la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour permettre aux municipa- " lités de *Dereham* et *Ingersoll* à passer des règlements aux fins de ratifier l'arrangement " passé avec la compagnie du chemin planchéié et empiérré de *Dereham*, *Ingersoll* et *Dor-* " *chester*, et pour légaliser le dit arrangement," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque " des marchands," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour placer la propriété de " l'église et du presbytériat méthodiste wesleyen de la ville de *Stratford*, comté de *Perth*, " sous les directions et dispositions de "l'Acte modèle" de l'église méthodiste wesleyenne

“ du *Canada*, en connection avec la conférence anglaise, pour la meilleure administration “ d’icelle,” a été, tel qu’amendé, lu la troisième fois.”

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, avec un amendement, auquel il demande le concours de l’Assemblée.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour changer le nom du col- “ lége de *Bytown*, et pour amender l’acte qui l’incorpore,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour venir au secours de “ *David Rintoul* et de *Walter Armstrong*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour venir au secours des “ représentants de feu *Thomas Ewart*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender l’acte passé “ dans la douzième année du règne de Sa Majesté, intitulé : Acte pour incorporer la com- “ munauté des révérendes sœurs de la charité à *Bytown*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L’ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte concernant “ les droits de mines,” tel qu’amendé,

L’honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l’honorable M. *Perry*,

Que le dit bill, tel qu’amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l’affir-
mative, et

Le dit bill a été lu, tel qu’amendé, la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l’Assemblée.

La Chambre, conformément à l’ordre du jour, a procédé à la considération de l’amendement proposé par le comité spécial au bill intitulé : “ Acte pour confirmer l’arpentage “ de certaines parties de la cité d’*Ottawa*,” et

Le dit amendement étant lu de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que le dit bill, avec l’amendement, soit imprimé et lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L’honorable M. *Walker* est entré.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : " Acte pour consolider la dette de la cité de *Hamilton* et pour d'autres fins."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Matheson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 19—Après " les " insérez " produits, biens."

Page 2, lignes 19 et 20—Retranchez depuis " marchandises " jusqu'à " lac " et insérez " remontant ou descendant le."

Page 2, ligne 20—Retranchez " jusqu'à " et insérez " destination ou expédiés de."

Les dits amendements étant lus la seconde fois et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable Sir *Allan N. MacNab*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Roblin* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Mardi, 14 mai, 1861.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif pour prier leurs honneurs de vouloir bien permettre à l'honorable Sir *Allan N. MacNab*, (un des membres du dit Conseil) de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial auquel a été renvoyée la pétition de *John Counter*, écuier.

Ordonné, que M. *Roblin* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,

Greff. Ass.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messenger.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Résolu, qu'il soit permis à l'honorable Sir *Allan N. MacNab* de comparaître et rendre témoignage, s'il le juge à propos, devant le comité spécial de l'Assemblée Législative auquel a été renvoyée la pétition de *John Counter*, écuier, tel qu'elle le demande par son message reçu ce jour.

Ordonné, que la résolution ci-dessus soit communiquée à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les actes qui règlent la commune de la seigneurie de *Yamaska* et pour en autoriser le partage," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Campbell*, Sir *E. P. Taché* et *E. H. J. Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour déclarer que les parties lésées par l'expropriation de certains droits de propriété en vertu du chapitre quarante-et-unième des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, ont le même droit d'appel aux tribunaux ordinaires du pays que les autres sujets de Sa Majesté," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill, intitulé : " Acte pour abroger

“ l'acte pour incorporer les pilotes pour le hâvre de *Québec* et au-dessous,” il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour confirmer certains arpentages dans les townships de *Lingwick*, *Bury* et *Orford*,” a été lu la seconde fois. *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Hollis Smith*, *Vankoughnet* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la cataracte de *Niagara*,”
L'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.
Après débats.

Et une heure étant sonnée, l'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à quatre heures de l'après-midi.

A quatre heures de l'après-midi, cette Chambre s'est réunie, et

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knoulton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>			

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Patton* ; de la compagnie d'assurance provinciale du *Canada*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; du conseil municipal du township de *Stanley*, dans le comté de *Huron*.

Par l'honorable M. *Shaw* ; du bureau des syndics de l'école publique de *Perth*.

L'honorable M. *Patton*, du comité conjoint des impressions de la Législature, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SALLE DES CONFÉRENCES,

14 mai, 1861.

Le comité conjoint des impressions de la Législature, a l'honneur de présenter son DOUZIÈME RAPPORT :—

Le comité a examiné avec soin les documents mentionnés dans les motions suivantes pour impressions, savoir :—

Par M. *Carling*,—Pétition du maire et de la corporation de la cité de *London*, demandant qu'ils soient déchargés de leur dette contractée pour chemins de fer.

Par M. *McGee*,—Le second rapport du comité spécial sur l'immigration.

Par l'honorable M. *Patton*,—La pétition de *Robert Johnson*, prisonnier pour dettes dans la prison de *Milton*.

Par l'honorable M. *Alley*,—Le rapport annuel du surintendant de l'éducation pour le *Bas-Canada*; et le rapport de l'école d'agriculture et de la ferme-modèle à *Ste. Anne*.

Par M. *Dunbar Ross*,—Pétition de *Charles de Léry* et autres, préfet et maires de diverses municipalités de *Beauce*; demandant la suppression des licences pour la coupe du bois dans le dit comté.

Le comité recommande l'impression de ces documents.

Le comité recommande aussi l'impression des documents ci-après, comme documents de la session, savoir :—

Réponse à une adresse,—Etat détaillé du paiement de la somme de \$433,194, 95, relativement aux bâtisses publiques à *Ottawa*, et

Réponse à une adresse,—Etat des sommes dépensées jusqu'au 1er mars 1861, pour la construction des bâtisses du parlement et des bâtisses départementales à *Ottawa*.

Le comité recommande de plus que les documents suivants ne soient pas imprimés :—

Réponse à une adresse,—Documents relatifs à la construction des cours de justice et des prisons dans le *Bas-Canada*.

Le tout respectueusement soumis.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender les actes qui règlent la commune de la seigneurie d'*Yamaska*, et "pour en autoriser le partage," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. F. Taché*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre a repris les débats sur la motion de l'honorable M. *Christie*, savoir :—

Que le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la cataracte de *Niagara*," soit maintenant lu la seconde fois.

L'honorable M. *Allan* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Gordon*, De retrancher le mot "maintenant," et après "fois," d'insérer "d'hui en trois mois." Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion d'amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker.—27.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Perry,</i>	

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

*Alexander,
Christie,
Foster,*

*Gordon,
Knowlton;*

*Merritt,
Moore,*

*Smith, Hollis,
Vankoughnet.—9.*

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative.

CONTENTS :—27.

NON-CONTENTS :—9.

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la compagnie des mines du Sud-Est du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui pourvoit à la séparation du comté de *Victoria* de celui de *Peterborough*, et pour établir le chef-lieu à *Lindsay*."

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

L'honorable Sir *Allan N. MacNab* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

De retrancher tous les mots après " soit " et d'insérer amendé comme suit :—

Page 1, ligne 37—Retranchez depuis " un," jusqu'à " d'adresser," dans la ligne 39, et insérez " d'un avis de la déclaration de tel poll."

Page 1, ligne 39—Retranchez " dits."

Page 1, ligne 40—Après " comté " ajoutez " de *Victoria*."

La question étant mise sur la dite motion; elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Sur la question mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Objection y a été faite, et

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour confirmer l'arpentage " de certaines parties de la cité d'*Ottawa*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser le titulaire et les syndics de l'église *St. Paul à London*, à vendre, louer ou hypo-

“ théquer une partie du lot de terre sur lequel est construite la dite église,”

L'honorable M. *Goodhue* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*.

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

L'honorable M. *Boulton* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

De retrancher le mot “ maintenant ” et après “ fois ” d'insérer “ d'hui en trois mois.”

La question de concours étant mise sur la dite motion d'amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Walker.</i> —7.
<i>Campbell,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Merritt,</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Vankoughnet.</i> —22.
<i>De La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>		

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale,

Après débats,

La Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Vankoughnet.</i> —30.
<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>		

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Murney,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Walker.</i> —8.

Ainsi elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

DISSENTIENT.

1. Parce que le terrain qu'on demande à aliéner par ce bill fait partie de la dotation du rectorat de *London*, et qu'en l'aliénant, on diminuera matériellement les moyens d'existence du recteur et de ses successeurs à l'avenir.

2. Parce que, par le dit bill, il n'est dit ni démontré que le dit terrain fasse partie de la dite dotation, et qu'aucun témoignage n'a été produit à l'effet de faire voir à qui appartenait le titre de propriétés du dit terrain.

3. Parce que la raison apparante donnée dans le préambule du dit bill, pour le faire passer, est que le titulaire et les marguilliers ont, de l'avis et du consentement du lord évêque de *Huron*, pétitionné pour obtenir un acte qui autorise le titulaire et les marguilliers à vendre le dit terrain, tandis que les dits évêque et titulaire sont une seule et même personne.

4. Parce que le dit bill prescrit de payer sur les produits de la vente d'une partie de la dite dotation, une dette à la charge de l'église de *St. Paul* de *London*, et qu'on ne voit point par le dit bill, à combien se monte la dite dette.

5. Parce que le dit bill prescrit d'employer le surplus, quelqu'il soit, de ces produits de vente, après le paiement de la dite dette, comme le décideront le dit titulaire en office et une assemblée spéciale de paroissiens de la dite église, convoquée régulièrement pour prendre la chose en considération, vu que ce surplus ne devrait être employé qu'aux fins de la dotation et devrait rester en la possession de la société d'église du diocèse, à laquelle appartient le droit de présentation d'un recteur à la dite église de *St. Paul*, en cas de mort ou de démission du titulaire actuel.

ALLAN N. MACNAB.
G. S. BOULTON.
WM. WALKER.
R. MATHESON.
JAS. GORDON.
WM. HAMILTON MERRITT.
G. W. ALLAN.
E. MURNEY.

CHAMBRE DU CONSEIL LÉGISLATIF,
Québec, 14 mai, 1861.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé le bill mentionné en dernier lieu, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'église baptiste de *Montréal*, sous le nom de " première église baptiste de *Montréal*, et pour " d'autres fins," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour " constituer en corporation la compagnie de manufacture britannique américaine," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour cons- " tituer en corporation la compagnie de navigation du lac *St. Pierre*,"

L'honorable M. *Guévremont* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armand*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour étendre l'application de certaines sections de l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*, et donne le pouvoir aux conseils municipaux d'accorder des frais de voyages à leurs membres," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre cent-cinq des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant les petits délits dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour lever tous doutes quant à la validité de certains certificats émis par les juges des cours de comté aux débiteurs insolvables sous l'autorité de l'acte de 1856," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour abroger le chapitre trente-deux des statuts refondus du *Canada*, et pour pourvoir autrement à l'encouragement de l'agriculture, des arts et manufactures," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer le collège *Morrin* de *Québec*."

Aussi le bill intitulé : " Acte pour placer la propriété de l'église et du presbytère méthodiste wesleyen de la ville de *Stratford*, comté de *Perth*, sous les directions et

“ dispositions de “ l'acte modèle ” de l'église méthodiste wesleyenne en *Canada*, en con-
 nection avec la conférence anglaise pour la meilleure administration d'icelle.”

Aussi le bill intitulé : “ Acte concernant les droits de mines.”

Aussi le bill intitulé : “ Acte pour mieux prévenir les factures frauduleuses pour des
 fins douanières.”

Aussi le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la banque des marchands.”

Aussi le bill intitulé : “ Acte pour confirmer et légaliser une certaine convention
 passée entre les sociétés ecclésiastiques des diocèses de *Toronto* et *Huron*, relative à cer-
 tains terrains d'église dans le diocèse de *Huron*.”

Et aussi le bill intitulé : “ Acte pour amender le chapitre cinquante-quatre des statuts
 refondus du *Canada*, intitulé : “ Acte relatif aux banques incorporées,” et informer cette
 Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux
 dits bills, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Campbell*,
 La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 15 Mai, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Dessaulles,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de la chambre de commerce de *Québec*.
 Laquelle dite pétition a été alors lue.

Par l'honorable M. *Tessier* ; d'*Archibald Kerr* et autres, du township de *Newport*,
 dans le comté de *Gaspé*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *William Cottingham* et autres, du comté de *Victoria* ; demandant que le bill main-
 tenant devant la législature, relatif à la séparation du dit comté du comté de *Peterborough*,
 ne devienne pas loi.

Des syndics de l'école de grammaire du comté de *Richmond Hill*, et des syndics de l'école de grammaire de l'union de comté de *Newcastle*; demandant certains amendements à la loi relative aux écoles de grammaire.

De *J. L. Beaudry* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant à être incorporés sous le nom de "banque *Jacques Cartier*."

De *Robert Johnson* prisonnier pour dette dans la prison de *Milton*, dans le comté de *Halton*; demandant l'explication et amendement de la loi relative à l'emprisonnement pour dette, et aussi une enquête sur la conduite du juge de la cour de comté du dit comté d'*Halton*.

De *Thomas Hulbert* et autres, du comté de *Prince Edouard*; demandant que les praticiens du système éclectique de médecine, soient incorporés comme école médicale sous le nom de la "société éclectique de médecine du *Canada*."

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du terminus de chemin de fer de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois, à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie hydraulique et des docks de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 12—Retranchez depuis "havre" jusqu'à "et" dans la ligne 15, où ce mot se rencontre la seconde fois.

Page 22, ligne 19—Retranchez depuis "reque" jusqu'à "les" dans la ligne 24.

Page 22, ligne 37—Après "aqueduc" insérez "ou à obstruer en quoi que ce soit le coursier de décharge que s'écoule dans le fleuve *St. Laurent*."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour confirmer certains chemins latéraux dans le township de *Scarborough*, et pour pourvoir à la désignation d'autres réserves et lignes de chemins dans le dit township," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour consolider la dette de la cité d'*Hamilton*, et pour d'autres fins," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender les actes qui

“règlent la commune de la seigneurie d'*Yamaska*, et pour en autoriser le partage,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender la charte de “ la compagnie des mines du sud-est du *Canada*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender le chapitre “ treizième des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, relatif à la cour de pourvoi pour “ erreur et d'appel,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour étendre l'application de “ certaines section de l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour abroger le chapitre “ trente-deux des statuts refondus du *Canada*, et autrement pour pourvoir à l'encouragement de l'agriculture, des arts et des manufactures,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial, composé des honorables MM. *Ross*, *Christie*, *Alexander*, *Knowlton*, *Moore*, *Vankoughnet*, *Ferrier*, Sir *E. P. Taché* et *E. H. J. Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender “ la loi relative au douaire,” il a été

Ordonné, qu'il soit déchargé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé . “ Acte pour amender “ l'acte concernant les institutions municipales du *Haut-Canada*, et donner le pouvoir aux “ conseils municipaux d'accorder des frais de voyage à leurs membres,” il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender “ le chapitre cent cinq des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : “ Acte concernant “ les petits délits dans le *Haut-Canada*,”

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable M. *Patton* a proposé en amendement, seconde par l'honorable M. *Boulton*, De retrancher “ maintenant ” et après “ fois ” d'insérer “ d'hui à trois mois.”

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour lever tous doutes quant à la validité de certains certificats émis par les juges des cours de comté, à des débiteurs insolubles, sous l'autorité de l'acte de 1856,"

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité sur les banques,
Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé de nouveau au dit comité.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Welland*," il a été

Ordonné, qu'il soit déchargé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité conjoint pour l'administration de la bibliothèque du parlement, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité spécial sur le trafic et le commerce.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Merritt*, il a été

Ordonné, que le dit rapport et appendice soient imprimés dans les deux langues pour l'usage des membres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender et étendre l'acte intitulé : " Acte pour incorporer l'association des prêts pour les fins agricoles du Canada, et lui accorder certains pouvoirs," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte concernant le système de la médecine éclectique," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que les dits amendement soient agréés.

Après débats,

L'honorable M. *Campbell* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Ferrier*.

De retrancher les mots après " dit " et d'insérer " bill soit renvoyé de nouveau au comité spécial pour être encore amendé."

Objection étant fait à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, il a été

Ordonné, en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour expliquer et amender l'acte des chemins de fer," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre cinquante-quatre des statuts refondus pour le *Haut-Canada* intitulé : " Acte concernant les institutions municipales du *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte municipal refondu du *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte, vingt-trois *Victoria*, chapitre vingt-cinq, et le chapitre quatre-vingt-cinq des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, en ce qui concerne l'exemption de certains effets de saisie en paiement de dettes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre soixante-trois, des statuts refondus du *Canada*, concernant les " compagnies à fonds social," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la nomination de commissaires pour s'enquérir des affaires de la " caisse d'économie de *St. Roch de Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour faire disparaître certaines obstructions à la navigation de la rivière des " *Prairies*, et pour abroger certaines clauses des actes dix et onze *Victoria*, chapitre quatre-vingt-dix-sept et quatre-vingt-dix-huit," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal et Vermont* " (1861)," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Conseil Législatif.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 8—Retranchez “ du village de *St. Athanase*” et insérez “ de la ville “ d’*Iberville*.”

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre à sa prochaine séance.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour remettre en force et amender l’acte pour incorporer la compagnie d’assurance contre le feu et maritime de *Kingston*,” et informer cette Chambre que l’Assemblée a passé le dit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Conseil Législatif.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 37—Au lieu de “ une ” insérez “ telle.”

Le dit amendement étant lu une seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à l’amendement fait par l’Assemblée au dit bill sans amendement.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour confirmer les arrangements pris en vertu du testament de feu l’honorable “ *Thomas McKay* par les légataires y nommés,” et informer cette Chambre que l’Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 5, ligne 15—A la fin de la section trois, ajoutez les mots suivants : “ et sans préjudice aux droits des parties qui ont déjà acquis des quatre sœurs susdites.”

Page 5, ligne 35—A la fin de la section cinq, ajoutez les mots suivants : “ et les ventes déjà effectuées et les actes passés avec telle autorisation et consentement, sont “ par le présent ratifiés et confirmés.”

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Et une heure étant sonnée, l’honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à quatre heures de l’après-midi.

A quatre heures de l’après-midi, la Chambre s’est réunie, et

Les membres assemblés ont été :

L’Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Perry,</i>	
<i>De La Terrière,</i>	<i>Knoulton,</i>	<i>Proulx,</i>	
<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>		

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable Orateur ; de la corporation de la cité de Québec.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé de nouveau le bill intitulé : " Acte concernant le système de la médecine éclectique," a fait rapport qu'il avait examiné de nouveau le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un nouvel amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit nouvel amendement, a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 5—Après " respectivement " insérez " et un cours de six mois des " institutives de médecine et un cours de trois mois de botanique si on peut le faire dans le " *Haut-Canada*, et aussi qu'il a suivi la pratique générale d'un hôpital contenant pas " moins de cinquante lits à la charge de pas moins de deux médecins ou chirurgiens " pendant une période de pas moins d'une année ou pendant deux périodes de pas moins " de six mois chaque."

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*,
Que le dit amendement soit agréé.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé.

Alors l'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*,
Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

L'honorable M. de *LaTerrière* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

De retrancher le mot " présentement " et après " fois " d'insérer " d'hui en trois " mois."

La question de concours étant mise sur la dite motion d'amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Tessier.—12.</i>

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McCore,</i>	<i>Walker.—22.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Perry,</i>	
<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Ross,</i>	

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence. /

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Hollis Smith*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour confirmer certains arpentages dans les townships de *Lingwick, Bury et Orford*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hollis Smith*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour diviser le township de *Hemmingford*, dans le comté de *Huntingdon*, en deux municipalités distinctes," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Alors l'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

L'honorable M. *Matheson* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

De retrancher le mot "présentement" et après "fois," d'insérer "d'hui en trois mois." Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Armand*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender les chapitres dix-huit et vingt des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, "concernant l'érection des paroisses et les registres des mariages, baptêmes et sépultures," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre le rapport du Conseil du collège de l'université de *Toronto*, pour 1860.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Papiers parlementaires.*)

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération de l'amendement fait par l'Assemblée Législative au bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du "chemin de fer de jonction de *Montréal et Vermont*, 1861," et

Le dit amendement étant lu de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans amendement.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable *M. Armand*,

Que le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte vingt-trois *Victoria*, chapitre vingt-cinq et le chapitre quatre-vingt-cinq des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, en ce qui concerne l'exemption de certains effets de saisie en paiement de dettes," soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché*, et des honorables MM. *Campbell* et *Armand*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la séparation de la cité de *Toronto* d'avec les comtés-unis de *York* et *Peel*, pour certaines fins judiciaires," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Allan*, secondé par l'honorable *M. Gordon*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des moulins à coton de *Toronto*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Allan*, secondé par l'honorable *M. Gordon*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la congrégation *St. Michel* de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable *M. de La Terrière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé " Acte pour autoriser la corporation de la cité d'*Ottawa* à percevoir certains arrérages de taxes " de l'année mil huit cent cinquante-neuf," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Shaw*, secondé par l'honorable *M. Crawford*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser la corporation de la cité d'*Ottawa* à prolonger la rue *William* jusqu'à " la place du marché," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Shaw*, secondé par l'honorable *M. Crawford*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser le titulaire et les syndics de la paroisse protestante de *Drummondville*, " dans le comté de *Drummond*, à disposer de certains immeubles," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de navigation du *St. Laurent*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie d'amélioration de *Windsor*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour transférer à la corporation de la cité d'*Hamilton*, la propriété de l'aqueduc de cette cité," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux marques de fabrication, et pour pourvoir à l'enregistrement des dessins."

Aussi, le bill intitulé : " Acte relatif aux constables."

Et aussi, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre cent deux des statuts refondus du *Canada*," intitulé : " Acte concernant les devoirs des juges de paix hors des sessions relativement aux personnes accusées de délits sujets à poursuite par voie d'indictement," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé les dits bills sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour confirmer le nouvel arpentage de partie du township de *Goderich*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Conseil Législatif.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 34—Retranchez depuis "*Huron*" jusqu'à " et " la première fois que ce mot se rencontre dans la ligne 35.

Le dit amendement étant lu une seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'hospice des jeunes garçons de la cité de *Toronto*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 5—Après " de " insérez " quatre."

Page 2, ligne 5—Retranchez “ louis ” et insérez “ piastres.”

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *De La Terrière*, il a été

Ordonné, que la pétition de l'honorable Sir *Charles Stuart*, et autres, seigneurs du *Bas-Canada*, demandant qu'il soit passé un acte pour permettre aux parties qui ont été dépossédées de certains droits de propriété, sous l'autorité du chapitre quarante-et-un des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, de pouvoir appeler au tribunal qu'il appartient, soit renvoyée au comité conjoint des impressions de la Législature.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender le chapitre “ treizième des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, relatif à la cour de pourvoi pour “ erreur et d'appel,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour étendre l'application de “ certaines sections de l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie “ du terminus de chemin de fer de *Montréal*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie “ hydraulique et des docks de *Montréal*,” a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour lever tous doutes quant “ à la validité de certains certificats émis par les juges des cours de comté à des débiteurs “ insolubles, sous l'autorité de l'acte de 1856,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender et étendre “ l'acte intitulé : “ Acte pour incorporer l'association des prêts pour les fins agricoles du “ *Canada* et lui accorder certains pouvoirs,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour expliquer et amender l'acte des chemins de fer," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ross, Ferrier, Sir E. P. Taché, Crawford, Panet, Sir A. N. MacNab, Christie et Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte municipal refondu pour le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet, Knowlton, Sir E. P. Taché, A. J. Duchesnay, Armand, Letellier de St. Just, Archambault et Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre soixante-trois des statuts refondus du *Canada*, concernant les compagnies à fonds social," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton, Crawford et Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre cinquante-quatre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant les institutions municipales du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour déclarer que les parties lésées par l'expropriation de certains droits de propriété en vertu du quarante-unième chapitre des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, ont le même droit d'appel aux tribunaux ordinaires, que les autres sujets de Sa Majesté,"

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *De La Terrière*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis d'hui en huit.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin des sources de *Pétrole*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui pourvoit à la séparation du comté de *Victoria* de celui de *Peterborough*, et pour établir le chef-lieu à *Lindsay*."

Et aussi le bill intitulé : " Acte pour consolider la dette de la cité de *Hamilton* et pour d'autres fins," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer le village de *Victoriaville*, dans le comté d'*Arthabaska*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la banque de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour légaliser certains actes de la société d'agriculture du comté d'*Arthabaska*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour transporter une certaine réserve de chemin ainsi que d'autres propriétés à *Sarah Davidson Russell*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

Qu'à l'avenir, jusqu'à la fin de cette session du parlement, chaque séance de cette Chambre commençant à sept heures et demie du soir sera considérée comme séance séparée, de la même manière que celles de onze heures et de quatre heures.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence

Et six heures étant sonnées, l'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à sept heures et demie du soir

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les membres assemblés ont été

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaules,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Perry,</i>	

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte vingt-trois *Victoria*, chapitre vingt-cinq et chapitre quatre-vingt-cinq des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, en ce qui concerne l'exemption de certains effets de saisie en paiement de dettes," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements qu'il sou-

mettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et
Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—
Page 1, ligne 9—Après “soixante” insérez clause A.

CLAUSE A.

“Nonobstant toute chose à ce contraire dans le dit chapitre quatre-vingt-cinq des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, ou dans le chapitre vingt-cinq de l’acte passé dans la vingt-troisième année du règne de Sa Majesté, intitulé : “Acte pour exempter certains effets de saisie en paiement de dettes,” les différents biens et effets qui pourraient être avant la passation de l’acte mentionné en dernier lieu, saisis-exécutés pour dettes, soit dans le *Haut* ou le *Bas-Canada*, continueront, quant aux dettes contractées avant le dix-neuvième jour de mai mil huit cent soixante, à être sujets à la saisie-exécution ; pourvu que le certificat du juge de la cour d’où le bref sera émané, attestant qu’il s’agit du recouvrement d’une dette contractée avant la date ci-dessus nommée, soit inscrit au dos du bref d’exécution en vertu du quel ils sont saisis.”

Page 1, ligne 10—Retranchez depuis “Acte” jusqu’à “n’entrera” dans la ligne 11.

Page 1, ligne 12—Après “soixante-et-un” insérez “et les dispositions contenues dans la première section s’appliqueront au *Bas-Canada* seulement.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés et que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois demain.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “Acte pour incorporer la compagnie de navigation du *St. Laurent*,”

L’honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l’honorable M. *Knowlton*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu’elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l’affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ross*, *Merritt*, *Sir E. P. Taché*, *Harwood*, *Campbell* et *Ferrier*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour amender l’acte pour incorporer la compagnie d’amélioration de *Windsor*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ross*, *Alexander*, *McDonald* et *Shaw*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour transférer à la corporation de la cité de *Hamilton*, la propriété de l’aqueduc de cette cité,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ross*, *Harmannus Smith* et *Campbell*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “Acte pour abroger l’acte pour incorporer les pilotes pour le havre de *Québec* et au-dessous,” il a été

Ordonné, qu’il soit remis à demain.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour pourvoir à la séparation

“ de la cité de *Toronto* d’avec les comtés-unis de *York* et *Peel*, pour certaines fins judiciaires,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Allan*, *Vankoughnet*, *Patton* et *Campbell*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour autoriser la corporation de la cité d’*Ottawa* à percevoir certains arrérages de taxes de l’année mil huit cent cinquante-neuf,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet*, *Mulheson*, *Crawford* et *Shaw*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour autoriser la corporation de la cité d’*Ottawa* à prolonger la rue *William* jusqu’à la place du marché,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité spécial en dernier lieu nommé.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour autoriser le titulaire et les syndics de la paroisse protestante de *Drummondville*, dans le comté de *Drummond*, à disposer de certains immeubles,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Knowlton* et *Hollis Smith*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer le village de *Victoriaville*, dans le comté d’*Arthabaska*, et pour d’autres fins,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité spécial en dernier lieu nommé.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender la charte de la banque de *Montréal*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Crawford* et *Leslie*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour légaliser certains actes de la société d’agriculture du comté d’*Arthabaska*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Knowlton* et *Hollis Smith*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie des moulins à coton de *Toronto*,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l’honorable M. *Allan*, secondé par l’honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est alors ajournée à loisir, et s’est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L’honorable M. *Seymour* a fait rapport, de la part du dit comité, qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la congrégation *St. Michel* de *Montréal*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM.

Lctellier de St. Just, Vankoughnet et de La Terrière, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour transporter une certaine réserve de chemin ainsi que d'autres propriétés à *Sarah Davidson Russell*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier, Knowlton et Hollis Smith*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie " du chemin des sources de *Pétrole*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Allan, Campbell, Vankoughnet et Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser les chambres de notaires à admettre, après examen, *Jules Huguenin et Joseph Lefebvre* comme notaires," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant l'union de certaines églises presbytériennes y dénommées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Jeffrey*, il a été

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Christie, Jeffrey et McDonald*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour ériger en corporation la compagnie d'élévateurs à grain et de magasins flottants du " *St. Laurent*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte qui pourvoit à l'administration et à l'amélioration du " havre de *Montréal* et au creusement du chenal pour les navires entre *Montréal et Québec*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 29—A la suite du mot " havre " insérez " ou en sortant."

Page 2, ligne 37—A la suite du mot " pénalité " insérez " pourvu toujours que si ce rapport se trouve être correct en substance, les frais encourus pour tel déchargement, " pèsage ou mesurage seront payés par le commissaire."

Page 2, ligne 49—Retranchez depuis " *Canada* " jusqu'à " le " dans la ligne 5, de la page 3.

Page 3, ligne 11—Après " commissaires " insérez " ou le maître du havre."

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la compagnie du chemin de fer de *Drummond* et d'*Arthabaska*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été *Ordonné*, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Leslie* et *Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie d'entrepôt, de bassins et de quais " du *St. Laurent*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour établir les municipalités locales et scolaires de *St. Louis de Blandford* et de *St. Valère de Bulstrode*, dans le comté d'*Arthabaska*, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été *Ordonné*, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Perry*, *Ferrie*, *Letellier de St Just* et de *La Terrière*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser la corporation de la ville d'*Owen Sound* à imposer et percevoir certains " péages, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser les syndics de la congrégation de l'église presbytérienne du *Canada* en " rapport avec l'église d'*Ecosse*, à *Beauharnais*, à vendre un certain terrain par eux tenu " en fidé-commis pour cette congrégation," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour placer certains immeubles appartenant à feu *John Knatchbull Roche*, entre les mains " de syndics," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la société *St. George d' Ottawa*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Shaw*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer des rucs de *Toronto*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que les honorables MM. *Tessier*, *Letellier de St. Just*, *Perry* et *Shaw* soient ajoutés au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour abroger " le chapitre trente-deux des statuts refondus du *Canada*, et autrement pour pourvoir " à l'encouragement de l'agriculture, des arts et des manufactures."

Sur motion de l'honorable M. *De La Terrière*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le bill envoyé ce jour de l'Assemblée Législative, à la séance de 4 heures, intitulé : " Acte pour pourvoir à la nomination de commissaires pour s'enquérir " des affaires de la Caisse d'Economie de *St. Roch de Québec*," soit maintenant lu la seconde fois.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *De La Terrière*, *Letellier de St. Juste* et *A. J. Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 16 Mai, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

Alexander,	Dessaulles,	Knowlton,	Perry,
Allan,	Duchesnay, A. J.,	Leslie,	Proulx,
Archambault,	Duchesnay, E. H. J.,	Letellier de St. Just,	Ross,
Armand,	Fergusson, A. J.,	MacNab, Sir A. N.,	Seymour,
Armstrong,	Ferrie,	Matheson,	Shaw,
Boulton,	Ferrier,	McDonald,	Smith, Harmaunus,
Campbell,	Foster,	Merritt,	Smith, Hollis,
Christie,	Gordon,	Moore,	Taché, Sir E. P.,
Crawford,	Gabreumont,	Murney,	Tessier,
De Beaujeu,	Harwood,	Paré,	Vankoughnet,
De La Terrière,	Jeffrey,	Patton,	Walker.

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. Moore ; de William Pare, de Londres, Angleterre, en sa qualité d'agent des créanciers préférentiels du chemin de fer Grand Tronc, résidant dans le royaume-uni de la Grande Bretagne et d'Irlande.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De John C. Baker et autres, du comté de Missiquoi ; demandant que l'amendement à la loi pour fixer et régler le taux de l'intérêt, ne devienne pas loi.

De la compagnie de l'assurance provinciale ; demandant certains amendements au bill pour autoriser les municipalités à taxer les compagnies d'assurance.

Du conseil municipal du township de Stanley, dans le comté de Huron ; demandant que la séparation des townships de Bidduiph et de McGillivray, du dit comté de Huron, ne devienne pas loi.

Des syndics de l'école publique de Perth ; demandant que la loi des écoles soit amendée.

L'honorable M. A. J. Fergusson, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de Stadacona, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

ÉLECTION DE STADACONA, CHAMBRE DE COMITÉ, Jeudi, 16 mai, 1861.

Le comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition de Hypolite Dubord, écuyer, se plaignant d'une élection et rapport irréguliers de Pierre Gabriel Huot, écuyer, pour le collège électoral de Stadacona, et aussi de la pétition de G. H. Simard, écuyer, et autres, électeurs du dit collège électoral,

A l'honneur de faire rapport,

Que le comité est unanimement convenu de ce qui suit :—

1° Que la dernière élection pour le collège électoral de Stadacona est nulle.

2° Qu'un nouveau writ d'élection soit émané pour le dit collège électoral de *Stadacona*.

3° Que la dite pétition de *Hypolite Dubord*, écuyer, n'est ni frivole ou vexatoire.

4° Que ni la pétition du dit *G. H. Simard*, écuyer, et autres, ni leur opposition à la dite pétition du dit *Hypolite Dubord*, écuyer, ne sont frivoles ou vexatoires.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit adopté, et

Sur motion de l'honorable M. *A. J. Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, que Son Honneur l'Orateur émane son warrant adressé au clerc de la couronne en chancellerie pour l'émission d'un nouveau writ pour l'élection d'un Conseiller Législatif pour la division électoral de *Stadacona*, au lieu et place de *Pierre Gabriel Huot*, dont l'élection a été déclarée nulle.

L'honorable M. *Christie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant l'union de certaines églises presbytériennes y dénommées," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour transférer à la corporation de la cité d'*Hamilton* la propriété de l'aqueduc de cette cité," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Walker*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement des travaux de la compagnie du chemin de fer de la rive Nord et de la navigation et des terres du *St. Maurice*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Walker*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de navigation du *St. Laurent*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amende-

ments, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 32—Après “*Lee*,” insérez “l’honorable *William Hamilton Merritt*, “*James R. Benson* et *Charles C. Rykert*.”

Page 2, ligne 45—Après “*Wilson*,” insérez “l’honorable *William Hamilton Merritt* “et *James R. Benson*.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Ross*, secondé par l’honorable M. *Walker*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés et que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L’honorable M. *De La Terrière*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour pourvoir à la nomination de commissaires pour s’enquérir des affaires de la “caisse d’économie de *St. Roch* de *Québec*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L’honorable M. *De La Terrière* a proposé, secondé par l’honorable M. *A. J. Duchesnay*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Après débats,

L’honorable M. *Panet* a proposé en amendement, secondé par l’honorable Sir *E. P. Taché*,

De retrancher le mot “présentement,” et après “fois” d’insérer “d’hui en six mois.”

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, la Chambre s’est divisée et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McCore,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Walker.—24.</i>

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Hollis.—15.</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Perry,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l’affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu’amendée, elle a été aussi résolue dans l’affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L’honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte “pour incorporer le village de *Victoriaville*, dans le comté d’*Arthabaska*, et pour d’autres

“ fins,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Ferrier*, secondé par l’honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L’honorable M. *Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour pourvoir à la séparation de la cité de *Toronto* d’avec les comtés-unis de *York* et “ *Peel*, pour certaines fins judiciaires,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec divers amendements qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 4—Retranchez depuis “ fonctionnaires ” jusqu’à “ attachés,” et insérez “ judiciaires et exécutifs et tous autres officiers.”

Page 2, ligne 6—Après “ judiciaires ” insérez “ et exécutif.”

Page 2, ligne 8—Après “ judiciaires ” insérez “ et exécutif.”

Page 2, ligne 9—Après “ seront ” insérez “ et continueront d’être.”

Page 2, ligne 10—Après “ *Peel* ” insérez “ et le shérif des dits comtés-unis, ou au “ cas de la séparation des comtés-unis de *York* et *Peel*, alors le shérif du comté de *York* “ ou le shérif de la cité de *Toronto*, en autant que comté comme susdit, et comme tel “ shérif, il aura et exercera dans la dite cité relativement à icelle et à la prison d’icelle, “ et à tous autres égards, tels et les mêmes droits, pouvoirs et privilèges qui appartiennent “ au et sont exercés par le shérif des dits comtés-unis.”

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Allan*, secondé par l’honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu’amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l’Assemblée.

L’honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du chemin des sources de *Pétrole*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Patton*, secondé par l’honorable M. *Merritt*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L’honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour établir les municipalités locales et scolaires de *St. Louis de Blandford*, et de

"*St. Valère de Bulstrode*, dans le comté d'*Arthabaska*, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier* du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser le titulaire et les syndics de la paroisse protestante de *Drummondville*, dans le comté de *Drummond*, à disposer de certains immeubles," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte chapitre soixante-et-trois des statuts refondus du *Canada*, concernant les compagnies à fonds social," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la compagnie du chemin de fer des comtés de *Drummond* et d'*Arthabaska*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser les syndics de la congrégation de l'église presbytérienne en *Canada*, en rapport avec l'église d'*Ecosse*, à *Beauharnois*, à vendre un certain terrain par eux tenu en fideicommiss pour cette congrégation," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour légaliser certains actes de la société d'agriculture du comté d'*Arthabaska*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil pendant l'année mil huit cent soixante-et-un, et à certaines autres dépenses se rapportant au service public, et aussi pour prélever un emprunt sur le crédit du fonds consolidé du revenu," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre soixante-dix-sept des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, en " matière d'appel," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie hydraulique et des docks de *Montréal*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour confirmer l'arpentage de certaines parties de la cité d'*Ottawa*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Conseil Législatif.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 4—Après " d'iceux " insérez " pourvu néanmoins que rien de contenu au présent acte ne sera considéré ou interprété comme établissant l'existence de la limite ouest du dit lot marquée B, dans la dite concession marquée C, au nord du point où la dite limite coupe en premier lieu la rive sud de la rivière *Ottawa*."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce à l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour donner juridiction aux magistrats canadiens relativement à certaines offenses commises au *Nouveau-Brunswick*, par des personnes qui s'enfuient ensuite en *Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant le système de la médecine éclectique," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le comité spécial sur le bill intitulé : " Acte pour amender la charte de " la banque de *Montréal*," soit déchargé, et que le dit bill soit renvoyé au comité sur les banques.

L'honorable M. *Tessier*, avec la permission de la Chambre, a alors présenté une pétition de dame *Cécile Adélaïde Lagueux*, de *Québec*, veuve de feu *Jean Olivier Brunet*, et aussi une pétition de *Michel Lepage* et autres, des townships de *Stratford* et *Garthby*.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte vingt-trois *Victoria*, chapitre vingt-cinq et le chapitre quatre-vingt-cinq des statuts refondus " pour le *Bas-Canada*, en ce qui concerne l'exemption de certains effets de saisie en " paiement de dettes," a été lu, tel qu'amendé, la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie " des moulins à coton de *Toronto*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la corporation " de la ville d' *Owen Sound*, à imposer et percevoir certains péages et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Perry* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à l'occur, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre cinquante-quatre des statuts refondus " pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant les institutions municipales du *Haut-Canada*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Jeffrey* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 17—Après " tout " retranchez les mots jusqu'à " huissiers."

Page 1, ligne 19—Après " élection " insérez " après cette date."

Page 1, ligne 21—Après " nulle " insérez clause A.

CLAUSE A.

“ Chaque fois qu’aucun comté, division de comté, ou union de comtés sous “ l’acte “ relatif aux cours de division,” renfermera dans les limites de telle division, un chef-lieu “ ou ville de comté, le conseil de tel comté ou union de comtés, procurera de temps à autre “ tout local nécessaire et propre pour la cour de division de telle division dans laquelle “ tel chef-lieu est situé, et pour tous les officiers de telle cour, nonobstant toute chose à “ ce contraire.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d’eux ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte “ pour permettre à *Frederick Chase Capreol*, écuier, de disposer de certains terrains au “ moyen d’un partage nonobstant le chapitre quatre-vingt-quinze des statuts refondus du “ *Canada*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable Sir *Allan N. McNab*, secondé par l’honorable M. *Murney*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte “ pour diviser la municipalité de *St. Gabriel de Valcartier* en deux municipalités distinctes,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Panet*, secondé par l’honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte “ pour incorporer la société de colonisation du *Bas-Canada*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l’honorable M. *Proulx*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte “ pour confirmer les droits de la corporation du township de *Hope* comme actionnaire de “ la compagnie unie des chemins de *Hope*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Boulton*, secondé par l’honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte “ pour incorporer la compagnie du pont suspendu de *Clifton*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Christie*, secondé par l’honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Et une heure étant sonnée, l’honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à quatre heures de l’après-midi.

A quatre heures de l'après-midi, la Chambre s'est réunie, et

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>			

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table:—

Par l'honorable M. *Harwood*; de *William Pare*, de *Londres, Angleterre*, comme agent des créanciers préférentiels de la compagnie du chemin de fer Grand Tronc, résidant dans le royaume-uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*.

Laquelle dite pétition a été alors lue.

Par l'honorable M. *Tessier*; du conseil municipal de la paroisse de *St. Anne de la Pêrade*, dans le comté de *Champlain*.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour autoriser la corporation de la ville d'*Owen Sound*, à imposer et percevoir certains "péages et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la congrégation de *St. Michel de Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour transporter une certaine réserve de chemin ainsi que d'autres propriétés à *Sarak*

"*Davidson Russell*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre six des statuts refondus du *Canada*, concernant l'élection des membres de la Législature."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour expliquer et amender l'acte des chemins de fer," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 35—Après " utilité " insérez " s'il est payé au propriétaire de la terre " ou payé en cour pour son bénéfice."

Page 1, ligne 39—Retranchez depuis " supérieures " jusqu'à " exercera " dans la 40e ligne et insérez " du *Haut* ou du *Bas-Canada*."

Page 2, ligne 32—Retranchez depuis " faites " jusqu'à " après."

Page 3, ligne 16—Après " conséquence " insérez clause A.

CLAUSE A.

" L'intérêt du prix d'achat ou la rente d'aucune propriété immobilière acquise ou prise à bail par toute compagnie de chemin de fer et nécessaire pour l'exploitation de tel chemin de fer, et le prix d'achat, d'aucune propriété immobilière ou chose sans lesquelles le chemin de fer ne pourrait être exploité, seront considérés former partie des frais de l'exploitation de tel chemin de fer et seront défrayés comme tels à même les revenus du chemin de fer."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie d'amélioration de *Windsor*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Walker*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte des clauses générales refondues des compagnies à fonds social," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 9, ligne 37—Après " responsables " insérez " sur aucun et tout contrat ou engagement par écrit de la compagnie à la face duquel le mot " limité " ou les mots

“ responsabilité limitée ” ne sont pas distinctement écrits ou imprimés à la suite du nom “ de la compagnie où il se rencontre pour la première fois, et aussi.”

Page 9, ligne 38—Retranchez “ d’icelle ” et insérez “ de la compagnie.”

Page 9, ligne 41—Retranchez “ en conséquence ” et insérez “ surtout tel contrat ou engagement ou pour le recouvrement de toute telle dette.”

Page 9, ligne 42—Après “ poursuivi ” insérez “ sur tel contrat ou pour icelle dette ” et retranchez depuis “ après ” jusqu’à “ ni ” dans la 43e ligne, et insérez “ qu’icelle est devenue exigible.”

Page 9, ligne 44—Retranchez depuis “ l’année ” jusqu’à “ ni ” dans la 45e ligne, et insérez “ suivante.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L’honorable M. *Campbell*, du comité sur les banques auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour amender la charte de la banque de *Montréal*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec un amendement, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 25—Retranchez depuis “ banque,” jusqu’à “ le ” dans la page 2, ligne 5, et insérez la clause A.

CLAUSE A.

“ Lorsque l’intérêt dans une action ou actions du capital de la banque, ou dans le “ dividende en provenant, ou le droit de propriété à un dépôt qui y est fait, sera transmis “ par la mort d’aucun actionnaire ou autrement, ou lorsque la propriété ou le droit légal à “ la possession d’une action ou actions, dividende ou dépôt, changera par aucun moyen “ légitime, autre que par transfert, suivant les dispositions du présent acte, ou sera contesté, “ et que les directeurs de la dite banque entretiendront des doutes raisonnables sur la “ légalité d’aucun droit sur et à telle action ou actions, dividende ou dépôt, alors et au dit “ cas, il sera loisible à la banque de faire et déposer, dans la cour supérieure pour le *Bas-* “ *Canada*, une déclaration et pétition par écrit, adressées aux juges de la dite cour, “ exposant les faits et le nombre d’actions appartenant antérieurement à la partie au nom “ de laquelle les dites actions sont inscrites dans les livres de la banque, ou le montant “ des dépôts inscrits au nom du déposant, et demandant un ordre ou jugement décidant et “ adjugeant les dites actions, dividendes ou dépôts, à la partie ou aux parties y ayant “ légalement droit ; et, par le dit ordre ou jugement, la banque se conduira et se tiendra “ absolument à couvert et indemne et déchargée de toutes et chacune les autres réclama- “ tions au sujet des dites actions ou dépôts, ou en provenant ; pourvu, toujours, qu’avis de “ la dite pétition sera donné à la partie réclamant les actions, dividendes ou dépôts, “ laquelle, sur la production de la dite pétition, établira ses droits aux actions, dividendes “ ou dépôts mentionnés dans la dite pétition, et les délais pour plaider et toutes les autres “ procédures aux dits cas, seront les mêmes que celles qui sont observées dans les inter- “ ventions dans des causes pendantes devant la dite cour supérieure ; pourvu, aussi, que “ les frais et dépens encourus, pour obtenir le dit ordre et jugement, seront payés par la “ partie ou les parties auxquelles les actions, dividendes ou dépôts, seront déclarés léga- “ lement appartenir, et les actions, dividendes ou dépôts, ne seront point transférés ou “ remboursés, selon le cas, avant que les dits frais et dépens ne soient payés, sauf le recours “ de la dite partie contre toute personne contestant son droit.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à l'incorporation judiciaire des compagnies à fonds social," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement qu'il soumettrait à la Chambre aussitôt qu'elle voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Page 1, lignes 19 et 20—Après " naturalisation " insérez clause A.

CLAUSE A.

La cinquante-troisième section du dit acte est par le présent amendée de manière à lire comme suit :—

" Les directeurs de la compagnie seront conjointement et solidairement responsables sur tout et chaque contrat ou engagement par écrit de la compagnie à la face duquel le mot " limité," ou les mots " responsabilité limitée " ne sont pas distinctement écrits ou imprimés à la suite du nom de la compagnie où il se rencontre pour la première fois, et aussi envers les ouvriers, serviteurs et apprentis de la compagnie, pour toute dette n'excédant pas une année de gages dus pour services rendus à la compagnie pendant la durée de leur charge respectivement ; mais aucun directeur ne sera sujet à une action sur aucun tel contrat ou engagement ou pour le recouvrement d'aucune telle dette, à moins que la compagnie n'ait été poursuivie sur tel contrat pour icelle dette dans une année après qu'icelle est devenue exigible, ni à moins que tel directeur ne soit poursuivi dans l'année suivante, ni avant qu'une exécution contre la compagnie n'ait été rapportée sans être liquidée, en tout ou en partie ; et le montant dû sur telle exécution sera le montant recouvrable avec dépens contre les directeurs."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Shaw*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser la corporation de la cité d' *Ottawa* à prolonger la rue *William* jusqu'à la place du marché," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant, reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 16—Après " nécessaire " insérez " et attendu qu'il appert que les parties intéressées dans la propriété sur laquelle il est projeté d'ouvrir la dite rue, consentent maintenant au présent acte."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la questions de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Shaw*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été *Ordonné*, que le dit amendement soit grossoyé et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cett Chambre que le Conseil Legislatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Shaw*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser la corporation de la cité d'*Ottawa* à percevoir certains arrérages de " taxes arriérées de l'année mil huit cent cinquante-neuf," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Shaw*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Legislatif a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Leslie*,

Que le bill intitulé : " Acte pour abroger une certaine partie du trente-deuxième chapitre des statuts refondus du *Canada*, et pour faire de meilleures dispositions pour " l'encouragement des arts et manufactures," soit replacé sur les ordres du jour et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Vankoughnet*, *Alexander* et *Campbell*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour incorporer la banque *Jacques-Cartier*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *Allan N. MacNab*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité sur les banques.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " relatif à l'esplanade de *Toronto*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour permettre à *John Ericsson* d'obtenir des lettres patentes pour une machine calorique perfectionnée," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour faire disparaître tous doutes quant à la validité du règlement numéro cinquante-sept, de la corporation du comté de *Grey*, et de certaines débetures émises sous son autorité," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Merritt*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Legislative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser la cité de *Toronto* à émettre des débetures au montant de deux cent mille piastres, et pour consolider la dette publique de la cité," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour définir et établir certaines réserves de chemin et lignes de division dans le township de *Burford* ;" et aussi le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à la banque du district de *Niagara*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé les dits bills sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte vingt-troisième *Victoria*, chapitre cent cinq, intitulé : " Acte concernant le chemin de fer du Nord du *Canada*, en autant qu'il se rapporte à la construction de l'embranchement de la ville de *Barrie*, et autres objets y mentionnés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Merritt*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour lever tous doutes quant à la validité de certains legs portés au testament de feu *Nathan Gage*, et pour autoriser les fidéi-commissaires y nommés à donner suite aux dits legs," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *A. J. Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour établir et continuer l'arpentage dans le township de *King*, dans le comté d'*York*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender les actes pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Carillon* et *Grenville*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " concernant les biens confisqués dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour modifier les délimitations du village d'*Acton Vale*, dans le comté de *Bagot*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour autoriser le conseil municipal de la paroisse de *Ste. Anne de la Pêrade* à établir " certains taux de péage sur le pont de la rivière *Ste. Anne*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour amender le chapitre soixante-et-douze des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, " intitulé : " Acte concernant les mariages dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *Allan N. McNab*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour amender de nouveau l'acte pour incorporer la compagnie métropolitaine du gaz et " de l'eau de la cité de *Toronto*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Walker*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour incorporer la compagnie du chemin de fer à passagers de la cité de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, avec la permission de la Chambre, a présenté

une pétition de *J. H. Price* et *N. Forsyth*, demandant la passation du bill pour incorporer la compagnie du pont suspendu.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable *M. Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte municipal refondu du *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 19—Retranchez depuis "abrogé" jusqu'à "pouvoirs" dans la 24e ligne.

Page 4, ligne 33—Après "clotures" insérez clause A.

CLAUSE A.

"Le huitième paragraphe de la 42e section est par le présent abrogé et le suivant y est substitué :—" Tout tel chemin traversant le *St. Laurent* sera tracé et entretenu par les et aux frais des municipalités locales qui bordent le *St. Laurent*, et les dites municipalités locales pourront recouvrer du conseil de comté les frais encourus pour l'entretien des dits chemins sur la présentation d'un état certifié de tels frais par le secrétaire-trésorier de chaque telle municipalité locale."

Page 11, ligne 27—Après "*St. Hyacinthe*" insérez clauses B et C.

CLAUSE B.

"Attendu qu'il a existé des doutes quant à la légalité de l'organisation des townships unis de *Newport, Ditton, Chesham, Clinton* et *Aukland*, dans les comtés de *Compton* et *Beauce*, comme municipalité locale, il est déclaré que les dits townships depuis le jour de l'élection par eux faite d'un conseil local dans le mois de juillet 1855, comme telle municipalité, sont devenus et sont telle municipalité légalement organisée sous le nom de la corporation des townships unis de *Newport, Ditton, Chesham, Clinton* et *Aukland*, et tous réglemens, actes et procédures du conseil et de ses officiers, étant d'ailleurs légalement réguliers, ont été et sont par le présent déclarés être légaux comme étant les réglemens, actes et procédures du conseil et des officiers d'une municipalité locale dûment constituée, et les dits townships pourront ci-après être séparés en la manière ordinaire, en conformité des dispositions de l'acte amendé par le présent."

CLAUSE C.

"Aucunes procédures ci-devant prises ou faites en vertu du dit acte ne seront nulles à raison de ce que l'avis public mentionné dans la sixième section du dit acte, n'a pas été publié, tel que pourvu, dans les langues anglaise et française."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable *M. Vankoughnet*, secondé par l'honorable *M. Knowlton*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable *M. A. J. Ferguson* a proposé, secondé par l'honorable *M. Jeffrey*,

Que le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant les institutions municipales du *Haut-Canada*, et donner le pouvoir aux conseils municipaux d'accorder des frais de voyage à leurs membres," soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable *M. Matheson* a proposé en amendement, secondé par l'honorable *M. Knowlton*,

De retrancher tous les mots après "fois" et d'insérer "d'hui en trois mois."

Après débats,

La question de concours étant mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour abroger l'acte pour incorporer les pilotes du havre de Québec et au-dessous," il a été

Ordonné, que le dit bill soit déchargé des ordres du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser les Chambres de notaires à admettre, après examen, *Jules Huguenin* et *Joseph Lefebvre* comme notaires," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Knowlton*, *Foster*, *Tessier* et *Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'élevateurs à grain et de magasins flottants du *St. Laurent*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *McDonald*, *Ferrier* et *Leslie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie d'entrepôt, de bassins et de quais du *St. Laurent*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *E. H. J. Duchesnay*, *Tessier* et *Harwood*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour placer certains immeubles appartenant à feu *John Knatchbull Roche*, entre les mains de syndics," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Seymour*, *Boulton* et *Matheson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la société *St. George d'Ottawa*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Shaw*, *Matheson* et *Crawford*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des rues de *Toronto*,"

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et,

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Alexander*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Campbell*, du comité sur les banques et auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque *Jacques Cartier*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

Page 10, ligne 6. Retranchez depuis "banque" jusqu'à "II" dans la 14 ligne, et insérez la clause A

CLAUSE A.

" Le montant réuni des engagements de tous les directeurs envers la dite banque, n'excédera pas à la fois un vingtième du montant entier des avances ou escomptes courants alors faits par la banque."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil pour l'année mil huit cent soixante-et-un, et à certaines autres dépenses se rattachant au service public, et aussi pour prélever un emprunt sur le crédit du fonds consolidé du revenu," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de navigation du *St. Laurent*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre cinquante-quatre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant les institutions municipales du *Haut-Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour permettre à *Frederick Chasse Capreol*, écuyer, de disposer de certains terrains au moyen d'un partage, nonobstant le chapitre quatre-vingt-quinze des statuts refondus du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir A. N. *McNab*, et des honorables MM. *Patton*, *Boulton* et *Murney*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre soixante-dix-sept des statuts refondus pour le *Bas-Canada* en matière d'appels," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre à sa prochaine séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour diviser la municipalité " de *St. Gabriel de Valcartier* en deux municipalités distinctes," a été lu la seconde fois.
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Panet, Armand* et *Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société de " colonisation du *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Proulx*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre à sa prochaine séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour confirmer les droits de " la corporation du township de *Hope*, comme actionnaire de la compagnie unie des " chemins de *Hope*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton, Seymour, Matheson, Jeffrey* et *Shaw*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Et six heures étant sonnées, l'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à sept heures et demie ce soir.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gutremont,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Matheson,</i>		

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour placer certains immeubles appartenant à feu *John Knatchbull Roche*, entre " les mains de syndics," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité conjoint des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

Les membres, au nom du Conseil Législatif, du comité conjoint des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque du parlement,

PRENNENT LA LIBERTÉ DE PRÉSENTER LEUR SECOND RAPPORT :—

Le comité a cru devoir s'assurer pour une autre année des services de M. *Coventry*, employé à la collection de matériaux relatifs à l'histoire des premiers temps de la province haut-canadienne, et l'a autorisé à s'adresser aux héritiers de feu le juge en chef *Powell*, pour en obtenir la permission de transcrire quelques documents précieux appartenant à ce monsieur, et qui renferment, dit-on, des informations d'une très-grande valeur sur les affaires publiques de la province haut-canadienne de cette époque.

Il a reçu une communication de l'Abbé *Ferland*, ainsi que de MM. *Faribault*, *Garneau* et autres messieurs intéressés aux recherches historiques, lui demandant une appropriation pour la publication de certains documents empruntés à la volumineuse et importante collection de manuscrits qui se trouve à la bibliothèque, collection qui comprend au-delà de cinquante volumes in-folio sur l'histoire des premiers temps de la colonisation du *Canada Français*. Avant d'accéder à cette demande, votre comité a jugé à propos d'ordonner qu'un rapport, spécifiant la nature et l'importance des documents que l'on voulait publier, fût préparé pour lui être soumis à la prochaine session. En même temps, et dans la vue de faciliter ce travail, le comité a décidé de recommander que l'Orateur de votre honorable Chambre soit autorisé d'avancer aux pétitionnaires les deniers dont il auront besoin pour faire venir de *Paris*, les documents qui leur manquent pour compléter la série qu'ils se sont procurée déjà aux archives de *Paris*. En l'année 1857, ces messieurs s'adressèrent par pétition au comité pour lui demander un octroi de £350 destiné à compléter cette importante collection, et dans le temps l'on disait qu'il restait encore près de 6,000 pages de manuscrits à transcrire pour compléter la série. Il ne fut rien fait alors au sujet de cette demande; une seconde tentative, faite dans la session suivante, eût le même résultat. Le comité est cependant d'opinion qu'il serait convenable de prendre des mesures pour se procurer les dits documents le plus tôt possible et d'une manière économique, avant que d'entreprendre la publication d'aucune partie d'iceux.

Les ouvrages mentionnés ci-dessus et publiés récemment dans le pays, ont été soumis au comité, pour être par lui examinés et encouragés. Ce sont : "Les oiseaux du *Canada*," par *J. M. LeMoine*—Le conseiller du peuple, ou réflexions adressées aux canadiens-français, par un compatriote; et, "A few months in the East; or, a Glimpse of the Red, the Dead, and the Black Seas," by a Canadian, (Mr. *J. Bell Forsyth*). Le comité a décidé d'approprier pour chacun de ces ouvrages une somme de cinquante dollars, destinée à l'achat d'exemplaires qui seront envoyés aux différentes bibliothèques qu'échangent avec la vôtre.

Bibliothèque du Parlement,
13 mai, 1861.

L'honorable M. *Knowlton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser les chambres des notaires à admettre, après examen, *Jules Inguévin*, et *Joseph Lefebvre*, comme notaires," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Knowlton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Après débats,

L'honorable M. *Punct* a proposé en amendement, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,

De retrancher le mot "présentement," et après "fois" d'insérer "d'hui en six mois."

La question de concours étant mise sur la dite motion d'amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Duchesnay, E. H. J. Panet,
Jeffrey, Perry,
Matheson,

Seymour,
Taché, Sir E. P.,

Vankoughnet,
Walker.—9.

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Tessier.—20.</i>

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *E. J. H. Duchesney*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie d'entrepôt, de " bassins et de quais du *St. Laurent*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *E. J. H. Duchesney*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *McDonald*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'élévateurs à grain et de magasins flottants du *St. Laurent*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 31—Après " augmenté " insérez " pourvu toujours que la dite compagnie aura versé la somme de vingt piastres sur le fonds social des deux cents actions " avant de commencer des affaires sous l'autorité du présent acte."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte " pour permettre à *Frederick Chasse Capreol*, écuyer, de disposer de certains terrains au " moyen d'un partage, nonobstant le chapitre quatre-vingt-quinze des statuts refondus du " *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Merritt*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Panet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour diviser la municipalité de *St. Gabriel de Valcartier* en deux municipalités " distinctes," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que le bill intitulé : " Acte pour autoriser le conseil municipal de la " paroisse *Ste. Anne* de la *Pérade* à établir certains taux de péage sur le pont de la rivière " *Ste. Anne*," soit maintenant lu la seconde fois.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Tessier*, *Letellier de St. Just* et *Armand*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour continuer pendant un temps limité les divers actes y mentionnés et pour d'autres " fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les lois relatives à la cour de Recorder de la cité de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché*, et des honorables MM. *Tessier* et *Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour consolider la dette de la ville de *Port Hope*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Jeffrey*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incor- " porer la compagnie du pont suspendu de *Clifton*."

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour expliquer et amender " l'acte des chemins de fer," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte des clauses générales refondus " des compagnies à fonds social," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre " soixante-et-douze des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant " le mariage dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte muni- " cipal refondu du *Bas-Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque *Jacques Cartier*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compa- " gnie de chemin de fer des rues de *Toronto*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour octroyer " à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses " du gouvernement civil pour l'année mil huit cent soixante et un, et à certaines autres " dépenses se rattachant au service public, et aussi pour prélever un emprunt sur le crédit " du fonds consolidé du revenu,"

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,
Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre soixante et dix-sept des statuts " refondus pour le *Bas-Canada*, en matière d'appels,"

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Archambault* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander qu'il lui soit permis de siéger de nouveau.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau demain, et que ce soit le premier item sur les ordres de ce jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les biens " confisqués dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre six " des statuts refondus du *Canada*, concernant l'élection des membres de la Législature, " pour faire disparaître les doutes qui se sont élevés quant au droit d'appel dans le cas ci- " après mentionné," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour " permettre à *John Ericsson* d'obtenir des lettres patentes pour une machine calorique " perfectionnée,"

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *A. J. Dushesnay* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif à l'esplanade de " *Toronto*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Alexander, Gordon et Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender " l'acte vingt-troisième *Victoria*, chapitre cent cinq, intitulé : " Acte relatif au chemin de " fer du nord du *Canada*, en autant qu'il se rattache à la construction de la ligne d'embranchement dans la ville de *Barrie*, et à d'autres fins y mentionnées," il a été

Ordonné, qu'il soit déchargé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la cité de " *Toronto* à émettre les débentures au montant de deux cent mille piastres, et pour consolider la dette publique de la cité," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Seymour* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par M. *Ross*, il a été

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour lever tous doutes quant " à la validité de certains legs portés au testament de feu *Nathan Gage*, et pour autoriser " les fidéi commissaires y nommés à donner suite aux dits legs," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Hollis Smith* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour faire disparaître tous " doutes quant à la validité du règlement numéro cinquante-sept de la corporation du " comté de *Grey*, et de certaines débentures émises sous son autorité," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Foster* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour établir et continuer un " arpentage dans le township de *King*, dans le comté de *York*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet*, *Allan* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les actes incor " porant la compagnie du chemin de fer de *Carillon* et *Greenville*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour changer les limites du " village d'*Acton Vale*, dans le comté de *Bagot*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Hollis Smith* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie " de chemin de fer à passagers de la cité de *Montreal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Létellier de St. Just* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau " l'acte pour incorporer la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau de la cité de " *Toronto*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ross*, *Allan* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le bill intitulé : " Acte pour incorporer " La société de colonisation du *Bas-Canada*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Panet* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Page I, ligne 40—Après " acres " insérez clause A.

CLAUSE A.

" Les actionnaires de la dite société n'auront pas le droit de faire le partage d'aucun " bénéfice entr'eux, mais tous les bénéfices qui pourront être réalisés, une fois les frais " d'administration de la dite compagnie payés, seront appropriés par la dite corporation à " la colonisation en cette province."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il été agrée.

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été alors mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Allan* soit ajouté au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour abroger le chapitre trente-deux des statuts refondus du *Canada*, et autrement pourvoir à l'encouragement de l'agriculture, des arts et des manufactures."

L'honorable M. *Tessier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser le conseil municipal de la paroisse de *Ste. Anne de la Pêrade* à établir "in certains taux de péage sur le pont de la rivière *Ste. Anne*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton* il a été

Ordonné, que le temps limité pour recevoir les pétitions pour bills privés et les bills privés de l'Assemblée Législative, soit prolongé jusqu'à samedi prochain, inclusivement.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Perry*, La Chambre s'est ajournée à demain, à onze heures du matin.

Vendredi, 17 Mai, 1861.

Les membres présents ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferguson, A. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *Ross* ; de *Richard Perry* et autres, de la septième concession du township de *King*, dans le comté de *York*.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Walker*, il a été Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour établir et continuer un arpentage dans le township de *King*, “ dans le comté de *York*.”

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la corporation de la cité de *Québec* ; demandant qu'il ne soit accordé aucun nouveau délai pour le parachevement des travaux de la compagnie du chemin de fer de la rive nord.

D'*Archibald Kerr* et autres, du township de *Newport*, dans le comté de *Gaspé* ; demandant une allocation pour améliorer un certain chemin.

De la chambre de commerce de *Québec* ; demandant que le bill intitulé : “ Acte pour “ amender le chapitre soixante-dix-sept des statuts refondus pour le *Bas-Canada* en matière d'appels,” ne devienne pas loi.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, pour la présente session, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

CONSEIL LÉGISLATIF.

Chambre de Comité, 16 mai, 1861.

Le comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif, pour la présente session, a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité a examiné les comptes du greffier depuis le premier jour de janvier dernier, jusqu'au premier jour de mai courant.

Le jour en premier lieu mentionné, le greffier avait en mains au crédit de votre Honorable Chambre, une balance de seize mille cinq-cent-soixante-et-cinq piastres quatre-vingt-seize centins, (\$16,565.96), tel qu'il appert par le premier rapport de votre comité.

Le greffier a depuis reçu vingt mille piastres (\$20,000,) faisant en tout trente-six mille cinq cent soixante-et-cinq piastres quatre-vingt-seize centins (\$36,565.96.) dont il avait à rendre compte.

Le greffier a rendu compte à la satisfaction de votre comité, au moyen de pièces justificatives numérotées depuis deux cent soixante-et-un, jusqu'à quatre cent trente-quatre inclusivement, d'une dépense dans l'intervalle ci-haut mentionné, de vingt-deux mille deux cents trente-huit piastres, sept centins (\$22,238 07), de sorte que le premier du courant il était dû par cet officier à votre honorable Chambre une balance de quatorze mille trois cent vingt-sept piastres quatre-vingt-neuf centins (14,337.89).

Afin de couvrir cette somme et mettre le greffier en état de faire face aux dépenses courantes de votre honorable Chambre, pendant le reste de la session et la vacance prochaine, votre comité recommande qu'il soit fait demande, à qui il appartient, de telles sommes à être avancées au greffier suivant qu'il en aura besoin, de temps à autre, d'ici au commencement de la prochaine session, et ne devant pas excéder en tout cinquante mille piastres (50.000.) Il a été soumis un compte à votre comité de la part de l'imprimeur de la Reine, se montant à la somme de \$2,177 02, pour impression pour 1859. Ce compte n'étant pas certifié par l'officier préposé à cette fin, votre comité recommande qu'il soit examiné pendant la vacance en conformité aux instructions données au greffier, et pris en considération à la prochaine session du parlement.

Il a été aussi présenté un compte à votre comité de la part de Messieurs *Thompson* et Cie., de cette cité, au montant de soixante-trois piastres trente-trois centins (\$63.33), balance qui leur est due pour des exemplaires de la publication appelée "*The Mirror of Parliament*," distribués pendant la dernière session aux membres de votre honorable Chambre. Votre comité recommande que cette somme soit payée. Il a été présenté une pétition à votre comité par *Antoine Alphonse Boucher*, écuier, traducteur français additionnel, et greffier des comités de votre honorable Chambre, demandant une augmentation d'appointements, et votre comité recommande en conséquence que les appointements du pétitionnaire soient augmentés de cent piastres par année, à compter du premier du courant.

Votre comité a pris en considération la pétition qui lui a été renvoyée d'*Abraham Perron*, de la cité de *Québec*, maître mécanicien, et de *George Gingras*, du même lieu, carrossier, demandant qu'une estampille à lettres dont le dit *Abraham Perron* est l'inventeur, soit acquise par votre honorable Chambre, et votre comité ne croit pas devoir recommander que cette demande soit favorablement reçue.

Le tout respectueusement soumis.

E. P. TACHÉ,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Alors l'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Seymour*.

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence d'émettre son warrant en faveur du greffier de cette Chambre, de temps à autre, pour telles sommes qu'il requerra jusqu'au premier jour de la session prochaine, n'excédant pas en tout cinquante mille dollars, afin que cet officier puisse rencontrer les dépenses de cette Chambre durant la présente année, et dont il rendra compte ci-après.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Shaw*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la Société *St. George* d'*Ottawa*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement."

Sur motion de l'honorable M. *Shaw*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif à la cotisation de la propriété dans le *Haut-Canada*."

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour prolonger de nouveau le délai pour l'enregistrement de transports aux institutions religieuses dans le *Haut-Canada*."

Aussi, le bill, intitulé : "Acte relatif aux cartes ou plans de villes ou villages dans le *Haut-Canada*,"

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour permettre l'établissement d'une cour de commissaires dans la municipalité d'*Hébertville*, dans le comté de *Chicoutimi*, bien qu'il n'y ait pas le nombre d'électeurs voulu."

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif aux compagnies d'assurance mutuelle dans le *Haut-Canada*,"

Et aussi le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ces bills sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte des clauses générales refondues des compagnies à fonds social."

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour autoriser la corporation de la cité d'*Ottawa* à prolonger la rue *William* jusqu'à la Place du Marché."

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif à l'incorporation judiciaire des compagnies à fonds social."

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour amender la charte de la banque de *Montréal*."

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de la vingt-troisième *Victoria*, chapitre vingt-cinq et le chapitre quatre-vingt-vingt des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, en ce qui concerne l'exemption de certains effets de saisie en paiement de dettes."

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour expliquer et amender l'acte des chemins de fer."

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la 'banque *Jacques-Cartier*.'"

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte municipal refondu du *Bas-Canada*,"

Et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits aux dits bills par le Conseil Législatif, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour rendre plus générale la pratique de la vaccination," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Conseil Législatif.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 16. Après "*London*," insérez "et dans la ville de *Sherbrooke*."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui il a été agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de navigation du *St. Laurent* ;" et aussi le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la séparation de la cité de *Toronto*, avec les comtés unis de

“ *York et Peel*, pour certaines fins judiciaires,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer la ville de *Lévis*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour confirmer les droits de la corporation du township de *Hope*, comme actionnaire de la compagnie unie des chemins de *Hope*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour amender de nouveau l'acte pour incorporer la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau, de la cité de *Toronto*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour amender et refondre les lois relatives à la cour du Recorder de la cité de *Québec*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 2, ligne 3. Après “ bâtisse insérez ce qui suit comme étant la septième section.

SECTION 7.

“ 7. De toute action pour le recouvrement d'aucune somme ou sommes d'argent payées par le possesseur ou le propriétaire d'aucun immeuble dans les limites de la dite cité pour la taxe de l'eau ou pour toute autre taxe, cotisation, impôt ou droit quelconque, pour et au nom de son locataire, ou que le dit locataire est convenu de payer ou acquitter suivant les conditions de son bail ou autrement.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui il a été agréé.

Ordonné, que le dit amendement soit grossyé, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication l'informant que c'était l'intention de Son Excellence le Gouverneur-Général de se rendre à la Chambre du Conseil Législatif, samedi, le 18 courant, à deux heures de l'après-midi, pour proroger la présente session de la Législature.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie des élévateurs à grain et des magasins flottants du *St. Laurent*,” a été lu, tel qu'amendé, la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour continuer pendant un temps limité les différents actes y mentionnés et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Walker*, il a été

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité conjoint pour l'administration de la bibliothèque du parlement, il a été

Ordonné, que le dit rapport reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour consolider la dette de la ville de *Port Hope*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Jeffrey*, *Seymour*, *Perry* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre soixante-dix-sept des statuts refondus pour le *Bas-Canada* en matière d'appels."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre quatre-vingt-neuf des statuts refondus pour le *Haut Canada* concernant l'enregistrement de titres et autres instruments," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Merritt*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant l'inspection du cuir à semelle," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferry*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant les actes d'agence faits d'après le décès du principal," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *A. J. Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un Message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte

“ pour amender l'acte concernant les enquêtes sur les accidents causés par le feu,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *A. J. Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour expliquer certaines parties du chapitre soixante-douze des statuts refondus pour le “ *Bas-Canada*, en ce qui se rattache à l'admission des aspirants à la profession d'avocat,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été alors lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un Message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender le chapitre soixante treize des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*,” intitulé : “ Acte concernant le “ notariat,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *A. J. Fergusson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Et une heure étant sonnée, l'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à quatre heures de l'après-midi.

A quatre heures de l'après-midi, la Chambre s'est réunie.

Les membres présents ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Pauet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De La Ferrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>	
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Matheson,</i>		

L'honorable M. *Jeffrey*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour consolider la dette de la ville de *Port Hope*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 12. Retranchez depuis “ semi-annuellement,” jusqu'à “ le ” dans la

21e ligne, et insérez “ Rien de contenu au présent acte, n'affectera, n'amoindrira ou ne retardera aucune hypothèque, réclamation ou garantie sur la dite ville ; mais icelles resteront valables et entières jusqu'à ce qu'elles soient acquittées au moyen des débetures à être ainsi émises comme susdit ou autrement.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Jeffrey*, secondé par l'honorable M. *A. J. Fergusson*, il a été ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *McDonald* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer international,” le dit bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender de nouveau l'acte pour incorporer la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau, de la cité de “ *Toronto*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte pour confirmer les droits de la corporation du township de *Hope* comme actionnaire de la compagnie unie des chemins de *Hope*.”

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Shaw*, Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. *Seymour* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Perry*, De retrancher “ maintenant ” et après “ fois ” d'insérer “ d'hui en trois mois.”

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion d'amendement, la Chambre s'est divisée et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Proulx,</i>	<i>Walker.—25.</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>			

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

*Boulton,**Matheson,**Patton,**Shaw.*—4.

Ainsi elle a passé dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour transporter une certaine réserve de chemin ainsi que d'autres propriétés à "*Sarah Davidson Russell*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 1—Après " pourvu " insérez " aussi."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu troisième fois en conséquence,

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Ferrier*, avec la permission de la Chambre, a présenté une pétition de l'association chrétienne des jeunes gens de *Montréal*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les " lois relatives à la cour du recorder de la cité de *Québec*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville de *Lévis*,"

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché*, et des honorables MM. *Ferrier*, *Tessier*, *Pamet* et *Armand*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre quatre-vingt-neuf des Statuts refondus pour le *Haut-Canada*, concernant l'enregistrement de contrats et autres instruments," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton* secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été *Ordonné*, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant l'inspection du cuir à semelle," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les actes d'agence faits après le décès du principal," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Fergusson*, *Vankoughnet* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant les enquêtes sur les accidents causés par le feu," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité spécial en dernier lieu nommé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre soixante-troize des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, intitulé : " Acte concernant le notariat," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Moore* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Panet*, il a été

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour expliquer certaines parties du chapitre soixante-douze des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, en ce qui se rattache à l'admission des aspirants à la profession d'avocat," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la société de colonisation du *Bas-Canada* ;"

Et aussi le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'élevateurs à grain et de magasins flottants du *St. Laurent*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 4, ligne 33—Après "l'immeuble" insérez la section 19 qui suit :

SECTION 19.

"Et nulle telle action ne sera non plus à l'avenir intentée dans le cas ou le défendeur serait devenu partie à un acte à l'effet de céder l'immeuble, ou renoncer au douaire auquel l'immeuble est assujéti en faveur d'un acquéreur, bien que la reconnaissance prescrite par la loi alors n'ait pas été donnée, ou bien qu'il puisse y avoir quelque informalité à cet égard."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour pourvoir sans poursuite à la forclusion des hypothèques dans certains cas," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*, et il a été *Ordonné*, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le bill soit lu la troisième fois présentement.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite moticu, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre à sa prochaine séance.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un le bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre soixante-huit des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, concernant les compagnies d'assurance mutuelle," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'agriculture," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Et six heures étant sonnées, l'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à sept heures et demie, ce soir.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonall,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, armateur,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Panel,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>Matheson,</i>		

L'honorable M. *Alexander*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte relatif à l'esplanade de *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été ordonné, que les dits bill et rapport soient renvoyés à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité sur les dits bill et rapport.

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *de Beaujeu* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 19—Retranchez depuis "respectives," jusqu'à "le," dans la page 2, ligne 12, et insérez "et aussi toutes réclamations et demandes des propriétaires et locataires des dit lots de grève, contre la dite corporation quant à tous dommages soufferts par eux, ou aucune perte ou dommage ou dépréciation en valeur des lots de grève par suite de ce que leur communication immédiate avec l'eau a été interrompue, soit en tout ou en partie, au moyen de la construction de l'esplanade ou de quelque traverses s'y attachant, seront respectivement soumises à la décision d'arbitres, tel que ci-dessus mentionné."

"Dans chaque cas, la partie ou les parties intéressées ou réclamantes contre la dite corporation, nommeront un arbitre et la corporation en nommera un autre, et il sera donné avis des dites nominations par les parties intéressées et la corporation de part et d'autre, respectivement ; et dans le cas de la corporation, tel avis sera donné par et à son chef."

"Les deux arbitres feront choix d'un sur arbitre."

"Si dans les dix jours qui suivront l'avis qu'elle aura reçu de la nomination d'un arbitre, la partie signifiée néglige de nommer un arbitre, ou si dans les dix jours qui suivront la nomination du deuxième arbitre, les deux arbitres négligent de nommer un sur arbitre, alors et dans chaque tel cas, il sera loisible à l'un des juges des cours supérieures de loi, siégeant en chambre, de nommer un arbitre pour la partie ou les arbitres en défaut."

“ Le renvoi sera par écrit sous le sceau de la corporation et le seing de son chef et les seing et sceau de la partie adverse, et comprendra un énoncé des matières et choses mentionnées dans la première section du présent acte, pour la décision finale des arbitres y nommés.”

“ Et s'il appert lors de tout tel arbitrage, que par la construction de l'esplanade ou le comblement d'icelle, ou qu'à raison de ce que leur communication immédiate avec l'eau étant coupée ou interrompue en tout ou en partie, les dits lots de grève sont endommagés ou dépréciés en prix ou en valeur, comme propriété de lots de grève dans la cité de *Toronto*, au-delà du montant dû à la corporation par le propriétaire ou les propriétaires des dits lots de grève pour la construction ou le comblement d'icelle, alors les dits arbitres adjugeront tel excédant aux propriétaires ou locataires de lots de grève, selon le cas, mais si le montant dû à la corporation par les propriétaires ou locataires des dits lots de grève pour la construction ou le comblement de l'esplanade comme susdit, excède le montant des dommages ou de la dépréciation susdite, alors les arbitres adjugeront tel excédant à la corporation.”

“ Dans le cas où le propriétaire, le locataire ou toute autre personne serait un enfant en bas âge, *non compos mentis*, ou frappée d'incapacité légale, ou serait absent de la province ou inconnu, et qu'il ne se trouverait pas dans cette province de personne connue comme étant autorisée légalement à agir pour lui dans cette matière, à laquelle il pourrait être signifiée une copie de l'instrument par l'arpenteur de la cité, ou qui aurait pu lui être signifié ou envoyé, ou à laquelle l'avis de la nomination d'un arbitre pourrait être signifié ou envoyé, alors le juge, en chambres comme susdit, sur un affidavit des faits comme susdit, nommera un arbitre pour agir pour tel propriétaire ou locataire, et la dite corporation nommera un autre arbitre et les deux arbitres nommeront un sur-arbitre, et si dans les dix jours qui suivront la dite nomination faite par le juge en chambres, la corporation néglige de nommer un arbitre, ou si dans les dix jours qui suivront la nomination du deuxième arbitre, les deux arbitres négligent de nommer un sur-arbitre, alors et dans chaque tel cas, un juge en chambres comme susdit, pourra nommer un arbitre pour la partie ou les parties en défaut.”

“ Dans le cas où plusieurs personnes se trouveraient avoir des intérêts distincts sur aucun lot de grève comme propriétaire ou locataires d'icelui, la nomination faite par la majorité en nombre des dites personnes d'un arbitre, sera réputée et considérée être la nomination d'un arbitre relativement à tel lot de grève pour les fins du présent acte.

Page 2, ligne 12—Retranchez “ le juge fixera,” et insérez “ les arbitres fixeront.”

Page 2, ligne 15—Retranchez depuis “ présent ” jusqu'à “ se,” dans la ligne 16, et insérez “ la sentence.”

Page 2, ligne 17—Retranchez depuis “ le ” où ce mot se rencontre la première fois jusqu'à “ seront l'arbitrage et la sentence.”

Page 2, ligne 20—Retranchez “ le juge pourra ” et insérez “ les arbitres pourront.”

Page 2, ligne 23—Retranchez “ le jugement,” et insérez “ la sentence.”

Page 2, ligne 24—Retranchez “ le ” et insérez “ la,” et retranchez depuis “ prononcera ” jusqu'à “ ne ” dans la ligne 25, et insérez “ ou de deux d'entre eux.”

Page 2, ligne 27—Après “ forme,” insérez “ et elle sera sujette à la juridiction d'aucune des cours supérieures de loi ou d'équité, comme si elle eût été rendue sur une soumission par un *bond* contenant la convention de faire de la soumission une ordonnance ou ordre de telle cour.”

Page 2, ligne 28—Retranchez depuis “ juge ” jusqu'à “ sur ” et insérez “ en chambres.”

Page 2, ligne 31—Retranchez depuis amendées ” jusqu'à “ à ” dans la ligne 36.

Page 2, ligne 38—Après “ d'eux ” insérez “ tel juge en chambres ” et retranchez depuis “ pourra ” jusqu'à “ justice ” dans la ligne 36, et insérez “ changer ou modifier la sentence de manière à accorder.”

Page 2, dernière ligne—Retranchez depuis “ douanes ” jusqu'à “ les ” dans la page 3, ligne 6.

Page 3, ligne 9—Retranchez “ jugement ” et insérez “ arbitrage, sentence.”

Page 3, ligne 13—Retranchez depuis “ cité ” jusqu'à “ dans ” dans la ligne 17.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Ross* il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la ville de *Lévis*," a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armand*,

Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Après débats,

L'honorable M. *Ross* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

De retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer "amendé comme suit :—à la fin de la 45e clause, insérez."

"Que les quais, stations, abris, bâtisses, terrains de stations, gares d'évitement et toutes autres propriétés et dépendances de la compagnie du chemin de fer Grand Tronc du *Canada* dans les limites de la Corporation établie par cet acte, seront exempts de la taxe."

La question de concours étant mise sur la dite motion d'amendement la Chambre s'est divisée; et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Alexander,
De Beaujeu,
Ferrier,
Harwood,

Jeffrey,
Leslie,
Matheson,

McDonald,
Merritt,
Perry,

Ross,
Shaw,
Vankoughnet.—13.

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Armand,
De La Terrère,
Duchesnay, A. J.,

Duchesnay, E. H. J.,
Fergusson, A. J.,
Letellier de St. Just,

Panet,
Proulx,
Smith, Harmanus,

Smith, Hollis,
Taché, Sir E. P.,
Tessier.—12.

Ainsi elle a passé dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant l'inspection du cuir à semelle," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité sur le bill intitulé : " Acte pour pourvoir sans poursuite à la foreclosure des hypothèques dans certains cas," il a été

Ordonné, que le dit ordre soit déchargé, et que le bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton, Seymour, Matheson* et *Alexander*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre " soixante-huit des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, concernant les compagnies d'assurance mutuelle," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Armand, E. H. J. Duchesnay* et *Harwood*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'agriculture," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Armand, Panet* et *E. H. J. Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour consolider la dette de la ville de *Port Hope*,"

Et aussi le bill intitulé : " Acte pour transporter une certaine réserve de chemin ainsi que d'autres propriétés à *Sarah Davidson Russell*, et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills, sans amendement."

Sur motion de l'honorable M. *de Beaujeu*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que l'honorable M. *de La Terrière* soit ajouté au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'agriculture."

L'honorable M. *A. J. Fergusson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant les enquêtes sur les accidents causés par le feu," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 21—Retranchez depuis " avis," jusqu'à " le " dans la 24e ligne.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *A. J. Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et que le bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Patton*, du comité conjoint des impressions de la Législature, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

SALLE DES CONFÉRENCES.

17 mai, 1861.

Le comité conjoint des impressions de la Législature, a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Le comité a examiné avec soin les documents mentionnés dans les motions suivantes pour impression, savoir :

Par M. *Aikins*.—Rapport du comité spécial sur la pétition de *John Couter*.

Par M. *Roblin*.—Rapport du comité spécial sur la pétition du conseil de ville de *Goderich*.

Par M. *Chapais*.—Rapport de l'Inspecteur des agences pour le *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Cayley*.—Les premier et second rapports du comité permanent sur les comptes publics.

Le comité recommande l'impression des documents ci-dessus.

Le comité recommande aussi l'impression des documents suivants comme papiers parlementaires :

Réponse à une adresse.—Etat des argents dus au gouvernement par la compagnie du chemin et du havre de *Whitby*.

Réponse à une adresse.—Etat des primes payées aux pêcheurs canadiens et le nombre des navires ayant droit à icelles.

Rapports du conseil du collège de l'université de *Toronto*, et du sénat de l'université de *Toronto*, pour l'année 1860.

Le comité recommande que les documents suivants, ne soient pas imprimés savoir :

Réponse à une adresse.—Documents relatifs à l'exploration et à l'entretien du chemin qui relie le township de *Brandon* de *Joliette*, à la rivière *Matawan*.

Le comité recommande aussi que de la réponse à une adresse,—Pour copies des procédures dans l'affaire d'*Andrew Dickson*, écuier, préfet de la prison de réforme, *Isle-aux-Noix*, il ne soit imprimé que le rapport du commissaire, *F. G. Johnson*, écuier.

Le tout respectueusement soumis.

Alors, sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Seymour*. La Chambre s'est ajournée.

Samedi, 18 Mai, 1861.

Les membres assemblés ont été :

L'honorable Sir NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les honorable Messieurs

<i>Alexander.</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald.</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Merritt.</i>	<i>Shaw,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Murney.</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Patton.</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Fergusson, A. J.,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Perry.</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>Ferrie.</i>	<i>Matheson.</i>	<i>Ross.</i>	<i>Walker.</i>

PRIÈRES.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour abroger une certaine partie du trente-deuxième chapitre des statuts refondus du " *Canada*, et pour faire de meilleures dispositions pour l'encouragement des arts et manufactures," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que le dit bill, avec les amendements, soit imprimé et lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de L'assemblée.

L'honorable M. *Armand*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'agriculture," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *Panet*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre soixante-huit des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, concernant les compagnies d'assurances mutuelles," a fait rapport qu'il avait examiné le dit

bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour pourvoir sans poursuite à la forclusion des hypothèques dans certains cas," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendement ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 2—Retranchez depuis "forcloses" jusqu'à "s'il" dans la ligne 6.

Page 2, ligne 19—Retranchez depuis "successivement" jusqu'à "l'avis" dans la ligne 25.

Page 2, ligne 26—Retranchez depuis "personnes" jusqu'à "et" dans ligne 30.

Page 3, ligne 20—Retranchez depuis "payer" jusqu'à "et" dans ligne 33.

Page 5, ligne 20—Retranchez depuis "juste" jusqu'à "toutes" dans la ligne 33.

Page 7, ligne 40—Retranchez depuis "accordé" jusqu'à "le" dans la page 8, ligne 1, et insérez "en donnant un avis raisonnable, à la satisfaction du juge à la partie contre laquelle la forclusion doit se faire."

Page 8, ligne 26—Après "forclusions" insérez clause A.

CLAUSE A.

"Dans le cas de l'enregistrement des avis de forclusion ou des certificats des forclusion, le régistrateur les inscrira, en ce qu'ils concernent les terres y mentionnées, en la même manière que les transports le sont; et il tiendra aussi une liste alphabétique des hypothèques à l'égard desquelles il peut être nommé par la suite des agents sous l'autorité de la 13e section du présent acte, avec les noms des agents ainsi nommés."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours, de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre treizième des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, relatif à la cour de pourvoi pour erreur et d'appel" et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant les enquêtes sur les accidents causés par le feu; et aussi le bill intitulé : "Acte pour amender et refondre les lois relatives à la cour du recorder de la cité

“ de Québec,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour amender le chapitre six des statuts refondus du *Canada*, concernant les élections des membres de la législature, pour faire disparaître les doutes qui se sont élevés quant au droit d'appel dans le cas ci-après mentionné,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 13—Après “ électeurs” insérez, “ qui devront être faites selon la loi,” et retranchez depuis “ Canada” jusqu'à “ aucune” dans la ligne 14, et insérez “ ne siège pas ou n'a pas donné de décision sur.”

Page 1, ligne 19—Après “ applicables” insérez : “ Pourvu aussi que si aucune telle plainte n'est portée comme ci-dessus dans les trente jours pendant lesquelles les dites listes doivent être affichées publiquement pour l'information des personnes intéressées, alors toutes telle liste ou listes seront censées avoir été et seront censées être légalement révisées et corrigées pour toutes fins quelconques et auront force de loi.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour abroger les lois relatives à l'enregistrement des jugements dans le *Haut-Canada*,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 3, ligne 35—A la suite du mot “ abrogé” insérez : “ nul jugement, règle, ordre ou décret pour le paiement de deniers d'aucune des cours du *Haut-Canada*, n'aura l'effet de créer de charges ou de privilèges sur des terres ou sur tout intérêt en icelles.”

Page 3, ligne 38—Retranchez “ maintenant” et insérez : “ le ou avant le 16e jour de mai 1861.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour autoriser le maire, les échevins et citoyens de la cité de *Montréal*, à emprunter une somme additionnelle pour terminer le nouvel acqueduc dans la dite cité, et pour restreindre dans de certaines bornes la dépense annuelle du conseil,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Lemieux* et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Samedi, 18 mai, 1861.

Résolu, qu'un message soit envoyé à l'honorable Conseil Législatif pour informer leurs Honneurs que cette Chambre n'acquiesce pas à l'amendement fait par le Conseil Législatif au bill intitulé : "Acte pour incorporer la ville de *Lévis*," et que les raisons qui ont engagé cette Chambre à ne pas acquiescer au dit amendement sont les suivantes :—

Que les parties intéressées dans la dite corporation n'ont jamais eu l'intention de mettre en dehors du contrôle de la municipalité et d'exempter de la taxe, la propriété de la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc ;

Que telle exemption est contraire au système municipal et injuste en principe, et constituerait un précédent dangereux que cette Chambre ne voudrait pas sanctionner. Et en outre le système de taxer la propriété d'aucun chemin de fer est justement et largement pourvu par le dit acte des municipalités du *Bas-Canada*.

Ordonné, que l'honorable M. *Lemieux* porte le dit message au Conseil Législatif et demande une conférence à ce sujet.

Attesté

WM. B. LINDSAY, Jr,
Greff. Ass.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif n'insiste pas sur son amendement au bill en dernier lieu mentionné.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre quatre-vingt-neuf des statuts refondus du *Canada*, concernant le traité entre Sa Majesté et les *Etats-Unis d'Amérique* pour l'arrestation et l'extradition de certains délinquants," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable Sir *Edmund Walker Head*, Baronnet, Chevalier Commandeur du très-honorable Ordre du Bain, un des membres du très honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

Étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'Orateur a ordonné au Gentilhomme Huisier de la Verge Noire d'informer l'Assemblée "que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venu,

Le clerc de la Couronne en Chancellerie a lu les titres des bills à être séparément passés, comme suit :—

Acte pour incorporer l'hôpital général de *Guelph*.

Acte pour incorporer le collège wesleyen de filles à *Hamilton*.

Acte pour incorporer les dames religieuses de *Jésus Marie*.

Acte pour incorporer le "Club *Stadacona*" de *Québec*.

Acte pour incorporer la société de l'Union *St. Joseph de l'Industrie*.

Acte pour amender la charte de la société des fonds d'annuités et de garantie de la banque de *Montréal*.

Acte pour amender l'acte pour incorporer l'asile de *Montréal* pour les femmes âgées et infirmes.

Acte pour incorporer le club des patineurs de *Montréal*.

Acte pour incorporer l'association *St. Antoine de Montréal*.

Acte pour amender le chapitre cent onze des statuts refondus du *Canada*, intitulé : "Acte concernant le pénitencier provincial."

Acte pour abolir le droit qu'ont les cours de sessions de quartier et les cours de recorder de juger les cas de trahison et félonies capitales.

Acte pour amender le chapitre cent huit des statuts refondus du *Canada*, intitulé : "Acte concernant l'asile des aliénés criminels."

Acte pour augmenter de nouveau le capital de la "Banque du Peuple."

Acte pour amender la charte de la banque d'*Ontario*.

Acte pour incorporer "l'asile des orphelines de l'église d'*Angleterre*," à *Québec*.

Acte pour consolider la dette de la ville de *Peterborough*, et pour permettre l'émission de débetures sur la garantie des propriétés de la ville, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du *Canada Central*, et pour amender l'acte intitulé : "Acte pour pourvoir à la construction d'un chemin de fer depuis "le lac *Huron* jusqu'à *Québec*, et l'encourager."

Acte pour abolir le mode de procédure en matières criminelles, dénommé "Enregistrement de la sentence de mort."

Acte pour amender l'acte d'inspection des asiles et prisons.

Acte pour pourvoir à la séparation du comté de *Renfrew* du comté de *Lanark*

Acte pour empêcher à l'avenir que des indictements vexatoires ne soient formulés dans certains cas de délit.

Acte pour amender et étendre les dispositions de la loi concernant les personnes blessées en cette province, et décédant en dehors de ses limites.

Acte pour changer le nom de la corporation épiscopale catholique romaine de *Bytown*.

Acte pour venir au secours des représentants de feu *Thomas Ewart*.

Acte pour venir au secours de *David Rintoul* et *Walter Armstrong*.

Acte pour changer le nom du collège de *Bytown* et pour amender l'acte qui l'incorpore.

Acte pour permettre aux municipalités de *Dereham* et *Ingersoll* de passer des règlements aux fins de ratifier l'arrangement passé avec la compagnie du chemin planchéié et empierré de *Dereham*, *Ingersoll* et *Dorchester*, et pour légaliser le dit arrangement.

Acte pour amender le chapitre vingt-huit des statuts refondus du *Canada*, intitulé : "Acte concernant les travaux publics," en ce qui a rapport aux pouvoirs des arbitres officiels.

Acte pour amender et expliquer l'acte concernant les droits de douane, au sujet des colis dans lesquels sont importées les marchandises.

Acte pour amender le chapitre quatre-vingt-neuf des statuts refondus du *Canada*, relativement à l'extradition de félons fugitifs des *Etats-Unis d'Amérique*.

Acte pour amender l'acte passé dans la douzième année du règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour incorporer la communauté des révérendes sœurs de la charité de " *Bytown*."

Acte pour confirmer certains chemins latéraux dans le township de *Scarborough*, et pour pourvoir à la désignation d'autres réserves et lignes de chemins dans le dit township.

Acte pour amender les actes qui règlent la commune de la seigneurie d'*Yamasku*, et pour en autoriser le partage.

Acte pour amender la charte de la compagnie des mines du sud-est du *Canada*.

Acte pour constituer en corporation la société de navigation du lac *St. Pierre*.

Acte pour amender l'acte pour constituer en corporation la "compagnie de manufacture britannique américaine."

Acte pour autoriser le titulaire et les syndics de l'église *St. Paul*, à *London*, à vendre, louer ou hypothéquer une partie du lot de terre sur lequel est construite la dite église.

Acte pour incorporer l'église baptiste de *Montréal*, sous le nom de "Première église "baptiste de *Montréal*," et pour d'autres fins.

Acte pour remettre en force et amender l'acte pour incorporer la compagnie d'assurance contre le feu et maritime de *Kingston*.

Acte pour confirmer les arrangements pris en vertu du testament de feu l'honorable *Thomas McKay*, par les légataires y nommés.

Acte pour confirmer et légaliser une certaine convention passée entre les sociétés ecclésiastiques des diocèses de *Toronto* et *Huron*, relative à certains terrains d'église dans le diocèse de *Huron*.

Acte pour incorporer la banque des marchands.

Acte concernant les droits de mines.

Acte pour placer la propriété de l'église et du presbytère méthodiste wesleyen de la ville de *Stratford*, comté de *Perth*, sous les directions et dispositions de "l'acte modèle" de l'église méthodiste wesleyenne en *Canada*, en connection avec la conférence anglaise, pour la meilleure administration d'icelle.

Acte pour incorporer le collège *Morrin*, à *Québec*.

Acte pour prévenir plus efficacement l'usage frauduleux de fausses factures en matière de douane.

Acte pour amender le chapitre cinquante-quatrième des statuts refondus du *Canada*, intitulé: "Acte concernant les banques incorporées."

Acte pour amender le chapitre cent deux des statuts refondus du *Canada*, intitulé: "Acte concernant les devoirs des juges de paix, hors des sessions, relativement aux personnes accusées de délits sujets à poursuite par voie d'indictement."

Acte pour amender l'acte relatif aux constables.

Acte pour amender l'acte relatif aux marques de fabrication, et pour pourvoir à l'enregistrement des dessins.

Acte pour faire disparaître certaines obstructions à la navigation de la *Rivière des Prairies*, et pour abroger certaines clauses des actes dix et onze *Victoria*, chaps. quatre-vingt dix-sept et quatre-vingt dix-huit.

Acte pour amender de nouveau l'acte qui pourvoit à l'administration et à l'amélioration du havre de *Montréal*, et au creusement du chenal pour les navires entre *Montréal* et *Québec*.

Acte pour consolider la dette de la cité de *Hamilton*, et pour d'autres fins.

Acte pour amender l'acte qui pourvoit à la séparation du comté de *Victoria* de celui de *Peterborough*, et pour établir le chef-lieu à *Lindsay*.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et *Vermont*, (1861.)

Acte pour incorporer "l'hospice des jeunes garçons" de la cité de *Toronto*.

Acte pour confirmer le nouvel arpentage de partie du township de *Goderich*.

Acte pour amender et étendre l'acte intitulé: "Acte pour incorporer l'association des prêts pour les fins agricoles du *Canada*, et lui accorder certains pouvoirs."

Acte pour lever tous doutes quant à la validité de certains certificats émis par les juges des cours de comté, à des débiteurs insolubles sous l'autorité de l'acte de 1856.

Acte pour incorporer la compagnie du terminus de chemin de fer de *Montréal*.

Acte pour étendre l'application de certaines sections de l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*.

Acte pour amender les chapitres dix-huit et vingt des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, concernant l'érection des paroisses et les registres des mariages, baptêmes et sépultures.

Acte pour confirmer certains arpentages dans les townships de *Lingwick*, *Bury* et *Orford*.

Acte pour donner juridiction aux magistrats canadiens relativement à certaines offenses commises au *Nouveau Brunswick*, par des personnes qui s'enfuient ensuite en *Canada*.

Acte concernant l'union de certaines églises presbytériennes y dénommées.

Acte pour transférer à la corporation de la cité de *Hamilton* la propriété de l'aqueduc de cette cité.

Acte pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement des travaux de la compagnie du chemin de fer de la rive nord et de la navigation et des terres du *St. Maurice*.

Acte pour incorporer le village de *Victoriaville*, dans le comté de *Arthabaska*, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer "la compagnie du chemin des sources de *Pétrole*."

Acte pour établir les municipalités locales et scolaires de *St. Louis de Blandford* et de *St. Valère de Bulstrode*, dans le comté de *Arthabaska*, et pour d'autres fins.

Acte pour autoriser le titulaire et les syndics de la paroisse protestante de *Drummondville*, dans le comté de *Drummond*, à disposer de certains immeubles.

Acte pour amender le chapitre soixante-trois des statuts refondus du *Canada*, concernant les compagnies à fonds social.

Acte pour amender la charte de la compagnie du chemin de fer des comtés de *Drummond* et *Arthabaska*.

Acte pour autoriser les syndics de la congrégation de l'église presbytérienne en *Canada*, en rapport avec l'église d'*Ecosse*, à *Beauharnois*, à vendre un certain terrain par eux tenu en fidéicommis pour cette congrégation.

Acte pour légaliser certains actes de la société d'agriculture du comté d'*Arthabaska*.

Acte pour incorporer la compagnie des moulins à coton de *Toronto*.

Acte pour incorporer la compagnie hydraulique et des docks de *Montréal*.

Acte pour confirmer l'arpentage de certaines parties de la cité d'*Ottawa*.

Acte concernant le système de la médecine éclectique.

Acte pour définir et établir certaines réserves de chemin et lignes de division dans le township de *Burford*.

Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à la banque du district de *Niagara*.

Acte concernant les biens confisqués dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender le chapitre soixante-douze des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant les mariages dans le *Haut-Canada*."

Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie d'amélioration de *Windsor*.

Acte pour autoriser la corporation de la ville d'*Owen Sound* à imposer et percevoir certains péages, et pour d'autres fins.

Acte pour autoriser la corporation de la cité d'*Ottawa* à percevoir certains arrérages de taxes de l'année mil huit cent cinquante-neuf.

Acte pour permettre à *John Ericsson* d'obtenir des lettres patentes pour une machine calorifique perfectionnée.

Acte pour diviser la municipalité de *St. Gabriel de Valcartier* en deux municipalités distinctes.

Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer des rues de *Toronto*.

Acte pour placer certains immeubles appartenant à feu *John Knatchbull Roche*, entre les mains de syndics.

Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie d'entrepôt, de bassins et de quais du *St. Laurent*.

Acte pour autoriser les chambres de notaires à admettre, après examen, *Jules Huguenin* et *Joseph Lefebvre*, comme notaires.

Acte pour autoriser le conseil municipal de la paroisse de *Ste. Anne de la Pêrade* à établir certains taux de péage sur le pont de la rivière *Ste. Anne*.

Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer à passagers de la cité de *Montréal*.

Acte pour modifier les délimitations du village d'*Acton Vale*, dans le comté de *Bagot*.

Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de *Carillon* et *Grenville*.

Acte pour incorporer la congrégation *St. Michel* de *Montréal*.

Acte pour autoriser la cité de *Toronto* à émettre des débetures au montant de deux cent mille piastres, et pour consolider la dette publique de la cité.

Acte pour faire disparaître tous doutes quant à la validité du règlement numéro cinquante-sept de la corporation du comté de *Grey*, et de certaines débetures émises sous son autorité.

Acte pour lever tous doutes quant à la validité de certains legs portés au testament de feu *Nathan Gage*, et pour autoriser les fidéi-commissaires y nommés à donner suite aux dits legs.

Acte relatif aux cartes ou plans de villes ou villages dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender l'acte de cotisation.

Acte pour permettre l'établissement d'une cour de commissaires dans la municipalité d'*Hébertville*, dans le comté de *Chicoutimi*, bien qu'il n'y ait pas le nombre d'électeurs voulu.

Acte pour prolonger de nouveau le délai pour l'enregistrement de transports aux institutions religieuses du *Haut-Canada*.

Acte pour amender de nouveau l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*.

Acte pour autoriser la corporation de la cité d'*Ottawa* à prolonger la rue *William* jusqu'à la place du marché.

Acte pour amender l'acte vingt-trois *Victoria*, chapitre vingt-cinq, et le chapitre quatre-vingt-cinq des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, en ce qui concerne l'exemption de certains effets de saisie en paiement de dettes.

Acte pour pourvoir à la séparation de la cité de *Toronto* d'avec les comtés-unis d'*York* et *Peel*, pour certaines fins judiciaires.

Acte des clauses générales refondues des compagnies à fonds social.

Acte pour expliquer et amender l'acte des chemins de fer.

Acte pour rendre plus générale la pratique de la vaccination.

Acte pour incorporer la banque *Jacques Cartier*.

Acte pour amender la charte de la banque de *Montréal*.

Acte pour incorporer la compagnie de navigation du *St. Laurent*.

Acte pour amender l'acte municipal refondu du *Bas-Canada*.

Acte pour amender l'acte relatif à l'incorporation judiciaire des compagnies à fonds social.

Acte pour amender l'acte relatif aux compagnies d'assurance mutuelle dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender de nouveau l'acte pour incorporer la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau de la cité de *Toronto*.

Acte pour amender les statuts refondus pour le *Bas-Canada*, chapitre soixante-et-treize, intitulé : " Acte concernant le *Notariat*."

Acte pour amender le chapitre quatre-vingt-neuf des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, concernant l'enregistrement des titres et autres instruments.

Acte pour expliquer certaines parties du chapitre soixante et douze des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, en ce qui se rattache à l'admission des aspirants à la profession d'avocat.

Acte pour amender la loi relative à l'administration illégale du poison.

Acte pour incorporer la société *St. George d'Ottawa*.

Acte pour continuer pendant un temps limité les divers actes et ordonnances y mentionnés, et pour d'autres fins.

Acte pour transporter une certaine réserve de chemin ainsi que d'autres propriétés à *Sarah Davidson Russell*.

Acte pour consolider la dette de la ville de *Port Hope*.

Acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada*.

Acte pour incorporer la compagnie d'élevateurs à grain et de magasins flottants du *St. Laurent*.

Acte pour incorporer la société de colonisation du *Bas-Canada*.

Acte pour amender l'acte concernant l'agriculture.

Acte pour amender le chapitre soixante et huit des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, concernant les compagnies d'assurance mutuelle.

Acte pour autoriser le maire, les échevins et citoyens de la cité de *Montréal*, à emprunter une somme additionnelle pour terminer le nouvel aqueduc dans la dite cité, et pour restreindre dans de certaines bornes, la dépense annuelle du conseil.

Acte pour amender l'acte concernant l'inspection du cuir à semelle.

Acte pour amender le chapitre six des statuts refondus du *Canada*, concernant les élections des membres de la législature, pour faire disparaître les doutes qui se sont élevés quant au droit d'appel dans le cas ci-dessous mentionnés.

Acte pour amender l'acte concernant les enquêtes sur les accidents causés par le feu.

Acte pour amender le chapitre treizième des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, relatif à la cour de pourvoi pour erreur et d'appel.

Acte pour abroger les lois relatives à l'enregistrement des jugements dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender et refondre les lois relatives à la cour du recorder de la cité de *Quebec*.

Acte pour incorporer la ville de *Lévis*.

La sanction royale a été prononcée séparément sur ces bills par le greffier de cette chambre, comme suit :— " Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général sanctionne ce bill."

Le greffier de la couronne en Chancellerie a alors lu le titre d'un autre bill à être passé comme suit :

“ Acte pour permettre à *Frédéric Chase Cupreol*, écuyer, de disposer de certains terrains au moyen d'un partage, nonobstant le chapitre quatre-vingt-quinze des statuts “ refondus du *Canada*.”

Le Greffier de cette chambre a alors dit sur ce bill ;—Son Excellence le Gouverneur Général réserve ce bill pour la signification du plaisir de Sa Majesté sur icelui.

Alors, l'Honorable Orateur de l'Assemblée Législative s'est adressé à Son Excellence le Gouverneur Général, comme suit :—

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE.

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du *Canada*, approchons de Votre Excellence pour lui présenter notre bill des subsides pour l'exercice de l'année courante.

Plusieurs sujets concernant les intérêts généraux de la province ont occupé notre attention durant la dernière session, et bien que les circonstances dans lesquelles se trouve le pays soient de nature à ne requérir que peu de mesures importantes de législation, cependant, je crois sincèrement que les délibérations qui ont eu lieu sur des questions relatives au bien-être, au progrès et à la prospérité du *Canada*, ne manqueront pas de produire de bons résultats.

J'ai maintenant à offrir à votre Excellence, au nom de l'Assemblée Législative, un bill pour octroyer les sommes votées pour l'exercice de l'année, auquel bill je sollicite respectueusement la sanction de votre Excellence.

Sur le bill intitulé : “ Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du Gouvernement civil pour l'année mil huit cent soixante et un, et à certaines autres dépenses se rattachant au service public, et aussi pour prélever un emprunt sur le crédit du fonds consolidé du revenu,” le greffier de la Chambre a dit :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général remercie ses loyaux “ sujets, accepte leur bienveillance, et sanctionne ce bill.”

Après quoi, il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de prononcer aux deux Chambres le discours suivant :

Honorables Messieurs du Conseil Législatif :

Messieurs de l'Assemblée Législative :

C'est avec beaucoup de plaisir que je vois que vous avez amené à terme vos délibérations sur les mesures jugées nécessaires pour le bien-être de la province, et qu'ainsi il est en mon pouvoir de clore la quatrième session de ce parlement.

Vous avez, en plusieurs points importants, amendé la loi criminelle, et facilité l'expédition des affaires judiciaires.

Vous avez expédié les diverses mesures qui vous ont été soumises, et vous avez donné toute l'attention possible aux pétitions et représentations des sujets de Sa Majesté.

J'ai lieu de vous offrir mes félicitations sur les perspectives qui s'ouvrent pour le *Canada*, et qui nous font espérer l'augmentation des exportations. Les navires que vous voyez flotter maintenant sous vos fenêtres dans le *St. Laurent*, annoncent l'ouverture d'un riche trafic, et je prie la providence de favoriser nos campagnes d'une autre moisson abondante.

Messieurs de l'Assemblée Législative :

Je vous remercie au nom de Sa Majesté des subsides que vous avez libéralement votés pour le service public. Ces fonds seront soigneusement dépensés conformément à vos désirs.

Honorables Messieurs et Messieurs :

Sa Très Gracieuse Majesté a souffert une profonde affliction domestique, à l'occasion de laquelle, en loyaux sujets, vous lui avez adressé l'expression de vos sentiments de con-

doléance et de votre sympathie. Je n'ai pas manqué de transmettre votre adresse au Secrétaire d'Etat pour les colonies.

Nous pouvons, je crois, nous attendre prochainement à l'honneur d'une visite, sans caractère officiel, de Son Altesse Royale le Prince *Alfred*, et j'ai l'assurance que la présence parmi nous d'un autre membre de la famille royale d'*Angleterre*, sera pour tous un sujet de félicitations.

Je vous relève maintenant de vos travaux, et je proroge le Parlement du *Canada*.

Alors, l'Honorable Orateur du Conseil Législatif a dit :—

Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et

Messieurs de l'Assemblée Législative :

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur Général, que le Parlement Provincial soit prorogé à jeudi le vingt sept de juin prochain, pour être alors tenu ici ; et ce Parlement Provincial est en conséquence prorogé à jeudi le vingt sept de juin prochain.

APPENDICE

DU

DIX-NEUVIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

SESSION, 1861.

LISTE DE L'APPENDICE.

PRÉSENTÉ.		PAGES DU JOURNAL.
	APPENDICE No. 1.	
18 Mars, 1861.....	Rapport du bibliothécaire.....	22
	—————	
	RÉPONSE.	
8 Avril.....	A une adresse pour correspondance entre les gouvernements impérial et provincial, au sujet des subventions postales. (<i>Hon. M. Alexander.</i>)..... <i>Voir Documents de la Session.</i>	68
	—————	
	APPENDICE No. 2.	
7 Mai.....	Rapport du comité spécial sur le commerce de l'Ouest. (<i>Hon. M. Merritt.</i>).....	178
	—————	
	APPENDICE No. 3.	
11 Mai, 1861.....	Réponse à une adresse pour renseignements au sujet des chemins de Toronto. (<i>Hon. M. Reesor.</i>).....	159
	—————	
	APPENDICE No. 4.	
	Etat par le greffier des recettes et dépenses du Conseil Législatif, du 1er janvier 1860, au 1er janvier 1861	

APPENDICE No. 1.

(Voir Journal, page 22).

A l'honorable Conseil Législatif de la Province du Canada, réuni en
Parlement Provincial.

Le Rapport du Bibliothécaire sur l'état de la Bibliothèque du Parlement,

EXPOSE RESPECTUEUSEMENT :—

Que du moment que la bibliothèque a été transportée à *Québec*, nous nous sommes occupés spécialement de l'état de la partie *française* de la collection qui avait été quelque peu négligée durant le séjour de la Législature dans le *Haut-Canada*, là où les lecteurs de livres *français* étaient comparativement rares, si ce n'est durant la session. Il a été fait des additions considérables à la partie littéraire *française* durant l'année qui vient de s'écouler, et nous espérons que les ouvrages que nous avons choisis plairont au public. Les autres parties de la bibliothèque n'ont pas été oubliées, chacune d'elles ayant été enrichie de publications nouvelles précieuses.

Les additions faites à la collection durant l'année dernière, ont rempli l'espace qui était disponible pour la bibliothèque dans l'édifice du Parlement et dans l'appartement généreusement mis à notre disposition à l'université *Laval*; mais les messieurs qui dirigent cette université ont été assez bons de nous offrir une autre chambre, de sorte que nous avons maintenant assez de place pour toute la collection.

Durant la vacance, le public peut librement fréquenter la bibliothèque ouverte par la permission de la Législature, et je suis heureux de pouvoir dire qu'un nombre considérable et toujours croissant de lecteurs profitent des avantages qui leur sont par là offerts. Votre bibliothécaire, cependant, est profondément affligé d'avoir à annoncer plusieurs cas de vol et de détérioration de livres, commis par quelque personne ou personnes inconnues, nonobstant toute la vigilance des officiers et serviteurs du département. Sans en venir à la pénible alternative d'exclure le public en général de la bibliothèque, il serait extrêmement difficile, dans les circonstances actuelles, d'empêcher le retour de semblables choses, si les personnes admises à la bibliothèque n'étaient pas retenues elles-mêmes par le sentiment de l'honnêteté. Dans le local destiné à la bibliothèque, maintenant en voie de construction, à *Ottawa*, il y aura un cabinet de lecture qui sera séparé de la bibliothèque par un grillage, de manière que ceux qui en auront obtenu le privilège pourront seuls avoir accès aux rayons. En attendant, nous prendrons tout le soin possible pour empêcher le retour de semblables actes de malhonnêteté de la part de ceux à qui on aura permis de fréquenter la bibliothèque.

Le local destiné à recevoir la bibliothèque à *Ottawa*, et qui pourra contenir au moins 200,000 volumes, devant être terminé prochainement, votre bibliothécaire ne peut se dispenser d'insister auprès de votre honorable Chambre sur la nécessité qu'il y a de pourvoir à la résidence d'un gardien dans cette bâtisse même. Tout arrangement se rattachant au soin, à la surveillance et à la conservation de ce riche dépôt, se trouverait alors sous la direction d'une personne responsable connaissant parfaitement toute l'économie et tous les besoins de la bibliothèque. A présent, la surveillance du bibliothécaire cesse lorsque finissent les heures de bureau qu'il a à donner chaque jour, et le soin de la collection est alors dévolue à des personnes sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Une telle anomalie, il est à croire, n'existe pas dans aucune institution de cette même importance dans le monde; car dans toutes les bibliothèques publiques considérables, soit en *Europe*, soit en *Amérique*, il y a un gardien résidant. Dans le cas d'incendie, personne autre que ce gardien ne pourrait

agir avec la même promptitude et le même succès; et l'on a insisté particulièrement dans le rapport des commissaires nommés pour s'enquérir de la cause de la destruction des édifices du Parlement par l'incendie de 1854, sur ce que s'il y avait eu un gardien résidant dans la bâtisse alors, "tous les ouvrages les plus rares, sinon chaque volume de la bibliothèque, eussent été, au premier signal de danger, promptement enlevés et transportés dans un lieu sûr."

Les plans originaux pour la construction du nouvel édifice du parlement, à *Ottawa*, comprenaient une résidence pour un bibliothécaire, mais il paraît à présent que cette arrangement a, pour des causes qu'on n'explique pas, été ajourné ou abandonné. Votre bibliothécaire, néanmoins, prenant en considération la nécessité qu'il y a de mettre à effet un tel arrangement, recommande à votre honorable Chambre d'ordonner qu'il soit pris des mesures pour loger un bibliothécaire à l'intérieur ou près des nouveaux édifices du parlement.

Durant l'année dernière, M. *Coventry* a fait des progrès considérables dans la compilation qui lui a été confiée des annales des premiers établissements du *Canada Ouest*. Il soumettra son rapport au comité de la bibliothèque.

Une liste des dons faits à la bibliothèque depuis la dernière session est ci annexée.

Le nombre de volumes dont se composait la bibliothèque l'année dernière était estimé à 45,000; il y a été ajouté 2,800 volumes, formant en tout 47,800.

Le tout respectueusement soumis.

W. AGAR ADAMSON,

Bibliothécaire, C. L.

Bibliothèque du Parlement, 16 mars 1861.

DONS A LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT REÇUS DEPUIS LE DERNIER RAPPORT.

De Son Excellence le Gouverneur Général.

Hansard's Debates, vols. 157, 158, 159, 160.

Divers livres et brochures de la colonie de *Victoria*.

De Sa Grâce le Duc de Newcastle.

Volume contenant une collection d'adresses présentées à S. A. R. le Prince de Galles, durant sa visite officielle dans l'Amérique Britannique du Nord.

Du Bibliothécaire Provincial, Nouvelle-Ecosse.

Dawson's Agriculture of Nova Scotia.

Munro's New Brunswick, Nova Scotia, &c.

Wightman on Roads.

Young's Letters of Agricola.

Murdoch's Nova Scotia Laws, 3 vols.

Law Reports, 2 vols.

Gesner's Geology and Mineralogy of Nova Scotia.

Almanacs, brochures, &c.

De la Chambre d'Agriculture, Haut-Canada.

Transactions of the Board for 1858-9, and 1859-60.

Du Cap de Bonne-Espérance.

Statutes for 1859.

Blue Book for 1859.

Votes and Proceedings of *Cape Parliament*, with Appendices, for 1859, 4 vols.

De la Colonie de la Nouvelle Zélande.

Colonial Statistics for 1859.

Votes and Proceedings of Legislative Assembly, for 1858.

De la Nouvelle Galles du Sud.

Votes and Proceedings of Legislative Chambers, depuis 1851 jusqu'à 1859, 22 vols.

Du Congrès des Etats-Unis.

Congress Documents for 1857-8 and 1858-9, &c., 64 vols.

Pacific Railroad Surveys, vol. 11.

Medical Statistics, *United States Army*, 1855-59.

De l'Etat de l'Indiana.

Revised Statutes, diverses éditions, 5 vols.

State Laws, plusieurs années, 17 vols.

Law Reports, vols. 1 to 12.

Legislative Journals and Documents, plusieurs années, 10 vols.

Reports State Agricultural Society, 1852 to 1857, 5 vols

Indiana Farmer, for 1858, et diverses brochures

De l'Etat du Maine.

Vols. 1, 4 et 6, *Maine Historical Collections*.

De l'Etat de la Louisiane.

Annual Reports, vol. 14.

Legislative Documents, 1860.

Acts for 1855, 1857 to 1860, 5 vols.

Revised Statutes.

Voorhies' Criminal Jurisprudence, vol. 1.

De l'Etat de la Pennsylvanie.

State Law Reports, vols. 34, 35, 36.

Laws for 1857 to 1860, 4 vols.

Journals of Senate and House of Representatives, 1860, 2 vols.

Executive Documents, 1859.

Legislative Documents, 1860.

School Reports, 1859 et 1860.

De l'Etat du Connecticut.

Law Reports, vol. 27.

Journals of Senate and House, May, 1860, 2 vols.

Public and Private Acts, May, 1860, 2 vols.

State Agricultural Society Transactions, 1858, et 1859, 2 vols.

State Historical Society Collections, vol. 1. Présentées au nom de la société

De la Bibliothèque de l'Etat du Massachusetts.

Plymouth Colony Records, vols. 9 and 10.

Hitchcock's Ichnology of New England.

General Statutes of *Massachusetts*, 1859.

Session Laws for 1859, 2 vols.

Public Documents for 1858, 1859, 4 vols.

Law Reports, 3 vols.

Agricultural and Educational Reports.

De l'Etat du Vermont.

Law Reports, vol. 31.

Journal and Laws for 1859. Avec brochures.

De l'Etat de New York.

Laws, Journals and Documents of the *New York State Legislature*, 10 vols.

Higby's Biblical Exposé.

De l'Etat du Rhode Island.

Rhode Island Revised Statutes, 1857.
Rhode Island Colonial Records, 4 vols.

De l'Etat du New Hampshire.

State Law Reports, vols. 38, 39.
 Laws and Journals, 1860.
 Agricultural and Education Reports, 1859, 1860.
 Lyon's Register for 1861.

Présentés par le Rév. M. Laverdière.

L'Orient, par *Gingras* 2 vols.
 Argonauticon Americanarum, *Bisseli*.
 Conférences de *Holmes*
 et diverses brochures publiées dans le *Bas-Canada*.

Présenté par F. S. MacGuchen, Ecr.

Ses écrits sur les Isles *Ioniennes* et sur la loi des Foires et Marchés.

Présenté par James Lenon, Ecr., New York.

Syllacius De Insulis nuper Inventis.

Présenté par Lady Franklin.

McClintock's Voyage of the "Fox" in the Arctic Seas.

Présenté par James Hodges, Ecr.

Son ouvrage sur la construction du Pont *Victoria* à *Montreal*.

Présenté par le Rév. W. Agar Adamson, D.C.L.

Hood's Up the Rhine.

Présentés par le *Rev. L. R. Lafleche*, du *Séminaire de Nicolet*, ci-devant Missionnaire à la *Rivière Rouge*.

Divers volumes en langues Sauvages (formant le vol. 73 des Brochures Canadiennes)

Présenté par H. Rousell, Ecr., Toronto.

Un certain nombre de brochures récemment publiées dans le *Haut-Canada*.

De la Smithsonian Institution.

Contributions to Knowledge, vol. XI.
 Annual Reports for 1858.

Présentés en vertu des dispositions de l'acte du droit d'Auteur.

Prospectus of a Land Directory for *Canada*, by *William McClury*, C.E., and P.L.S., of *London, C.W.*

Prospectus of a system of Land Registers for Townships, Cities, Towns, Villages, &c. in *Canada*. *London, C.W.*

APPENDICE No. 2.

(Voir Journal, Page 178).

RAPPORT.

CHAMBRE DE COMITÉ,

CONSEIL LÉGISLATIF, Québec, 10, mai, 1861.

PRÉSENTS :—les honorables M. *Merritt, Campbell, Ferrier, Leslie, Tessier* et Sir *E. P. Taché*.

Le comité spécial chargé “ de s'enquérir des causes qui ont amené le commerce de l'ouest à se diriger vers les *Etats-Unis* par la voie de l'*Hudson* et le havre de *New-York*, et de soumettre à la considération de cette Chambre les mesures les plus propres à lui faire reprendre son cours primitif et naturel, le *St. Laurent*, par la voie du havre de *Québec*,”

Après avoir examiné soigneusement le témoignage auquel on renvoie dans “ l'appendice A. Nos. 1 à 20,” a résolu unanimement de soumettre le rapport qui suit :—

1. En faisant disparaître les trois battures qui se trouvent dans le *St. Laurent*, entre les lacs *St. François* et *St. Louis*, les navires tirant 10 pieds d'eau pourraient descendre du lac *Ontario* à *Montréal* et à *Québec*, et remonter ces canaux dans l'état où ils sont actuellement en tirant 9 pieds d'eau, moyennant une dépense de \$160,000. (Voir le rapport de *Samuel Keefer*, écuyer, député commissaire des travaux publics, No. 1.) Les canaux peuvent être creusés jusqu'à 10. pieds et demi pour la somme de \$582,000 (Voir les Estimations de *J. Page*, écuyer, I. C. dans le rapport des travaux publics de 1859, page 99, No. 2.) La nécessité de cette amélioration est signalée dans le témoignage *J. McLeod*, écuyer, M. P., du Capt. *C. D. Pierce, Walker Powell*, écuyer, M. P., l'Hon. *John Young*, président de la Chambre de Commerce, à *Montréal*, et dans la lettre de l'Honorable *Wm. Hamilton Merritt*, à *A. Bronson*, écuyer, d'*Oswégo*, sur l'élargissement du canal *Welland*. (Voir Nos 3 à 7.)

2. Votre comité a confiance que le gouvernement portera bientôt son attention sur ces travaux, car une fois accomplis un navire du port de 1000 tonneaux, avec une cargaison de 25 à 30,000 boisseaux de grain, pourra descendre du lac *Ontario* à *Montréal* ou à *Québec*, pour moitié du taux du fret actuel.

3. Il a été établi un nouveau moyen de communication de *Chicago* à *Port Dalhousie*, par le chemin de fer de *Buffalo* et du lac *Huron*, lequel abrégera considérablement la distance entre ces deux points. (Voir le témoignage de *R. S. Carter*, écuyer, Nos. 8)

4. En comparant le capital employé à la construction de steamers, propulseurs et navires de fort tonnage sur les lacs de l'Ouest avec celui employé en *Canada* à cet objet, on comprendra l'immense importance du commerce de l'Ouest que le comité désire assurer au *Canada*. (Voir No. 9.) On verra aussi que sur le montant des produits qui passent par le canal *Welland* au lac *Ontario*, deux pour cent seulement descendent à *Montréal*, la balance de 98 pour cent est acheminée par les *Etats-Unis* à l'*Hudson* (Voir rapport des travaux publics de 1859, p. 7, No. 10.)

5. Votre comité trouve que les règlements des douanes présentent les mêmes avantages dans le port de *Québec* que dans celui de *New-York*, néanmoins, il n'est passé par le *Canada* les années dernières, pour la consommation des *Etats-Unis*, que \$21,505 de marchandises seulement, contre \$7,692,531 de marchandises qui sont passées par les *Etats-Unis* pour la consommation du *Canada*. (Voir le rapport du commerce et de la navigation de 1860, pp. 221 et 156 ; la lettre de *Richard Irvin & Cie.*, *New-York*, et le témoignage de *R. Bouchette*, écuyer, commissaire des douanes, de *J. Dunscombe*, écuyer, collecteur des douanes, port de *Québec*, de *G. Gillespie*, écuyer, président, et de *J. Walker*, écuyer, vice-président de la Chambre de commerce à *Québec*, Nos. 11 à 15.)

6. Les facilités naturelles et le bon marché de la voie du *Canada*, sont clairement indiqués dans les lettres de *Duncan Stewart*, écuyer, de *Détroit*, (Voir Nos. 16 et 17) et la

réduction du fret sur un boisseaux de blé de *Chicago* à *Liverpool*, est démontrée par l'état No. 8. On éviterait la lourde dépense encourue pour maintenir le service des remorqueurs au-dessus et au-dessous de *Montréal*, en employant de grands steamers, et le gouvernement ment se libérerait ainsi de la dépense actuelle de ce service

En 1845, le tarif des droits sur les canaux était en moyenne de 5 centins par boisseaux de grain ; en 1859, il fut réduit à 20 centins par tonneau ou 6-10 de centin par boisseau, et les autres articles en proportion, (voir No. 19.) En imposant de nouveau un droit de 2 centins par boisseau sur le grain qui passe par les canaux, on retirerait un revenu (calculé suivant les affaires de l'année dernière) de plus de \$320,000 par année, dont on pourrait créer un fonds suffisant pour payer l'intérêt des capitaux requis pour les améliorations nécessaires à l'intérieur, et pour rémunérer largement un nombre suffisant de steamers océaniques (avec ceux qui forment aujourd'hui la ligne hebdomadaire) propre à établir une ligne quotidienne de *Québec* à *Liverpool*. (voir No. 20.)

L'immense commerce de l'Ouest mérite que nous fassions tous nos efforts pour l'obtenir (Voir No. 9), et une ligne unie de steamers océaniques et de rivière, contribuerait beaucoup à nous l'assurer.

Les facilités naturelles que nous possédons et le montant du capital qu'il faut pour unir de la manière indiquée nos grands cours d'eau navigables, et pour compléter et pourvoir de matériel la route entière, rendraient cette entreprise l'une des plus importantes de ce continent.

C'est pourquoi, votre comité fait respectueusement rapport que, dans son opinion, on accroîtrait matériellement la prospérité commerciale du pays, si on adoptait les moyens d'attirer ce grand commerce dans nos eaux ; et il croit que par une révision des ordres en conseil réduisant les droits sur les canaux à une somme nominale, on aurait promptement les moyens de se procurer les fonds nécessaires aux améliorations intérieures suggérées dans ce rapport.

Une communication plus régulière avec *Liverpool*, au moyen de vapeurs, est aussi essentielle au développement des avantages de la route du *St. Laurent*, et votre comité recommande humblement qu'on prenne les moyens les plus avantageux d'augmenter le nombre des steamers océaniques faisant le commerce à *Québec*.

WM. HAMILTON MERRITT,

Président.

APPENDICE DU RAPPORT.

Du Comité Spécial chargé de s'enquérir des causes qui ont amené le commerce de l'Ouest à se diriger vers les États-Unis par la voie de l'Hudson et le havre de New-York, et des mesures à adopter pour lui faire reprendre son cours primitif.

[No. 1.]

15 avril, 1861.

Témoignage de SAMUEL KEEFER, écuyer, Député-Commissaire des Travaux Publics.

Un vaisseau d'un tirant d'eau de 10 pieds peut facilement descendre du lac Ontario aux rapides du Côteau, excepté pendant le temps des eaux basses, époque à laquelle, d'après les sondages récemment faits par MM. *Mailefort* et *Raasloff*, la navigation se trouve partiellement obstruée aux Rapides des Galops. Il est néanmoins facile de faire disparaître cet inconvénient et d'assurer une profondeur d'eau de dix pieds pendant toutes les saisons.

Ayant laissé le département des Travaux Publics à peu près vers le temps de la date de mon rapport, le 25 mai 1853, pour celui du Grand Tronc, j'ai dû référer aux opérations des commissaires et à l'exploration mentionnée ci-haut, afin de m'assurer si elles n'auraient pas eu l'effet de modifier l'opinion que j'ai alors exprimée. Les ingénieurs qui ont fait

une soumission conditionnelle pour le creusement de ces rapides au montant de mon estimation, mais dont les travaux ont eu pour résultat une exploration et une estimation en vue de leur propre plan d'effectuer cette amélioration, ont proposé de l'exécuter et de creuser un chenal en faisant sauter le roc au lieu de construire des jetées ou écluses.

Les commissaires en 1855 se sont prononcés contre le projet de miner sous l'eau, d'après leur plan d'opération, et je partage entièrement cette opinion.

On ne doit avoir nécessairement recours à la mine qu'en un seul endroit et c'est à la tête des rapides du Côteau. C'était là une partie de mon plan primitif—le reste de l'ouvrage peut facilement s'exécuter au moyen de jetées et d'écluses tel que d'abord proposé: en sorte que, relativement au plan que j'ai proposé dans mon rapport de 1853, pour le creusement des rapides, je ne vois pas dans le moment ce qui pourrait me faire changer d'opinion. Quant à l'estimation du coût de l'ouvrage, j'ai à dire qu'elle a été faite dans un temps où le prix de la main-d'œuvre et des matériaux était de beaucoup au-dessous des taux actuels, et qu'il serait en conséquence nécessaire de tenir compte de cette augmentation. Je pense que tout l'ouvrage pourrait maintenant s'exécuter pour à peu-près quarante mille louis (£40,000).

RAPPORT.

Montréal, 25 mai, 1853.

MONSIEUR,—M. James Stewart m'ayant procuré la carte des sondages des rapides du Côteau et des Cascades, qu'il a dressée l'été dernier en conformité à mes instructions, j'ai pu alors préparer un plan pour leur amélioration, et j'ai maintenant l'honneur de le présenter avec mon rapport final pour l'information des commissaires.

La situation et l'étendue des travaux projetés sont indiquées en rouge sur les cartes ci-jointes, et il y sera référé plus spécialement dans le cours de ce rapport.

Il est important d'observer, relativement aux plans proposés pour l'amélioration des rapides, que la profondeur d'eau n'est nécessairement pas limitée à celle des canaux du St. Laurent qui est de 9 pieds, ni à celle du canal Welland qui est de 9½ pieds, mais pourra être augmentée de manière à répondre par la suite aux besoins de nouvelles facilités commerciales. Chaque fois donc qu'il s'agira d'améliorations, elles devront se faire dans le but d'obtenir une profondeur de 10 bons pieds aux eaux ordinaires de l'été. Afin d'assurer une telle profondeur, le chenal ne devrait pas avoir moins de 11 pieds de profondeur dans les eaux calmes, et aux endroits où elles deviennent impétueuses et agitées à raison de la déclivité, le chenal ne devrait pas avoir moins de 12 ou 13 pieds de profondeur, suivant les lieux et l'élévation des vagues produites par le courant, afin de donner le champ suffisant pour diriger ou gouverner le vaisseau qui les traverse.

Pour les vaisseaux qui descendent tous les rapides entre Prescott et Montréal, la profondeur est actuellement limitée à 7 pieds ou à peu-près, en conséquence des haut-fonds des rapides des Cascades, mais d'après les sondages faits précédemment dans les différents rapides au-dessus du lac St. François, il ne paraît pas nécessaire de faire de travaux à l'ouest de ce lac pour obtenir la profondeur voulue de 10 pieds; et il n'est projeté que d'y placer quelques bouées pour indiquer le cours du chenal.

Considérant donc qu'il est inutile pour le moment, au moins, d'encourir aucune dépense aux Galops, au Rapide Plat, ou au Long Sault, la première amélioration requise au-dessous de Prescott est aux

RAPIDES DU CÔTEAU.

Quatre chenaux différents conduisent du lac St. François à ces rapides.

- 1o. Le chenal du nord où ne passent que les radeaux.
- 2o. Le vieux chenal, entre les îles au Cochon et Vridner, qui n'est plus navigué.

30. Le nouveau chenal entre les îles au Cochon et aux Ronces, par où passent exclusivement les bateaux-à-vapeur; et

40. Le nouveau chenal du sud, exploré par M. T. C. Keefer, en 1850, entre les îles aux Ronces et Juniper, que l'on approche du côté sud du lac par la partie supérieure de l'île à Clarke.

Le premier de ces chenaux est entièrement trop peu profond pour y faire des améliorations. Dans le deuxième qui est le plus en droite ligne, se trouve un banc de roches sur un fond de roc uni qui, traversant le chenal, réduit la profondeur d'eau à 7 pieds. Le troisième est le plus profond de tous, variant entre 9 et 12 pieds de profondeur, mais il est trop tortueux pour pouvoir être navigué autrement qu'à la vapeur. On n'a pas encore fait usage du quatrième. Sa profondeur est représentée comme variant entre 15 et 20 pieds, jusqu'à ce qu'il tombe dans le courant rapide entre les îles aux Ronces et Juniper, où sa profondeur est représentée comme étant de 10 pieds.

Une fois le nouveau chenal du sud indiqué par des bouées et le roc à l'île Juniper miné d'un pied, il paraîtrait qu'il serait facile de trouver un bon chenal navigable jusque là, à peu de frais, mais il ne serait pas à propos d'entreprendre des travaux de mine avant de savoir s'il y a possibilité de faire usage du chenal une fois ainsi indiqué; car la direction des battures qui projettent des différentes îles qui bordent le chenal, de même que le courant, ont fait naître des doutes sur la possibilité de pouvoir s'en servir réellement avec plus d'avantage que n'en présente le nouveau chenal. Si l'épreuve qu'on en fera établit le fait, et je n'en doute nullement, je recommanderais alors d'améliorer le vieux chenal, vu qu'il est le plus droit et le plus avantageux de tous. En faisant mon estimation j'ai en conséquence pourvu à la construction de deux guides jetées et à l'excavation d'un chenal à travers la partie la plus étroite du banc, de 200 pieds de largeur, près de la partie supérieure de l'île aux Prisonniers, où l'eau est profonde au-dessus comme au-dessous du banc. D'après les sondages corrects de M. Stewart, en cet endroit, il appert qu'il faudra enlever 1700 verges cubiques de roc et de roches entre les jetées projetées pour obtenir une profondeur de 11 pieds dans les eaux ordinaires de l'été, néanmoins mon estimation pourvoit aux frais de l'enlèvement de 2000 verges cubiques. Le lit rocailleux est composé de couches de pierre calcaire et paraît être de la même nature que le fond qui forme la base de l'écuse à l'embouchure du canal Beauharnois; et, avec les avantages qu'offriront les deux jetées latérales pour conduire les opérations, je n'appréhende pas de difficulté à enlever le roc et les roches à aucune profondeur voulue. Je me suis mis en correspondance avec M.M. Maillefort et Raasloff, ingénieurs sous-marins de la cité de New-York, relativement à ces travaux projetés, et j'ai reçu d'eux copie d'un rapport, ci-joint, de leurs opérations à Hurl Gate, qui ont si admirablement réussi et qui ont été marquées par l'emploi d'une nouvelle méthode de faire sauter le roc sans forage. Ils n'ont pas encore présenté de soumission, mais ils seront prêts à le faire aussitôt que la demande leur en sera faite. Cependant, au moyen de *crics à double action* et autres appareils actuellement à la disposition des commissaires, les travaux peuvent s'exécuter sans avoir recours à l'étranger, et la seule question à considérer c'est celle du coût de l'exécution des ouvrages.

La guide jetée du sud doit être de 750 pieds de long sur 15 pieds de large; sa partie supérieure sur une étendue de 250 pieds, devra être de caissons solidement construits et dévier légèrement du chenal vers le sud; des caissons de 15 pieds sur 20 placés à la suite les uns des autres, à 60 pieds de distance, pour indiquer la route du vaisseau en descendant, compléteront la jetée.

La jetée du nord devra avoir 490 pieds de long sur 15 pieds de large et être de caissons solidement construits. L'élévation des deux jetées au-dessus des eaux ordinaires de l'été sera de trois pieds. Voir carte des Rapides du Côteau.

Ces améliorations, dont le coût est estimé à £500, feront seulement disparaître les obstacles à la première déclivité des rapides, car au-delà de l'eau profonde, au-dessous de l'île aux Prisonniers, le chenal se perd de nouveau sur les grands bancs qui s'avancent, en descendant, en forme d'éventail à partir de la partie inférieure de l'île. Celui qui est navigué par les bateaux à vapeur, a 10 pieds de profondeur et court obliquement vers la rive nord; mais vu la raideur de la déclivité et l'agitation des eaux, il sera néces-

saies d'augmenter la profondeur actuelle à environ 13 pieds, si l'on veut avoir un tirant d'eau sûr de 10 pieds. Pour réaliser ce projet, je ne vois pas de meilleur plan que celui suggéré par M. T. C. Keefer, qui propose de placer une longue jetée dans les rapides en ligne oblique au courant—(voir la carte). Les sondages qui ont été faits ne suffisent pas pour permettre de faire choix du lieu où cette jetée devra finalement être posée; mais, dans tous les cas, ils doivent être faits de nouveau avant que l'ouvrage soit commencé, et ils ne sont pas en conséquence indispensablement nécessaires pour le moment. La jetée projetée sera de 2,200 à peu-près de longueur, 18 pieds de largeur et de 15 pieds en moyenne de hauteur, à partir de sa base.

Les améliorations aux rapides du Côteau sont estimées à £13,142. 8c.

RAPIDES DES CASCADES.

Ces rapides présentent de nombreux obstacles. La rivière entre la vieille écluse et la Pointe du Buisson est d'un demi mille de large, et il s'y trouve une chute de dix pieds s'étendant du sud au côté nord. La chaîne de roches au-dessous des rapides la traverse diagonalement et fait prendre une direction oblique au courant vers la rive nord; mais au pieds de la chaîne le courant prend de nouveau sa course vers le sud par un chenal très profond qui suit cette direction. L'eau au-dessus de la Pointe du Buisson est à peu près de niveau avec celle de la Pointe à Coulange, à un mille plus haut, mais du côté opposé. Au-dessous de ce rapide, le chenal des bateaux-à-vapeur est embarrasé et encombré de rochers menaçants de chaque côté, tel que le "Récif au chien" la "Balise" et le "Rocher fendu." Passé ces endroits dangereux, le chenal est large et très profond jusqu'à la distance d'un mille où se trouve une autre chaîne de roches là où la profondeur (à la meule de foin) est limitée à neuf pieds.

L'amélioration projetée de ces rapides par M. T. C. Keefer, en 1850, avait pour but de faire disparaître de suite les obstacles à la navigation dans ces deux endroits. Il consistait simplement dans la construction d'une chaussée en travers du chenal des Radeaux, s'étendant depuis l'Île Ronde jusqu'à l'entrée supérieure du vieux canal militaire, détournant par ce moyen tout le volume d'eau de la rivière vers le principal chenal du sud, et augmentant en conséquence la profondeur de l'eau des rapides tant au-dessus qu'au-dessous de l'île. Une jetée construite dans le rapide supérieur au-dessus de manière à tourner la "Balise," complétait l'amélioration projetée.

Avant de soumettre un plan quelconque, j'ai trouvé qu'il était nécessaire de s'assurer, autant que possible, de l'effet qu'aurait la construction d'une telle chaussée sur la rivière, et dans ce but je sondai les deux chenaux. Les sondages marqués sur la carte donnent une surface de section d'à peu près 30,000 pieds carrés pour le chenal principal, une profondeur d'eau moyenne de 13½ pieds, et une vitesse à la surface de 14,078 pieds par seconde. La surface du chenal du nord est de 14,650 pieds carrés, et sa vitesse à la surface est de 7,689 pieds par seconde. Suivant ces données, le volume d'eau qui se décharge par le chenal du nord est de 93,760 pieds cubes par seconde, et par le chenal du sud de 353,650 pieds cubes par seconde. Lorsque ces deux courants d'eau seront réunis, au moyen de la construction d'une chaussée, le volume entier d'eau de 456,410 pieds cubes par seconde, devra s'écouler par le chenal du sud, ce qui augmentera nécessairement la force du courant et la profondeur de l'eau. La profondeur moyenne de cette augmentation du volume d'eau dans le chenal principal sera de 15,55 pieds, et la différence entre cette profondeur et la profondeur moyenne actuelle de 13.33 est de 2.22 pieds d'élévation résultant de l'augmentation du volume d'eau. Cette élévation n'excédera donc pas 2½ pieds, ce qui ne peut avoir l'effet désiré sur les rapides. On éprouverait bien son action jusqu'au pied du premier rapide, mais au milieu ou à la tête, là où elle devient le plus nécessaire, elle serait à peine perceptible. Cette élévation produirait de plus un effet favorable à la "Meule de foin," mais elle ne serait pas suffisante pour dispenser de la nécessité d'adopter quelque autres moyens d'augmenter la profondeur d'eau.

Pour les raisons ci-dessus, je ne recommanderais pas la construction de la chaussée.

Par le plan que je soumetts maintenant, je propose d'augmenter la profondeur en rétrécissant simplement la largeur du fleuve. Le courant étant resserré dans des limites plus étroites, il s'en suivra nécessairement un gonflement des eaux qui monteront en proportion de l'étendue des obstacles qu'on apportera au cours du fleuve. Au moyen de jetées projetant de la terre, placées judicieusement de manière à faire refluer le courant du bas, ou à faire décharger un plus fort volume d'eau du haut, il est possible d'augmenter la profondeur au point désiré sans encourir les frais de la construction d'une jetée continue parallèle au rivage. Il est évident que ce moyen est le plus propre à réaliser l'objet en vue.

En référant à la carte, on verra qu'il est proposé de rétrécir le fleuve à la première déclivité de ces rapides, à 1700 pieds, et à la deuxième, à 1750, et que toutes les jetées s'appuient au rivage, ce qui facilitera mieux leur construction que si elles étaient isolées au milieu du courant.

La jetée No. 1, a son point de départ près de la tête du rapide, du côté nord, et se prolonge dans le fleuve en décrivant une ligne courbe vers le bas afin de tourner la "Balise" et de rétrécir la largeur du fleuve. Elle sera de 1700 pieds de longueur, de 15 pieds de largeur, et son élévation au-dessus de la surface actuelle de l'eau sera de 5 pieds, faisant une hauteur moyenne de 13 pieds à partir du fond.

La jetée No. 2, s'étendant du côté sud, est placée sur le rocher plat qui se trouve dans le courant rapide au-dessus de Binken Point. Elle est de 800 pieds de longueur, 12 pieds de largeur, et doit être élevée de 3 pieds au-dessus de l'eau, faisant une hauteur moyenne de 9 pieds à partir du fond.

La jetée No. 3, est placée à la Vieille Ecluse, sur un banc de roc qui s'avance jusqu'à la ligne du chenal. Elle est de 700 pieds de longueur, 31 pieds de largeur, et doit être élevée de 8 pieds au-dessus de la surface actuelle de l'eau, faisant une hauteur moyenne de 18 pieds à partir du fond.

La jetée No. 4, doit être placée à la partie supérieure de l'Île Ronde, s'il est jugé nécessaire, dans le but de coopérer avec les Nos. 5 et 6, à entretenir une profondeur d'eau suffisante au-dessus de la "Meule de Foin", cependant il paraît qu'il ne serait pas nécessaire de construire cette jetée si on enlevait du chenal, en cet endroit, à peu près 200 verges cubiques de roc. Sa construction devrait donc être entreprise en dernier lieu et que quand elle sera jugée indispensablement nécessaire. Elle est de 600 pieds de longueur, 15 pieds de largeur et d'une hauteur moyenne de 12 pieds.

La jetée No. 5, repose sur un roc plat qui s'avance de la rive sud, vis-à-vis la deuxième déclivité. Elle doit être de 700 pieds de longueur, 15 pieds de largeur, et avoir une hauteur moyenne de 12 pieds. La partie supérieure doit être élevée de 7 pieds au-dessus de la surface actuelle de l'eau.

La jetée No. 6, s'appuyant au bout de l'Île des Cascades, s'avance vers le sud en gagnant le No. 5, et laisse un passage de 1750 pieds de largeur. Elle doit être de 900 pieds de longueur, 15 pieds de largeur, élevée de 5 pieds au-dessus de la surface actuelle de l'eau, et avoir une hauteur moyenne de 10 pieds à partir du fond.

Ces jetées ont été disposées de manière à donner en général une profondeur de 13 pieds dans le chenal où se trouvent les obstructions. Néanmoins en certains endroits, tel qu'au "Rocher fendu" et à la barre au-dessus de la "Meule de foin" il est proposé de faire sauter le roc dans le but d'aider à ouvrir un chenal convenable afin d'exempter la construction de jetées. Les jetées doivent être construites de caissons ordinaires et remplis de pierres. Elles n'ont pas besoin d'être couvertes.

Le coût des améliorations projetées aux Rapides des Cascades est estimé à £13,926 10 ch. courant.

RAPIDES DE LACHINE.

Ces rapides, nonobstant la raideur de la déclivité et l'agitation violente de l'eau, donne la profondeur suffisante voulue de 10 pieds, mais, entre Laprairie et l'Île des Religieuses,

où la nappe d'eau couvre une plus grande surface, le chenal direct se perd au milieu des bancs nombreux qui s'y rencontrent. Passé le pied des rapides, il s'approche la partie supérieure de l'Isle des Religieuses où il se trouve obstrué aux eaux basses par une barre de roches reposant sur le roc, et qui suit presque la même direction que le courant. Il a été fait des sondages avec beaucoup de soin l'hiver dernier, par M. T. C. Keefer, sous l'autorité du commissaire, dans le but de constater, aussi correctement que possible, la nature de cette obstruction. Ce monsieur m'apprend qu'il a fait rapport le 6 avril dernier, et qu'il a aussi transmis une carte des sondages faits en cet endroit. Je me suis procuré une copie de sa carte sur laquelle j'ai indiqué les améliorations que je propose maintenant.

Comme tous les sondages ont été réduits au niveau des plus basses eaux, et donnent 10 pieds de profondeur, je ne propose pas de travailler le fond rocailleux des battures, parce que si elles étaient enlevées, la profondeur atteindrait rarement plus de dix pieds, car il arrive peu souvent que l'eau tombe à son plus bas niveau.

Afin d'éviter que les vaisseaux soient entraînés par le contre courant sur les battures de la partie inférieure du chenal, ou de tomber dans le "Cul de Sac" indiqué sur la carte; et aussi pour servir de phares, je propose la construction de quatre jetées séparées, de 40 pieds de longueur sur 18 pieds de largeur, disposées à égale distance l'une de l'autre, suivant la ligne tracée sur le plan marqué A, B, sur le côté est du chenal, et s'étendant sur une espace d'à peu près 500 pieds. Elles ne demandent à être élevées que d'un pied ou deux au-dessus du niveau ordinaire de l'eau de l'été, afin d'être à l'épreuve des glaces. S'il devient nécessaire de les réunir toutes ensembles plus tard, elle pourront l'être au moyen de nouveaux caissons semblables, et formeront de la sorte une jetée continue de 500 pieds de longueur qui servira de point indicateur plus sûr à travers cette passe. Je propose aussi d'enlever les roches sur une étendue de 200 pieds parallèlement à la ligne du caisson, au moyen de crics à double action et autres machines actuellement en la possession du département.

L'enlèvement des roches est estimé à.....	£500
La construction du caisson de la jetée à.....	500
Montant.....	£1000

Aux eaux les plus basses, on a trouvé que le petit chenal vis-à-vis l'Isle Moffat, ne donnait, suivant des sondages antérieurs, qu'une profondeur de neuf pieds, mais depuis la construction du quai du chemin de fer de Champlain et du St. Laurent, la profondeur du chenal s'est trouvée augmentée, et il est aussi très probable que la construction du pont du St. Laurent aura encore un effet plus favorable sur sa profondeur; de manière que toute tentative actuelle d'améliorer cette partie du chenal serait prématurée et peut-être inutile.

La dépense que l'on propose d'encourir pour les améliorations de ces rapides est en conséquence comme suit :

Aux Rapides du Côteau - - - - -	£13,143 8 0
“ “ des Cascades - - - - -	13,926 10 0
“ “ de Lachine - - - - -	1,000 0 0
Bouées entre Prescott et Montréal - - - - -	300 0 0
Surintendance et contingents - - - - -	1,600 0 0
Montant.....	£30,000 0 0

J'observerai qu'il n'a pas été projeté d'améliorations pour aucun des rapides au-dessus du lac St. François; mais il est incertain qu'un vaisseau chargé puisse y trouver dans tous les temps et avec tous les vents une profondeur sûre de dix pieds.

Ce ne sera qu'après que les rapides inférieurs auront été améliorés et navigués par des vaisseaux d'un plus grand tirant d'eau que les vaisseaux actuels, qu'on pourra connaître leur entière capacité. D'autres améliorations actuellement non prévues, deviendront,

sans aucun doute, nécessaires à mesure que les facilités offertes à la navigation permettront d'employer pour descendre les rapides des vaisseaux d'un plus grand tirant d'eau ; mais pour le moment, l'estimation ci-dessus suffit pour surmonter les principaux obstacles, et démontrer ce qui peut être fait pour leur amélioration.

Ci-joint se trouvent les détails de l'estimation ci-dessus pour l'information du commissaire.

(Signé,) SAMUEL KEEFER.

I. C.

[No. 2.]

Témoignage de John Page, écr., Ingénieur Civil, Travaux Publics.

23 avril, 1861.

Les écluses du canal du St. Laurent ont toutes 200 pieds de longueur sur 45 pieds de largeur, à l'exception de celles du canal de Cornwall qui ont 55 pieds de largeur. La profondeur d'eau aux buses est de 9 pieds.

La profondeur d'eau peut-être augmentée à 10½ pieds aux buses de toutes les écluses des canaux du St. Laurent, moyennant \$1,028,000 (tel qu'il appert par le rapport des travaux publiés pour 1859, page 99.) Cette profondeur permettrait à un vaisseau d'augmenter sa cargaison d'un bon tiers.

Il y a une quantité suffisante d'eau pendant les saisons ordinaires pour les vaisseaux tirant 9 pieds qui descendent le fleuve St. Laurent, du lac Ontario à l'embouchure du canal Beauharnois, mais les eaux du rapide du Long Sault sont très impétueuses et agitées, et le chenal aux rapides des Galops est étroit pendant les eaux basses du fleuve.

Les vaisseaux qui descendent ou remontent les canaux peuvent tirer 9 pieds d'eau. Un vaisseau chargé en plein est généralement remorqué par quatre et quelquefois par trois chevaux en descendant le canal Lachine. Le même vaisseau, à son retour, ne transportant fréquemment que les deux-tiers d'un chargement, demande la force de huit à dix chevaux pour être remorqué. Cela est dû au grand volume d'eau indispensable à l'alimentation des pouvoirs d'eau de moulins loués sur les canaux.

JOHN PAGE.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,

Québec, 25 avril, 1860.

A L'HON. W. H. MERRITT.

CHER MONSIEUR,— Il n'a été affecté en 1860, pour le canal de Lachine, qu'une partie de la somme nécessaire, mais on fera une demande de fonds suffisants pendant cette session pour creuser le rocher jusqu'à 100 pieds de largeur. Vous ne devez pas oublier que le contrat est fait seulement pour la profondeur actuelle de 9 pieds aux buses des écluses.

Respectueusement votre, etc.,

JOHN PAGE.

[No. 3.]

Témoignage de John McLeod, écr., M. P. P., Essex.

3 mai, 1961.

Vers la fin du mois d'octobre 1860, j'ai chargé le "T. F. Parke" construit sur le lac Erié, de 16,000 boisseaux de blé, à Milwaukee, sur le lac Michigan, avec lesquels il fit route par le canal Welland. A son arrivée à Kingston, on fut obligé de décharger 4500 boisseaux, afin de lui permettre de descendre les canaux du St. Laurent jusqu'à Montréal, en encourageant une dépense de quelques \$400 sans compter les retards. Parti de Québec pour Liverpool, le 24 novembre, en compagnie de trois des plus grands navires qui soient en aucun temps sortis du port de Montréal, il arriva à Bantry Bay, en Irlande, le 30 décembre, après avoir essuyé sur l'Atlantique l'une des plus violentes tempêtes de mémoire d'homme, durant laquelle sombrèrent les trois navires dont il est fait mention plus haut.

De la grandeur du vaisseau dépend selon moi le bon marché du fret, et je n'ai pas de doute que le transbordement du grain en transit des bâtiments des lacs dans les vaisseaux océaniques, au moyen d'élevateurs, n'ait l'effet d'en réhausser la valeur, ce qui peut se faire à raison de 3 à 4000 boisseaux par heure.

Je ne vois pas de nécessité d'agrandir le canal Welland, attendu que l'emploi de propulseurs de première classe sur le lac Erié, le chargement à Port Colborne, au moyen d'élevateurs, l'expédition par le chemin de fer de Welland, et le rechargement dans des vaisseaux de même espèce au port Dalhousie, ont l'effet de réhausser la valeur du grain au-delà des frais de transbordement.

Les canaux du St. Laurent et le chenal du fleuve devraient être creusés de manière à permettre le passage de vaisseaux tirant 10½ pieds d'eau.

Je suis aussi d'opinion que la réduction des taux de péages n'a pas eu l'effet d'attirer le commerce par la route du St. Laurent. Le remède, c'est d'encourager la construction de propulseurs de première classe capables de passer par les canaux du St. Laurent, et de réimposer un taux léger sur les canaux, destiné à former un fonds dans le but d'encourager la construction d'une ligne de steamers océaniques devant voyager entre Québec et Liverpool.

[No. 4.]

Extrait du témoignage d'E. D. Pierce, ci-devant capitaine du "Dean Richmond", donné devant le comité du commerce en 1858.

J'ai commandé un navire pendant dix ans engagé dans le commerce des lacs entre Chicago et Québec, et pendant deux ans entre Chicago et Liverpool. Parti de Chicago en 1856, sur le "Dean Richmond" le 17 juillet, je passai par le canal Welland tirant 9½ pieds d'eau, j'eus à alléger afin de tirer moins de 9 pieds pour passer le canal du St. Laurent, en encourageant \$250 de frais et un retard de 4 jours. Je ne rencontrai pas d'obstacle dans la navigation du Golfe St. Laurent. Les cartes marines du capitaine Rayfield sont si parfaites que tout bon marin peut sortir un navire sans le secours d'un pilote. Les taux élevés des assurances entre l'Atlantique et Québec, sont dus à ce que nombre de navires sont jetés à la côte faute de faire des sondages, ce qui a donné lieu à de fausses impressions. Je ne vois pas pourquoi les taux seraient plus élevés que pour les ports de New York.

Un propulseur pourrait transporter un chargement de 1000 tonneaux de Québec à Port Dalhousie, si les canaux du St. Laurent donnaient 10½ pieds d'eau.

S'il était établie une ligne quotidienne de steamers de 2,000 tonneaux sur la route entre Québec et Liverpool, elle pourrait compter sur des chargements complets, vu que

l'approvisionnement venant de l'Ouest est abondant; le transbordement au moyen d'élevateurs donnerait plus de valeur au grain, et le voyage entre Chicago et Liverpool serait réduit à 20 jours. Les acheteurs de grain pourraient tirer directement sur Liverpool à 30 jours de vue, en payant les premiers frais seulement et en laissant le fret (qui serait réduit à 30 centins à peu près) à être payé à Liverpool sur livraison, ce qui exigerait moins de capital dans le commerce.

[No. 5.]

Témoignage—Walker Powell, écr., M. P. P.

3 Mai, 1861.

Le prix actuel du fret de Toledo à Port Colborne, est (par steamers) de	5	centins.
Par le chemin de fer de Welland	2	“
De Port Dalhousie à Kingston	5	“
De Kingston à Québec	8	“
	—	
	20	

Le fret entre Port Dalhousie et Québec, pourrait être réduit à 6 ou 7 centins, si l'on employait des propulseurs d'une plus grande capacité.

Expédié de Toledo à Liverpool, le grain, s'il était transbordé à Port Colborne et à Québec, au moyen d'élevateurs, augmenterait d'une valeur d'au moins trois centins de plus par boisseau que s'il était expédié en droite ligne.

Il est désirable que la traversée entre Chicago et Liverpool, se fasse aussi rapidement que possible, à raison de la distance et du danger qu'il y a que le blé ne s'échauffe pendant qu'il est en masse à bord du navire.

S'il était établie une ligne de communication régulière par la vapeur, la distance entre Chicago et Liverpool, serait parcourue en 20 ou 23 jours.

On pourrait obvier aux difficultés actuelles de transport en creusant le chenal du St. Laurent et ses canaux depuis le lac Ontario jusqu'à Montréal—en construisant des propulseurs pour le service des lacs et du fleuve d'une capacité de 25,000 boisseaux, et des steamers de 2,500 tonneaux pour le service océaniques entre Québec et Liverpool.

Il croit que l'encouragement d'une telle ligne de communication par la vapeur au moyen d'une aide du gouvernement serait à propos, et afin que l'on procède au creusement du fleuve et des canaux, et que l'aide nécessaire soit accordé à la compagnie qui construira les propulseurs et steamers, il se déclare en faveur de la réimposition des taux de péages sur les canaux.

[No. 6.]

Lettre—Hon. John Young.

Montréal, 23 avril, 1861.

MONSIEUR,—J'accuse réception de votre lettre d'hier, me priant de répondre à quelques questions relatives aux trafics et commerce du St. Laurent; c'est ce que je ferai aussi brièvement que possible.

Ques.—A quelle cause devons nous attribuer la diversion du commerce de l'Ouest (de la voie du St. Laurent) par les Etats-Unis, au port de New-York, et quels sont les meilleurs moyens, à votre avis, de lui faire reprendre son cours naturel et primitif?

Rép.—La rivalité entre le Canada et l'Etat de New-York, pour accaparer le commerce de l'Ouest, date de l'époque de l'ouverture des canaux du St. Laurent, en 1849. Jusqu'en

1847, le commerce du Canada Ouest a été forcé de prendre la route du St. Laurent en conséquence d'un droit protecteur imposé en Angleterre sur tous les produits agricoles provenant du Canada. Il était alors importé en Canada une grande quantité de blé américain que l'on convertissait en farine et transportait comme provenant du Canada. Avant 1849, on ne faisait pas d'exportation de céréales du Canada aux États-Unis. En cette année fut inauguré le système d'entrepôt des États-Unis, en vertu duquel le Canada Ouest pouvait importer et exporter en entrepôt. Alors furent abolis tous les droits différentiels imposés en faveur des produits du Canada. Les lois relatives à la navigation furent abrogées, et pour la première fois le commerce du Canada Ouest et des États de l'Ouest, a été laissé libre de prendre la route la plus expéditive soit pour se rendre en Angleterre ou aux États de l'Est. Le traité de réciprocité, sous l'autorité duquel les céréales du Canada ont été admises aux États-Unis libres de droits, est venu donner une nouvelle impulsion au commerce. L'exportation des céréales du Canada Ouest en 1849, aux États-Unis, venant d'endroits situés au-dessus des canaux du St. Laurent, s'élevait à 124,680 boisseaux. En 1852, cette exportation s'est élevée jusqu'à 2,334,570 boisseaux. En 1854, à 3,812,875 boisseaux. En 1860, la quantité de céréales exportés aux États-Unis du Canada Ouest, a excédé 8,337,064 boisseaux, tandis que la quantité entière reçue à Montréal de tous les États de l'Ouest et du Canada, n'a été que de 6,558,245 boisseaux.

On a de beaucoup agrandi et creusé le canal Erié depuis Buffalo et Oswego jusqu'à Albany, depuis 1849, en sorte que des vaisseaux de 130 tonneaux au lieu de 75 comme autrefois y sont actuellement employés. Les États de l'Est ne produisent pas de blé en grande abondance, mais achètent ce qui est nécessaire à leur consommation soit des États de l'Ouest ou du Canada Ouest. L'approvisionnement des États de l'Est excède en moyenne, sur le nombre des années, l'exportation qui se fait en Angleterre et aux autres pays. De là l'importance de pouvoir communiquer avec ces États par la voie du St. Laurent.

Les canaux du St. Laurent ont été construits dans le but d'obtenir une partie de ce commerce échangé entre l'Ouest et l'Est. Avant leur achèvement en 1849, j'ai prédit que le Canada serait impuissant dans ses efforts pour attirer aucune partie considérable du commerce des États de l'Ouest et du Canada Ouest, par la route du St. Laurent. si le lac Champlain n'est pas relié au St. Laurent par un canal avantageusement situé.

Les rapports du commerce et de la navigation pour 1860 font voir que l'exportation entière du Canada durant cette année s'est élevée à \$32,361,460, et qu'il a été exporté aux États-Unis, sur ce montant pour une valeur de \$18,427,968. Il y a plus, sur ces \$18,427,968, il a été exporté du Canada Ouest directement aux ports des lacs du côté des États-Unis, pour une valeur de pas moins de \$13,141,000. J'ai fait ces calculs à la hâte, mais je crois que les chiffres seront trouvés corrects dans l'ensemble, et ils font voir combien est minime la partie du commerce du Canada Ouest qui se trouve attiré dans le Bas St. Laurent.

Depuis 1849 et encore actuellement, la route la moins dispendieuse entre le Canada Ouest et les États de l'Ouest, jusqu'à New York et les États de l'Est en général, a été par l'état de New York ; *et c'est parce qu'elle est la moins dispendieuse* que le commerce, comme on le voit, afflue dans cette direction, mais ne descend pas le St. Laurent.

Le creusement du lac St. Pierre, l'établissement d'une ligne de steamers océaniques, la diminution des taux d'assurance, par la construction de phares, ont beaucoup contribué à mettre les marchands canadiens en état de soutenir la concurrence avec succès pour le commerce d'exportation. Mais pour donner au Canada cette supériorité qui devrait appartenir à la route du St. Laurent en fait d'exportations et importations par mer, il est de la plus haute importance d'assurer au St. Laurent le commerce qui descend vers les États de l'Est. La route qui accaparera ce commerce sera assurée, en conséquence du bon marché du fret de retour, d'une grande partie du fret à destination de l'Ouest ; et jusqu'à ce qu'il soit construit un canal pour relier le lac Champlain au St. Laurent, je ne pense pas que le Canada puisse s'assurer par la route du St. Laurent, une bien large part du commerce de transport qui se fait entre les États de l'Est d'un côté et les États de l'Ouest et le Canada Ouest de l'autre.

On ne saurait de même réaliser complètement ce projet en ce qui concerne le commerce des Etats de l'Ouest, sans avoir d'abord agrandi le canal Welland et allongé les écluses des canaux du St. Laurent. En complétant ces ouvrages, ainsi qu'en développant les avantages naturels que possèdent Montréal et Québec, pour le déchargement et le chargement des produits de l'intérieur avec le moins de frais possible, *je n'ai pas et n'ai jamais entretenu de doute que la route du St. Laurent, pour les exportations par mer ou pour l'approvisionnement des Etats de l'Est, ne devienne la route la moins dispendieuse, la plus expéditive et la plus sûre*

L'Etat de New York perçoit actuellement des droits de péages à un montant considérable sur les produits du Canada qui traversent ses canaux, et que l'on pourrait faire parvenir à la même destination par les canaux du St. Laurent. L'abolition des taux de péages sur les canaux du St. Laurent, ne saurait contrebalancer l'avantage du bon marché de la route du canal Erié, et, selon moi, cette mesure n'a pas eu l'effet d'attirer vers le St. Laurent un seul tonneau de ce commerce.

Les écluses des canaux du St. Laurent ont 45 et 55 pieds de largeur, mais les dimensions des vaisseaux qui font le commerce de l'Ouest, se trouvant réglée par les 26 pieds des écluses du canal Welland, les avantages de la navigation du St. Laurent ne sauraient être parfaitement connus avant que cette même classe de vaisseau qui fait actuellement le commerce de Chicago, et autres ports de l'Ouest, à Buffalo, ne puisse descendre jusqu'à Montréal et Québec, ou se rendre au lac Champlain sans rompre charge.

Ques.—Si les facilités qu'offre la route de Québec pour les importations par mer des marchandises à destination des Etats-Unis, sont les mêmes qu'au port de New York pour les importations à destination du Canada ?

Rép.—L'importation par mer de marchandises par la voie de Québec, à destination des Etats-Unis, ne souffre aucune difficulté ou obstacle, et comme des steamers océaniques voyagent sur le St. Laurent de même qu'ils se rendent à New York, les facilités pour les importations à l'un ou à l'autre de ces endroits paraissent être les mêmes. La navigation du St. Laurent s'ouvre en avril et se ferme en décembre. Entre décembre et avril, la navigation du canal Erié et du St. Laurent se trouve fermée par les glaces, mais au moyen des steamers océaniques qui vont à Portland, et des communications qui s'étendent depuis ce port par chemin de fer jusqu'à tous les points à l'intérieur du pays, on se trouve sur un pied d'égalité quant aux avantages qu'offre le port de New York pour les importations durant cette période de l'année. La distance entre l'Angleterre et Québec, étant de 450 milles de moins que la distance entre New York, et Québec étant maintenant en communication par chemin de fer avec toutes les parties des Etats, la route du St. Laurent devient aussi la plus expéditive pour le transport des malles dans toutes les parties des Etats-Unis, au sud comme au nord.

[No. 7.]

Extrait d'une lettre de l'Honorable W. H. Merritt, à A. Bronson, Oswego, en date le 20 novembre, 1860.

“ L'occasion de mettre en parallèle le coût relatif du transport par un canal de 330
 “ pieds d'écluses et un chemin de fer à côté dont la pente suit la direction du commerce,
 “ ne s'est encore jamais présentée dans aucune partie du monde avant ce moment. Vous
 “ avez fait une inspection du chemin de fer de Welland, et vous donnez la description qui
 “ suit de son exploitation. *Un vaisseau est déchargé sur le lac Erié au moyen d'élevateurs,*
 “ *à raison de 4,000 boisseaux par heure ; sa charge est transportée par chemin de fer et*
 “ *versée dans un vaisseau sur le lac Ontario, par son propre poids et sans qu'il soit besoin*
 “ *de faire usage des moyens ordinaires de transbordement.*

“ Chaque élévateur additionnel peut transborder d'un vaisseau dans les chars 3,000
 “ boisseaux par heure ; chaque convoie de chemin de fer peut transporter 10,000 boisseaux
 “ et les verser directement dans un vaisseau sur le lac Ontario. De sorte que 4 voyages par
 “ jour de 10,000 boisseaux chaque, donnent 40,000 boisseaux par jour. Le coût du trans

bordement par l'élevateur est de $\frac{1}{2}$ de centin (payé par l'expéditeur) et se monte à \$100 par jour ; cette somme couvre toute dépense et a l'effet magique d'opérer la livraison d'un boisseau de blé d'un lac à l'autre sans frais contre la compagnie, car quelque soit l'auteur de la charge, c'est toujours le commerce qui l'acquitte. Mon but est uniquement de faire voir que les céréales peuvent être transportées à meilleur marché et en moins de temps que par le canal après son agrandissement. Les travaux sur le canal sont estimés par M. Walter Shanley, écuier, ingénieur civil, dans le rapport des travaux publics pour 1856, à \$8,000,000. Les intérêts, commissions, échange, etc., sur cette somme ne seront pas moins de \$500,000 par année, tandis que le coût d'une double voie de chemin de fer d'un lac à l'autre, est estimé seulement à \$400,000, dont l'intérêt est de \$24,000 ; la différence de \$476,000 par année, payerait les dépenses du chemin de fer et suffirait à la construction d'une nouvelle voie chaque année.

No. 8.

Québec, 18 avril, 1861.

Témoignage.—R. S. Carter, écr., directeur et gérant général du chemin de fer de Buffalo et du lac Huron.

Ques.—Où sont les principaux terminus du chemin de fer de Buffalo et du lac Huron ?

Rép.—Le terminus de l'Est est à Fort Erié, à la décharge du Lac Erié, et le terminus de l'Ouest est à Goderich, sur la côte est du lac Huron.

Ques.—Le chemin de fer de Buffalo et du lac Huron croise-t-il le chemin de fer de Welland, et en quel endroit ?

Rép.—Le chemin de fer de Buffalo et du lac Huron croise le chemin de fer de Welland ainsi que le canal Welland à Port Colborne, et il se relie au chemin de fer de Welland.

Ques.—Quel est, dans votre opinion, le mode le plus expéditif de transport entre le lac Ontario et les ports sur les lacs supérieurs ?

Rép.—La communication la plus courte et conséquemment la plus expéditive entre Port Dalhousie, sur le lac Ontario, et tous les ports sur les lacs Huron, Michigan et Supérieur, est par la voie du chemin de fer de Welland jusqu'à Port Colborne, et de là par la voie du chemin de fer de Buffalo et du lac Huron jusqu'à Goderich, vû que l'on sauve par cette route 430 milles de navigation sur les lacs, et que le fret et les voyageurs qui prennent cette route gagnent soixante heures sur le trajet entre les ports sur les lacs supérieurs et inférieurs.

Ques.—A-t-il été fait quelque chose pour établir une ligne de communication sûre et régulière entre Goderich et les ports sur les lacs supérieurs ?

Rép.—La compagnie du chemin de fer de Buffalo et du lac Huron a affrété un nombre suffisant de propulseurs (chacun de 600 tonneaux, en moyenne) afin d'assurer une ligne de communication bi-quotidienne entre Goderich et Chicago, et tous les ports intermédiaires, en vue d'attirer le fret et les passagers qui ont jusqu'ici pris la route de Buffalo, comme étant le terme, à l'est, de la navigation des lacs supérieurs.

Ques.—Que se propose de faire la compagnie du chemin de fer de Buffalo et du lac Huron, afin de mettre la route du St. Laurent en mesure d'entrer en concurrence avec le canal Erié et la rivière Hudson, pour le commerce d'outre mer.

Rép.—Si l'on pourvoit aux moyens nécessaires de transport sur le lac Ontario, la compagnie du chemin de fer de Buffalo et du lac Huron est prête à transporter, entre le St. Laurent et les ports sur les lacs supérieurs, toute quantité de marchandise d'outre-mer aux mêmes taux, entre Port Dalhousie et Chicago, ou aucun ports intermédiaires à l'ouest et au nord-ouest de Goderich, que ceux qui sont actuellement ou qui pourront être par la suite chargés entre Buffalo et Chicago, ou aucun ports intermédiaires à l'ouest et au nord-ouest de Goderich ; et la compagnie du chemin de fer de Buffalo et du lac Huron s'efforce actuellement d'établir des relations commerciales avec le Bas-Canada, qui lui assureront le transport d'une grande partie des produits de l'Ouest, des ports des lacs supérieurs à Montréal et Québec.

Ques.—Est-ce que le transbordement, par élévateurs, du grain en transit de l'Ouest au port de mer, a l'effet d'augmenter sa valeur ?

Rép.—Je n'ai pas assez de connaissance des grains pour exprimer une opinion sur leur valeur, mais ayant été en charge de vastes greniers en Angleterre, je sais que les grains qui restent en masse pendant quelque temps demandent à être brassés à courts intervalles pour être préservés sains. Je sais aussi, par ma propre expérience, qu'on nettoye et fait sécher plus facilement les grains en leur faisant subir l'opération de l'élévateur qu'en les remuant à la pelle. J'ai de plus été informé par des personnes intéressées dans ce commerce, que les grains destinés à l'exportation augmentent en valeur d'au moins cinq centins par boisseau, s'ils subissent deux ou trois fois l'opération de l'élévateur pendant leur transport du port d'expédition au bord de la mer.

R. S. CARTER.

18 avril, 1860.

[No. 9.]

Extrait faisant voir l'importance du commerce de l'Ouest en 1860.

L'étendue de pays tributaire du commerce de cette route à l'est et à l'ouest de la rivière Missouri, est de plus de 550,000 milles carrés. (Voir rapport du trafic et du commerce pour 1855.

	Fret.	Voir Rap. de la cie. du che. de f. de 1860.
Transport sur le chemin de fer central de New-York.....	472457 Tonn'x.	Page 156
do do sur le chemin de fer de New York et de l'Erie....	1139554 "	" 176
do do par le canal Erie.....	3192711 "	Rap. sur les Canaux page 148
Montant total, allant et revenant.....	4804724 Tonn'x	

Extrait du rapport de la chambre de commerce de Buffalo, pour 1860.)

Fleur reçue 1,122,335 quart, égal à.....	5,611,675 Boisseaux.
Blé.....	18,502,649 "
Blé d'inde.....	11,386,217 "
Autres grains.....	1,952,920 "

Nombre total de boisseaux..... 37,453,461

Elévateurs à Buffalo.

17 Elévateurs avec une capacité d'engarage de 3,205,000 boisseaux ; peuvent transborder 64,000 boisseaux par heure, ou 1,538,000 boisseaux par jour.

Mouvement de la navigation sur les lacs supérieurs.

138 Steamers - -	Tonnage 69,150	Valeur - -	\$2,720,200
197 Propulseurs - -	" 61,350	" - -	2,478,300
1122 Vaisseaux à voile	" 246,125	" - -	5,456,700
	Tonneaux 376,825		\$10,655,200

 Extrait du rapport des travaux publics pour 1860, p. 13.

Le tonnage total sur le canal Welland, en descendant, a été de 766,288 tonneaux; en remontant 177,796 tonneaux—dont 13,782,000 boisseaux de blé,
 et 3,003,000 boisseaux ont été transportés par le chemin de fer de Welland.

Total - 16,785,000 boisseaux, dont la totalité a été dirigée sur Oswego et autres ports américains, sur les lacs, à l'exception de 171,000 boisseaux.

Il se trouve à Oswego 11 élévateurs; avec capacité d'engarage de 1,945,000 boisseaux; pouvant transborder 400,000 boisseaux par jour.

Le nombre entier des vaisseaux enregistrés en Canada, est représenté dans le rapport du commerce et de la navigation pour 1860, p. 240, comme étant de 21 steamers, tonnage, 9,899, et de 109 vaisseaux à voile d'un tonnage de 26,308 tonneaux.

 [No. 10.]

Extrait du rapport des Travaux Publics pour 1859, p. 7.

Les expéditions de Toronto seulement, du 1er septembre au 31 décembre 1859, se sont élevées à

Quarts de farine	- - - - -	63,627
Boisseaux de blé	- - - - -	805,224
Boisseaux d'orge	- - - - -	167,364

Dont les ports de Montréal et Québec n'ont reçu que 19,715 quarts et 21,691 boisseaux de blé, ou 2 pour cent à peu près sur ce dernier article; le reste ayant été dirigé sur Oswego et autres ports américains du lac Ontario. Toutes les expéditions par mer se sont élevées à 140,235 quarts de farine, 50,029 boisseaux de blé, et 439,328 boisseaux d'autres grains.

 [No. 11.]

Lettre de Richd. Irvin et Cie., New-York.

NEW-YORK, 12 avril, 1861.

Hon. W. H. MERRITT, Québec.

CHER MONSIEUR,—Votre lettre du 30 du mois dernier nous est parvenue, et nous vous donnons les renseignements que vous nous demandez avec beaucoup de plaisir. Pour mieux le faire, nous vous envoyons par *express*, premièrement, une brochure qui contient la loi de l'Etat au sujet de nos pilotes et les statuts ou règlements passés par eux, aussi les taux de pilotage, etc., etc. Ce système est en opération depuis plusieurs années, il a donné beaucoup de satisfaction et il a reçu l'approbation en général de nos marchands et assureurs. Les commissaires agissent gratuitement—la plupart ont été capitaines de long cours, mais sont actuellement dans le commerce. Deuxièmement, nous vous transmettons la dernière édition du tarif des Etats-Unis qui contient notre loi d'entrepôt et nos règlements sur les débentures, et différents autres renseignements y relatifs qui vous mettront parfaitement au fait de tous les détails de notre système. Nous avons donné dans ce livre un extrait de l'un de nos journaux qui, vous le verrez, renferme des éclaircissements sur notre système d'entrepôt dont les avantages signalés rendus à notre commerce ont été reconnus.

Sincèrement votre, etc.,

RICHD. IRVIN & CIE.

[No. 12.]

Témoignage de Robert Bouchette, écr., commissaire des douanes.

La valeur des marchandises à destination du Canada qui ont passé par les Etats-Unis, à été de \$3,041,877.

Le montant importé des Etats-Unis et en provenant est de \$12,622,375. De ce montant au-delà de \$8,197,374 sont pour marchandises franches de droit.

Le montant des marchandises étrangères ne provenant pas des Etats-Unis, mais importées des Etats-Unis, est de \$4,650,654.

En 1860, la valeur des principaux articles importés d'outre-mer en Canada par la voie du St. Laurent, a été de \$13,548,665.

Quant aux taux des péages ci-devant prélevés sur les canaux provinciaux, il faudra avoir recours aux ordres en conseil qui ont d'abord établi ces péages. La 9e Victoria chap. 37, a fixé le maximum des taux à être prélevés sur les canaux de la province.

On trouvera dans la Gazette du Canada de 1846, p. 3152, le tableau des taux sous l'autorité du dit acte.

La quantité de blé exportée de Québec en 1860, est de 29,204 boisseaux ; de Montréal, 1,103,696 boisseaux.

[No. 13.]

Témoignage de John W. Dunscomb, écr., collecteur, Port de Québec.

30 mars, 1860.

Il y a une grande analogie entre les deux systèmes d'entrepôt de New-York et du Canada ; quant à la liberté du commerce l'avantage est peut-être du côté du Canada. Les exportations en entrepôt sont faites du Canada à aucun port ou endroit, tandis qu'à New-York les lois décrètent que les exportations seront faites à certains ports particuliers indiqués par proclamation à cette fin.

Cette réponse s'applique aux marchandises en entrepôt seulement, car il n'existe pas de loi de *drawback* en Canada pour les marchandises en général, le *drawback* n'a lieu que pour les exportations d'articles manufacturés, tel que le sucre raffiné, le whisky et certain matériaux employés dans la construction des vaisseaux.

Les marchandises importées par Québec, en Canada, sur lesquelles les droits sont payés, ne peuvent avoir le *drawback* lorsqu'elles sont exportées aux Etats-Unis.

Il n'existe pas de loi de *drawback* en Canada.

Droits sur les vaisseaux qui arrivent au port de Québec.

Pilotage (en montant) par pied	- - - - -	\$3.60
Do (en descendant) "	- - - - -	3.15
Droits d'hôpital	- - - - -	1d par ton.
Police riveraine	- - - - -	1d par ton.

1er avril, 1861.

Exportation des Grains du port de Québec.

Orge et Seigle	- - - - -	boisseaux	1015
Fèves	- - - - -	"	57
Avoines	- - - - -	"	35,281
Pois	- - - - -	"	15,899
Blé d'Inde	- - - - -	Point

Les produits ci-dessus sont tous du Canada. Les grains des Etats-Unis ne s'expédient jamais de Québec.

[No. 14.]

Témoignage de J. Gillespie, Ecr., président de la Chambre de Commerce, Québec.

QUÉBEC, 30 avril, 1861.

On peut importer en entrepôt à Québec, par mer, des marchandises destinées aux marchés des Etats-Unis, avec les mêmes facilités que les marchandises destinées au marché du Canada, sont entrées comme telles au port de New York.

Le *drawback* n'a pas lieu sur les marchandises vendues pour le marché des Etats-Unis, une fois les droits payés en Canada. Je ne crois pas que notre système d'entrepôt soit bien compris dans les Etats de l'Ouest, car autrement, nous aurions une plus grande quantité de marchandises venant de la Grande Bretagne et des autres pays étrangers, expédiées par le St. Laurent pour l'approvisionnement de ce marché.

[No. 15.]

Témoignage de John Walker, écr., vice-président de la Chambre de Commerce, Québec.

CONSEIL LÉGISLATIF,

Québec, 30 avril, 1861.

Une fois les droits payés en Canada sur les marchandises, celles-ci ne peuvent être exportées aux Etats-Unis et avoir le *drawback*.

Les marchandises peuvent être entrées en entrepôt au port de Québec, aussi facilement qu'au port de New York, néanmoins si elles ne sont pas expressément importées pour les Etats-Unis, mais revendues en Canada pour ce marché, nous avons à payer les droits sur le montant de l'assurance, fret, etc.

[No. 16.]

DÉTROIT, 5 avril, 1861.

Hon. M. Merritt,

CHER MONSIEUR,—J'étais l'hiver dernier à Buffalo par affaires, et comme vous y étiez attendu, j'y séjournai au-delà d'une journée de plus, afin d'avoir une entrevue avec vous au sujet du commerce du St. Laurent et de ses rapports avec le commerce de l'Ouest. Je communiquai mes vues à ce sujet à M. Clark, et je ne doute pas qu'il vous en ait fait part.

Depuis, j'ai donné à cette question beaucoup de soin et de travail, et je vous soumettrai maintenant les observations que j'ai faites, espérant qu'elles seront de nature à attirer l'attention sur le grand projet que vous avez en main, non seulement en Canada, mais aussi en Angleterre. Je me proposais l'hiver dernier de descendre à Québec, afin de soumettre au parlement quelques faits en rapport avec le commerce de l'Ouest, et de faire connaître les avantages que retireraient de son développement les Etats qui bordent nos grandes mers intérieures,—les cités de Montréal et Québec,—ainsi que les classes ouvrières de la Grande-Bretagne, mais mes propres occupations me priveront d'accomplir ce projet pour le moment.

Me réjouissant de la prospérité sans égale du pays qui m'a vu naître et aimant, en même temps, avec dévouement mon pays d'adoption, je désire ardemment voir les deux pays unis par des liens qu'aucun effort ne saurait détruire. Le moyen le plus prompt et le plus effectif de parvenir à cette fin désirable, c'est d'encourager et de développer les relations commerciales entre les deux pays, car j'ai la conviction que l'estime et l'amitié que se porteront les deux pays grandiront à mesure qu'ils se connaîtront mieux l'un l'autre.

Il est de même important que les populations qui habitent les vastes États du Nord-Ouest—les nobles provinces de l'Amérique Britannique du Nord et les Îles Britanniques, soient étroitement unies entre elles par des relations d'amitié et de commerce. Nous ne sommes pas seulement pour ainsi dire qu'un seul et même peuple par l'origine et le langage, mais nous avons une communauté de sentiments dans tout ce qui tend au progrès de l'humanité en général, et particulièrement dans les efforts qui se font au milieu de nous pour augmenter le bien-être et le bonheur des classes ouvrières; et rien n'est plus propre à augmenter le bien-être et le bonheur de ces classes que l'abondance illimitée des comestibles à bon marché. Ce besoin se fait sentir d'avantage, comme de raison, parmi les classes ouvrières des Îles Britanniques plutôt qu'ici et en Canada. Et c'est là un des plus forts arguments en faveur de l'établissement de relations commerciales directes entre le vieux monde et les États qui bordent nos grandes mers des lacs.

Quant à l'Angleterre et à sa prospérité permanente, ce sujet est de la plus haute importance. Comme je l'ai déjà remarqué en traitant la question, "La suprématie manufacturée de l'Angleterre ne se perpétuera qu'en autant qu'elle pourra commander une somme illimitée de travail à bon marché, et ce travail à bon marché ne s'obtient que là où l'on trouve une abondance illimitée de comestibles à bas prix; car si le travail est à bon marché et que la vie soit chère, il doit nécessairement en résulter beaucoup de souffrance et de privation; et il existera toujours plus ou moins de murmure contre le gouvernement et une forte tendance à un changement, là où ces deux maux prédomineront à la fois." Si cela est évident, ce qui serait un bienfait pour le peuple serait un grand avantage pour le gouvernement, et ce qui profite à l'un et à l'autre devrait recevoir l'appui des deux.

On trouvera aussi que là où il ne rencontre pas d'obstacles naturelles ou artificielles, le commerce recherchera toujours les routes les plus expéditives et économiques qui conduisent au marché; et il peut être démontré que la route la plus expéditive et économique que puissent prendre les produits de l'Ouest pour parvenir au marché du vieux monde, est celle du St. Laurent.

Le temps n'est pas éloigné où la récolte des céréales dans l'Ouest sera tellement abondante, que dans les saisons où la moisson des grains en Europe ne sera pas à au-delà de 10 pour cent au-dessous de la récolte ordinaire, il sera des plus difficiles de trouver un marché pour aucune partie considérable de ces céréales à un prix propre à rémunérer le cultivateur de son travail. Afin donc de stimuler l'énergie du cultivateur qui se trouvera paralysée par la baisse du marché, *donnons lui des moyens de transport économique: de fait nous devons mettre le propriétaire du sol, dans l'Ouest, en état de faire parvenir un chargement en Angleterre à un taux réduit de moitié à peu près.*

J'ai vu, avec plaisir, l'état que vous avez présenté au Conseil Législatif mardi, le 26 mars. Vous avez trop peu demandé sous le rapport des moyens de faciliter avec promptitude les opérations commerciales. Depuis ma recommandation à M. Clark d'employer des propulseurs d'une capacité de 600 tonneaux, j'en suis venu à la conclusion que ces propulseurs sont entièrement trop petits et que six ne sont pas suffisants. C'est un immense commerce que celui dont vous entreprenez la concurrence, et l'on doit employer des moyens correspondants, mais économiques, si l'on veut assurer le succès de l'entreprise, et je dirai de suite quel sont les moyens de réussite.

1. Il vous faut \$100,000 pour la construction d'un autre plus grand élévateur à Port Colborne, et pour celle d'autant de chars que les affaires le requerront.

2. Au lieu de \$180,000 pour la construction de six propulseurs d'une force de 600 tonneaux chaque, prélevez \$500,000 pour la construction de dix propulseurs d'une capacité de transport de 900 tonneaux chaque, devant voyager entre Port Dalhousie et Québec. Il y aura suffisamment des affaires pour les employer aussi vite qu'ils seront construits, et à part un léger surcroît en fait de combustibles, le coût pour le service d'un propulseur de 900 tonneaux sera le même que pour celui de 600. Les propulseurs devraient avoir 180 pieds de quille, 14 pieds de calle, et 30 pied de bau, être finement découpés à l'avant et offrir des contours bien suivis à l'arrière.

Ces propulseurs pourraient prendre un chargement de 600 tonneaux pour Québec et Montréal, et de 300 tonneaux pour Oswego et Ogdensburg. Comme de raison il n'y aurait pas de cabotage, mais on se rendrait de Port Dalhousie à Oswego, de là à Kingston, de là au port d'Ogdensburg, et de ce dernier à Montréal et à Québec; vous seriez certain de 300

tonneaux pour Oswego et Ogdensburg, et de 600 tonneaux pour Québec et Montréal ; et après avoir déchargé, disons, 200 tonneaux à Oswego et 100 tonneaux à Ogdensburg, vous pourriez transporter 600 tonneaux par le canal de Beauharnois et celui de Lachine, en tirant 9 pieds d'eau à l'avant comme l'arrière. Au taux de six centins par boisseau entre Port Dalhousie et Québec, durant la première moitié de la saison, disons, depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 1er septembre, et de 8 centins par boisseau depuis le 1er septembre jusqu'à la clôture de la navigation, les propulseurs réaliseraient un profit net d'au moins \$20,000 chaque, et, je le crois sincèrement, de \$25,000. Les propulseurs doivent être la propriété de la compagnie du chemin de fer de Welland afin que la compagnie puisse avoir le contrôle exclusif des ses engagements.

Port Colborne et Buffalo deviendront alors les grands centres de la concurrence. Sur tous les autres points à l'Ouest, vous serez sur un pied d'égalité, par la raison toute simple que le fret de toute nature à destination de ces deux ports, sera entièrement le même de tous les points sur les lacs de l'Ouest ; néanmoins, votre route sera toujours la préférée pour les affaires, en ce que vous pourrez parvenir sur les grands marchés du vieux monde par la route du St. Laurent, à meilleur marché qu'on ne peut le faire par la voie de New-York ; puis l'épargne de temps sera en outre considérable—*un tiers pour le moins*. Québec et New-York sont les points de concurrence qui viennent ensuite. *En général, le fret est à meilleur marché entre New-York et les ports européens, qu'entre Québec et ces ports*. C'est un désavantage qu'il faudra faire disparaître, et le moyen de le faire en est simple. Les marchands et propriétaires de Québec et les marchands de Liverpool, auront à faire leur part de cette tâche, qui sera d'établir une ligne de propulseurs destinés au fret et qui devra se relier à Québec, avec les propulseurs de l'Ouest. Ces propulseurs doivent être solidement construits, d'une vitesse de 8 à 9 milles à l'heure, et ne faire usage que de voiles lorsque les vents sont favorables afin de ne requérir que le plus petit espace possible pour l'approvisionnement du charbon. Ils devraient être du port de 2,000 tonneaux, au moins, et faire route ponctuellement tous les mercredi et samedi, et ne prendre que des émigrants comme passagers ; ce qui aurait immédiatement l'effet de faire prendre la route du St Laurent à l'émigration à destination de l'Ouest, au lieu de celle de New-York ; et vous pourriez les débarquer à Détroit ou à Tolédo, à raison de deux piastres par tête de Québec à ces ports. Vous auriez aussi une grande partie du fret de retour à destination de Montréal, Québec, Kingston et Toronto, et toute la poterie, je pense, et autres marchandises pesantes qui s'importent dans les cités de l'Ouest et du Sud-Ouest.

En faisant cette dépense de \$600,000 en sus de la dépense \$1,300,000 que vous avez déjà faite, vous pouvez transporter plus par jour que ne peut le faire le chemin de fer du Grand Tronc avec ses soixante-et-dix millions de dépense, ou le chemin de fer du Great Western du Canada qui a coûté à peu près vingt-sept millions. *Il n'est pas possible à des chemins fer d'entrer en concurrence avec des communications par eau d'une aussi vaste étendue que le seront les vôtres*. Si je puis visiter Québec, je vous ferai part de faits à ce sujet qui vous surprendront, quoique vous soyez vous même au fait de ces questions, et qui tendront à démontrer au parlement et au peuple du Canada que l'amélioration de leurs canaux inférieurs est d'une importance vitale à l'avancement permanente des provinces en fait d'avenir et de richesse. Une fois les lignes en opération, Montréal et Québec deviendront des cités de la première importance, se partageant, avec New-York, le commerce d'un grand empire, car l'ouest est destiné à former un grand empire, quelques soient les événements sur nos frontières du sud ; et avant deux générations les Etats de l'Ohio, Indiana, Michigan, Illinois, Wisconsin, Iowa et Minnesota, contiendront une population plus nombreuse et plus forte que celle d'aucune autre puissance sur le continent de l'Europe. Si le commerce actuel et futur d'une telle étendue de territoire, ne mérite pas que l'on fasse une dépense immédiate de \$600,000, je me trompe fort, et je suis persuadé que les faits ne demandent qu'à être connus pour assurer le prélèvement des \$600,000 et l'établissement de la ligne avec Liverpool. Une ligne à mi-chemin ne fera jamais aussi bien que celle qui parcourra toute la route. Cette entreprise ne demande aucun aide ou patronage du gouvernement—elle se soutiendra d'elle-même et reposera sur ses éléments de vitalité.

Que les élévateurs projetés soient construits de suite à Québec, et que le gouvernement donne deux pieds d'eau de plus dans le canal au-dessous de Kingston—sinon, qu'il donne 13 pouces de plus—ce qui permettrait aux propulseurs de transporter 150 tonneaux de plus, à Ogdensburg, que vous ne pourriez le faire avec la profondeur d'eau actuelle, en sorte que vous pourriez à chaque voyage transporter 150 tonneaux à Oswego et 150 à Ogdensburg, et 600 à Québec. Il vous faudrait encore deux propulseurs de plus d'au moins 600 tonneaux pour le commerce de grain d'Oswego; dans ce cas, il vous faudra \$700,000 en tout pour compléter votre part de cette grande et noble entreprise. Il ne sera pas nécessaire de faire de déboursés sur les lacs de l'Ouest, les entreprises individuelles fourniront aux producteurs les facilités nécessaires. Il ne vous sera même pas nécessaire d'avoir des agents d'affaires ou, au moins, de trop dispendieux à aucun des ports des lacs supérieurs. Une fois toute la ligne en opération, vos dépenses à l'ouest de Port Colborne, ne doivent pas s'élever à plus de \$6,000 par année. Si des propulseurs océaniques destinés au fret étaient construits par une compagnie de Québec et Liverpool, le gouvernement britannique devrait retirer la subvention accordée aux steamers de la ligne Lever et Cunard, et le gouvernement provincial celle accordée à la ligne canadienne, afin que les lignes subventionnées ne puissent pas être en position de ruiner la ligne de Liverpool et Québec, au moyen d'aide du gouvernement. Une entreprise qui ne peut se soutenir par elle-même, ne mérite pas d'encouragement. Toutes lignes soutenues au moyen d'aide du gouvernement, le sont au détriment des entreprises individuelles, et ont une tendance marquée à corrompre et à démoraliser les gouvernants et les gouvernés. Dans tous les pays, la corruption est la règle des gouvernements qui veulent protéger des intérêts qui ne peuvent se soutenir d'eux-mêmes. Votre entreprise est raisonnable et légitime, et mérite toute l'aide que vous réclamez en sa faveur; dans l'intérêt de l'Angleterre et de l'immense Ouest, je souhaite que Dieu la protège.

Je suis avec beaucoup de respect,
Votre obéissant serviteur,

DUNCAN STEWART.

[No. 17.]

DÉTROIT, 25 avril, 1860.

Hon. W. H. Merritt :

CHER MONSIEUR,—Lorsque j'ai eu l'honneur de vous écrire le 5 de ce mois, j'avais l'intention de le faire de nouveau quelques jours plus tard, mais mes propres affaires et l'état du pays ne m'ont pas permis de le faire avant ce moment, et je n'ai aujourd'hui le temps que d'indiquer des faits de grande importance que j'avais résolu de développer plus au long. Je serai donc laconique.

Dans le cas où le comité chargé par le Conseil Législatif de s'enquérir des causes qui ont amené la diminution du commerce du St. Laurent, prendrait dans l'Ouest des renseignements sur les lieux quant à nos ressources et à nos moyens d'agrandissement, l'extrême fertilité du sol, notre vaste étendue de terre d'une facile culture, l'esprit d'entreprise et l'industrie du peuple—toutes ces choses demandent à être vues pour être appréciées—il en doit être ainsi de nos voies de communications sans rivales. Cleveland, Sandusky, Toledo, Détroit, Milwaukee et Chicago sont tous de grands centres d'exportation, dans chacun des ports desquels se rencontre une flotte de steamers et de bâtiments à voile chargés des riches produits du Kentucky, de l'Ohio, de l'Indiana, du Michigan, de l'Illinois du Wisconsin, de l'Iowa, du Minnesota et du Missouri. C'est le partage, avec l'Etat de New-York, du commerce de ces riches et puissants Etats, que nous proposons à Québec et à Montréal; une faible somme assurera le succès de la concurrence.

Que les représentants des cités de Toronto, Hamilton, Québec et Montréal, répudient tout intérêt de localité et s'entendent, entr'eux, dans le but d'obtenir deux pieds d'eau de plus dans tous les canaux au-dessous du canal Welland, afin de permettre aux propulseurs du tonnage recommandé dans ma lettre du 5, de pouvoir se rendre à Montreal et à Québec, avec un chargement correspondant autant que possible à leur capacité. Ces deux cités deviendront les grands centres du commerce de l'Ouest, dont votre noble fleuve sera la voie de

communication avec le vieux monde, tandis que Toronto, Hamilton et Port Dalhousie deviendront d'une grande importance comme centres canadiens d'exportation pour Collingwood, Sarnia et Port Colborne. Un commerce prospère s'étendra sur tous ces points dans une année à compter du jour où l'on obtiendra deux pieds d'eau de plus dans les canaux.

Faites grandir le pays—laissez faire vos cités—elle grandiront naturellement là où se fera la centralisation du commerce et non autrement. Aucun effort humain ne peut faire grandir une cité, la rendre prospère et riche si elle n'est pas favorablement située pour le commerce. Si quelqu'un croit que la localité particulière qu'il habite ne va pas à son génie, alors il vaut mieux pour lui se transporter dans un endroit plus vaste où il pourra exercer son génie et son esprit d'entreprise, plutôt que de chercher à agrandir sa localité dans le but de favoriser ses vues personnelles d'ambition. Je m'explique : si quelqu'un croit que Toronto est une cité trop petite pour y vivre ; qu'elle devrait être aussi grande que Montréal, il lui sera plus facile de se transporter dans cette dernière que de donner à la première une égale importance. Cela ne peut se faire ; je conseillerais donc à chacun de mettre de côté tout esprit de localité et de faire un effort commun pour accomplir un objet, non seulement d'une importance nationale, mais je puis dire aussi d'une importance universelle.

Deux pieds d'eau de plus dans les canaux produirait un effet étonnant sur le commerce du coton aussi bien que sur le commerce des céréales. Les propulseurs de 1,000 tonneaux construits d'après mes suggestions pourraient transporter de Québec à Port Dalhousie, sans rompre charge, 2,000 balles de coton chacun, en sus de 1,000 quarts de farine ; mais avec deux pieds d'eau de plus, les propulseurs peuvent être construits avec des rebords de manière à remplir toute la largeur des écluses et transporter 3,000 balles de coton et 1,500 quarts de farine, sans rompre charge. Non seulement Québec et Montréal feraient ainsi concurrence à New-York, pour le commerce du grain et de la farine du Grand Ouest, mais disputeraient aussi le commerce du coton du Sud à la Nouvelle-Orléans, en ce que les vaisseaux faisant le commerce de coton, touchant à Québec, seraient chargés de passagers pour l'Ouest. Le prix du fret entre Québec et Liverpool, ne serait pas plus de la moitié des taux de la Nouvelle-Orléans, et l'assurance serait de beaucoup moindre. De fait, l'assurance de Détroit, Cleveland ou de Toledo à Liverpool, ne serait guère plus que de la Nouvelle-Orléans à ce point, et le prix du fret ne serait pas, de ces endroits à Liverpool, au-delà d'un demi centin de plus par livre, divisé comme suit : lac Erié, 10c. ; Port Colborne à Québec, 15c. ; Québec à Liverpool, 25c. On ne doit pas oublier que Québec n'est pas à la moitié de la distance que la Nouvelle-Orléans est de Liverpool, ce qui explique la réduction du fret. Les capitaines de navires britanniques chargeant de coton à Montréal ou à Québec, ne seraient pas exposés aux insultes et aux agressions brutales qui caractérisent la population des Etats à esclaves de notre république ; et le commerce ne serait pas assujéti aux dangers auxquels il devra se trouver exposé pendant de longues années à venir, dans les ports du Sud, en conséquence de l'état de bouleversement de cette partie du pays.

Que vos hommes d'influence et qui commandent des capitaux méditent ces faits, et se demandent si la faible avance nécessaire à l'inauguration de cette nouvelle route ne doit pas être réalisée. Ce qui précède est un simple aperçu de quelques considérations en rapport avec ce grand projet. Je suis prêt à entrer dans les plus minutieux détails pour prouver l'exactitude des faits que j'ai avancés.

Je demeure,

Respectueusement votre, etc.,

DUNCAN STEWART.

[No. 18.]

Extrait du Journal de St. Catharines, 7 mars, 1861.

Commerce de l'Ouest—Routes du St. Laurent et de New-York mises en parallèles.

Nous sommes en position de soumettre au public un état des avantages relatifs des deux routes

Le 10 septembre dernier, 16,000 boisseaux de blé ont été achetés à Chicago et expédiés le 13, (divisés en deux chargements à Port Dalhousie; 10,000 par la voie du St. Laurent et 6,000 par la voie de New-York) pour Liverpool. Les tableaux suivants font voir le résultat :

Par le St. Laurent.

	Temps.	Jours.
Expédiés de Chicago le 13 septembre—Arrivés à Port Colborne le 18.....		5
Passés sur le chemin de fer de Welland, même jour.		
Expédiés de Port Dalhousie, 19 septembre—Arrivés à Montréal le 22 septembre		2
Retards à Port Dalhousie, une journée pour attendre le vapeur.		
Expédiés de Montréal par le vapeur le 22 qui est parti de Québec le 29, et est arrivé à Liverpool le 8 octobre.....		10
Retards entre Québec et Montréal, 7 jours.		
		18
Durée du trajet sans compter les arrêts.....		8
Retards.....		26
	En tout.....	26

Frais.

Fret—Chicago à Port Colborne.....	16 centins.
“ Chemin de fer de Welland.....	2 “
“ Port Dalhousie à Montréal.....	8 “
“ Montréal à Liverpool.....	26 “
	— 52 “
Assurance—Chicago à Montréal.....	2½
“ Montréal à Liverpool.....	1½
	— 4 “
Frais pour mettre en sac, quaiage, etc., à Montréal.....	½
“ Pour entrée dans les docks, etc.....	2½
“ Droits impériaux.....	3
“ Commissions.....	5
	— 11 “
	Frais par boisseau..... 67 “

Par New-York.

	Temps.	Jours.
Expédiés de Chicago le 13 septembre—Arrivés à Port Colborne le 18.....		5
Passés par le chemin de fer de Welland le même jour.		
Expédiés de Port Dalhousie le 25 septembre—Arrivés à Oswego le 26 Sept.		1
Retards à Port Dalhousie, six jours pour attendre le vapeur.		
Expédiés d'Oswego le 26 septembre—Arrivés à New-York le 6 octobre.....		10
Expédiés de New-York le 10 octobre—Arrivés à Liverpool le 3 décembre.....		54
Retards à New-York, 4 jours pour attendre le navire.		
		70
*Durée du trajet sans compter les arrêts.....		10
Retards.....		80
	En tout.....	80

* Par steamer le temps du trajet sans compter les arrêts, aurait été réduit à 26 jours, ce qui ajouté à 10 ours pour retards donne en tout 36 jours.

Frais.

Fret—Chicago à Port Colborne	16 centins.
“ Chemin de fer de Welland	2 “
“ Port Dalhousie à Oswego.....	4
“ Oswego à New-York.....	11
“ New-York à Liverpool.....	25½
	—58½ “
Assurance—Chicago à New-York.....	2½ centins.
“ New-York à Liverpool	2½
	—5½ “
Frais d’allége, pesage, etc., à New-York.....L.....	1½ centins.
“ Commission à New-York	1½,
“ “ à Liverpool	5
“ Droits impériaux	3
“ Droits d’entrée dans les docks, pesage, etc.....	3
	—14
Frais par boisseau.....	78 centins

En examinant l’état ci-dessus, on s’apercevra que la différence du trajet entre les deux routes, dans le cas même où le chargement aurait été expédié de New-York par steamer, aurait encore été de dix jours en faveur de la route par le St. Laurent; et que l’on sauve ainsi 490 milles sur la distance, 6½ centins par boisseau sur le fret, et 4½ centins sur les frais.

Aussitôt l’établissement d’une ligne quotidienne de propulseurs du port de 1000 tonneaux chaque, d’une vitesse de 12 milles à l’heure, entre Chicago et Port Colborne, se reliant avec une semblable ligne de la même capacité et vitesse entre Port Dalhousie et Québec, là où se fera le transbordement de la charge dans les steamers océaniques au moyen d’élévateurs, il y aura une baisse dans le prix du fret de 61 à 39 centins, tel que les calculs suivants le font voir :—

Les prix maintenant payés pour un boisseau de blé de Chicago à Liverpool sont :—	
De Chicago au chemin de fer de Welland, à Port Colborne...1000 milles,	16 centins.
Sur le chemin de fer de Welland.....	25 “ 2 “
De Port Dalhousie à Montréal.....	320 “ 8 “
De Montréal à Liverpool.....	2680 “ 26 “
	4025 milles 52 centins.
Assurance, 4 centins; commission, etc., 5 centins.....	9 “
Montant.....	61 “

Aussitôt l’exploitation de la ligne proposée et la construction d’un élévateur à Québec, la réduction sera :—

De Chicago au chemin de fer de Welland.....	7 centins.
Sur le chemin de fer de Welland.....	2 “
De Port Dalhousie à Québec.....	6 “
* De Québec à Liverpool.....	20 “
	—35 “

* L’estimation faite par M. McAlpine (Ingénieur de l’Etat de New-York) du prix du fret par mer, est d’un dixième de centin par tonneau par mille, et sur les lacs de deux-dixièmes et demi de centin par tonneau par mille. Si vous allouez ce dernier taux pour les frets de retour, le prix ne sera que de \$9.05 par tonneau pour toute la distance entre Liverpool et Chicago.

Assurance, 2 centins ; commission, 2 centins.....	4	“	39 centins.
	—	“	—
Diminution sur les taux actuels.....			22 “
En imposant un droit de péage de 2 centins sur les canaux.....			2 “
			—
Il restera.....			20 “

Une ligne quotidienne de steamers paraîtra quelque chose d'extravagant dans l'état actuel du commerce, néanmoins on ne doit pas s'en étonner si l'on considère que ces steamers (en allouant 25,000 boisseaux par jour, pendant les 200 jours de la saison de la navigation) ne transporteront seulement que *cinq millions* de boisseaux, tandis que le chemin de fer de Welland avec son matériel actuel en transportera 40,000 chaque jour, ou *huit millions* pendant les 200 jours de la saison.

[No 19.]

Lettre de L'honorable W. H. Merritt aux citoyens de Québec.

AUX CITOYENS DE QUÉBEC,

Québec, 9 avril, 1861.

1°. Il s'agit d'unir Toledo à Québec, au moyen d'une ligne quotidienne de propulseurs du plus fort tonnage que puissent admettre les canaux du St. Laurent, et de faire construire dans le port de Québec, des élévateurs pour transborder le grain de ces propulseurs dans les steamers océaniques.

L'importance du commerce dont Toledo est le centre peut se comprendre par sa situation géographique. Toledo est en communication avec le canal de l'Ohio qui mène à Cincinnati, et avec le canal de la Wabash qui mène au confluent de l'Ohio et du Mississipi, et en outre avec trois différents chemins de fer, dont un va à Dayton et à Cincinnati, un autre à Indianapolis, à Springfield et à Saint Louis, et un troisième en droite ligne à Chicago ; reliant ainsi au lac Erié les grandes vallées des rivières de l'Ohio, de la Wabash, du Mississipi et à Missouri. Le blé d'inde récolté et criblé coûte 12½ centins le boisseau ; vous pouvez donc compter sans crainte sur un abondant approvisionnement pendant la saison de la navigation.

Toledo sera uni à Port Colborne (terminus du chemin de fer de Welland) par la ligne des plus grands propulseurs qui naviguent sur le lac Erié. En 1859, ces propulseurs transportèrent du grain de Chicago à Buffalo (1,000 milles) pour 3 centins le boisseau ou \$2 le tonneau : et le fret de retour était de \$2 le tonneau. Nous devons supposer en conséquence que le transport peut se faire de Toledo à Port Colborne (270 milles) pour le même prix.

3°. Le chemin de fer de Welland qui unit ensemble les lacs Erié et Ontario par un parcours de 25 milles, peut avec son matériel d'exploitation, tel qu'il est actuellement, transporter 40,000 boisseaux de grain par jour, ou huit millions de boisseaux pendant la saison de 200 jours ; et la compagnie est prête, à demande, à construire un autre élévateur et à fournir le matériel d'exploitation pour transporter 50,000 boisseaux de plus par jour, ou seize millions de boisseaux par saison, au prix de deux centins par boisseau.

Il est nécessaire d'avoir six propulseurs du port de 25 à 30,000 boisseaux, et d'une vitesse de douze milles à l'heure, pour voyager entre Port Dalhousie (sur le lac Ontario) et Québec : le coût en est évalué à \$30,000 chaque \$180,000
Construction d'élévateurs, etc., à Québec 20,000

Capital nécessaire \$200,000

Les profits calculés par voyage sur 25,000 boisseaux de grain au taux *minimum* de 6 centins par boisseau, en descendant, et sur 200 tonneaux, en remontant, à \$2 par tonneau, s'élèvent à..... 1,900
A déduire les frais du service, dix jours à \$100 par jour..... 1,000

Laissant un profit net par voyage de	900
20 voyages par saison.....	\$ 18,000
<hr/>	
\$18,000 de profits nets par saison pour 6 propulseurs.....	\$108,000
A déduire un dividende de 25 pour cent sur un capital de \$200,000.....	50,000
<hr/>	
Reste un résidu de	\$ 58,000

qui sera affecté tous les ans à la construction de propulseurs additionnels pour voyager entre ces différents endroits.

5°.—J'ai déjà fait voir en détail qu'on peut faire une réduction de 20 pour cent dans le prix du fret entre Chicago et Liverpool, et une réduction proportionnelle sur le prix du fret de retour. On verra aussi dans les rapports du commerce et de la navigation de 1860 (page 221) qui viennent d'être publiés que le total des exportations du Canada, par mer, est de 1,712,984 boisseaux de blé et de 323,718 quarts de farine, en tout 3,168,715 boisseaux. Il a passé par le canal Welland (page 242) 8,904,523 boisseaux de blé et 4,232,500 boisseaux de blé-d'inde, outre 3,003,000 boisseaux qui ont été transportés par le chemin de fer de Welland, formant un total de 16,180,023 boisseaux. Tout ce grain s'est dirigé vers les ports des Etats-Unis sur le lac Ontario, à l'exception de 141,700 boisseaux qui ont descendu par le St. Laurent (voir page 248.) Ainsi l'on voit que pas un seul boisseaux de grain des Etats-Unis, n'est expédié de Québec, et que les marchandises passant ici en transit (page 121) pour les Etats-Unis, ne sont évaluées qu'à 21,505.

En 1766, ce port a exporté 120,000 boisseaux de blé; dans la saison dernière (près d'un siècle après) il n'a exporté que 29,204 boisseaux. Vous avez aujourd'hui, en combinant vos efforts, l'occasion de faire avancer votre cité d'un siècle et d'en faire l'un des ports les plus importants de ce continent.

Je vois que la corporation de Québec a, à sa disposition, \$1,150,000 en débentures du fonds d'emprunt municipal. Si elle accordait à cette compagnie un prêt de \$100,000 à même ce fonds, (qui avait été destiné au chemin de fer du Nord) ou induirait ainsi les capitalistes à souscrire sur le champ et à procurer les moyens seuls propres à réaliser l'entreprise.

Je demeure,

Votre obéissant serviteur,

W. HAMILTON MERRITT.

[No. 20.]

Taux des péages prélevés sur les canaux de Welland et du St. Laurent.

ARTICLES.	Taux de péages en 1845.		Taux de péage en 1859.			
	Voir Gazette, H.C. folio 1744 et 1834.		Canal Welland.	Ecluse Cham-bly et St.Ours	Canal St. Laurent.	
	Canal Welland.	Canal St. Laurent.*	allant et rev.	allant et rev.	Mont.	Desc.
	Hyc.	£ s. d.	par ton.	par ton.	par ton.	
Steamers et vaisseaux au-dessous de 50 tonneaux.....	10s.	0 17 6	2½ cts.	1½ cts.	2½ cts.	1½ cts.
do 50 à 75 tonneaux....	15s.	1 7 6
do 75 et au-dessus.....	"	1 17 6
Farine par baril.....	4d.	0 0 9	20 "	10 "	10 "	22 "
Lard et beef par baril.....	6d.	0 0 10
Grain par boisseau.....	1d.	0 0 2½
Articles non spécifiés.....	5d.	0 0 9	50 "	10 "	15 "	27 "

[No. 21.]

Subventions accordées aux Steamers Postes Océaniques.

- 1°. Le contrat avec la ligne Cunard a été renouvelé en 1859, et expirera en 1868. £178,000 stg., à peu près sont payés par le gouvernement à cette ligne pour un service hebdomadaire pendant le cours de l'année. (Voir Rapport du gouvernement à la chambre des communes sur les contrats des paquebots.)
- 2°. Le contrat avec la ligne de Galway a pris exécution en juin 1860, et expire dans sept années. La ligne s'oblige à faire le trajet entre Galway et New-York, alternativement tous les quinze jours, et pour lequel il est accordé £78,000 stg. (Voir Rapport ci-dessus.)
- 3°. Le contrat avec la ligne canadienne est entre Hugh Allan et le maître-général des postes du Canada, en date du 1er avril 1860, pour un service hebdomadaire entre Québec et Liverpool, en été, et Portland et Liverpool, en hiver, moyennant une subvention annuelle du gouvernement canadien de \$416,000
Ce contrat expire en janvier, 1867; " Point de restriction quant au fret et aux passagers. Le montant reçu du gouvernement américain pour le transport par mer des malles des Etat-Unis, a été de \$104,641.68
Les réclamations du bureau de poste britannique et américain pour paquebots et transit de la correspondance canadienne avec l'Europe, antérieurement à 1859 et 1860, se montaient en moyenne à \$165,000 par année; maintenant ces réclamations ne se montent pas à au-delà de \$50,000;

* Par proclamation du 20 avril 1845, publiée dans la Gazette du Canada du 14 juin 1845, que dans tous les cas où aucun bateau, barge, allège ou autre bâtiment, au lieu de prendre le canal Lachine pour se rendre au port de Montréal, sera descendu par les rapides du fleuve St. Laurent jusqu'au dit port ou au-dessous, tel bateau, barge, allège ou autre vaisseau ainsi que son chargement, devra payer et payera en remontant le dit canal, un tiers en sus des taux de péages et droits mentionnés dans les cédulas y annexées.

ce qui fait voir qu'en transportant ses propres malles le
Canada réalise un profit de - - - - - \$115,000 219,641

Réduisant le cout du service postal hebdomadaire à - - - - - \$196,359

(Voir rapport du Maître-Général des postes pour 1860, page 9.)

D'après un état publié par Messieurs Edmonstone, Allan et cie., du 30 novembre, 1860, il appert que leurs steamers ont mis à faire le trajet, terme moyen; à l'Est, 11 jours et 1 heure; à l'Ouest, 11 jours et 1 heure. Temps moyen demeuré au port à chaque voyage, 11 jours et 3 heures.

D'après l'état ci-dessus on verra que si l'on alloue 12 jours pour le voyage et qu'on limite à trois le temps qu'il devra rester au port à chaque voyage, un steamer pourrait faire deux voyages par mois ou 24 par année. On pourrait donc établir une ligne océanique quotidienne entre Québec et Liverpool, avec seize steamers, ayant toujours en réserve un steamer extra en cas d'accident ou de retard.

On peut transporter par notre ligne hebdomadaire actuelle 30,000 boisseau, ce qui pour 28 voyages de Québec, pendant la saison de la navigation, équivaut à - 840,000 boiss'x.
avec 8 steamers de plus on peut établir une ligne quotidienne, ou faire
172 voyages, transportant - - - - - 5,160,000 boiss'x.

ou 200 voyages durant la saison à raison de 30,000 boisseaux chaque 6,000,000 boiss'x.
Les 165 jours restants étant employés à voyager de Portland, donnent - 4,950,000 boiss'x.

Total par année - - - - - 10,950,000 boiss'x.

NOTE.—En réimposant un taux de deux centins sur la quantité de grain transportée par les canaux pendant la dernière saison (au-delà de 16 millions de boisseaux) on préleverait une somme de \$320,000, montant suffisant pour payer l'intérêt sur \$742,000, coût du creusement du chenal du fleuve et des canaux, à 6 pour cent - - - - - \$ 44,520
\$200,000 pour propulseurs de rivière à 6 pour cent - - - - - 12,000
\$2,000,000 pour steamers océaniques - - - - - 120,000
\$176,000

Laissant un surplus au fonds provincial de - - - - - \$143,480

Il est à propos de remarquer ici que le taux de péage sur un boisseau de blé de Buffalo à Albany, se monte à cinq centins.

APPENDICE No. 3.

(Voir journal, page 159.)

REPOSE

A une adresse de l'honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du 29 du mois dernier, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre copies de toutes correspondances, pétitions, rapports, engagements et ordres en conseil relativement aux "Chemins de Toronto, ou qui ont été échangées entre la compagnie des chemins de Toronto, ou quelque personne que se soit de la part de la dite compagnie et le gouvernement, ou qui peuvent avoir été faits ou exécutés par et avec la dite compagnie depuis le 1er janvier 1857; aussi un état en détail indiquant :

1.—" Les noms des personnes composant la dite compagnie.

2.—" Le cautionnement donné au gouvernement pour le dit accomplissement des engagements de la dite compagnie.

3.—" L'étendue de la responsabilité personnelle des membres de la dite compagnie, quant à l'accomplissement des dits engagements.

4.—" En quoi ils ont été déchargés, s'ils l'ont été, de telle responsabilité ou des cautionnements qu'ils ont pu donner comme compagnie au sujet de telle acquisition.

5.—" Les paiements faits, la balance restante, la prolongation du terme de paiement et la réduction, s'il en a été faite une, sur le principal ou l'intérêt échu ou à échoir à l'égard de tels chemins."

(Par ordre,)

C. ALLEYN,
Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
QUÉBEC, 7 mai, 1861.

(874)

BUREAU DE L'AUDITEUR,
Québec, 3 mai, 1861.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre d'hier renfermant copie d'une adresse du Conseil Législatif, pour copies de documents relatifs aux chemins de Toronto. Tous les documents relatifs aux transactions en question ont été fournis au comité des comptes publics de l'honorable Assemblée Législative, et ont été imprimés par son ordre. Je vous en transmets un exemplaire qui contient les renseignements demandés par les 1er et 5me points de l'adresse. Quant aux autres points, je réponds comme suit :—

(2.) Le gouvernement n'a point de cautionnement pour en assurer le paiement, mais il a le privilège de prendre possession du chemin.

(3.) C'est une question de droit à laquelle je ne puis donner de réponse.

(4.) Ils sont déchargés de leur responsabilité jusqu'au montant des réductions faites sur les paiements par l'Ordre en Conseil.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

JOHN LANGTON,
Auditeur.

L'Honorable C. ALLEYN,
Secrétaire Provincial.

[Voir Journaux de l'Assemblée Législative, 1861, deuxième rapport du comité permanent des comptes publics.]

APPENDICE No. 4.

Dr.

Le GREFFIER en compte avec L'honorable CONSEIL LÉGISLATIF, pour diverses sommes reçues et déboursées par lui du 1er janvier 1860 au 1er janvier 1861.

Av.

		1860.	
1860.		\$	cts.
1er Janvier.....	Balance due au Conseil-Législatif ce jour.....	4800	41
12 Mars.....	Montant d'un warrant en conformité d'une adresse du Conseil Législatif du 6 du courant.....	12000	00
19 Mars.....	Montant remboursé par le gérant de la compagnie Equitable à Québec, étant la primo qui lui a été payée le 12 du courant, moins 4 jours, pour assurance, le bureau à Montréal ayant refusé d'assurer.....	290	00
24 Mars.....	Honoraires sur le bill du pont International.....	68	00
3 Avril.....	Do. sur le bill d'incorporation des pilotes de Québec.....	103	00
10 Avril.....	Montant d'un warrant No. 959.....	12000	00
23 Avril.....	Honoraires sur le bill du brevet d'invention de Newton, pour la fabrication du papier.....	80	00
9 Mai.....	Do. sur le bill de la compagnie Métropolitaine du gaz.....	108	00
"	Do. sur le bill du chemin de fer du Nord.....	117	00
31 Mai.....	Montant d'un warrant No. 1373, daté 21 mai 1860.....	12000	00
8 Juin.....	" " " 1507, " 6 Juin, "	20000	00
12 Juin.....	" " " 1523, " 9 " "	540	00
8 Août.....	" " " 2371, " 6 Août, " ...	20000	00
21 Décembre.....	" " " 3660, " 18 Déc., " ...	18000	00
1861.		100112	41
1er Janvier.....	Balance due par le greffier ce jour.....	16565	96
		100112	41
		16565	96
	Indemnité des Membres.....		27432 53
	Traitement des officiers.....		19350 09
	Salaires des messagers et journaliers.....		8789 25
	Impressions, papier à imprimer et reliure.....		9963 42
	Dépenses de la bibliothèque.....		415 15
	Papeterie.....		2818 13
	Postes et télégraphes.....		877 59
	Papiers-nouvelles et annonces.....		1290 66
	Comptes de marchands, etc.....		6951 26
	Combustible, gaz et eau.....		2204 75
	Assurance.....		2000 80
	Taux de frets et "Express".....		334 08
	Honoraires payés à l'Imp. de la Reine à compte de bills priv.....		43 20
	Honoraires remboursés sur bills privés.....		160 00
	Payé à compte des portraits des Orateurs.....		500 00
	Payé à des témoins.....		22 65
	Payé à des écrivains surnuméraires.....		380 89
	Balance.....		16565 96
			100112 41

INDEX

DU

DIX-NEUVIEME VOLUME.

24 VICTORIA, 1861.

ACCIDENTS causés par le feu, enquêtes sur les. Voir Bill No. 1.

ACTON : Extension des limites du village d'. Pétition, 125. Pétition contre, 156. Voir Bill No. 2.

ACTES : Continuation des. Voir Bill No. 3.

ADAMSON : Rév. Dr. Rapport sur l'état de la bibliothèque, 22. Voir Appendice No. 1 et Rapport.

ADRESSES :

A son Excellence le Gouverneur Général :

En réponse au discours du trône ; comité chargé de préparer adresse, 26. Rapportée et adoptée, 26, 27. Présentée, 30. Réponse, 30. Impression de l'adresse et de la réponse ordonnée, 30.

Pour copies de toute correspondance ou dépêches relativement aux subventions postales accordées aux différentes lignes de steamers océaniques qui voyagent entre la Grande-Bretagne et ce continent, adoptée, 52. Pour réponse, Voir Papiers Parlementaires.

Pour transmettre l'adresse collective de condoléance à sa Majesté, au sujet du décès de son Altesse Royale la Duchesse de Kent, transmise par l'Assemblée pour le concours du Conseil, 80. Adoptée et l'Assemblée en est informée, 80. Présentée, 83. Réponse de son Excellence, 83.

Pour un warrant en faveur du greffier pour \$20,000, 111.

L'Orateur fait rapport avoir présenté conformément à l'ordre du 19 mai, 1860, à son Altesse Royale le Prince de Galles, l'adresse de félicitation à son arrivée en Canada, 114. Réponse de son Altesse Royale, 114, 115.

Pour certaine information relative à la compagnie des chemins de Toronto, adoptée, 134. Voir Réponse, 159, et Documents de la Session.

Pour un warrant en faveur du greffier pour \$50,000, 259.

A Sa Majesté :

De condoléance au sujet du décès de son Altesse Royale la Duchesse de Kent, adoptée, 74. Transmise à l'Assemblée, 74. Adoptée, 79.

AFFIDAVITS : Commissaires pour, dans la Grande-Bretagne et l'Irlande. *Voir* Bill No. 4.

AGENCE : Actes d', faits après le décès du commettant. *Voir* Bill No. 5.

AGRICULTURE :

Incorporation de l'association des prêts agricoles du Canada : Amendement à l'

Pétition, 81. *Voir* Bill No. 7.

Amendement à l'acte d'. *Voir* Bill No. 6.

Chambre d'. Haut-Canada. Pétition, 102.

Chambre d'. Bas-Canada. Pétition, 156.

Encouragement des arts et manufacture et de l'; *Voir* Bill No. 8.

AJOURNEMENTS :

Voir Résolutions.

Spéciaux de la Chambre, 36, 46, 52, 69, 150.

Proposé, 35. Amendement proposé et négativé, 35.

Amendement proposé à l'amendement, 35.

Contents, 26 ; Non-Contents, 19. Adopté, 36.

ALLAN : H. et autres, Montréal. Pétition, 31.

APPEL DE LA CHAMBRE. Membres présents et absents à l', 56.

APPELS : Amendement à la loi sur les, du Bas-Canada, ch. 77. *Voir* Bill No. 9.

ARIMEURS DE QUÉBEC : Contre l'incorporation des. Pétition, 59, 71.

ARMSTRONG et Rintoul : Pour venir en aide à. Pétition, 37.

ARNPRIOR : Incorporation du village d'. Pétition, 102. *Voir* Bill No. 10.

ARPEUTEURS PROVINCIAUX : Pétition, 143.

ARTHABASKA :

Conseil municipal d'. Pétition, 121.

Société d'agriculture d'. Pétition, 66. *Voir* Bill No. 11.

ARTHUR : Conseil municipal d'. Pétition, 139.

ARTS ET MANUFACTURES : Pour l'encouragement des. Pétition, 31, 33. *Voir* Bill No. 1.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE :

Les Membres de l', se rendent à la barre du Conseil Législatif, 15, 277.

Adresse de l'Orateur de l', en présentant pour la sanction royale le bill des subsides, 282.

Messages de, et à l', *Voir* Messages, Bills de et à l'. *Voir* Bills.

ASILE des aliénés criminels : *Voir* Bill No. 82.

ASILE des jeunes garçons de Toronto : Incorporation de l'. Pétition, 53. *Voir* Bill No. 18.

ASSURANCES MUTUELLES :

Pour amender les compagnies d', H.C. *Voir* Bill No. 109.

Pour amender les compagnies d', B.C., ch. 68. *Voir* Bill No. 110.

ASSURANCE PROVINCIALE : Compagnie d', Pétition, 231.

AUGUSTA : Conseil municipal d', Pétition, 33.

AYLWIN : M. le Juge. Enquête sur la conduite de. Pétition, 202.

BAGOT : Conseil municipal de. Pétition, 42.

BANQUEROUTE :

Pour une loi de. Pétitions, 71, 97.

Contre une loi de. Pétition, 144.

Pour remettre la considération d'une loi de. Pétition, 153.

BANQUES :

Comité permanent sur les, et institutions financières, 31. Membres ajoutés à ce comité, 31.

Jacques Cartier, incorporation de la. Pétition, 214.

Des Marchands. Pétition, 31.

De la cité de Montréal, 97. Rapport de l'actif et du passif de la, au 31 mars 1861. Voir Documents de la Session.

Etat des affaires de la banque d'épargnes de la cité et du district de Montréal, pour 1860, 24. Pétition, 121.

Du Peuple, à Montréal. Pétition, 28. Voir Bill No. 16.

Pour amendement à la charte de la, de Montréal. Pétition, 66.

De la, de Montréal et autres institutions financières, marchands et autres, contre le bill pour amender l'acte du Bas-Canada en matières d'appel. Pétition, 202.

De Montréal, de l'association du fonds d'annuités et de garanties de la. Pétition, 66. Voir Bill No. 90.

Du district de Niagara, pour amendement à l'incorporation de la. Pétition, 71. Rapport de la, Northumberland et Durham, 29.

D'Ontario. Pétition, 28.

De la, d'épargnes et de prévoyance de Québec. Rapport, 29. Pétition, 97.

Royale du Canada. Pétition, 73.

D'épargnes de Toronto. Rapport, 93.

BARRIE : Conseil municipal de. Pour que le chemin de fer du Nord construise une aiguille dans la ville de. Pétition, 130.

BAZIN : Charles. Pétition de, 96.

BEAUHARNOIS : De l'église presbytérienne de, pour disposer d'un certain lot de terre. Pétition, 106. Voir Bill No. 17.

BECKWITH : Conseil municipal de. Pétition du, 148.

BELLEAU : Siméon, Rév. et autres, de St. Croix. Pétition, 33.

BENDER : P. et autres. Pétition, 114.

BIBLIOTHÈQUE :

- Rapport du bibliothécaire sur l'état de la, 22. Impression ordonnée, 22. Voir Appendice No. 1.
 Comité conjoint de la, nommé par l'Assemblée Législative. Voir Messages.
 Comité conjoint de la, nommé par cette Chambre. Voir Comité No. 8.
 Rapports du comité conjoint sur la. Voir Comité No. 8.

BIDDULPH et McGillivray : Pour la séparation du township de. Pétition, 121. Pétition contre, 164.

BIENS confisqués, Haut-Canada. Voir Bill No. 49.

BILLS :

- Lu *pro formâ*, 16.
 Délai prolongé pour recevoir les pétitions pour bills privés, 119, 165, 258.
 Délai prolongé pour recevoir les bills privés de l'Assemblée, 150.
 L'Assemblée demande une conférence au sujet des règles relatives aux bills privés, 90. Le Conseil y acquiesce, Membres nommés par cette Chambre comme ses directeurs, un jour est fixé pour se rencontrer et l'Assemblée en est informée, 90.
 Motion sera faite pour que la Chambre se forme en comité général sur un bill des subsides ou autre bill ayant trait à l'emploi des deniers publics, envoyé à l'avenir à cette Chambre, retirée après débats, 165.
 Réservé, des terrains de Capréol, 18 mai.
 Sanctionnés, 277 à 281 inclusivement.
 Conférence demandée par l'Assemblée au sujet des règles relatives aux bills privés, 90. Acquiescée et Membres nommés directeurs par cette Chambre, jour de la conférence fixé, l'Assemblée en est informée, 90. Membres nommés par l'Assemblée pour conduire la conférence, 92. La Chambre s'ajourne et leurs Honneurs assistent à la conférence, 92. La Chambre reprend sa séance et rapport de la, remise par les directeurs de l'Assemblée d'un document contenant certaines résolutions, 92, 93. Renvoyé à un comité spécial, 93. Son rapport, 97, 98. Considération ordonnée, 98. Pris en considération, adopté et l'Assemblée en est informée, 104.
- 1.—*Bill d'enquêtes sur les accidents par le feu.*
 Reçu et lu, 263. Lu la seconde fois et renvoyé, 267. Amendement rapporté et adopté, 272. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 272, 273. Agréé, 275. Sanctionné, 18 mai.
 - 2.—*Bill des délimitations du village d'Acton Vale.*
 Reçu et lu, 245. Lu la seconde fois, renvoyé et rapporté sans amendement, 256 257. 46e règle suspendue, lu la troisième fois, passée et l'Assemblée en est informée, 257. Sanctionné, 18 mai.
 - 3.—*Bill des Actes continués.*
 Reçu et lu, 252. Lu la seconde fois, 46e règle suspendue, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 263. Sanctionné, 18 mai.
 - 4.—*Bill pour créer des commissaires dans la Grande Bretagne et l'Irlande.*
 Présenté par l'honorable M. Ross et lu, 119. Seconde lecture remise, 128. Déchargé, 170.

BILLS—(Suite.)

- 5.—*Bill relatif aux actes de l'agent faits après le décès du principal.*
Reçu et lu, 263. Lu la seconde fois et renvoyé, 267.
- 6.—*Bill d'amendement à l'acte d'Agriculture.*
Reçu et lu, 268. Lu la seconde fois et renvoyé, 272. Membres ajoutés au comité, 272. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 274. Sanctionné, 18 mai.
- 7.—*Bill de l'association des prêts pour fins agricoles :*
Reçu et lu, 193. Seconde lecture remise, 201. Lu la seconde fois, 216. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 223. Sanctionné, 18 mai.
- 8.—*Bill pour encourager l'Agriculture, les Arts et Manufactures :*
Reçu et lu, 212. Lu la seconde fois et renvoyé, 215. Membres ajoutés au comité, 230, 258.
- 9.—*Bill pour amender la loi (chap. 77), sur les Appels, B. C. :*
Reçu et lu, 236. Lu la seconde fois et ordonné qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, 248. La Chambre en comité, rapport de progrès, et permission de siéger de nouveau, 254. La Chambre en comité de nouveau, 263. La Chambre reprend sa séance, 263.
- 10.—*Bill d'incorporation du village d'Arnprior :*
Reçu et lu, 182. Ordre pour la seconde lecture lu, 199. Motion pour suspendre la 49e règle, négative après débats, 199. Motion pour la seconde lecture objectée, 203. Négative, 203.
- 11.—*Bill de la société d'Agriculture d'Arthabaska :*
Reçu et lu, 225. Lu la seconde fois et renvoyé, 227. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 236. Sanctionné, 18 mai.
- 12.—*Bill pour amender la loi du Bas-Canada qui exempte de la saisie certains articles :*
Reçu et lu, 217. Lu la seconde fois et renvoyé, 221. Amendements rapportés et adoptés, 225, 226. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 237. Agréé, 261. Sanctionné, 18 mai.
- 13.—*Bill pour l'encouragement des arts et manufactures :*
Présenté par l'honorable M. Ferrier et lu, 107. Seconde lecture remise, 122, 129, 132, 146, 165, 171. Déchargé, remis sur les ordres du jour, lu la seconde fois et renvoyé, 243. Amendements rapportés et agréés, 274. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 274. Sanctionné, 18 mai.
- 14.—*Acte d'amendement à l'acte (70e section) de cotisation, H. C. :*
Présenté par l'honorable M. McDonald et lu, 98. Seconde lecture remise, 139. Déchargé, 165.

BILLS—(Suite.)

15.—*Bill pour amender la loi de cotisation, H.C. :*

Présenté par l'honorable M. Reesor et lu, 39. Débats sur motion pour la seconde lecture, 57. Lu la seconde fois et renvoyé, 57. Divers amendements rapportés et considération ordonnée, 74. Pris en considération et adopté, 85. Ordre pour la troisième lecture lu, 95. Motion pour le renvoyer de nouveau au comité spécial, adoptée après débats, 95. Nouveaux amendements rapportés et considération ordonnée, 111. Pris en considération et adoptés, 120. Motion pour la troisième lecture et que le titre soit : "Acte pour amender l'acte de cotisation" adoptée, 125. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 126. Agréé, 261. Sanctionné, 18 mai.

16.—*Bill pour augmenter le capital de la banque du Peuple :*

Présenté par l'honorable M. Quesnel et lu 39. Lu la seconde fois et renvoyé, 44. Rapporté sans amendement; lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 49. Amendé par l'Assemblée et amendements agréés par le Conseil, 175. Sanctionné, 18 mai.

17.—*Bill pour vendre un lot de terre appartenant à l'église presbytérienne à Beauharnois :*

Reçu et lu, 229. Lu la seconde fois et renvoyé. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 235. Sanctionné, 18 mai.

18.—*Bill de l'hospice des jeunes garçons de Toronto :*

Présenté par l'honorable M. Allan et lu, 89. Lu la seconde fois et renvoyé, 103. Amendements rapportés, 115. Considérés et adoptés, 122. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 126. Amendé par l'Assemblée et amendements agréés par le Conseil, 222. Sanctionné, 18 mai.

19.—*Bill de la compagnie de manufacture britannique américaine :*

Reçu et lu, 182. Lu la seconde fois et renvoyé, 198. Rapporté sans amendement, 202. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 211. Sanctionné, 18 mai.

20.—*Bill de division du comté de Bruce :*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 61. Motion pour la seconde lecture adoptée après débats, 75. Lu la seconde fois et renvoyé, 75. Amendements rapportés et considération ordonnée, 88. Remise, 96. Pris en considération, 103. Motion pour adopter le rapport débattue, 104. Contents, 6. Non-Contents, 25.

21.—*Bill des réserves de chemin dans Burford :*

Présenté par l'honorable M. Christie et lu, 36. Seconde lecture remise, 44, 55, 63, 75, 112, 127. Lu la seconde fois et renvoyé, 134. Rapporté sans amendement, 139. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 145. Agréé, 244. Sanctionné, 18 mai.

BILLS—(Suite.)

- 22.—*Bill du changement de nom du collège Bytown :*
 Reçu et lu, 181. Lu la seconde fois et renvoyé, 192. Rapporté sans amendement, 195. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 205. Sanctionné, 18 mai.
- 23.—*Bill pour changer le nom de la corporation épiscopale catholique romaine de Bytown :*
 Reçu et lu, 181. Lu la seconde fois, 193. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 196. Sanctionné, 18 mai.
- 24.—*Bill des Sœurs de la Charité de Bytown :*
 Reçu et lu, 182. Lu la seconde fois, 198. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 205. Sanctionné, 18 mai.
- 25.—*Bill du chemin de fer du Canada Central :*
 Reçu et lu, 176. Lu la seconde fois et renvoyé, 180. Rapporté sans amendement, 184. Lu la troisième fois, 190. Motion que le dit bill passe maintenant, 190. Passé après débats sur un amendement négativé, et l'Assemblée en est informée, 190. Sanctionné, 18 mai.
- 26.—*Bill des terres de Caprétol :*
 Reçu et lu, 238. Lu la seconde fois et renvoyé, 248. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 251, 252. Réservé, 18 mai.
- 27.—*Bill du chemin de fer de Carillon et Grenville :*
 Reçu et lu, 244. Lu la seconde fois, 46e règle suspendue, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 256. Sanctionné, 18 mai.
- 28.—*Bill de la compagnie du pont suspendu de Clifton :*
 Reçu et lu, 238. Motion pour la seconde lecture négativée après débats, 252.
- 29.—*Bill d'incorporation de la société de colonisation, B. C. :*
 Reçu et lu, 238. Lu la seconde fois et renvoyé, 248. Un amendement rapporté et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 258. Agréé, 260. Sanctionné, 18 mai.
- 30.—*Bill pour amender les Ecoles Communes, H. C. :*
 Présenté par l'honorable M. Allan et lu, 39. Motion pour la seconde lecture adoptée après débats, 55. Lu la seconde fois et renvoyé, 55. Amendements rapportés et adoptés, 84. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 90.
- 31.—*Bill pour amender l'acte des Constables :*
 Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu, 165. Lu la seconde fois, 46e règle suspendue, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 171. Agréé, 222. Sanctionné, 18 mai.

BILLS—(Suite.)

3 — *Bill pour amender la loi des Corporations :*

Présenté par l'honorable M. McDonald et lu, 29. Seconde lecture remise, 44. Motion pour la seconde lecture négativée après débats, 62.

33.—*Bill pour octroi de frais de voyages aux conseillers de comtés :*

Reçu et lu, 212. Seconde lecture remise, 215. Débats sur motion pour seconde lecture, 246. Motion en amendement pour la seconde lecture "d'hui en trois mois" adoptée, 246.

34.—*Bill pour amender la loi établissant une cour de pourvoi pour erreur et d'appel (H. C.)*

Présenté par l'honorable M. Ross et lu, 176. Seconde lecture remise, 179, 190, 197. Lu la seconde fois, 215. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée 223. Agréé, 275. Sanctionné, 18 mai.

35.—*Bill des droits de douanes sur les colis :*

Reçu et lu, 191. Lu la seconde fois, 197. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 204. Sanctionné, 18 mai.

36.—*Bill des Dames Religieuses de Jésus-Marie :*

Reçu et lu, 142. Lu la seconde fois et renvoyé, 150. Rapporté sans amendement, 154. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 156. Sanctionné, 18 mai.

37.—*Bill pour confirmer l'arrangement relatif au chemin de Dereham, Ingersoll et Dorchester :*

Reçu et lu, 180. Lu la seconde fois et renvoyé, 192. Rapporté sans amendement, 194. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 204. Sanctionné, 18 mai.

38.—*Bill d'amendement relatif à l'élection des directeurs de compagnies :*

Présenté par l'honorable M. Boulton et lu, 39. Seconde lecture remise, 55. Ordre pour la seconde lecture lu, 78. Question soumise, si ce bill est un bill privé ou non, décidée dans l'affirmative par l'Orateur, 78. Déchargé des ordres du jour, 78.

39 — *Bill pour assigner le douaire, Haut-Canada :*

Présenté par l'honorable M. Campbell et lu, 33. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité de toute la Chambre, 41. Remis, 57. La Chambre en comité, divers amendements rapportés et adoptés, 63. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 64. Amendé par cette Chambre et amendements agréés par le Conseil, 268. Sanctionné, 18 mai.

40.—*Bill pour amender la loi relative au douaire :*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 39. Seconde lecture remise 55, 63, 75, 95, 119, 139, 165. Déchargé, 215.

BILLS—(Suite.)

41.—*Bill de la compagnie du chemin de fer de Drummond et Arthabaska :*

Reçu et lu, 229. 46e règle suspendue, lu la seconde fois et renvoyé, 229. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 235. Sanctionné, 18 mai.

42.—*Bill relatif à l'aliénation d'un immeuble de l'église protestante à Drummondville :*

Reçu et lu 221. Lu la seconde fois et renvoyé, 227. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 235. Sanctionné, 18 mai.

43.—*Bill de la société de la Médecine Eccectique :*

Reçu et lu, 182. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 198. Motion en amendement pour la seconde lecture "d'hui en trois mois," objectée et débattue, 198. Contents, 12; Non-Contents, 19. Question sur la motion principale—contents, 19; non contents, 12. Lu la seconde fois et renvoyé, 199. Un amendement est rapporté et il est ordonné qu'il soit pris en considération, 202. Pris en considération, 216. Motion pour l'adopter objectée et débattue, 216. Motion en amendement pour le renvoyer de nouveau à un comité spécial pour qu'il soit encore amendé, objectée et débattue; adoptée, 216. Motion principale, telle qu'amendée, adoptée, 216. Un nouvel amendement est rapporté, 219. Motion pour l'adopter objectée, 219. Question mise et passée 219. Motion pour lire les amendements présentement, 219. Motion en amendement pour la troisième lecture "d'hui en trois mois," Contents 12; Non-Contents, 22. Motion principale passée, 219. bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 219, 220. Passé, 237. Sanctionné, 18 mai.

44.—*Bill concernant l'élection des Membres de la Législature :*

Présenté par l'honorable M. Letellier de St. Just et lu, 240. Seconde lecture—254. 46e règle suspendue, lu la troisième fois, passé, et envoyé à l'Assemblée, 254. Amendé par cette Chambre et amendement adopté, 276. Sanctionné. 18 mai.

45.—*Bill pour l'octroi d'une patente en faveur de J. Ericsson pour machine calorique perfectionnée :*

Reçu et lu 244. Seconde lecture et renvoyé à un comité de toute la Chambre, 254. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 255. Sanctionné, 18 mai.

46.—*Bill pour venir en aide aux représentants Ewart :*

Reçu et lu, 181. Lu la seconde fois, et renvoyé, 193. Rapporté sans amendement, 195. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 205. Sanctionné, 18 mai.

47.—*Bill pour amender l'acte relatif à l'extradition des délinquants fugitifs.*

Reçu et lu, 191. Lu la seconde fois, 197. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 204. Sanctionné, 18 mai.

BILLS—(Suite.)

48.—*Bill de l'abolition générale des droits et devoirs féodaux.*

Présenté par l'honorable M. de La Terrière et lu, 33. Seconde lecture remise, 54. Débats sur motion pour la seconde lecture, 75. Question d'ordre à l'effet de savoir si ce bill étant un bill d'argent devait originer dans cette Chambre, 75. L'Orateur décide dans la négative et le bill est déchargé des ordres du jour, 75.

49.—*Bill concernant les biens confisqués, H. C. :*

Reçu et lu, 245. Lu la seconde fois, 254. Motion pour suspendre la 46e règle passée après objection, 254. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 254. Sanctionné, 18 mai.

50.—*Bill pour lever tous doutes sur la validité du testament de Gage :*

Reçu et lu, 244. Lu la seconde fois, renvoyé à un comité de toute la Chambre et rapporté sans amendement, 256. 46e règle suspendue, lu la troisième fois passé et l'Assemblée en est informée, 256. Sanctionné, 18 mai.

51.—*Bill concernant le nouvel arpentage dans Goderich :*

Présenté par l'honorable M. McDonald et lu, 40. Seconde lecture remise, 62. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 75. Lu la seconde fois et renvoyé, 75. Rapporté avec divers amendements, 78. Débats sur la motion pour les adopter, 78. Adoptés, 78. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 85. Amendé par l'Assemblée et amendements agréés par le Conseil, 222. Sanctionné, 18 mai.

52.—*Bill pour rendre valides des débentures du comté de Grey :*

Reçu et lu, 244. Lu la seconde fois, renvoyé à un comité de toute la Chambre, et rapporté sans amendement, 256. 46e règle suspendue, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 256. Sanctionné, 18 mai.

53.—*Bill de l'hôpital général de Guelph :*

Présenté par l'honorable M. A. J. Fergusson et lu, 54. 49e règle suspendue et seconde lecture remise, 75. Lu la seconde fois et renvoyé, 78. Amendements rapportés et adoptés, 87, 88. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 95. Agréé, 141. Sanctionné, 18 mai.

54.—*Bill de la consolidation de la dette de Hamilton :*

Reçu et lu, 187. Lu la seconde fois et ordonné de le renvoyer à un comité de toute la Chambre, 200. Chambre en comité, amendements rapportés et adoptés, 206. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 214. Agréé. Sanctionné, 18 mai.

55.—*Bill du collège des filles à Hamilton :*

Présenté par l'honorable M. Ferrier et lu, 50. Seconde lecture remise, 63. 49e règle suspendue, et bill lu la seconde fois et renvoyé, 78. Amendements rapportés et adoptés après débats, 83. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 90. Amendé par cette Chambre et amendements agréés par le Conseil, 141. Sanctionné, 18 mai.

BILLS—(Suite.)

56.—*Bill de l'aqueduc à Hamilton :*

Requ et lu, 222. Lu la seconde fois et renvoyé, 226. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 232. Sanctionné, 18 mai.

57.—*Bill de la cour des commissaires à Hébertville :*

Présenté par l'honorable M. de LaTerrière, et lu, 156. Seconde lecture remise, 166, 171. Lu la seconde fois et renvoyé, 174. Rapporté sans amendement, 178. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 185. Agréé, 261. Sanctionné, 18 mai.

58.—*Bill de division du township de Hemmingford :*

Requ et lu, 181. Lu la seconde fois et renvoyé, 196. Rapporté sans amendement, 220. Motion pour la troisième lecture présentement, 220. Motion en amendement pour la troisième lecture "d'hui en trois mois" objectée, 220. Question adoptée, 220. Motion principale, telle qu'amendée, passée, 220.

59.—*Bill des chemins du township de Hope :*

Requ et lu, 238. Lu la seconde fois et renvoyé, 249. Rapporté sans amendement, 262. Débats sur la motion pour la troisième lecture, 265. Motion en amendement pour la troisième lecture, "d'hui en trois mois" adoptée, 265. Contents, 25; Non-contents, 4. Motion principale, telle qu'amendée, adoptée, 266

60.—*Bill d'admission de Huguenin et Lefebvre au notariat :*

Requ et lu, 228. Lu la seconde fois et renvoyé, 246. Rapporté sans amendement, 250. Débats sur la motion pour la troisième lecture, 250. Motion en amendement pour la troisième lecture "d'hui en six mois." Contents, 9. Non-contents, 20. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 250. Sanctionné, 18 mai.

61.—*Bill pour amender l'acte des Banques incorporées :*

Requ et lu, 191. Lu la seconde fois, renvoyé à un comité de toute la Chambre un amendement est rapporté et adopté, 197-8. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 204. Agréé, 213. Sanctionné, 18 mai.

62.—*Bill pour empêcher les empiètements sur les terres des Sauvages :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu, 151. La seconde lecture ordonnée, 162. Remise, 170, 179, 190. Déchargé, 196.

63.—*Bill de l'Union de St. Joseph, village d'Industrie :*

Requ et lu, 141. Lu la seconde fois et renvoyé, 146. Rapporté sans amendement, 150. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 161. Sanctionné, 18 mai.

BILLS—(Suite.)

64.—*Bill de la liquidation des affaires des compagnies insolubles :*

Présenté par l'honorable M. McDonald et lu, 24. Seconde lecture remise, 40, 44, 62. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 76. Lu la seconde fois et renvoyé, 76. Amendements rapportés et leur considération ordonnée, 147. Considération remise, 161. Renvoyés à un comité de toute la Chambre, 169. Un amendement rapporté et adopté, 170. Troisième lecture remise, 174. Lu la troisième fois, 178. Motion que le bill passe maintenant et que le titre soit "Acte pour faciliter la liquidation des affaires des compagnies incorporées." passé et envoyé à l'Assemblée, 178.

65.—*Bill de la compagnie du chemin de fer international :*

Reçu et lu. Seconde lecture fixée au 18 mai, 265.

66.—*Bill pour prévenir l'usage frauduleux de fausses factures en matière de douanes :*

Reçu et lu, 172. Seconde lecture remise, 174. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 174. Lu la seconde fois et ordonné qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, 174. La Chambre en comité, un amendement est rapporté et adopté, 179. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 185. Agréé, 213. Sanctionné, 18 mai.

67.—*Bill d'incorporation de la banque Jacques Cartier :*

Reçu et lu, 243. 46e règle suspendue, lu la seconde fois et renvoyé au comité sur les banques, 243. Un amendement est rapporté et adopté, 247, 248. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 253. Agréé, 261. Sanctionné, 18 mai.

68.—*Bill pour amender l'acte ch. 63, des compagnies à fonds social :*

Reçu et lu. 217. Lu la seconde fois et renvoyé, 224.

69.—*Bill des clauses générales refondues des compagnies à fonds social :*

Reçu et lu, 167. Lu la seconde fois et renvoyé, 174. Amendements rapportés et adoptés, 241. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé, et renvoyé à l'Assemblée, 252. Agréé, 261. Sanctionné, 18 mai.

70.—*Bill d'incorporation judiciaire des compagnies à fonds social :*

Reçu et lu, 166. Lu la seconde fois et renvoyé, 174. Un amendement est rapporté et adopté, 242. Bill, tel qu'amendé lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 242. Agréé, 261. Sanctionné, 18 mai.

71.—*Bill de la validité des certificats des juges des cours de comtés :*

Reçu et lu, 212. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 216. Lu la seconde fois, 216. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 223. Sanctionné, 18 mai.

72.—*Bill pour amender l'acte des jurés H; C :*

Reçu et lu, 187. Lu la seconde fois, 190. Ordre pour la troisième lecture, 195. Déchargé et bill renvoyé, 196.

BILLS—(Suite.)

73.—*Bill relatif aux devoirs des juges à paix, hors des sessions :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu, 160. Lu la seconde fois, 166. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 169. Amendé par l'Assemblée et amendements agréés par le Conseil, 222. Sanctionné, 18 mai.

74.—*Bill de l'arpentage du township de King :*

Reçu et lu, 244. Lu la seconde fois et renvoyé, 256.

75.—*Bill d'assurance contre le feu et maritime de Kingston :*

Présenté par l'honorable M. Campbell et lu, 95. Seconde lecture remise, 112. Lu la seconde fois et renvoyé, 127. Amendements rapportés et considération ordonnée, 133. Pris en considération et adoptés, 137. Motion pour la troisième lecture présentement, objectée, 137. Motion en amendement pour effacer "présentement" et insérer "demain" adoptée, 137. Motion principale, telle qu'amendée, adoptée, 137. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 139. Amendé par cette Chambre et amendements agréés par le Conseil, 218. Sanctionné, 18 mai.

76.—*Bill de la compagnie de navigation du lac St. Pierre :*

Reçu et lu, 183. Lu la seconde fois et renvoyé, 199. Rapporté sans amendement, 203. Débats sur la motion pour la troisième lecture, 212. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 212. Sanctionné, 18 mai.

77.—*Bill d'incorporation de Lévis :*

Reçu et lu, 262. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 266. Lu la seconde fois et renvoyé, 266. Rapporté sans amendement, 271. Débats sur la motion pour la troisième lecture, 271. Motion en amendement pour amender le dit bill, adoptée, 271. Contents, 13; Non-Contents, 12, 271. Question sur la motion principale, telle qu'amendée, passée et bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 271. La Chambre n'acquiesce pas au bill, tel qu'amendé, 277. Le Conseil n'insiste pas sur son amendement, et l'Assemblée en est informée, 277. Sanctionné, 18 mai.

78.—*Bill pour amender la loi des licences d'auberges dans les cités, H. C. :*

Présenté par l'honorable M. Allan et lu, 39. Seconde lecture remise, et à être le premier item sur les ordres du jour, 62, 85. Lu la seconde fois et renvoyé, 95.

79.—*Bill de l'arpentage des townships de Lingwick, Bury et Orford :*

Reçu et lu, 183. Motion pour suspendre la 49e règle retirée après débats, 199. Seconde lecture remise, 199. Lu la seconde fois et renvoyé, 207. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 220. Sanctionné, 18 mai.

BILLS—(Suite.)

80.—*Bill pour amender la loi pour diminuer les licences pour la vente des liqueurs enivrantes :*

Présenté par l'honorable M. A. J. Fergusson et lu, 39. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 54. Débats sur la motion en amendement pour la seconde lecture "d'hui en trois mois" 54. Contents, 15 ; Non-contents, 29, 54 et 55. Motion principale adoptée, bill lu la seconde fois et renvoyé, 55. Pétition de Jacob A. Brown et autres, de Brockville, et toutes autres pétitions relatives à ce bill renvoyées au comité, 67. Amendements rapportés et ordre qu'ils soient pris en considération, 84. Considération remise, 95. Pris en considération, 99. Débats, 99. Motion pour adopter les amendements, 99. Débats sur la motion en amendement pour les adopter "d'hui en trois mois," 99. Contents 40 ; Non-Contents, 5. Motion principale, telle qu'amendée, 100. Contents, 40 ; Non-contents, 5.

81.—*Bill de l'église St. Paul, à London :*

Reçu et lu, 181. Seconde lecture remise, 186. Débats sur motion pour la seconde lecture, 199. Lu la seconde fois, et renvoyé, 200. Rapporté sans amendement, 203. Débats sur la motion pour la troisième lecture, 210. Motion en amendement pour la troisième lecture "d'hui en trois mois," 210. Contents, 7 ; Non-Contents, 22. Négative, 210. Débats sur la motion principale, 210. Contents, 30 ; Non-contents, 8. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 210. Protêt. 211. Sanctionné, 18 mai.

82.—*Bill concernant l'asile des aliénés criminels :*

Reçu et lu, 152. Lu la seconde fois, 158. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 161. Sanctionné, 18 mai.

83.—*Bill relatif aux plans des villes et villages :*

Présenté par l'honorable M. Rcesor et lu, 40. Débats sur motion pour la seconde lecture, 57. Lu la seconde fois et renvoyé, 57. Amendements rapportés et ordre qu'ils soient pris en considération, 136. Bill et rapport renvoyés à un comité de toute la Chambre, 141. La Chambre en comité, rapport de progrès, et permission de siéger de nouveau, 146. La Chambre de nouveau en comité, 151. Amendements rapportés et adoptés, 151. Troisième lecture remise, 154. Renvoyé à un comité de toute la Chambre, amendements rapportés et adoptés, et bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 156, 157. Agréé, 261. Sanctionné, 18 mai.

84.—*Bill pour amender la loi des mariages du H. U :*

Reçu et lu, 245. 46e règle suspendue, et lu la seconde fois, 245. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 253. Sanctionné, 18 mai.

85.—*Bill d'assurance par les femmes mariées de la vie de leurs maris :*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 31. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 41. Lu la seconde fois et renvoyé, 41. Rapporté avec divers amendements, 43. Débats sur la motion pour adopter le rapport, 43. Ordonné qu'il soit pris en considération et dans l'inter.

BILLS(*Suite.*)

valle que les amendements soient imprimés, 43. Considération remise, 55. Considérés, 63. Débats sur la motion pour les adopter, 63. Contents, 13. Non-contents, 15. Motion pour mettre ce bill sur les ordres du jour pour, avec le rapport du comité spécial sur icelui, être pris en considération présentement, 89. Débats sur icelle, 89. Débats sur la motion en amendement pour retrancher "présentement" et y substituer "d'hui en trois mois," 89. Contents, 31 ; Non-contents, 19. Motion principale, telle qu'amendée, adoptée, 90.

86.—*Bill relatif au testament de McKay :*

Présenté par l'honorable M. Campbell et lu, 89. Seconde lecture remise, 107. Lu la seconde fois et renvoyé, 119, 120. Rapporté sans amendement, 125. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 128. Amendé par cette Chambre et amendements adoptés, 218. Sanctionné, 18 mai.

87.—*Bill d'incorporation de la banque des marchands :*

Reçu et lu 180. Lu la seconde fois et renvoyé au comité permanent sur les banques, 192. Amendements rapportés et adoptés, 194. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 204. Agréé, 213. Sanctionné, 18 mai.

88.—*Bill des droits de mines :*

Reçu et lu, 172. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 175. Lu la seconde fois et renvoyé, 175. Amendements rapportés et ordonné qu'ils soient pris en considération, 185. Considérés et adoptés, 200. Débats sur la motion pour la troisième lecture du bill, tel qu'amendé, 205. Lu la troisième fois, passé, et envoyé à l'Assemblée pour son concours, 205. Agréé, 213. Sanctionné, 18 mai.

89.—*Bill de l'asile de Montréal pour les femmes âgées et infirmes :*

Reçu et lu, 141. Lu la seconde fois et renvoyé, 146. Rapporté sans amendement, 150. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 160. Sanctionné, 18 mai.

90.—*Bill pour amender l'acte des fonds d'annuités et de garantie de la banque de Montréal :*

Reçu et lu, 141. Lu la seconde fois et renvoyé, 146. Rapporté sans amendement, 149. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 160. Sanctionné, 18 mai.

91.—*Bill pour amender la charte de la banque de Montréal :*

Reçu et lu, 224. Lu la seconde fois et renvoyé, 227. Comité déchargé, et bill renvoyé au comité sur les banques, 237. Un amendement rapporté et adopté, 241, 242. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 242. Agréé, 261. Sanctionné, 18 mai.

92.—*Bill de la " Première église baptiste de Montréal " :*

Reçu et lu, 183. Lu la seconde fois et renvoyé, 199. Rapporté sans amendement, 202. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée 211. Sanctionné, 18 mai.

BILLS—(Suite.)

93.—*Bill de la compagnie hydraulique et des docks de Montréal :*

Reçu et lu, 193. Lu la seconde fois et renvoyé, 201. Amendements rapportés et adoptés, 214. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 223. Agréé, 236. Sanctionné, 18 mai.

94.—*Bill du chemin de fer à passagers de Montréal :*

Reçu et lu, 245. Lu la seconde fois, renvoyé à un comité de toute la Chambre, et rapporté sans amendement, 257. 46e règle suspendue, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 257. Sanctionné, 18 mai.

95.—*Bill de l'association St. Antoine de Montréal :*

Reçu et lu, 142. Lu la seconde fois et renvoyé, 147. Rapporté sans amendement, 150. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 160. Sanctionné, 18 mai.

96.—*Bill du club des patineurs de Montréal :*

Reçu et lu 142. Lu la seconde fois et renvoyé, 146, 147. Rapporté sans amendement, 149. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 160. Sanctionné, 18 mai.

97.—*Bill d'incorporation de l'association St. Michel de Montréal :*

Reçu et lu, 221. Lu la seconde fois et renvoyé, 227. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 239. Sanctionné, 18 mai.

98.—*Bill du terminus de chemin de fer de Montréal :*

Reçu et lu, 191. Lu la seconde fois et renvoyé, 200. Rapporté sans amendement, 214. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 223. Sanctionné, 18 mai.

99.—*Bill du chemin de fer de jonction de Montréal et Vermont :*

Présenté par l'honorable M. Moore et lu, 84. Seconde lecture remise, 103. Lu la seconde fois et renvoyé, 107, 108. Rapporté sans amendement, 109. Ordre pour la troisième lecture adopté après débats, 109-10. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 119. Amendé par cette Chambre, 217. Ordonné qu'il soit pris en considération, 218. Considéré, adopté et l'Assemblée en est informée, 220. Sauctionné, 18 mai.

100.—*Bill relatif à l'aqueduc de Montréal :*

Reçu et lu, 188. Lu la seconde fois et renvoyé, 200. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 276. Sanctionné, 18 mai.

101.—*Bill d'incorporation du collège Morrin :*

Reçu et lu, 151. Seconde lecture remise, 162. Débats sur l'ordre pour la seconde lecture, 171. Motion en amendement pour la seconde lecture "d'hui en trois mois" retirée après débats, 171. Lu la seconde fois et renvoyé, 174

BILLS—(Suite.)

Amendements rapportés et adoptés, 185. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 189. Agréé, 212. Sanctionné, 18 mai.

102.—*Bill de la forclusion, sans poursuite, des hypothèques :*

Reçu et lu, 268. Lu la seconde fois et ordonné qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, 268. Ordre de renvoi lu, 272. Déchargé, et bill renvoyé, 272. Amendements rapportés et adoptés, 275. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 275.

103.—*Bill pour amender l'acte des municipalités et des chemins, B. C. :*

Présenté par l'honorable M. A. J. Duchesnay et lu, 156. Lu la seconde fois et renvoyé, 165. Honorable M. Armstrong ajouté au comité spécial, 169.

104.—*Bill d'amendement de l'acte municipal du B.-C. :*

Reçu et lu, 217. Lu la seconde fois et renvoyé, 224. Amendements rapportés et adoptés, 246. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 253. Agréé, 261. Sanctionné, 18 mai.

105.—*Bill d'extension aux villes de certaines dispositions de l'acte municipal, H. C. :*

Reçu et lu, 212. Lu la seconde fois, 215. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 223. Sanctionné, 18 mai.

106.—*Bill des restrictions des débentures municipales :*

Présenté par l'honorable M. Alexander et lu, 23. Débats sur la seconde lecture, 33, 34. Lu la seconde fois et renvoyé, 34. Amendements rapportés et adoptés, 40. Motion pour la troisième lecture, 44. Renvoyé de nouveau pour considération ultérieure, 44. Un nouvel amendement est rapporté et adopté, 46. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 47.

107.—*Bill d'amendement des institutions municipales, H.-C. :*

Présenté par l'honorable M. Alexander et lu, 31. Lu la seconde fois et renvoyé, 44. Rapporté avec divers amendements et ordonné qu'ils soient pris en considération, 49. Considération remise, 57. Pris en considération, 64. Motion adoptée pour amender le quatrième amendement, 64. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 64. Agréé, 261. Sanctionné, 18 mai.

108.—*Bill pour amender le (chap. 54, H.-C.), des institutions municipales :*

Reçu et lu, 217. Lu la seconde fois et ordonné de le renvoyer à un comité de toute la Chambre, 224. Chambre en comité, amendements rapportés et adoptés, 237, 238. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 248. Sanctionné, 18 mai.

109.—*Bill pour amender les compagnies d'assurance mutuelles, H.-C. :*

Présenté par l'honorable M. A. J. Fergusson et lu, 67. Lu seconde fois et renvoyé, 76. Amendements rapportés et adoptés, 83. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée pour son concours, 90. Agréé, 261. Sanctionné, 18 mai.

BILLS—(Suite.)

110.—*Bill pour amender le Chap, 68, des compagnies d'assurance mutuelles B. C :*

Reçu et lu, 268. Lu la seconde fois et renvoyé, 272. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 275. Sanctionné, 18 mai.

111.—*Bill relatif aux offenses commises dans le Nouveau-Brunswick :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu, 160. Lu la seconde fois et ordonné qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, 166. La Chambre en comité, rapport de progrès et permission de siéger de nouveau, 171. Ordre remis, 174, 179, 190. Renvoyé de nouveau à un comité de toute la Chambre, un amendement est rapporté et adopté, 196. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 204. Agréé, 237. Sanctionné, 18 mai.

112.—*Bill de la compagnie du chemin de fer de la cataracte de Niagara :*

Reçu et lu, 183. Seconde lecture remise, 199. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 207. Remise, 207. Reprise des débats, 208. Motion pour la seconde lecture, 208. Débats sur la motion en amendement pour la seconde lecture "d'hui en trois mois," 208. Contents, 27. Non-contents, 9. Motion principale, telle qu'amendée, Contents, 27 ; Non-contents, 9.

113.—*Bill pour amender la charte de la banque de Niagara :*

Présenté par l'honorable M. Merritt et lu, 61. Lu la seconde fois et renvoyé au comité sur les banques, 85. Amendements rapportés et considération ordonnée, 97. Considérés et adoptés, 103. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 112. Agréé, 244. Sanctionné, 13 mai.

114.—*Bill pour un embranchement du chemin de fer du Nord à Barrie :*

Reçu et lu, 214. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 255.

115.—*Bill relatif au chemin de fer de la rive Nord et de la navigation du St. Maurice :*

Reçu et lu, 190. Lu la seconde fois et renvoyé, 197. Rapporté sans amendement, passé et l'Assemblée en est informée, 232. Sanctionné, 18 mai.

116.—*Bill pour amender la loi du Notariat B. C :*

Reçu et lu, 263. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité de toute la Chambre, 267. Rapporté sans amendement, 46^e règle suspendue, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 267. Sanctionné, 18 mai.

117.—*Bill pour amender la loi relative à l'extradition de certains délinquants :*

Reçu et lu, 277.

BILLS—(Suite.)

118.—*Bill pour amender la charte de la banque d' Ontario :*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 24. Seconde lecture remise, 31. Lu la seconde fois et renvoyé au comité sur les banques, 34. Rapporté sans amendement, 40. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 44. Amendé par l'Assemblée et amendements adoptés par le Conseil, 175. Sanctionné, 18 mai.

119.—*Bill relatif à la perception des taxes dans la cité d' Ottawa :*

Reçu et lu, 221. Lu la seconde fois et renvoyé, 227. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 243. Sanctionné, 18 mai

120.—*Bill de la société St. George d' Ottawa :*

Reçu et lu, 230. Lu la seconde fois et renvoyé, 247. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 260, 261. Sanctionné 18 mai.

121.—*Bill confirmant l'arpentage de partie d' Ottawa :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu, 78. Seconde lecture remise, 91. Lu la seconde fois et renvoyé, 100. Amendements, et ordonné qu'ils soient pris en considération, 195. Considérés et adoptés, 205. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 209. Amendé par l'Assemblée, amendements adoptés par le Conseil et l'Assemblée en est informée, 236. Sanctionné, 18 mai.

122.—*Bill pour prolonger la rue William à Ottawa :*

Reçu et lu, 221. Lu la seconde fois et renvoyé, 227. Amendements rapportés et adoptés, 242, 243. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 243. Agréé, 261. Sanctionné, 18 mai.

123.—*Bill pour autoriser la ville d' Owen Sound à imposer certains péages :*

Reçu et lu, 229. Lu la seconde fois et renvoyé, 237. Rapporté sans amendements, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 239. Sanctionné, 18 mai.

124.—*Bill relatif à l'érection civile des paroisses :*

Reçu et lu, 182. Lu la seconde fois et renvoyé, 186, 187. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 220. Sanctionné, 18 mai.

125.—*Bill pour amender l'acte concernant le pénitencier provincial :*

Reçu et lu, 151. Lu la seconde fois, 158. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 161. Sanctionné, 18 mai.

126.—*Bill concernant les personnes blessées en cette province :*

Reçu et lu, 187. Lu la seconde fois, 190. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 196. Sanctionné, 18 mai.

BILLS—(Suite.)

127.—*Bill pour la consolidation de la dette de Peterborough :*

Présenté par l'honorable M. Perry et lu, 50. Seconde lecture remise, 74, 112. Déchargé des ordres du jour, 150.

128.—*Bill pour la consolidation de la dette de Peterborough :*

Reçu et lu, 172. Lu la seconde fois et renvoyé, 175. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 177. Sanctionné, 18 mai.

129.—*Bill de la compagnie du chemin des sources de Pétrole :*

Reçu et lu, 224. Lu la seconde fois et renvoyé, 228. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 234. Sanctionné, 18 mai.

130.—*Bill pour amender la loi concernant les petits délits, H. C. :*

Reçu et lu, 212. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 215. Motion en amendement pour la seconde lecture "d'hui en trois mois" objectée, et adoptée, 215.

131.—*Bill pour abroger l'acte d'incorporation des Pilotes :*

Présenté par l'honorable M. Ferrier et lu, 180. Seconde lecture remise, 192, 206, 226. Déchargé, 247.

132.—*Bill relatif à l'administration du poison :*

Reçu et lu, 152. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 162. Lu la seconde fois et ordonné qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, 162. La Chambre en comité et rapporté sans amendement, 170. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 174. Sanctionné, 18 mai.

133.—*Bill pour consolider la dette de la ville de Port Hope :*

Reçu et lu, 252. Lu la seconde fois et renvoyé, 263. Un amendement est rapporté et adopté, 264; 265. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 265. Agréé, 272. Sanctionné, 18 mai.

134.—*Bill d'union de certaines églises presbytériennes :*

Reçu et lu, 228. 46e règle suspendue, lu la seconde fois et renvoyé, 228. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 232. Sanctionné, 18 mai.

135.—*Bill pour amender l'acte d'inspection des prisons :*

Reçu et lu, 172. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité de toute la Chambre, 174. La Chambre en comité et rapport du bill sans amendement, 179. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 186. Sanctionné, 18 mai.

BILLS—(Suite.)

136.—*Bill pour amender l'acte concernant les travaux publics :*

Reçu et lu, 191. Lu la seconde fois, renvoyé à un comité de toute la Chambre et rapporté sans amendement, 197. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 204. Sanctionné, 18 mai.

137.—*Bill d'incorporation de l'asile des orphelins de l'église d'Angleterre à Québec :*

Reçu et lu, 151 et 152. Lu la seconde fois, 162. Rapporté sans amendement, 164. Renvoyé de nouveau pour être réexaminé, 164. Un amendement est rapporté et adopté, 170. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée pour son concours, 170. Agréé, 180. Sanctionné, 18 mai.

138.—*Bill concernant le club Stadacona de Québec :*

Reçu et lu, 151. Lu la seconde fois et renvoyé, 162. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 165. Sanctionné, 18 mai.

139.—*Bill pour amender l'acte des chemins de fer :*

Reçu et lu, 217. Lu la seconde fois et renvoyé, 224. Amendements rapportés et adoptés, 240. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 252. Agréé, 261. Sanctionné, 18 mai.

140.—*Bill pour séparer en deux municipalités le township de Reach :*

Reçu et lu, 180. Lu la seconde fois et renvoyé, 192.

141.—*Bill pour amender les lois relatives à la cour du Recorder de Québec :*

Reçu et lu, 252. 46e règle suspendue, lu la seconde fois et renvoyé, 252. Un amendement est rapporté et adopté, 262. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 266. Agréé, 276. Sanctionné, 18 mai.

142.—*Bill pour restreindre les pouvoirs des cours de Recorders :*

Reçu et lu, 152. Lu la seconde fois, 158. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 161. Sanctionné, 18 mai.

143.—*Bill pour amender la loi concernant l'enregistrement de titres et autres documents, H. C. :*

Reçu et lu, 263. Lu la seconde fois, 46e règle suspendue, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 267. Sanctionné, 18 mai.

144.—*Bill pour abroger les lois relatives à l'enregistrement des jugements dans le H. C. :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu, 107. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité de toute la Chambre, 122. La Chambre en comité, 128. Rapport de progrès et permission de siéger de nouveau, 129. Remis, 132. La Chambre de nouveau en comité, 134. Un amendement est rapporté et adopté, 134. Lu la troisième fois, 137. Motion adoptée pour y ajouter la clause A, 137. Passé et envoyé à l'Assemblée, 137. Amendé par cette Chambre et amendements adoptés par le Conseil, 276. Sanctionné, 18 mai.

BILLS—(Suits.)

145.—*Bill pour amender l'acte relatif aux biens des institutions religieuses du H. C.*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 29. Seconde lecture remise, 34, 41. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 44. Lu la seconde fois et renvoyé, 44. Amendements rapportés et leur considération ordonnée, 144. Considération remise, 150. Considérés, 157. Bill renvoyé à un comité de toute la Chambre, 157. Amendements rapportés et adoptés, 157. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 157. Agréé, 261. Sanctionné, 18 mai.

146.—*Bill relatif à l'enregistrement de transports aux institutions religieuses :*

Présenté par l'honorable M. McDonald et lu, 132. Lu la seconde fois et renvoyé, 140. Amendements rapportés et ordonné qu'ils soient pris en considération, 144. Considération remise, 150. Considérés, 157. Bill renvoyé à un comité de toute la Chambre, amendements rapportés et adoptés, 157. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 157. Agréé, 261. Sanctionné, 18 mai.

147.—*Bill pour diviser les comtés de Renfrew et Lanark :*

Reçu et lu 182. Lu la seconde fois, renvoyé à un comité de toute la Chambre, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 187. Sanctionné, 18 mai.

148.—*Bill relatif au recouvrement des arrérages des rentes constituées :*

Présenté par l'honorable M. Harwood et lu, 133. Seconde lecture remise, 146, 150. Motion pour la seconde lecture objectée et débattue, 157. Lu la seconde fois et renvoyé, 157.

149.—*Bill pour venir en aide à Rintoul et Armstrong :*

Reçu et lu, 180. Lu la seconde fois et renvoyé, 186. Rapporté sans amendement, 195. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 205. Sanctionné, 18 mai.

150.—*Bill des obstructions dans la rivière des Prairies :*

Présenté par l'honorable M. Cameron et lu, 84. Seconde lecture remise, 95. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 103. Lu la seconde fois et renvoyé, 103. Pétition du révérend M. Vinet et autres, contre le bill, aussi renvoyée, 104. Rapporté sans amendement et ordonné que le rapport soit pris en considération, 111. Considération remise, 120. Considéré, 122. Débats sur la motion pour adopter le rapport, 122. Proposé en amendement après de longs débats, "Que le bill soit reçu, mais que le rapport ne soit pas reçu, 122. Motion en amendement à la motion principale pour renvoyer le rapport de nouveau au comité spécial, Contents, 29 ; Non-contents, 23. Motion principale, Contents, 23 ; Non-contents, 20. Motion pour la troisième lecture, 126. Motion en amendement pour la troisième lecture "d'hui en trois mois", 126. Après de longs débats, une question d'ordre s'est élevée, savoir : si le présent bill est une de ces mesures à être introduites dans cette Chambre, 126. L'Orateur décide dans l'affirmative, 126. Motion en amendement à l'amendement de le renvoyer de nouveau au comité spécial, 126. Contents, 28 ; Non-Contents, 23. Question sur la motio_n

BILLS—(Suite.)

en amendement à la motion principale, telle qu'amendée, 127. Contents 28 ; Non-contents, 23. Un amendement est rapporté et ordonné qu'il soit pris en considération, 136. Considéré, 140. Débats sur la motion pour l'adopter, 140. Motion en amendement pour adopter le second rapport du comité spécial présenté hier, au lieu et place du premier rapport, 140. Question d'ordre sur la motion en amendement, 140. L'Orateur décide que la dite motion n'est pas à l'ordre, 140. Motion principale adoptée, Contents, 27 ; Non-contents, 18. Motion pour la troisième lecture, 145. Motion en amendement, 145. Retirée après de longs débats, 145. Motion en amendement négative, 145. Contents, 21 ; Non-contents, 25. Motion principale adoptée, 145, Contents, 25 ; Non-contents, 21. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 146. Agréé, 217. Sanctionné, 18 mai.

151.—*Bill concernant certains immeubles de la succession Roche :*

Reçu et lu, 230. Lu la seconde fois et renvoyé, 247. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 249 Sanctionné, 18 mai.

152.—*Bill de la réserve de chemin à Russell :*

Reçu et lu, 225. Lu la seconde fois et renvoyé, 228. Un amendement est rapporté et adopté, 266. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 266. Agréé, 272. Sanctionné, 18 mai.

153.—*Bill des réserves de chemins dans Scarborough :*

Reçu et lu, 180. Lu la seconde fois et renvoyé, 192. Rapporté sans amendement, 203. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 214. Sanctionné, 18 mai.

154.—*Bill d'appel relativement aux droits seigneuriaux :*

Présenté par l'honorable M. Tessier et lu, 133. Seconde lecture remise, 146, 162, 170, 179, 192, 206, 224.

155.—*Bill pour abolir l'enregistrement de la sentence de mort :*

Reçu et lu, 183. Lu la seconde fois, 186. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 189. Sanctionné, 18 mai.

156.—*Bill du creusement du chenal entre Montréal et Québec :*

Présenté par l'honorable M. Ferrier et lu, 160. Seconde lecture remise, 166. Lu la seconde fois et renvoyé, 171. Amendements rapportés et adoptés, 173. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 178. Amendé par cette Chambre et amendements agréés par le Conseil, 228. Sanctionné, 18 mai.

157.—*Bill relatif à l'inspection du cuir à semelle :*

Reçu et lu, 263. Seconde lecture remise, 267. Lu la seconde fois, 46e règle suspendue, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 272. Sanctionné, 18 mai.

BILLS—(Suite.)

- 158.—*Bill relatif à la charte de la compagnie des Mines du Sud-Est du Canada :*
 Reçu et lu, 180. Lu la seconde fois et renvoyé, 192. Rapporté sans amendement, 209. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 215. Sanctionné, 18 mai.
- 159.—*Bill pour établir des taux de péages sur le pont de la rivière Ste. Anne :*
 Reçu et lu, 245. Lu la seconde fois et renvoyé, 252. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 258. Sanctionné, 18 mai.
- 160.—*Bill de division de la municipalité de St. Gabriel de Valcartier :*
 Reçu et lu, 238. Lu la seconde fois et renvoyé, 248. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 252. Sanctionné, 18 mai.
- 161.—*Bill pour incorporer la compagnie d'éleveurs et de magasins flottants du St. Laurent :*
 Reçu et lu, 228. Lu la seconde fois et renvoyé, 247. Amendement rapporté et adopté, 251. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 263. Agréé, 268. Sanctionné, 18 mai.
- 162.—*Bill de la compagnie de navigation du St. Laurent :*
 Reçu et lu, 222. Lu la seconde fois et renvoyé, 226. Amendement rapporté et adopté, 233. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 248. Agréé, 261, 262. Sanctionné, 18 mai.
- 163.—*Bill relatif à la compagnie d'entrepôt, de bassins et de quais du St. Laurent :*
 Reçu et lu, 229. Lu la seconde fois et renvoyé, 247. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 251. Sanctionné, 18 mai.
- 164.—*Bill des municipalités de S. Louis de Blandford et St. Valère de Bulstrode :*
 Reçu et lu, 229. 46e règle suspendue, lu la seconde fois et renvoyé, 229. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 235. Sanctionné, 18 mai.
- 165.—*Bill concernant l'église Méthodiste Wesleyenne de Stratford :*
 Reçu et lu, 181. Lu la seconde fois et renvoyé, 193. Un amendement est rapporté et adopté, 194. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 205. Agréé, 212. Sanctionné, 18 mai.
- 166.—*Bill de la Caisse d'Economie de St. Roch Québec :*
 Reçu et lu, 217. Lu la seconde fois et renvoyé, 230. Rapporté sans amendement, 233. Débats sur la motion pour la troisième lecture, 233. Débats sur la motion en amendement pour la troisième lecture "d'hui en six mois," 233. Contents, 24 ; Non-contents, 15. Motion principale, telle qu'amendée, adoptée, 233.

BILLS—(Suite.)

- 167.—*Bill relatif à l'admission des aspirants à l'Etude de la loi, B. C.*
 Reçu et lu, 264. Lu la seconde fois, 46e règle suspendue, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 267, 268. Sanctionné, 18 mai.
- 168.—*Bill des subsides :*
 Reçu et lu, 236. Motion pour seconde lecture à la prochaine séance, adoptée après débats, 236. Lu la seconde fois, 248. Débats sur la motion pour la troisième lecture, 254. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 254. Sanctionné, 18 mai.
- 169.—*Bill relatif à une convention entre les sociétés ecclésiastiques de Toronto et Huron :*
 Reçu et lu, 181. Lu la seconde fois et renvoyé, 186. Un amendement est rapporté et adopté, 189. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 195. Agréé, 213. Sanctionné, 18 mai.
- 170.—*Bill d'incorporation de la compagnie des moulins à coton de Toronto.*
 Reçu et lu, 221. Lu la seconde fois, renvoyé à un comité de toute la Chambre et rapporté sans amendement, 227. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 237. Sanctionné, 18 mai.
- 171.—*Bill pour consolider la dette de Toronto :*
 Reçu et lu, 244. Lu la seconde fois, renvoyé à un comité de toute la Chambre et rapporté sans amendement, 255. 46e règle suspendue, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 255. Sanctionné, 18 mai.
- 172.—*Bill de l'Esplanade de Toronto :*
 Reçu et lu, 243. Lu la seconde fois et renvoyé, 255. Amendements rapportés, 269. Bill et rapport renvoyés à un comité de toute la Chambre, 269. Amendements rapportés et adoptés, 269, 270. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 271.
- 173.—*Bill relatif à la compagnie métropolitaine du gas et de l'eau de Toronto :*
 Reçu et lu, 245. Lu la seconde fois et renvoyé, 257. Rapporté sans amendement, 262. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 265. Sanctionné, 18 mai.
- 174.—*Bill du chemin de fer des rues de Toronto :*
 Reçu et lu, 230. Débats sur motion pour la seconde lecture, 247. Lu la seconde fois, renvoyé à un comité de toute la Chambre et rapporté sans amendement, 247. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 253. Sanctionné, 18 mai.
- 175.—*Bill pour séparer Toronto de York et Peel, pour fins judiciaires :*
 Reçu et lu, 221. Lu la seconde fois et renvoyé, 226. Amendements rapportés et adoptés, 234. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 234. Agréé, 262. Sanctionné, 18 mai.

BILLS—(Suite.)

176.—*Bill des marques de fabrication et enregistrement des dessins.*

Présenté par l'honorable M. Ferrier et lu, 98. Seconde lecture remise, 122. Lu la seconde fois et renvoyé, 129. Amendements rapportés et ordonnés qu'ils soient pris en considération, 131. Considération remise, 137, 146. Considérés et adoptés, 151. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 161. Agréé, 222. Sanctionné, 18 mai.

177.—*Bill pour étendre la pratique de la vaccination :*

Présenté par l'honorable M. Allan et lu, 39. Lu la seconde fois et renvoyé, 56. Rapporté sans amendement, 67. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 74. Amendé par l'Assemblée et amendements agréés par le Conseil, 261. Sanctionné, 18 mai.

178.—*Bill des verdicts dans les procès au civil :*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 24. Seconde lecture remise, 31. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 34. Contents, 36; Non-Contents, 12. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité de toute la Chambre, 34. La Chambre en comité, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 40.

179.—*Bill pour prévenir les indictments vexatoires :*

Reçu et lu, 187. Lu la seconde fois, 190. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 196. Sanctionné, 18 mai.

180.—*Bill relatif à la séparation de Victoria d'avec Peterborough :*

Reçu et lu, 182. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité de toute la Chambre, 186. L'ordre de renvoi lu, 200. Ordre déchargé et bill renvoyé à un comité spécial, 200. Rapporté sans amendement, 203. Débats sur la motion pour la troisième lecture, 209. Motion en amendement adoptée, 209. Motion principale, telle qu'amendée, adoptée, 209. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, 209. Motion que le dit bill, tel qu'amendé, passe, objectée. résolue dans l'affirmative et bill envoyé à l'Assemblée, 209. Agréé, 224. Sanctionné, 18 mai.

181.—*Bill d'incorporation du village Victoria :*

Reçu et lu, 224. Lu la seconde fois et renvoyé, 227. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 234. Sanctionné, 18 mai.

182.—*Bill pour amender le chemin de fer de Welland :*

Présenté par l'honorable M. Merritt et lu, 78. Seconde lecture remise, 103, 139, 165, 191, 200.

183.—*Bill relatif à la compagnie d'améliorations de Windsor :*

Reçu et lu, 222. Lu la seconde fois et renvoyé, 226. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 240. Sanctionné, 18 mai.

BILLS—(Suite.)

184.—*Bill pour amender les actes qui règlent la commune de la seigneurie d'Yamaska :*

Reçu et lu, 183. Lu la seconde fois et renvoyé, 206. Rapporté sans amende, 208. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée—215. Sanctionné. 18 mai.

BILLS PRIVÉS : Une conférence est demandée par l'Assemblée au sujet des règles relatives aux, 90. Accordée et Membres nommés par cette Chambre, jour et heure de la tenue de cette conférence fixés et l'Assemblée en est informée, 90. Membres nommés par l'Assemblée, 92. Les directeurs de cette Chambre vont à la conférence, laquelle étant terminée, l'honorable M. Ross fait rapport qu'il leur avait été délivré un document contenant certaines résolutions, 92. Document renvoyé à un comité spécial, 93. Son rapport, 97. Considéré, adopté et l'Assemblée en est informée, 104.

BISSON : G. et autres de St. Liguori. Pétition, 189.

BOIS : Discontinuation des licences pour la coupe du. Pétition, 188.

BOTANIQUE : Société, du Canada. Pétition, 77.

BOULTBEE : A Admission comme procureur Pétition d', 87.

BRANT : Conseil municipal de. Pétition, 82.

BROWN , Jacob A. et autres, de Brockville. Pétition, 71.

BROWNE : George, Montréal. Pétition, 125.

BRUCE :

Division du comté de. Pétitions, 46, 59, 109, 136. Voir Bill No. 20.

Conseil municipal de. Pétitions, 59, 121.

Conseil municipal de, et Usborne. Pétition, 46.

Et Kincardine, conseils municipaux de. Pour division du comté de. Pétition, 53.

BUFFALO et lac Huron : Pour un prêt à la compagnie du chemin de fer de. Pétition, 114.

BURFORD :

Conseil municipal de. Pétition, 42.

Réserve de chemin à. Voir Bill No. 21.

BYTOWN :

Sœurs de charité de. Pétitions, 59, 87. Voir Bill No. 24.

Pour changer le nom du collège de. Pétition, 82. Voir Bill No. 22.

Pour changer le nom de la corporation épiscopale catholique romaine de. Voir Bill No. 23.

- C** **CALEDONIA** : Conseil municipal de. Pétition, 139.
- CAMERON** : l'honorable M., prête serment, 28.
- CANADA** :
- Compagnie d'assurance sur la vie du. Rapport, 29.
 - Incorporation du chemin de fer du, Central. Pétitions, 144, 159. *Voir* Bill No. 25.
- CAPREOL** : Disposition par partage de certains terrains de. Pétition, 37. *Voir* Bill No. 26.
- CARABINIERS** canadiens : Association des. Pétition, 148.
- CARILLON** et Grenville : Compagnie du chemin de fer de. Pétition, 45. *Voir* Bill No. 27.
- CARON** : Hon. René E.
- Communication de l', au sujet des procédés du Conseil Législatif, au sujet de son absence de son siège pendant deux sessions consécutives du parlement. Présentée et ordonné qu'elle reste sur la table en attendant la décision en appel, 39.
 - Lettre de l', à l'honorable Orateur relativement à son siège au Conseil, 173. *Voir* Résolutions, 178.
- CAYUGA** : Municipalité de. Pétition, 30,
- CHAMBRE** :
- Ajournements spéciaux de la, 36, 46, 52, 69, 150.
 - Ajournement de la, proposé, 35. Amendement proposé et rejeté, 35. Amendement à l'amendement proposé, 35. Contents, 26 ; Non-Contents, 19. Adopté, 36.
- CHAMBRE** :
- De commerce, Montréal. Pétition, 97.
 - De commerce, Québec. Pétitions, 71, 148, 259.
 - D'agriculture, Bas-Canada. Pétition, 156.
 - Des arts à manufactures, Haut-Canada. Pétition, 82. *Voir* Bill No. 8.
- CHATEAUGUAY** et Huntingdon : Amendement de la loi relative à la division de. Pétition, 28.
- CHEMINS** :
- Paroisse de St. Colomban. Pétition, 29.
 - Pour terminer un, aboutissant au "Chemin Taché". Pétition, 42.
- CHEMINS DE FER** :
- Pour amender l'acte des. *Voir* Bill No. 139.
 - Central du Canada, incorporation. Pétitions, 144, 159.
 - Carillon et Grenville. Pétition, 45.
 - Cobourg et Peterborough. Pétition, 155.

CHEMINS DE FER.—*Suite.*

Pour amender l'acte d'incorporation du, Drummond et Arthabaska. Pétition, 72.
 Occidental. Pétition, 77.
 International. Pétition, 82.

Montréal

Et Champlain, rapport, 43. *Voir* Documents de la Session.
 Et Vermont, jonction du. Pétitions, 45, 77.
 Et du Nord, du Canada, compagnie du. Rapport, 39. Pétition, 159.
 De la Rive Nord, pour ne pas prolonger le délai pour terminer les travaux du. Pétition, 259.
 De la compagnie du, et de la navigation et des terres du St. Maurice. Pétition, 202.
 Port Hope, Lindsay et Beaverton. Pétition, 153.
 Rawdon et Industrie. Pétition, 189.
 Des rues de Toronto, incorporation du. Pétition, 60. *Voir* Bill No. 174.

CLARK : Contre tout changement aux lignes de division de certains lots dans le township de. Pétition, 60.

CLIFTON : Compagnie du pont suspendu de. *Voir* Bill No. 28.

CLUB des patineurs de Montréal. Pétition, 66. *Voir* Bill No. 96.

COBOURG et Peterborough : Compagnie du chemin de fer de. Pétition, 155.

COLLEGE MORRIN : Incorporation du. Pétitions contre, 155, 169 *Voir* Bill No. 101.

COLLEGES : *Voir* Education.

COLONISATION : Incorporation de la société de, B.-C. *Voir* Bill No. 29.

COMITÉ :

De la Bibliothèque. *Voir* comité No. 8.
 Sur les impressions. *Voir* comité No. 9.

COMITÉS NOMMÉS :

1.—Pour surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente session, 17.

De Privilèges—

2.—Pour prendre en considération les ordres et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, 17. L'Hon. Orateur fait rapport que l'Hon. Peter McGill et l'Hon. Peter DeBlaquière sont décédés depuis la dernière session, 52.

Des Dépenses contingentes—

3.—Pour examiner et faire rapport sur les dépenses contingentes, 23. Premier rapport, 110. Considération ordonnée, 111. Remise, 120. Considéré et adopté, 123. Deuxième rapport adopté, 259.

COMITÉS NOMMÉS—(Suite.)

Des Journaux—

- 4.—Pour examiner et perfectionner les Journaux de cette session et des précédentes, 23.
- 5.—Pour préparer une adresse en réponse au discours du trône, 26. *Voir Adresses*
- 6.—Sur les banques et institutions de banques, 31. Membres ajoutés, 33. Bill de la banque d'Ontario renvoyé au comité, 34. Rapport sur diverses corporations, 153, 154. Considération ordonnée, 154. Considéré, motion pour qu'il soit adopté débattue et débats remis, 153, 200. Incorporation de la banque des marchands renvoyé au comité, 192. Ordre pour considération ultérieure et rapport renvoyé de nouveau au comité, 216. Bill de la charte de la banque de Montréal renvoyé, 237. Incorporation de la banque Jacques Cartier renvoyé, 243. Rapport, 248.
- 7.—Au sujet de la diversion du commerce de l'Ouest, 40. Rapport, 178. *Voir Appendice No. 2.* Impression et considération ordonnées, 178. Considération remise, 192, 201. Ordre pour considération lu, et impression du rapport et de l'appendice dans les deux langues ordonnée, 216.
- 8.—Pour assister l'honorable Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, et pour agir au nom de cette Chambre sur le comité collectif des deux Chambres de la bibliothèque, 54. Premier rapport, 148. Considération ordonnée, 160. Considéré, débats sur motion pour qu'il soit adopté, débats sur motion en amendement pour le renvoyer de nouveau au comité spécial, motion en amendement retirée, et considération remise après débats sur la motion principale, 166, 200, 216. Deuxième rapport 249, 250. Ordre lu pour la considération du premier rapport et ordonné qu'il reste sur la table, 263.
- 9.—Pour agir comme comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature. Membres nommés pour agir au nom de cette Chambre et l'Assemblée en est informée, 80. Premier rapport, 83. Adopté après débats, Hon. M. Vankoughnet exempté de servir sur ce comité et l'Assemblée en est informée, 84. Deuxième rapport, 102, 103. Pétition de l'église congrégationnelle de l'Amérique Britannique du Nord renvoyée, 112. Troisième, quatrième et cinquième rapports, 115 à 119 inclusivement. Pétition de John Counter, de Kingston, renvoyée au comité, 122. Sixième, septième et huitième rapports, 131, 132. Neuvième rapport 136. Pétition de A. M. Hart, et autres, de Trois-Rivières, renvoyée au comité, 139. Dixième rapport, 144. Onzième rapport, 162. Douzième rapport, 207. Pétition de Sir Charles Stuart, et autres, renvoyée au comité, 223. Treizième rapport, 273.
- 10.—Au sujet des constitutions, règles et règlements adoptés par l'Assemblée Législative, 88.
- 11.—Au sujet de certaines résolutions remises par l'Assemblée à une conférence sur les règles relatives aux bills privés, 93. Rapport, 97, 98. Considération ordonnée et l'Assemblée en est informée, 98, 104.
- 12.—Au sujet des subventions impériales aux steamers océaniques, et documents à ce sujet renvoyés au comité, 195.

COMITÉ : Dépenses de voyage des conseillers de. *Voir Bill No. 33.*

COMMERCE :

Chambre de. Pour amender les chartes de certaines compagnies de ponts. Pétition, 72.

COMMERCÉ.—Suite.

Chambre de, Montréal. Pétition, 144.

Chambre de, Québec. Pétitions, 148, 259.

Enregistrement des marques de fabrication et des dessins. Voir Bill No. 176.

COMPAGNIE DE DÉPÔTS ET DE PRÊT :

Du Haut-Canada. Pétition, 66.

Du Bas Canada. Pétition, 66

CONSEIL LÉGISLATIF :

L'Assemblée se rend à la barre du, 15.

Orateur du, laissera le fauteuil de six heures à sept heures et demie, à moins qu'il n'en soit ordonné autrement, 23.

Orateur du, présente une lettre du secrétaire de la Nouvelle-Zélande, ainsi que les statistiques pour 1859, 31

Orateur du, du comité des privilèges, annonce le décès de l'Hon. Peter McGill et de l'Hon. Peter B. DeBlaquière, 52.

Orateur du, décide une question d'ordre au sujet du bill pour l'abolition des droits féodaux, 75.

Aussi, au sujet du bill pour l'élection des directeurs de compagnies, 73.

Et aussi, au sujet du bill de la rivière des Prairies, 126, 140.

Orateur du, informe la Chambre qu'il a présenté à son Altesse Royale le Prince de Galles, mardi, le 21 août, l'adresse de félicitations sur son arrivée en Canada, que le Prince a reçu gracieusement et à laquelle il a répondu, 114.

Orateur du, présente une lettre de Théo. Hamel offrant au, le portrait de Son Excellence Sir Edmund Head, en témoignage de gratitude, 177.

Chaque séance de la Chambre après sept heures et demie du soir, devant être considérée comme séance régulière, 225.

Orateur du, informe la Chambre du jour et de l'heure de la prorogation du Parlement par Son Excellence, 262.

CONSTABLES : Modification de l'acte relatif aux. Voir Bill No. 31.

CONTENTS ET NON-CONTENTS :

Sur le bill des verdicts dans les causes au civil, 34.

Sur motion pour ajournement spécial, 35.

Sur le bill d'assurance par les femmes de la vie de leurs maris, 63, 89.

Au sujet des résolutions de l'honorable M. McDonald, relatives à la constitution du Conseil Législatif, 62.

Sur le bill pour amender la loi des licences d'auberge, 99.

Sur le bill des obstructions dans la rivière des Prairies, 123, 126, 146.

Sur le bill de la médecine éclectique, 199.

Au sujet de la compagnie du chemin de fer des chutes de Niagara, 208, 209.

Sur le bill de l'église St. Paul, à London, 210.

Au sujet du système de médecine éclectique, 219.

Sur le bill de la caisse d'économie de St. Roch, 233.

Sur le bill pour l'admission au notariat de Huguenin et Lefebvre, 251.

Sur le bill du chemin du township de Hope, 265.

Sur le bill d'incorporation de Lévis, 271.

COOK : Rév. J., et autres, Québec. Pétition, 33.

CORCORAN : H., et autres Contre l'ouverture d'une rue dans Ottawa. Pétition, 82.

CORPORATION :

De Toronto. Pétition, 82.
Modification de la loi d'incorporation de. *Voir* Bill No. 32.

COTISATION :

Lois de, pour amender les. Pétition, 53, 86, 148. *Voir* Bill No. 15.
Pour amender la 70^e section de l'acte de la, H.C. *Voir* Bill No. 14.

COUNTER : John, Kingston. Pétition, 33. Renvoyée au comité des impressions, 122.

COUR d'erreur et d'appel, H.C. Modification de l'acte de la. *Voir* Bill No. 34.

COUTURE : M., et autres. Pétition, 114.

CRÉBASSA : J., et autres Pétition, 49. Renvoyée au comité général d'élections, 89
Déchargée, 111.

CROWLAND : Confirmation de l'arpentage du township de. Pétition, 122.

DAMES Religieuses de Jésus Marie. *Voir* Bill No. 36.

DAVIDSON : Sarah. Pétition, 66.

DEBLAQUIÈRE : l'Hon. Peter B. Décès rapporté, 52.

DEGASPÉ : S., Veuve de feu l'Hon. W. Power. Pétition, 93. Impression ordonnée, 98.

DELAWARE : de Middlesex, division de. Pétition, 81.

DÉLINQUANTS. Pour amender la loi relative à l'extradition de certains. *Voir* Bill No. 117.

DÉLITS. Pour amender la loi relative aux petits, H.C. *Voir* Bill No. 130.

DENNIS : J. S., et autres, arpenteurs provinciaux. Pétition, 159.

DEREHAM, Ingersoll et Dorchester : Arrangement relatif au chemin de. Pétition, 77.
Voir Bill No. 37.

DICKSON : Honorable Walter, obtient de son Excellence le Gouverneur Général la permission de s'absenter de son siège dans le Conseil Législatif, 49.

DIMANCHE : Pour faire mieux observer le. Pétitions, 43, 148, 164, 201.

DIRECTEURS : Amendement relatif à l'élection des, de compagnies. *Voir* Bill No. 38.

DISSENTIENT : Sur le bill relatif à l'église de St. Paul, à London, 211.

DIVISIONS : *Voir Contents et Non-Contents.*

DOUAIRE :

Assignation du : Haut-Canada, *Voir* Bill No. 39.
Pour amender la loi du. *Voir* Bill No. 40.

- DOUANES: Droits sur les colis. *Voir* Bill No. 35.
- DOUGALL: James, Windsor. Pétition, 45. Renvoyée au comité général d'élections, 89. Ordre déchargé, 95.
- DROITS de douanes sur les *colis*: *Voir* Bill No. 35.
- DROITS de mines. *Voir* Bill No. 88.
- DROITS seigneuriaux: Appel relativement aux. *Voir* Bill No. 154.
- DRUMMOND et Arthabaska: De la compagnie du chemin de fer dc, pour amender sa charte. Pétition, 72. *Voir* Bill No. 41.
- DRUMMONDVILLE:
- Aliénation de propriété d'église à. Pétition, 66. *Voir* Bill No. 66.
 - Ecole de grammaire à. Pétition, 133.
- DUBORD: H., Québec. Pétition, 45. Renvoyée au comité général d'élections, 88. Motion pour placer cette pétition sur la liste des pétitions d'élections, 92. Ordonné, après débats, que cette motion soit prise en considération demain, 92. Considérée et ordre déchargé, 98.
- DUNDAS: Corporation de. Pétition, 93.
- DUPUIS: N., et autres. Pétition, 61.
- E**CLECTIQUE, Société de la Médecine, du Canada. Incorporation de la; Pétition 164, 214. *Voir* Bill No. 43.
- ECOLES Communes. Modification de la loi des. *Voir* Bill No. 30.
- EDUCATION:
- Collège St. François, Richmond. Pétition, 33.
 - Etablissement d'institutions collégiales. Pétition, 42.
 - Commissaires d'écoles, St. Antoine de la Baie. Pétition, 42.
 - Des sourds et muets. Pétitions, 43, 46, 53, 59, 66, 82, 101, 144.
 - Amendement à l'acte de l'Université de Toronto. Pétition, 46.
 - Collège de la Reine. Pétition, 46.
 - Collège McGill. Pétition, 59.
 - Académie wesléyenne des filles à Hamilton. Pétition, 60.
 - Ecole Normale Laval. Pétition, 66.
 - Collège de Bytown. Pétitions, 72, 82. *Voir* Bill No. 22.
 - Pour amendements à la loi qui règle les écoles de grammaire. Pétition, 82.
 - Collège congrégationnel de l'Amérique Britannique. Pétition renvoyée au comité collectif sur les impressions, 112.
 - Knox collège à Toronto. Pétition, 128.
 - Pour amendements aux écoles de grammaire en Canada. Pétition, 133.
 - Pour amendements à l'acte des écoles. Pétitions, 189, 214.
- EFFETS: Pour amender l'acte qui exempte de la saisie certains, Bas-Canada. *Voir* Bill No. 12.

EGLISE :

Méthodiste Wesleyenne. Pour des amendements à l'acte de l'Université de Toronto de 1853. Pétition, 46.
 St. Paul, à London. Pétition, 72.
 Presbytérienne du Canada. Pétition, 82. *Voir* Bill No. 134.

ELECTIONS :

Parlementaires contestées. *Voir* Bill No. 44.

Liste alphabétique :

Des noms des membres du Conseil Législatif préparée en conformité de la 46e section de l'acte concernant les élections parlementaires contestées, 51.
 Corrigée des membres qui doivent servir sur les comités d'élections, renvoyée au comité général d'élections, 88.
 Amendée en retranchant le nom de l'Hon. James Ferrier, 90.

Bills :

Des élections parlementaires contestées. *Voir* Bill No. 44.

Nouveaux Membres :

Liste des membres nouvellement élus, transmise par le greffier de la couronne en chancellerie, 19.
 Les Honorables Messieurs : William Hamilton Merritt ; J. B. George Proulx ; Luc Letellier de St. Just ; Andrew Jeffrey ; Asa B. Foster ; Jean Baptiste Guévremont ; David Reesor ; John Hamilton, (Inkerman) ; Sir Allan Napier MacNab ; Adam Johnston Fergusson, James Shaw, 21
 Robert U. Harwood, 23. Malcolm Cameron, 28.
 Elections parlementaires contestées. *Voir* Bill No. 44.

Collège de Montarville :

L'honorable Orateur fait rapport qu'il a reçu copie des minutes des procédés des commissaires chargé de présider l'enquête, et qu'il avait émané son warrant pour réunir de nouveau le comité spécial pour prendre les dits procédés en considération, 22. Le comité s'assemble de nouveau et demande à s'ajourner jusqu'à mercredi le troisième jour d'avril prochain, afin d'entendre le Conseil—pour et contre la pétition 44. Permission accordée, 44. Le comité fait rapport de sa décision finale, 106. Adoptée, 107. Débats sur la motion pour l'impression de la preuve produite devant le comité dans cette affaire, 128. Ordonné que les minutes des témoignages et autres documents et papiers soient mis devant cette Chambre, 128.

Collège de Studacora :

Pétition de Hypolite Dubord, de la cité de Québec, contre le retour de l'honorable Pierre Gabriel Huot, reçue et lue, 45] Cautionnement déclaré ne pas souffrir d'objection, 68. Pétition renvoyée, 88. Débats sur la motion pour placer la pétition la dernière sur la liste des pétitions d'élections, 92. Ordonné que la dite motion soit prise en considération, 92. Ordre déchargé, 98. Motion pour renvoyer la pétition de George Honoré Simard, d'Adolphe Guillet dit Tourangeau et de l'honorable François Lemieux, au comité général d'élection, adoptée après débats, 99. Rapport des noms des membres du comité, 154. Membres assermentés et pétition renvoyée, 157. Rapport du comité, 231. Motion qu'un nouveau writ d'élection soit émané, adoptée, 232.

ELECTIONS—(Suite.)*Elections, comité général d' :*

Le warrant de l'honorable Orateur pour la nomination des membres qui doivent servir sur le, 50. A être imprimé, 50 Warrant retiré avec la permission de la Chambre, dans le but de l'amender, 67. Nouveau warrant imprimé, 68. Membres du comité assermentés, 88. Rapport des listes des Président et membres, 93, 94. Honorable M. Vankoughnet exempté de servir sur aucun comité spécial d'élections durant la présente session, 94. Motion que la pétition de George Honoré Simard, écuyer, marchand, d'Adolphe Guillet dit Tourangeau, écuyer, notaire public, et de l'honorable François Lemieux, avocat, tous de Québec, soit renvoyée, adoptée après débats, 99. Rapport des jours fixés pour la nomination des comités spéciaux sur les élections contestées des collèges de Grandville et de Stadacona, 102. Rapport des noms des membres nommés pour servir sur les comités spéciaux, 133, 154.

Collège de Grandville :

Pétition de Jean George Taché, de la paroisse de Kamouraska, se plaignant de l'élection et rapport du membre siégant, reçue et lue, 53. Cautionnement déclaré ne pas souffrir d'objection, 68. Pétition renvoyée, 88. Rapport des noms des membres du comité, 133. Membres assermentés et pétition renvoyée, 138. Le comité s'ajourne avec la permission de la Chambre, l'honorable M. Proulx n'étant pas présent dans le temps fixé, il est ordonné qu'il soit présent à sa place dans la Chambre, 173. Ne s'étant pas présenté, il est ordonné qu'il soit mis sous la garde du sergent d'armes, 184. S'étant de nouveau absenté, il est ordonné qu'il soit présent à son siège en cette Chambre, 199. Absent de nouveau, 203. Présent à son siège, explique la cause vérifiée sous serment de son absence et est excusé, 203.

Collège de Western :

Pétition de James Dougall, de Windsor, contre le retour de l'honorable Sir Allan N. MacNab, reçue et lue, 45. Pétition renvoyée, 89. Cautionnement rapporté passible d'objection, 94. Ordre du renvoi de la pétition au comité, déchargé, 95.

Collège de Saurel :

Pétition de John Crébassa et autres, contre le retour du membre siégeant, reçue et lue, 49. Pétition renvoyée, 89. Cautionnement rapporté passible d'objection, 111. Ordre du renvoi de la pétition, déchargé au comité 111.

ENREGISTREMENTS :

Amendement à l'acte des, de contrats et autres instruments dans le H.-C. Voir Bill No. 143.

Pour abroger la loi relative à l', des jugements dans le Haut-Canada. Voir Bill No. 144.

ERICSSON : J., New-York, brevêt d'invention pour une machine à calorique Pétition, 128. Voir Bill No. 45.

ESSEX :

Juges à paix dans et pour le comté d'. Pétition, 29.
Conseil municipal d'. Pétition, 97.

EWART : Catharine S., de Toronto, Pétitions, 176, 189. Voir Bill No. 46.

EXTRADITION des délinquants fugitifs : Amendement à l'acte concernant l' Voir Bill No. 47.

FACTURES : Pour prévenir l'usage frauduleux de fausses, en matière de douane. *Voir* Bill No. 66.

FAUTEUIL : Orateur laissera le, de 6 à 7 heures et demie, P. M., 23.

FEMMES mariées : Assurance par les, de la vie de leurs maris. *Voir* Bill No. 85.

FÉODaux : Abolition des devoirs et droits. *Voir* Bill No. 48.

FERGUSSON : l'honorable J. A., prête serment, 20.

FONDS SOCIAL :

Compagnies à, pour la construction de chemins, pour amendement à l'acte des. Pétition, 77.

Compagnies à, chap. 63, amendement à l'acte des. *Voir* Bill No. 68.

Des clauses générales refondues des. *Voir* Bill No. 69.

D'incorporation des, judiciaires à fonds social. *Voir* Bill No. 70

FORTIER : L. R., greffier de la couronne en chancellerie. Pétition, 164.

FOSTER : l'honorable Asa B., prête serment, 20

FRANKLIN : Township de. Pétition, 42.

GAGE : N., de Brantford; Pour valider un testament. Pétition, 121. *Voir* Bill No. 50.

GALT : J., et autres, Goderich. Pétition, 46.

GIBIER : Protection du. Pétitions, 109, 125.

GLACKEMEYER : E., et autres, Québec. Pétition, 30.

GODERICH : Pour confirmer le nouvel arpentage dans. Pétition, 47. *Voir* Bill No. 51.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :

Ouvre la session, 15. Rapport du discours prononcé du trône, 16. Ordonné qu'il soit pris en considération et qu'il soit imprimé, 17. Considéré et résolution proposée en réponse, 25. Adresse, 25. Lue et adoptée unanimement après débats, 25, 26. Comité nommé pour préparer une adresse basée sur la dite résolution, 26. *Voir* comité No. 4, et adresses. Sanctionne les bills passés durant la session, 277. Proroge le Parlement, 282.

GRANGE : J. G., et autres, comté de Wellington. Pétition, 42.

GRANTHAM et UPTON : Ligne de division entre. Pétition, 148.

"**GREAT WESTERN**" : Chemin de fer. Pétition, 77.

GREFFIER :

En loi. Son rapport sur les lois expirantes, 22.
De la Chambre, ses comptes présentés, 27.
Warrant en faveur du. *Voir Adresses.*

GREY :

Conseil municipal de. Pétition, 42.
Conseil de comté de. Pétition, 101.
Confirmation des débentures de. *Voir Bill No. 52.*

GUELPH :

Corporation de. Pétition, 42.
Incorporation de l'hôpital général à. Pétitions, 42, 124. *Voir Bill No. 53.*
Location de la place du marché à. Pétition contre la, 101.

GUÉVREMONT : Hon. J. B., prête serment, 20. *Voir Elections.*

GUGY : B. C. A., Québec. Pétition, 202.

GUILBAULT : J. E., Montréal. Pétition, 144.

HAMEL, Théop. L'Orateur présente une lettre de, offrant au Conseil Législatif un portrait de Son Excellence Sir Edmund Head, 177. L'Orateur est prié d'accuser la réception de cette lettre, d'accepter l'offre et de l'en remercier.

HAMILTON :

L'hon. John., (Inkerman) prête serment, 20.
Aqueduc de. *Voir Bill No. 56.*
Incorporation du collège Wesléyen de filles à. Pétition, 60. *Voir Bill No 55.*
Corporation de. Pétitions, 97.
Consolidation de la dette de. *Voir Bill No. 54.*

HART : A. M. et autres, Trois-Rivières. Pour une enquête sur certaines transactions de la banque de Montréal avec la "compagnie américaine des bois," 139.
Renvoyée au comité conjoint sur les impressions, 139.

HARWOOD : l'Hon. R. U. prête serment, 23.

HAVRE :

Du Bic. Pétition, 38.
A *Two-Creeks*, sur le lac Erié. Pétition, 46.
De refuge sur la côte est du lac Huron. Pétition, 59
Sur le lac Erié, à l'embouchure de l'anse No. seize. Pétition, 71.
A *Two Creeks*, sur le lac Erié. Pétition, 72.
De refuge, Bayfield à être un des. Pétition, 82.
De refuge, Weller Bay. Pétition, 114.

HÉBERTVILLE : Cour de commissaires à. *Voir Bill No. 57.*

HEMMINGFORD : Division du township de. Pétition, 60. *Voir* Bill No. 58.

HÉROUX : C. Pétition, 125.

HOPE : Compagnie amalgamée du township de. Pétition, 73. *Voir* Bill No. 59.

HOPITAL :

St. Joseph de la Maternité à Québec. Rapport de l', pour 1860, 49. *Voir*
Documents de la session.

Général de Montréal. Pétition, 105.

HOTELLERS : Protection des. Pétition, 60.

HUGUENIN, Jules. Admission au notariat de. Pétition, 106. *Voir* Bill No. 60.

HUNTINGDON : Arunah, et autres, de Brantford. Pétition, 121.

HURON et Bruce : Conseils municipaux de. Pétition, 46..

HYPOTHÈQUES : Forclusion, sans poursuite, des. *Voir* Bill No. 102.

IBERVILLE : Séparation du comté d'. Pétition, 87.

IMBLEAU : Pierre, et autres, Village Industrie. Pétition, 33

IMPÉRIALES : Documents relatifs aux subventions, en faveur des steamers océaniques, renvoyés à un comité spécial, 195.

IMPRESSIONS :

Ordonnées par le comité conjoint. *Voir* Comité No. 5.

Ordonnées par la Chambre. *Voir* Comité No. 1.

Discours de son Excellence à l'ouverture et réponse à icelui, 17.

Rapport du bibliothécaire, 22.

Réponse à une adresse concernant les subventions postales, 74,

Suzan de Gaspé. Pétition, 98.

Rapport du comité spécial sur le changement de cours du commerce de l'ouest
178.

Rapport et appendice, 216.

Warrant de l'Orateur pour la nomination des Membres qui doivent servir sur le
comité général des élections, 50.

Nouveau warrant, 68.

INCORPORATION : des banques. *Voir* Bill No. 61.

INDICTEMENTS vexatoires : Pour prévenir les. *Voir* Bill No. 179.

INDUSTRIE : Village d', union St. Joseph. Pétition, 33. *Voir* Bill No. 63

INSOLVABLES : Pour venir en aide aux compagnies. *Voir* Bill No. 64.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES :

Pour amender l'acte relatif aux, H.C. *Voir* Bill No. 145.

Enregistrement de transports aux. *Voir* Bill No. 146.

INTERCOLONIAL : Incorporation du chemin de fer. Pétition, 82. Voir Bill No. 65.

INTÉRÊT :

Pour amender les lois relatives à l'. Pétition, 71.

Pour abroger l'acte 22 Vict. qui amende les lois réglant le taux de l'. Pétition, 71.

IRVINE : J., Rév. et autres. Pour venir en aide à A. Roand. Pétition de, 71.

JACQUES CARTIER : Incorporation de la banque. Pétition, 214. Voir Bill No. 67.

JEFFREY : l'honorable A., prête serment, 20.

JOHNSON : K., prison de Milton. Pétition, 214. Renvoyée au comité collectif sur les impressions.

JOLIETTE : Conseil municipal de. Pétition, 31.

JUGES A PAIX : Devoir des, hors des Sessions. Voir Bill No. 73.

JUGES des cours de comté. Pour confirmer les certificats des : Voir Bill No. 71.

JURY : Pour amendements à la loi du, H.-C. Pétitions, 46, 48, 106. Voir Bill No. 72.

KENT : Conseil municipal de. Pétition, 43.

KEPPEL et Sarawak : Conseils municipaux de. Pétition, 130.

KING : Arpentage du township de. Pétition, 33. Voir Bill No. 74.

KINGSTON :

Corporation de, éducation des sourds et muets. Pétition, 46.

Compagnie d'assurance contre le feu et maritime de. Pétition, 102. Voir Bill No. 75.

KNIGHT : A., et autres, de Bedford. Pétition, 60.

LACASSE : L. Pétition, 101.

LACHINE : Conseil municipal de. Pétition, 82.

LAC ST. PIERTE : Compagnie de navigation du. Pétition, 31. Voir Bill No. 76.

LAGUEUX : Dame Cécile A., de Québec. Pétition, 237.

LAGUEUX : J. A. Pétition, 61.

-
- LANARK et Renfrew : Conseil municipal de. Pétition, 43.
- LANGEVIN : J., et autres, créanciers des districts municipaux du Bas-Canada. Pétition, 29.
- LAPPARE : Henri, Montréal. Pétition, 73.
- LARKIN : Henry, et autres. Pétition, 33.
- LEBEVRE : J., admission au notariat de. Pétition, 202.
- LEPAGE : Michel, et autres. pétition, 237.
- “LE PAYS” : Article éditorial du journal le, publié à Montréal par Dorion et Cie., 161.
Pour procédés dans cette affaire, *Voir* pages 161, 166 et 167.
- LETELLIER : l'honorable Luc, de St. Just, Prête serment, 20.
- LEVEY : C. E, et autres. Pétition, 60.
- LEVIS : Incorporation de. Pétition, 82. *Voir* Bill No. 77.
- LICENCES : Relativement à la diminution des, pour boissons enivrantes. *Voir* Bill No.80.
- LICENCES : Amendements à la loi des, pour auberges dans les cités, H.C. *Voir* Bill No.78.
- LINCOLN : Conseil municipal de. Pétition, 153.
- LINGWICK, Bury et Orford : Arpentage des townships. *Voir* Bill No. 79.
- LIQUEURS : Loi prohibitive des. Pétitions, 46, 60, 72, 136, 143, 169.
- LIQUEURS enivrantes : Abrogation de l'acte relatif aux Pétitions, 46, 48.
- LOBO : Conseil municipal de. Pétition, 77.
- LOI : Admission des aspirants à l'étude de la. *Voir* Bill No. 167.
- LONDON :
- Eglise St. Paul à. Pétition, 72. *Voir* Bill No. 81.
- Corporation de. Pétition, 185.

MACDONNELL, H. : Wolf Island. Pétition, 130.

MACNAB : l'honorable Sir Allan N., prête serment, 20. *Voir* Elections.

MANNING : A., Toronto. Pétition, 136.

MANUFACTURE britannique américaine : Compagnie de, amendement à sa charte. Pétition, 72. *Voir* Bill No. 19.

MAPPES et plans des villes et villages. Voir Bill No. 83.

MARCHANDS : Banque des. Pétition, 31. Voir Bill No. 87.

MARIAGE : Amendement à la loi du, H.-C. Voir Bill No. 84.

MAYRAND : G. E., et autres. Pétition, 31.

MCGILL Hon. Peter, rapport du décès de, 52.

McKAY : John, et autres, New Edinburgh. Pétition, 87. Voir Bill No. 86.

MELANCTHON : Conseil municipal de. Pétition, 130.

MERRITT : L'Hon. W. H., prête serment, 20.

MESSAGES :

- De son Excellence le Gouverneur-Général. Accordant un congé d'absence à l'honorable Eusèbe Cartier, 24.
- Avec dépêche confirmant d'une manière spéciale l'acte relatif aux terres et propriétés des sauvages. Bill 38.
- Accordant la permission de s'absenter à l'honorable Walter Dickson jusqu'au 20 avril, 49.
- Avec réponse à l'adresse du 2 avril présent relativement aux subventions postales, 68.
- Annongant le décès de Son Altesse Royale la Duchesse de Kent, 69.

A l'Assemblée Législative :

- Communiquant les noms des membres de cette Chambre pour agir comme comité conjoint pour l'administration de la bibliothèque du parlement, 54.
- Adoptant l'adresse à Son Excellence, priant Son Excellence de transmettre l'adresse collective à sa Majesté, au sujet du décès de Son Altesse Royale la Duchesse de Kent, 72.
- Communiquant les noms des membres pour servir sur le comité conjoint sur les impressions, 79.
- Demandant son concours à une adresse de condoléance à Sa Majesté à l'occasion du décès de Son Altesse Royale la Duchesse de Kent, 74. Acquiescée par cette Chambre, 79.
- Communiquant les noms des membres de cette Chambre pour servir sur le comité conjoint sur les impressions, 80.
- Communiquant une résolution qui exempte l'honorable M. Vankoughnet de servir sur le comité conjoint sur les impressions, 84.
- Consentant à une conférence relativement aux règles concernant les bills privés, nommant certains membres de la part de cette Chambre et le jour et le lieu où cette conférence sera tenue, 90.
- Adoptant le rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le document délivré par les directeurs de l'Assemblée Législative à une conférence au sujet des règles relatives aux bills privés, 104.
- Accordant permission à l'Hon. M Goodhue de comparaître et rendre témoignage devant un comité de l'Assemblée, 138.
- Accordant permission à l'Hon. M. Vankoughnet de comparaître et de rendre témoignage devant un comité spécial de l'Assemblée, 142.
- Accordant permission à l'Hon. Sir Allan N. MacNab, de comparaître et rendre témoignage devant un comité de l'Assemblée, 206.
- Informant l'Assemblée que le Conseil Législatif n'insiste pas sur son amendement au bill de l'incorporation de Lévis, 277.

MESSAGES—(*Suite.*)*De l'Assemblée Législative*

- Informant cette Chambre de la nomination d'un comité sur la bibliothèque du Parlement, 61.
- Concourant à l'adresse de condoléance au sujet du décès de Son Altesse Royale la Duchesse de Kent, 79.
- Demandant le concours de cette Chambre à une adresse à Son Excellence, priant Son Excellence de transmettre l'adresse collective de condoléance à Sa Majesté, 79.
- Transmettant les règles, ordres et formules des procédés adoptés par cette Chambre, 84.
- Demandant une conférence au sujet des bills privés, 90.
- Nommant certains membres pour agir au nom de cette Chambre à la conférence consentie par le Conseil Législatif au sujet des règles relatives aux bills privés, 92.
- Demandant qu'il soit permis à l'hon. M. Goodhue de rendre témoignage devant un comité de cette Chambre, 137. Permission accordée et l'Assemblée en est informée, 137.
- Demandant qu'il soit permis à l'Hon. M. Vankoughnet de rendre témoignage devant un comité spécial de cette Chambre, 142. Permission accordée et l'Assemblée en est informée, 142.
- Demandant qu'il soit permis à l'Hon. Sir Allan N. McNab de rendre témoignage devant un comité de cette Chambre, 206.
- N'acquiesçant pas aux amendements faits par le Conseil au bill d'Incorporation de Lévis, 277.

MÉTROPOLITAINE : Compagnie, du gaz à Toronto. Pétition, 130.

MIDDLESEX : Juges de paix du comté de Pétition, 128.

MISSISSQUOI : Conseil municipal de Pétition, 45.

"MODEL DEED" : Pour placer certaines propriétés sous les dispositions du Pétition, 65.

MOLSON : Wm., et autres. Pétition, 133.

MONTGOMERY : John Toronto Pétition, 73.

MONTREAL :

- Terminus de chemin de fer de. Voir Bill No. 98.
- Chemin de fer à passagers de. Voir Bill No. 94.
- Compagnie hydraulique et des docks de. Voir Bill No. 94.
- Rapport présenté de l'actif et du passif de la banque d'épargnes des cité et district de, pour 1860, 24.
- La salle d'asile St. Joseph de. Pétition, 28.
- Asile de la Providence de. Pétition, 28.
- Sœurs de la charité de. Pétition, 28.
- Banque du Peuple de. Pétition, 28.
- H. Allan et autres. Pétition, 31.
- Asile pour les femmes âgées et infirmes de. Pétition, 38. Voir Bill No. 89.
- Compagnie du chemin de fer de jonction de, et Vermont. Pétition, 45. Voir Bill No. 99.
- Asile des orphelins protestants de. Pétition, 59.
- Hospice de la maternité de Pétition, 59.

MONTREAL—(Suite.)

- Société bienveillante des dames de Pétition, 59.
 Société historique de. Pétitions, 59, 60.
 L'association St. Antoine de, incorporation de. Pétition, 66. *Voir* Bill No. 95.
 Pour amender la charte de la banque de. Pétition, 66. *Voir* Bill No. 91.
 Pour amender l'acte d'incorporation de l'association du fonds d'annuités et de
 garantie de la banque de. Pétition, 66. *Voir* Bill No 90.
 Club des patineurs de. Pétition, 66. *Voir* Bill No. 96.
 "Première église baptiste de." Pétition, 66. *Voir* Bill No. 92.
 Incorporation de la congrégation St. Michel de. Pétition, 71. *Voir* Bill No.
 97.
 Renouvellement de la charte de la compagnie du chemin de fer de jonction de,
 et Vermont. Pétition, 77.
 Aqueduc de. Pétition, 87. *Voir* Bill No. 100.
 Rapport de l'actif et du passif de la Banque de la Cité de, jusqu'au 31 mars 1861, 97.
Voir Documents de la Session.
 Chambre de commerce de. Pétition, 97. *Voir* Documents de la Session.
 Hôpital général de. Pétition, 105.
 Incorporation de la banque d'épargnes des cité et district de. Pétition, 121.
 Chemin à rails de. Pétition, 133.
 Rapport de la compagnie de navigation de DeSalaberry, 144. *Voir* Documents
 de la Session.
 Chambre de commerce de. Pétition, 144. *Voir* Documents de la Session.
 Rapport de la société canadienne des menuisiers et charpentiers de, jusqu'au 1er
 mars 1861. *Voir* Documents de la Session.
 Association chrétienne des jeunes gens de. Pétition, 266.

MOODIE : Shérif du comté de Hastings. Pétition, 73.

MORRIN : J. C., fils de J. Morrin, écuyer, M.D., de Québec, pétition contre l'incorporation
 du collège Morrin, 155.

MUNICIPAL :

- Conseil, de Cayuga. Pétition, 30.
 Amendements à l'acte, du B.-C. de 1860. Pétition, 28. *Voir* Bill No. 104.
 Acte, et des chemins de 1860, B.-C. Pétitions, 59, 73. *Voir* Bill No. 103.
 Amendements à l'acte, H.-C. Pétition, 101.

MUNICIPALES :

- Institutions, chap. 54, H.-C. *Voir* Bill No. 107.
 Pour amender les institutions, H.-C. *Voir* Bill No. 108.
 Pour restreindre l'émission de débetures, *Voir* Bill No. 106.

MUNICIPALITÉS :

- Extension de sections de l'acte des aux villes. *Voir* Bill No. 105.
 Rapports des, du H.-C. Pétition, 144. *Voir* Documents de la Session
Voir rapports et pétitions des, sous leurs titres respectifs.
 Pour amender l'acte des, et des chemins. Pétition, 42.

NADEAU : F Pétition, 30.

NAPIER : D. C Pétition, 87.

NEW-BRUNSWICK : Concernant les criminels s'enfuyant du. *Voir* Bill No. 111.

NEW-ZEALAND : Statistiques de, pour 1859, et lettres du secrétaire de, présentées, 31.

NIAGARA :

Banque du district de. Pour amender l'acte d'incorporation de la. Pétition, 71.
Voir Bill No. 113.

Compagnie du chemin de fer de la cataracte de. *Voir* Bill No. 112.
Compagnie du pont suspendu des chûtes de. Pétition, 156.

NORD :

De la compagnie du chemin de fer de la rive, et de la navigation et des terres de
St. Maurice, pour délais pour parachever le dit chemin de fer. Pétition,
202. *Voir* Bill No. 115.

Compagnie du chemin de fer du, du Canada. Pétition, 159.
Embranchement du chemin de fer du, à Barrie. *Voir* Bill No. 114.

NORD-OUEST : De la compagnie de transport du. Pétition, 37.

NORFOLK : Conseil municipal de. Pétition, 42.

NORTHUMBERLAND et Durham :

Banque d'Epargnes de. Rapport, 29.
Chemin à graviers de. Pétition, 125.

NOTARIAT : Pour amender les lois relatives au, B.C. *Voir* Bill No. 116.

NOTRE DAME de la Victoire : Pour incorporation de. Pétition, 117.

ONTARIO : Pour amender la charte de la banque d'. *Voir* Bill No. 118.

ORDRE. *Voir* Question.

O'ROURKE : P., et autres, de St. Isidore. Pétition, 60.

OTTAWA :

Contre l'ouverture d'une rue dans. Pétition, 82.
Corporation d'. Pétition 125.
Chambre de commerce d'. Pétition, 153.
Recouvrement de taxes la dans cité d'. *Voir* Bill No. 119.
Société St. George d'. *Voir* Bill No. 120.
Confirmation d'arpentage de partie d'. *Voir* Bill No. 121.
Continuation de la rue William à. *Voir* Bill No. 122.

OWEN SOUND : Péage sur les vaisseaux. *Voir* Bill No. 128.

PARLEMENT :

Proclamations convoquant et prorogant le, V à XIV inclusivement.
 Assemblé, 15.
 Prorogé, 283.
 Bibliothèque du. *Voir* Bibliothèque.

PAROISSES : Erection civile des. *Voir* Bill No. 124.

PEEL et York : Séparation de. Pétitions, 59, 66, 71, 82, 87. *Voir* Bill No. 175.

PÉNITENCIER : Pour amender l'acte relatif au. *Voir* Bill No. 125.

PERRON : A, Québec. Pétition, 72.

PERSONNES blessées : Pour étendre la loi concernant les. *Voir* Bill No. 126.

PERTH : Conseil municipal de. Pétition, 130.

PETERBOROUGH :

Consolidation de la dette de. Pétitions, 60, 153. *Voir* Bill No. 128.
 Contribuables de. Pétition, 130.

PÉTROLE : Compagnie du chemin des sources de, incorporation de la. Pétitions, 121
 153. *Voir* Bill No. 129.

PHARES dans le havre de Rond Eau. Pétition pour, 43.

PILOTES :

Au-dessus et au-dessous de Québec. Pétition, 37.
 Pour abroger l'acte d'incorporation des. Pétition, 188. *Voir* Bill No. 131.

POISON : Pour régler l'administration du. *Voir* Bill No. 132.

PONTS :

Sur la rivière Jésus. Pétition, 45.
 Sur la rivière Ste. Anne. Pétition, 60.
 Sur la rivière Des Prairies. Pétition, 61.
 Pour amender la charte de certaines compagnies de. Pétition, 72.
 Sur la rivière Chaudière. Pétition, 73.
 Sur la rivière Trent et canal aux Rapides Chisholm, township de Sidney.
 Pétition, 73.
 Flottant sur le fleuve St. Laurent à Québec. Pétition, 82.
 Sur la rivière du Gouffre. Pétition, 82.
 Suspendu au-dessus des chûtes de Niagara. Pétition, 156.

PORT HOPE :

Corporation de. Pétition, 109.
 Compagnie du chemin de fer de, Lindsay et Beaverton. Pétition, 153.
 Consolidation de la dette de. *Voir* Bill No. 133.

POULIN : J. B., et autres. Pétition, 87.

PRESBYTERIENNES : Union de certaines églises. *Voir* Bill No. 134.

PRESCOTT : Conseil municipal de. Pétition, 148.

PRESTON : Municipalité de. Pétition, 59.

PRICE et Forsythe : Pétition, 246.

PRISONS : Amendement à la loi relative à l'inspection des. *Voir* Bill No. 135.

PRIVILEGE : *Voir* Questions.

PROCLAMATIONS :

Prorogeant et convoquant le parlement, V à XIV inclusivement.

Promulguant la sanction royale "au bill concernant l'administration des terres et
"propriétés des sauvages," VIII, IX.

PROULX : l'honorable J. B. George, prête serment, 20.

QUAIS et jetées :

Construction de, au Cap-Rouge. Pétition, 60.

Construction de, à Thornbury, sur le lac Huron. Pétition, 66.

QUÉBEC :

Société St. Jean Baptiste de. Pétition, 28.

Club Stadacona de. *Voir* Bill No. 138.

Du comité de l'école des enfants en bas âge de la Basse-Ville de. Pétition, 28.

De la banque d'Épargnes et de Prévoyance de. Rapport pour 1860, 29.
Pétition, 97.

Glackemeyer, E., et autres. Pétition, 30.

De la maison de refuge des dames protestantes de. Pétition, 31.

Pilotes. Pétition, 37.

Abrogation de l'acte d'incorporation des Pilotes. Pétition, 188. *Voir* Bill
No. 131.

De l'asile des orphelins de. Pétition, 37.

De l'asile des orphelines de. Pétition, 37.

L'hospice St. Joseph de la Maternité de. Rapport de, 49. *Voir* Docu-
ments de la session. Pétition, 59.

Arrimeurs. Pétition, 59.

Chambre de commerce de. Pétitions, 71, 148, 188.

Pour incorporation de l'asile des orphelines protestantes de l'église d'Angleterre
de. Pétition, 73. *Voir* Bill No. 137.

La caisse ou banque d'Économie de Notre-Dame de. Pétition, 93.

Société littéraire et historique de. Pétition, 102.

Corporation de, contre cette partie du bill pour incorporer le village de Québec
sud, accordant à ce village le pouvoir de régler la traverse du fleuve entre
dit village et la cité de Québec. Pétition, 177.

QUESTION :

De Privilège—

Sur l'article éditorial du journal "Le Pays", publié à Montréal, par Dorion et compagnie, 161, 166, 167.

D'Ordre—

Sur le bill pour l'abolition des droits et devoirs féodaux, 75.

Sur l'amendement concernant l'élection des directeurs de compagnies, 78.

Sur le bill relatif à la rivière des Prairies, 126, 140.

RAPPORTS ET REPONSES :

Des Conseillers élus pour servir au Conseil Législatif, 19.

Du bibliothécaire, 22. Impression ordonnée, 22. *Voir* Appendice No. 1.

Du greffier en loi, 22.

De la compagnie d'assurance sur la vie, du Canada, 1860, 22.

De la banque d'Épargnes et de Prévoyance de Québec, 1860, 22, 29.

De la banque d'Épargnes des cité et district de Montréal pour 1860, 24.

De la banque d'Épargnes de Northumberland et Durham, 29.

De la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada, 39.

De l'hôpital de Kingston pour 1860, 43. *Voir* Documents de la session.

Sur les affaires de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec pour 1860, 43.
Voir Documents de la session.

De la compagnie d'assurance britannique américaine pour 1860, 46. *Voir* Documents de la session.

De l'hospice St- Joseph de la Maternité de Québec pour 1860, 49.

Des cautionnements et garanties enregistrés entre le 28 février 1860, et le 16 mars 1861, 49. *Voir* Documents de la session

De certaines municipalités du Haut-Canada, 54.

Fonds des honoraires du Haut-Canada pour 1860, 54.

De l'hospice de la Maternité de Montréal, depuis le 1er janvier 1860, au 1er février 1861. *Voir* Documents de la session.

Distribution des statuts, 23 Vict., 1860, 69.

Des commutations dans la censive du domaine de la couronne à Québec, entre le 1er février 1859, et le 31 mars 1861, 73. *Voir* Documents de la session.

De la banque d'épargnes de Toronto, jusqu'au 28 février 1861, 93.

De la "City Bank" de Montréal, 97.

De l'Université de Toronto, 111. *Voir* Documents de la session.

De la compagnie de navigation de De Salaberry de Montréal pour 1861, 144.
Voir Documents de la session.

Des municipalités du Haut-Canada, 144. *Voir* Documents de la session.

A l'adresse à Son Excellence relative aux chemins de Toronto, 159, 160.

Du Conseil du collège de l'université de Toronto pour 1860, 220.

Du chemin de fer de Montréal et Champlain pour 1860, 43. *Voir* Documents de la session.

De la congrégation Notre-Dame de Montréal, depuis le 22 juin 1854, au 21 juin 1860.

De la campagne d'assurance sur la vie et contre le feu de Liverpool, jusqu'au 1er juillet 1860. *Voir* Documents de la session.

Relatif aux biens des Jésuites jusqu'au 31 janvier 1860. *Voir* Documents de la session.

RAPPORTS ET REPONSES.—*Suite.*

De la société des menuisiers et charpentiers de Montréal, jusqu'au 1er mars 1861.

Voir Documents de la session.

Des baptêmes, mariages et sépultures durant l'année 1860, dans les districts de Gaspé, 41. Saguenay, 31. Trois-Rivières, 31. Iberville, 33. Québec, Arthabaska, ce Bedford, 46. St. François, 49. Saguenay, 54. Montréal, 54. Gaspé, 73.

REACH : Séparation du township de. Pétition, 202. *Voir* Bill No. 139.

RECORDER : Pour restreindre les pouvoirs des cours de. *Voir* Bill No. 142.

REESOR : L'Hon. David, prête serment, 20.

RÈGLES, constitutions et règlements de l'Assemblée Législative transmis par cette Chambre, 84. Comité nommé pour les prendre en considération, 88.

RENFREW et Lanark : division de. Pétition, 48. *Voir* Bill No. 147.

RENTES constituées : recouvrement des arrérages de. *Voir* Bill No. 148.

RÉSOLUTIONS :

Pour une adresse à Son Excellence en réponse au discours prononcé du trône, 26
Que l'orateur laisse le fauteuil depuis six heures jusqu'à sept heures et demie du soir, 23.

Pour une adresse à son Excellence relative aux subventions postales en faveur des steamers océaniques, naviguant entre la Grande-Bretagne et ce continent, 52. Pour réponse, *Voir* Documents de la Session.

Relative à la constitution du Conseil Législatif, proposée par l'honorable M. McDonald, et débats sur icelle, 62. Contents, 3 ; Non-contents, 41.

Relative à tout bill de subsides ou autre bill ayant trait à l'emploi de deniers publics, proposé par l'honorable M. Morris que la Chambre se forme en comité général pour le prendre en considération, retirée après débats, 165.

Nommant certains Membres de cette Chambre pour servir sur le comité conjoint des impressions, 80.

Exemptant l'honorable M. Vankoughnet de servir sur le comité conjoint des impressions, 84.

Relative à une lettre de l'honorable René E. Caron, au sujet de son siège au Conseil, 178.

Que l'Orateur accuse réception de la lettre de M. Hamel, en date du 11 mai, et accepte le portrait de Son Excellence par lui présenté à cette Chambre, et l'en remercie, 202.

Que chaque séance de cette Chambre commençant à sept heures et demie du soir sera considérée comme séance séparée, 225.

RIENDEAU : A. Admission de, au notariat. Pétition, 82.

RIMOUSKI : Division du comté de. Pétition, 42.

RINTOUL et Armstrong : pour venir en aide à. *Voir* Bill No. 149.

RIVIÈRES :

Jésus. Pétition, 45.

Du Nord. Pour améliorer la. Pétition, 66.

Des prairies. Pétitions, 130, 153. Pétition contre, 101. *Voir* Bill No. 150.

ROANS : A., Pour venir en aide à. Pétition, 71.

ROCHE : Succession immobilière de. Pétition, 42. Voir Bill No. 151.

ROLLAND : G. L., et autres, abus de confiance. Pétition, 28.

ROSS : J. G., et autres. Pétition, 159.

RUSSELL : W., et autres. Pétition, 102. Voir Bill No. 152.

SAINT :

Anne de la Pérade pont de péage. Voir Bill No. 159.

Didace et St. Justin, pour annexer certaines terres dans. Pétition, 60.

Gabriel de Valcartier, division de la municipalité. Voir Bill No. 160.

Lambert et Longueuil, annexion. Pétition, 65.

Laurent, compagnie d'élevateurs et de magasins flottants du. Voir Bill No. 161.

Laurent, compagnie de navigation du. Voir Bill No. 162.

Laurent, compagnie d'entrepôts et des bassins et quais du. Pour amender l'acte d'incorporation. Pétition, 102. Voir Bill No. 163.

Louis de Blandford et St. Valère de Bulstrode, municipalités de. Voir Bill No. 164.

Joseph de la Pointe-Lévis. Incorporation de. Pétition, 66.

Michel, congrégation de. Montréal. Pour incorporer la. Pétition, 71

Roch, banque d'économie de. Voir Bill No. 166.

Rose, Conseil Municipal de. Pétition, 82.

Thomas, corporation de. Pétition, 128.

Thomas et Elgin, compagnie de fabricants. Pétition, 114.

SAUREL : J. Crébassá, et autres. Pétition, 49.

SAUVAGES : Pour empêcher les empiétations sur les terres des. Voir Bill No. 62.

SCARBOROUGH : Conseil Municipal de. Pétition, 53. Voir Bill No. 153.

SÉANCES de la Chambre :

Il y aura deux séances séparées chaque jour, 168.

Celle de sept-heures et demie du soir sera une séance séparée, 225.

SEMELLE : Inspection du cuir à. Voir Bill No. 157.

SENTENCE de mort : abolition de l'enregistrement de la. Voir Bill No. 155.

SHAW : L'Hon. James. Prête serment, 21.

SIMARD : G. H., et autres. Pétition, 102. Motion pour la renvoyer au comité général, d'élections adoptée après débats, 99.

SOURDS ET MUETS :

Institution des, Toronto. Pétition, 28.

Pour l'éducation des. Pétitions, 43, 46, 53, 59, 66, 82, 101, 144.

-
- STADACONA : Club, incorporation. Pétition, 73. *Voir* Bill No. 138.
- STANLEY : Municipalité de. Pétition, 23.
- STATUTS : Distribution des, Rapport de la, 69. *Voir* Documents de la session.
- STEPHEN : Conseil municipal de. Pétition, 37.
- STORMONT, Dundas et Glengary : Conseil municipal de. Pétition, 31.
- STRATFORD : Conseil municipal de. Pétition, 59.
Eglise méthodiste de. *Voir* Bill No. 165.
- STUART : Sir James, et autres. Pétition renvoyée au comité conjoint des impressions, 223
- SUBSIDES :
- Ou autre bill ayant trait à l'emploi des deniers publics. Motion que la
Chambre se forme en comité général sur icelui, proposée et retirée
après débats, 165,
Bill des. *Voir* Bill No. 168.
- SUBVENTIONS aux steamers océaniques : Documents relatifs aux, renvoyés à un comité
spécial, 195.
- SUD :
- Est, Pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie des mines du. Pétition,
72. *Voir* Bill No. 158.
Du conseil municipal de Plantagenet. Pétition, 130.
Incorporation de Québec. Pétition, 86.
- TACHÉ :**
- J. G. Pétition, 53, Renvoyée au comité général d'élections.
V., et autres, de Kamouraska. Pétition, 153.
- TAXES : Payment des, par les non-résidents. Pétitions, 28, 53, 72, 130, 153.
- THOMPSON ET CIE. : Pétition renvoyée au comité sur les dépenses contingentes, 187. Pé-
tition, 202.
- TORONTO :
- Association pour l'instruction des sourds-muets de. Pétition, 28.
Et Huron. Convention des sociétés ecclésiastiques de. *Voir* Bill No. 169.
Séparation pour les fins judiciaires de, et de York et Peel. *Voir* Bill No. 175.
Compagnie de Prévoyance et d'Assurance sur la vie de. Rapport 29.
Consolidation de la dette de. *Voir* Bill No. 171.
Esplanade de. *Voir* Bill No. 172.
Incorporation de chemin de fer des rues de. Pétition, 60. *Voir* Bill No. 174.
Corporation de. Pétitions, 73, 82.
Ecole de médecine de. Pétitions, 93, 155.
Compagnie métropolitaine du gaz de. Pétition, 130. *Voir* Bill No. 173.
Compagnie des moulins à coton de. Pétition, 73. *Voir* Bill No. 170.

TORONTO—(Suite.)

Université de—

Pour conserver la dotation de P. Pétitions, 101, 128, 169, 189.
 Pour amender l'acte 1853, relatif à P. Pétitions, 109,
 Rapport, 111. *Voir* Documents de la session.
 Amendement à P, ou abrogation de P. Pétition, 124.
 Collège de P, Rapport pour 1860, 220.
 Knox Collège. Pétition, 128.

TRAVAUX PUBLICS : Pour amender l'acte concernant les. *Voir* Bill No. 136.

TREMBLAY : E. Chicoutimi. Pétition, 109.

UNIVERSITE:

Toronto—

Acte pour préserver intact P, Pétitions, 60, 72, 77, 139, 164, 169, 189.
 Pour amender l'acte de P. Pétitions, 59, 72, 77, 81, 87, 109, 130, 153, 155, 169,
 189.

USURE : Abrogation des lois d'— Pétitions, 135, 177.

VACCINATION : Pour étendre la pratique de la. *Voir* Bill No. 177.

VAISSEAUX : Chenal pour les, entre Montréal et Québec. *Voir* Bill No. 156.

VALCARTIER : Division de la municipalité de. Pétition, 71.

VERDICTS dans les causes civiles. *Voir* Bill No. 178.

VÉTÉRINAIRE : Licence pour pratiquer l'art. Pétition, 155.

VICTORIA :

Et Peterborough, séparation de. Pétition, 73.
 Contre la séparation de. Pétitions, 60, 213. *Voir* Bill No. 180.

VICTORIAVILLE : Incorporation du village de. Pétition, 66. *Voir* Bill No. 181.

VINET : Rév M., et autres, contre le bill relatif à la rivière des Prairies. Pétition ren-
 voyée au comité auquel a été renvoyé le bill, 104.

- W**ELLAND : Pour amender l'acte relatif au chemin de fer de. *Voir* Bill No. 182.
- WELLER : Pour améliorer comme havre de refuge "la Baie de. Pétitions, 114, 143.
- WIDDER : F. et autres, Toronto. Pétition, 46
- WILCOX, Léonard, Toronto. Pétition, 128.
- WILLIAMS : H. B., Toronto. Pétition, 114.
- WILKINSON : James, et autres, Goderich. Pétition, 40.
- WELLS : M. Le juge, et autres. Pétition, 125.
- WINDSOR : Compagnie d'améliorations de. Pétition, 30. *Voir* Bill No. 183.

YAMASKA :

Règlement de la commune de. Pétition, 66. *Voir* Bill No. 184.

YORK :

Et Pecl, abrogation des actes relatifs à la séparation de. Pétition, 73.
Conseil municipal de. Pétitions, 49, 169.

YOUNG, J., et autres. Pétition, 81.

